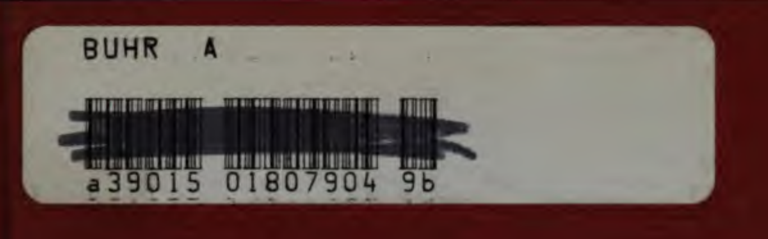
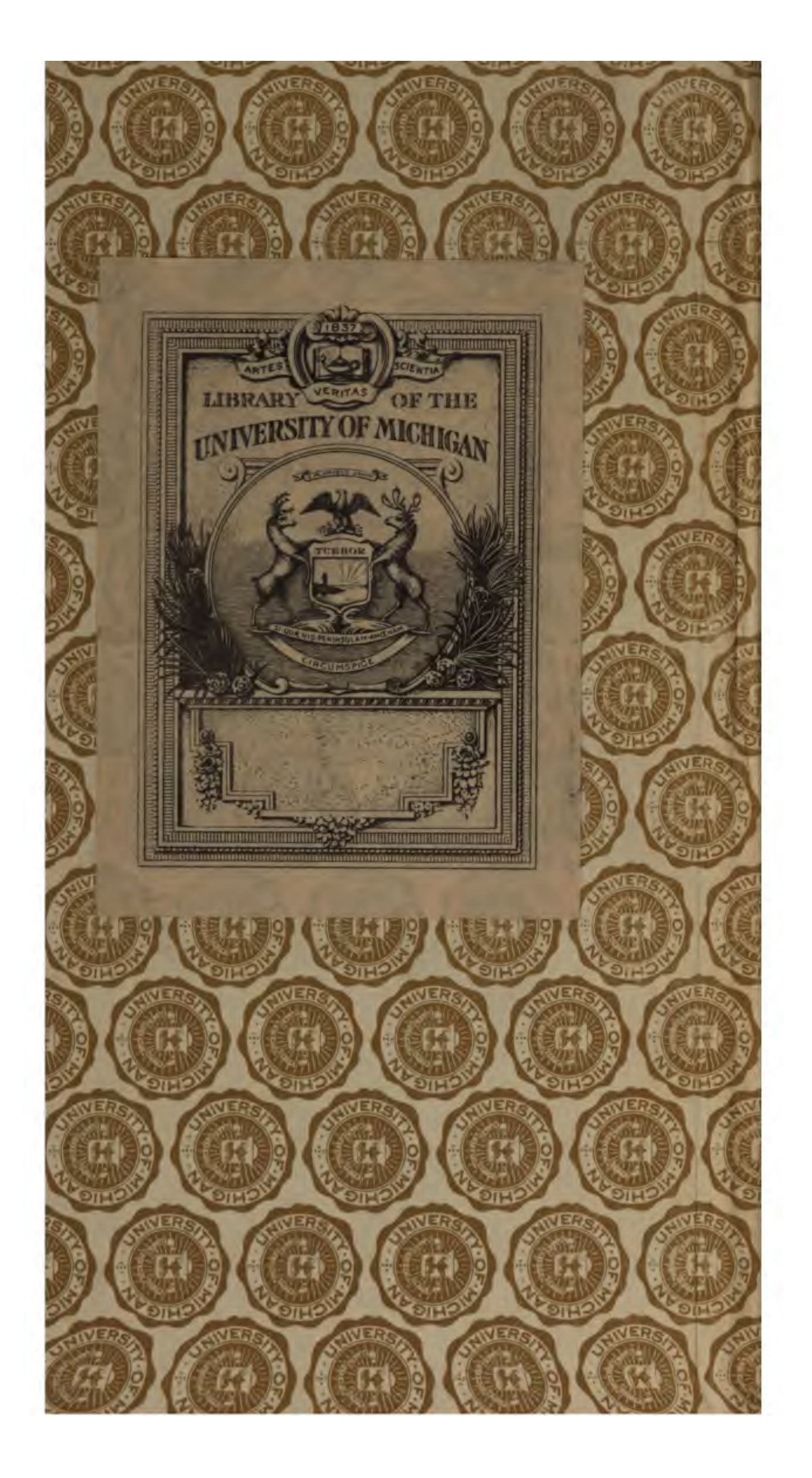
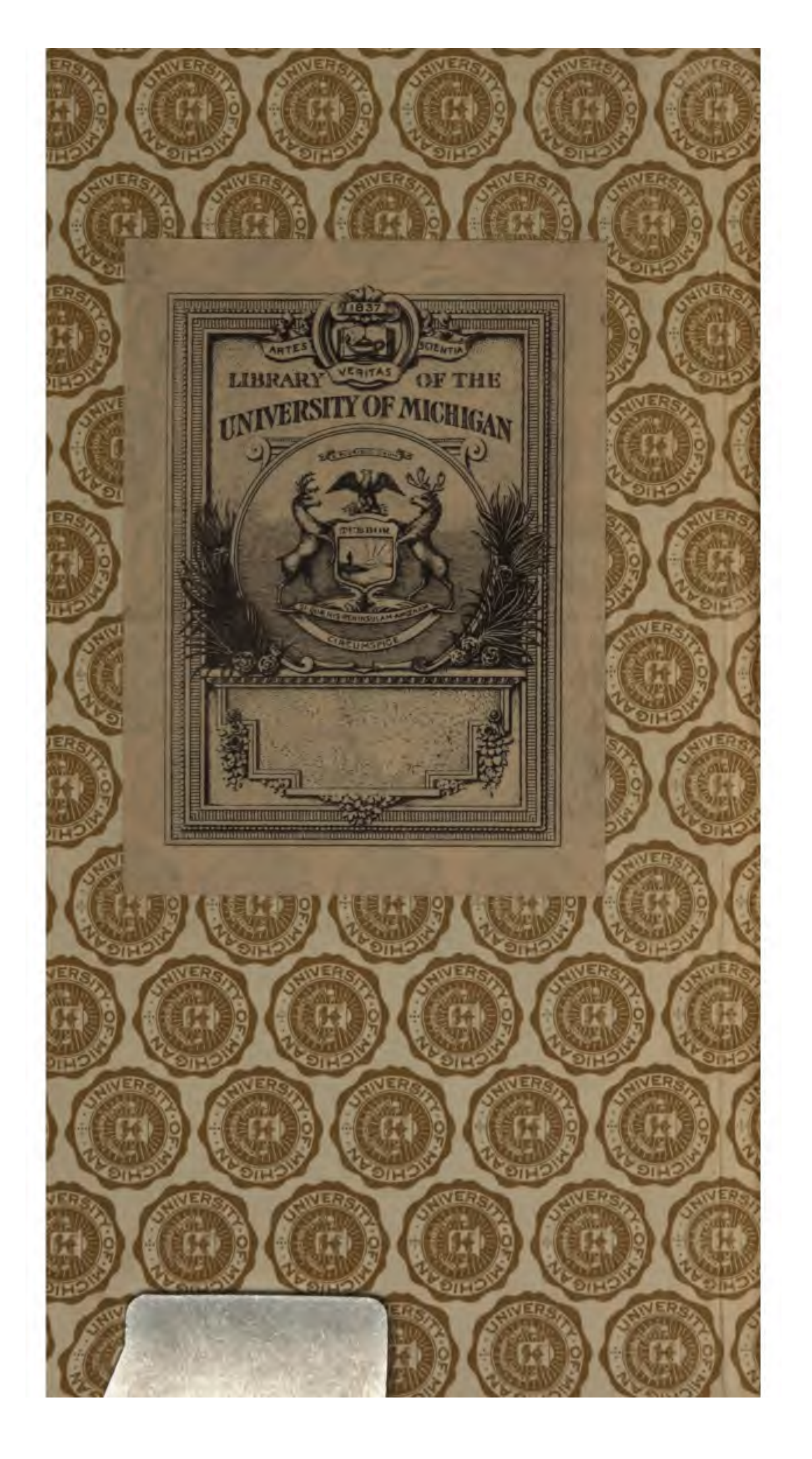
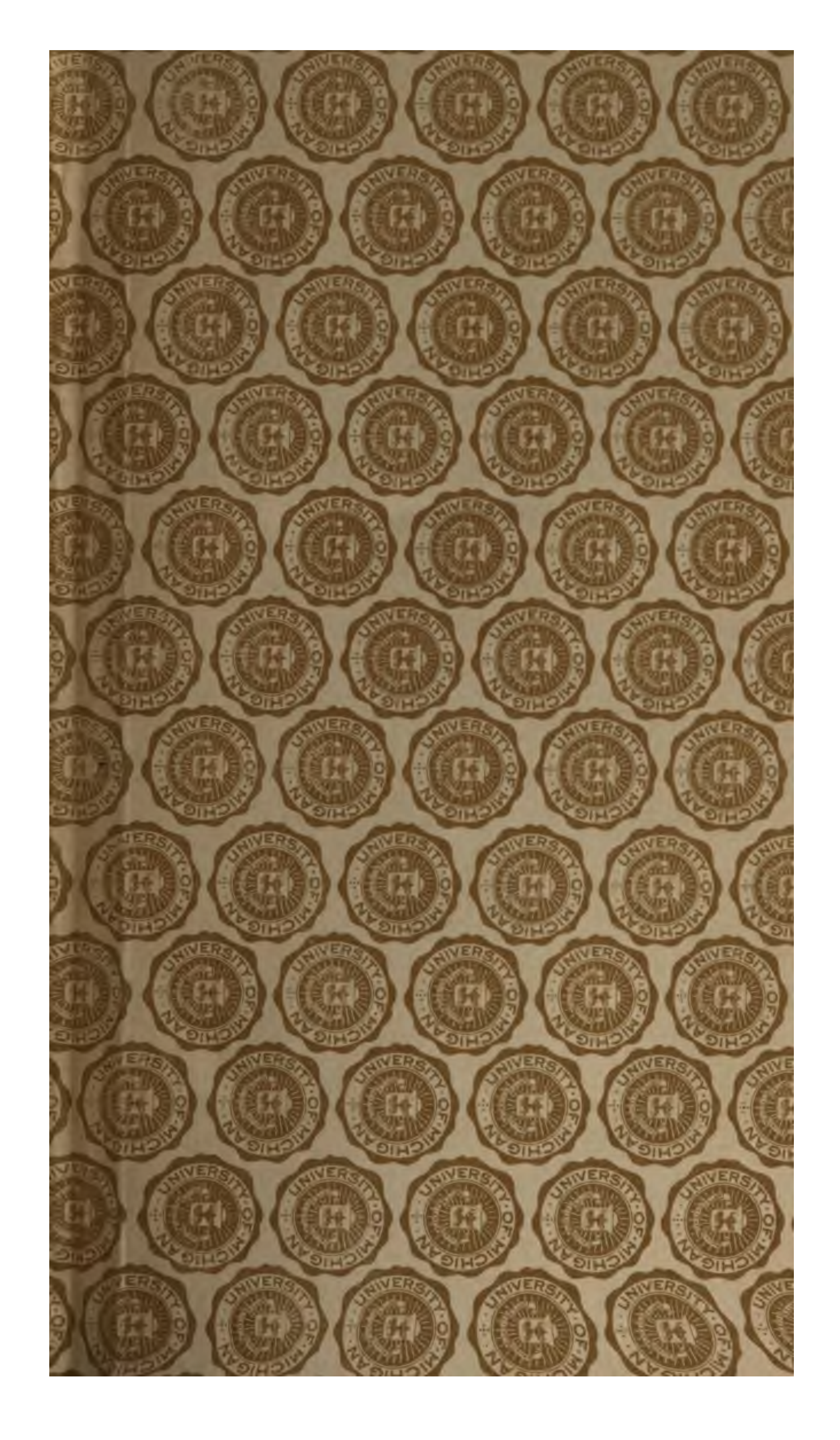

BUHR A
a39015 01807904 9b


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE


UNIVERSITY OF MICHIGAN


1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE


UNIVERSITY·OF·MICHIGAN

MÉMOIRES

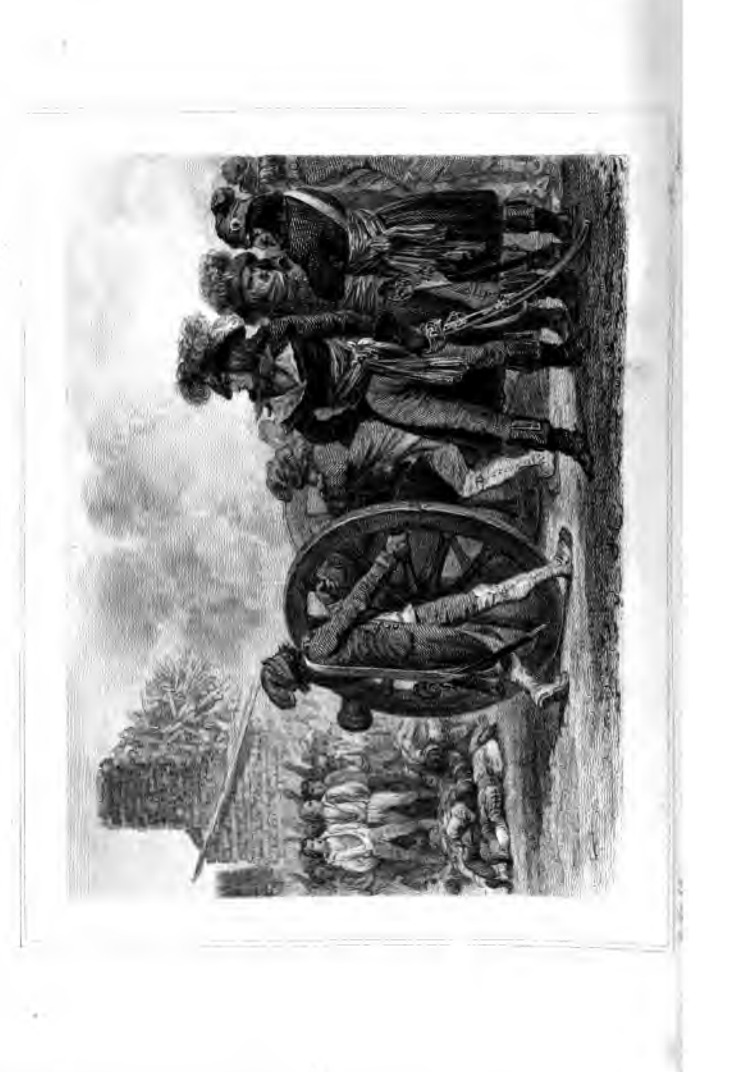
RELATIFS

A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

MÉMOIRES DE BRISSOT.

TOME SECOND.

IMPRIMERIE DE A. BARBIER,
RUE DES MARAIS S.-G., N. 17.



Brissot de Warville, Jacques Pierre

MÉMOIRES DE BRISSOT,

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
ET DE LA CONVENTION NATIONALE,

SUR
SES CONTEMPORAINS,
ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

PUBLIÉS PAR SON FILS;

AVEC
DES NOTES ET DES ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES,

PAR M. F. DE MONTROL.

TOME SECOND.



PARIS.
LADVOCAT, LIBRAIRE
DE S. A. R. M. LE DUC DE CHARTRES,
QUAI VOLTAIRE, ET PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS.

MDCCCXXX

MÉMOIRES

DE

BRISSOT-WARVILLE.

CHAPITRE PREMIER.

Des spéculateurs littéraires engagent Brissot à traduire Milton. — Il veut associer Marat à ce travail. — Un ouvrage anglais écrit par Marat. — Son indignation à propos d'un éloge de Voltaire. — Motifs de sa haine contre le philosophe de Ferney. — L'article de Voltaire sur le livre de l'*Homme*. — Ressentiment de Laplace contre Brissot, au sujet du dialogue du Sceptique et du Géomètre. — L'abbé Miolan, Letourneur, Mercier et Charles Pougens chez Marat. — Marat voudrait se lier avec Fourcroy et Lavoisier. — Il accuse Lavoisier d'avoir pillé Cavendish. — Lavoisier. — Estime de Brissot pour ses talens comme chimiste. — Il fait moins de cas de ses lumières en politique et en finance. — Il attaque le commissaire du trésor. — Buzot. — M. Devaisnes. — Lavoisier donne le projet des murailles de Paris. — Lettre de Lavoisier à Brissot, sur sa nomination de commissaire du trésor.

A l'époque où je fis la connaissance de Marat, on me fit une proposition qui me tenta. Il existait

alors des hommes qui, sans avoir de talent, faisaient commerce du talent des autres, qui bâtissaient de grandes entreprises, publiant de brillans prospectus, prenant l'argent des souscripteurs, et ne fournissant aucun ouvrage. Une de ces sociétés de spéculateurs annonça une nouvelle traduction de Milton. On me croyait savant dans l'anglais, on me proposa cette traduction, et je consentis à la faire. Je fournis deux chants, et je ne reçus rien. Cependant je voyais des bureaux bien montés, des registres, des quittances de souscriptions, etc.; mais tout cet appareil n'était que pur charlatanisme : l'entreprise resta là; je ne sais ce que devint l'argent.

J'avais également offert à Marat de s'unir à moi pour la traduction de Milton; car, malgré les monts d'or qui pleuvaient sur lui, je croyais le servir en lui faisant partager le produit de l'ouvrage dont j'étais chargé. Marat ne s'en occupa point, du moins il ne m'en a jamais rien montré; mais quand je lui annonçai le triste résultat de mon travail, en l'engageant à arrêter le sien, il eut l'air vivement piqué. Il regrettait beaucoup son temps et ses espérances perdues; enfin, il ne craignit pas de me témoigner du mécontentement d'un accident dont je souffrais seul, au lieu de me savoir gré de l'intention qui m'avait fait aller au-devant de lui pour cet objet *.

* Marat, qui avait habité l'Angleterre, écrivait facile-

Telle fut toujours la conduite de Marat à mon égard. Mon chapitre du *Préjugé académique* l'avait enchanté. J'y défendais ses talens, et je critiquais un de ses rivaux. Voilà comme il aurait toujours fallu me conduire pour lui plaire; c'est à quoi je ne pouvais me soumettre. Je voulais bien le louer, mais je voulais aussi payer aux autres mon tribut d'éloge quand il était mérité. Marat eût préféré, je crois, qu'on gardât le silence sur son compte, plutôt que d'en parler sans l'élever au-dessus de tous les savans, de tous les philosophes de son temps. Croirait-on qu'il était indigné d'une page de ma *Théorie des lois criminelles*, consacrée à l'éloge de Voltaire, de cette page dans laquelle je disais : « C'est à toi, sublime Voltaire, toi qui soufflant sur ton siècle le feu de ton génie, l'as créé, l'as vivifié; c'est à toi que l'univers doit le jour pur qui l'éclaire! A ta voix la vérité a repris son flambeau, la raison son essor; l'essaim nombreux des préjugés a disparu,

---

ment l'anglais. Il paraît, d'après une note de sa main, qu'indépendamment de *The Chains of Slavery*, il est auteur d'un second ouvrage en cette langue. Cette note est ainsi conçue :

Marat : cet ardent écrivain, qui a travaillé dans la politique, la législation, la physiologie, la physique, la médecine, est l'auteur d'un ouvrage peu connu en France, intitulé : « *An Essay on a singular disease of the eyes, by Mr M... M. D.; at Nicholls St. Pauls church-yard or Willams in the Strand.* » Un Essai sur une singulière maladie des yeux, par M. Marat, docteur en médecine. Chez Nicholls, au cimetière Saint-Pauls, ou chez Williams, dans le Strand.

le fanatisme sanguinaire a caché sa tête en lançant son poison contre lui. Ami de l'humanité, père des malheureux, tu déployas ta mâle éloquence, tu prodiguas tes trésors pour soulager leurs maux, et pour extirper ces atrocités raisonnées qui souillent nos tribunaux criminels. Si l'admiration t'a érigé des statues, la reconnaissance t'a dressé des autels dans tous les cœurs. Chéri pendant ta vie, regretté après ta mort, admiré partout et dans tous les temps, tu fus moins qu'un dieu sans doute, mais tu fus plus qu'un homme. » Croirait-on, dis-je, que Marat me reprocha un jour de n'avoir pas supprimé cette page, qui lui semblait une offense à notre amitié, parce que Voltaire l'avait jadis offensé lui-même en attaquant lâchement et platement un de ses ouvrages.

Cet ouvrage était, comme je l'ai dit, le livre intitulé : *De l'Homme, ou des principes et des lois de l'influence de l'âme sur le corps, et du corps sur l'âme*. Il n'y avait point de lâcheté à Voltaire de défendre Helvétius alors opprimé, et on ne trouvera peut-être plat dans son article que les citations qu'il empruntait au livre de Marat pour le critiquer. Par exemple, lorsque Marat dit que la pensée fait vivre l'homme dans le passé, le présent et l'avenir, l'élève au-dessus des objets sensibles, le transporte dans les champs immenses de l'imagination, étend pour ainsi dire à ses yeux les bornes de l'univers, lui découvre de nouveaux mondes, et le fait jouir du néant même ; Voltaire répond à ce galimatias en le

félicitant de jouir du néant. « C'est un grand empire, ajoute-t-il, régnez-y, mais insultez un peu moins ceux qui sont quelque chose. » Marat venait de traiter les Locke, les Malebranche, les Condillac « d'hommes orgueilleusement ignorans, d'esprits bornés, fermés à l'évidence pour ne rien voir au-dessus de leur capacité ». Voltaire remarque qu'on pouvait établir un système contraire au leur sans les injurier, parce que des injures ne sont des raisons ni en physique, ni en métaphysique.

Après avoir prouvé que l'homme a une âme et une volonté, Marat parle d'*observations curieuses* sur nos sensations et nos sentimens; ces observations curieuses sont le spectacle d'une tempête, de la mer en fureur, du ciel en feu, du mugissement des eaux et des vents déchaînés; puis c'est le tableau d'une belle campagne que le soleil éclaire de ses derniers rayons à la fin d'une journée sereine. Rien dans tout cela ne paraît à Voltaire neuf et bien placé. A ces observations curieuses, Marat en joient d'autres sur la vraie force d'âme; il refuse cette force « à ce bouillant Achille, à ce furieux Alexandre, à cet austère Caton », oubliant qu'il a vanté plus haut l'intrépidité de ces héros. Voltaire se borne à faire observer « que si monsieur le docteur en médecine se contredit ainsi dans ses consultations, il ne sera pas souvent appelé par ses confrères ». Je vois bien dans tout cela du persiflage, et une malignité à faire ressortir les défauts de l'ouvrage qu'il attaque, mais je n'y trouve ni platitude ni lâcheté. Peut-

être, au reste, la sévérité de Voltaire avait-elle été provoquée autant par son amitié pour Helvétius que par sa haine contre Rousseau. Marat terminait son livre par une magnifique invocation à l'auteur d'*Emile*. Prête-moi ta plume, disait-il, prête-moi ton talent enchanteur, prête-moi tes accens sublimes. Voltaire ajoutait : « avec lesquels tu as enseigné à tous les princes qu'ils doivent épouser la fille du bourreau si elle leur convient, et que l'honneur joint à la prudence est d'assassiner son ennemi, au lieu de se battre avec lui comme un sot. » Heureusement pour l'honneur de Voltaire qu'il avait terminé sa carrière avant la révolution ; Marat l'eût fait passer pour un aristocrate et un modéré. Il est vrai que Voltaire n'aimait ni les égorgeurs ni les bourreaux.

J'avais failli me faire un ennemi mortel de Laplace en imprimant notre conversation. Mon panégyrique d'un homme doué de quelques talens, et que je trouvais injuste de traiter d'imbécile, m'avait fait passer aux yeux du géomètre pour une tête exaltée, et qui n'entendait rien à la logique et aux sciences. Nous fûmes quelques années sans nous parler ; Mentelle opéra enfin notre réconciliation ; Laplace me donna depuis des marques de son estime ; son opinion sur mon compte avait changé, je lui laissai celle qu'il s'était formée sur Marat, auquel il ne pardonnait pas son mépris pour Newton. Marat, de son côté, ne lui pardonnait pas son mépris pour lui-même.

C'était principalement contre les hommes qui suivaient la même carrière que Marat nourrissait une haine profonde. Cependant il faisait secrètement tous ses efforts pour s'en rapprocher, et je m'efforçais alors de lui donner toutes mes connaissances, de répandre sa réputation et comme médecin et comme physicien. C'est une connaissance dont plusieurs de mes amis n'ont pas dû, par la suite, me savoir beaucoup de gré. Ainsi je lui amenai Chambon, Villar, l'abbé Miolan, Letourneur, traducteur de Shakespeare, que j'avais rencontré chez Mercier, et Mercier lui-même, qui depuis se cachait en le voyant. Je me rappelle que Mercier, qui avait suivi ses ordonnances, me disait un jour qu'il s'en trouvait bien, mais qu'il se serait encore trouvé mieux de s'en passer; et depuis, il ne lui en a pas redemandé *.

* Parmi les personnes dont Brissot procura la connaissance à Marat, il aurait pu ajouter M. Charles de Pougens, membre de l'Académie des Inscriptions, et retiré aujourd'hui à Vaux-Buins, où il consacre ses loisirs aux sciences et aux lettres, qui ont fait l'occupation de toute sa vie. L'extrait suivant d'une de ses lettres nous semble curieux par l'opinion qu'il exprime sur un homme que l'on s'étonne, malgré soi, d'avoir jamais pu inspirer autre chose que la haine et le mépris. « Je me rendrai « chez vous, dit-il, si vous le permettez, afin de vous demander « votre jour et votre heure pour aller ensemble chez M. de « Marat. Mon infirmité ne sera, je vous l'avoue, que le prétexte « dont je me servirai pour entendre et admirer de près un « homme aussi recommandable que lui par ses connaissances. « Je crois impossible que l'art puisse me procurer quelque « soulagement. Je n'en suis pas moins empressé à aller cher-

Marat voulait aussi que je le misse en rapport avec Fourcroy, auquel il se croyait trop supérieur en mérite pour le craindre ou l'envier. Fourcroy avait pourtant déjà commencé sa belle réputation, malgré les petitesses et les jalousies de l'académie de médecine, qui avait failli l'arrêter dans ses travaux en lui refusant des titres qu'il fut forcé d'acheter. Ses cours attiraient la foule. Autant Marat éprouvait de difficulté à s'exprimer, autant il mettait d'hésitation, d'incohérence et d'âpreté dans ses leçons, autant Fourcroy y déployait de netteté, d'élégance, de facilité. Son organe était pur, agréable comme son langage; il mettait la science à la portée de tout le monde, et les gens les moins instruits et les moins disposés à s'instruire trouvaient encore du plaisir à l'entendre.

Je me rappelai la comédie de Marat chez le physicien Charles, homme honorable qui a participé à l'honneur de la découverte des ballons de Montgolfier en construisant l'aérostat dont on se servit pour les fameuses expériences de ces ballons, et qui, par ordre du dernier roi, vit graver son nom à côté de celui des frères Montgolfier dans la médaille consacrée à la mémoire de leur invention. Je me gardai bien, je l'avoue, de proposer à Four-

« cher M. de Marat, d'autant plus que ce sera une occasion « pour moi de passer quelques instans avec vous. » Cette lettre est de 1782, époque à laquelle M. Pougens était déjà affligé de la triste cécité qu'il avait rapportée de Rome.

croy de se lier avec un savant aussi terrible et aussi chatouilleux que Marat, et qui menaçait à ses contradicteurs de les tuer *. Malgré sa haine contre les fermiers-généraux et les académiciens, il voulait aussi que je le conduisisse chez Lavoisier. Je le refusai nettement, lui disant que je connaissais à peine ce chimiste illustre, qu'il était l'ami de Mentelle et non le mien, et que Mentelle même n'était pas assez lié avec lui pour lui présenter un étranger. Marat ne me crut point. Je lui disais pourtant la vérité. Je n'avais alors jamais vu Lavoisier; j'estimais ses ou-

* Brissot ne semble indiquer ici et à la page 360 du 1er volume qu'une provocation de duel, une fanfaronnade de Marat. Et c'est là sans doute toute la vérité. Cependant on a raconté que, cherchant à se procurer par le scandale une célébrité qu'il ne pouvait obtenir par le talent, Marat avait un jour interpellé le physicien Charles au milieu de son cours, et qu'il avait porté la folie jusqu'à forcer cet homme paisible à tirer l'épée dans le lieu même où il donnait ses leçons. On a même ajouté que ce combat n'avait eu de suites funestes que pour le provocateur, auquel Charles avait allongé un coup d'épée à travers la cuisse. J'avoue que ce combat au milieu d'un cours public me paraît bien peu vraisemblable. Qu'un homme exaspéré, comme Marat, ait injurié, provoqué un savant dont il connaissait le caractère pacifique, je le conçois. Mais que celui-ci ait répondu à cette provocation en tirant l'épée, et surtout qu'à la vue de cette épée nue, Marat, qui de sa vie ne fit preuve que de lâcheté, n'ait pas aussitôt senti son courage s'évanouir, voilà ce que je ne puis concevoir. Charles était membre de l'ancien Institut, et professeur au Conservatoire des arts et métiers. Il est mort en 1823.

vrages et son ardeur pour les sciences; mais je n'étais point assez savant pour aller aux réunions qui se tenaient chez lui, où l'on ne voyait que des savans distingués; et il n'entrait pas dans mon caractère de me présenter comme homme du monde dans son salon. Puisque je n'avais point de relations d'amitié avec Lavoisier, Marat en conclut que je devais me montrer son ennemi, et il me fit passer un article contre lui dans lequel il prétendait que l'académicien s'était injustement approprié les découvertes faites par Cavendish. Je n'avais point les ouvrages de Lavoisier sous les yeux, et ne pouvais apprécier l'accusation; mais je voulus que Lavoisier lui-même en fût le juge. Il démontra l'injustice de cette accusation en prouvant qu'il avait toujours cité ceux auxquels il avait emprunté quelque chose. On n'avait pas toujours eu la même attention à son égard, disait-il à ce sujet à Mentelle, auquel il racontait qu'on avait donné comme neuves, en 1779, des expériences et des théories qu'il avait communiquées à l'Académie des Sciences dès 1777. Ces communications étaient relatives à la découverte de la décomposition de l'eau; et on ne pouvait les lui contester, car Lavoisier avait pris la précaution de les faire parapher à leur date par le secrétaire. Je ne sais si le fait est connu.

Lavoisier, auquel je croyais avoir ainsi donné des preuves de mon estime et de ma déférence comme chimiste, m'a depuis regardé comme un de ses ennemis. Il est vrai que je ne faisais aucun

cas de ses connaissances administratives et financières, ou plutôt que je le considérais comme appartenant à une classe naturellement opposée à l'intérêt public. Je n'applaudis point à sa nomination de député-suppléant à l'assemblée nationale, et encore moins à celle d'administrateur de la trésorerie. Lavoisier, fermier-général et président de cette caisse d'escompte dont les chefs ont longtemps cherché à s'emparer des finances de l'état, et qui, dans l'intérêt de leurs billets, avaient tous écrit contre les assignats, me semblait aussi déplacé pour régir le trésor national que pour voter librement contre les ministres auxquels il était subordonné. J'attaquai sa nomination, et bien plus vivement encore celles de Devaines, de Rouilli et d'Huber qu'on lui avait associés. Je n'épargnai que Dutremblay, honnête et laborieux maître des comptes, esprit net et exercé, et Condorcet, à qui je fis mes condoléances de se trouver en compagnie d'un imbécile incapable d'idées, d'un Suisse, banqueroutier à Londres, agioteur à Paris, et d'un ancien commis, distributeur de lettres de cachet contre ceux qui avaient attaqué ses déprédations, ami de Turgot qu'il avait perdu, et ennemi de la révolution qu'il voulait perdre.

Il y avait dans la réunion des six commissaires du trésor un plan qui ne devait pas échapper aux esprits les moins prévenus. Delessart, obligé de se dessaisir d'une partie de sa puissance, n'avait voulu la confier qu'à des gens sur les opinions et

les intérêts desquels il pouvait compter. Les combats que je livrai contre cette mesure ne firent qu'éveiller l'attention. Buzot, à qui j'avais communiqué mes idées, les soumit à l'Assemblée nationale. Chacun voulut se justifier et prouver à la fois qu'il était habile, patriote et désintéressé. Huber fut confondu par Clavières; le choix de cet homme était indigne et maladroit, et il empêchait que les autres passassent inaperçus. Devaines vint chez moi plaider sa cause, il m'envoya un petit écrit qu'il avait publié en faveur du tiers-état, et où les bons principes étaient soutenus. Devaines, qui pouvait se vanter d'avoir la femme la plus aristocrate et la plus spirituelle en aristocratie qui ait existé, ne voulait point paraître ennemi de la révolution; sa femme seule l'avait en horreur, et elle s'était déjà retirée en Suisse, dans la crainte de se laisser gagner par les opinions qui dominaient en France *.

On attribuait à Lavoisier le projet de murailles pour Paris, projet exécuté à notre honte, au déshonneur de l'architecte et du bon goût, et au profit seul de certains entrepreneurs qui s'y sont enri-

---

* Devaines était premier commis des finances sous le ministère de Turgot. Il est mort en 1803, conseiller d'état et membre de l'Institut, où il fut remplacé par Parny. M. Garat vante beaucoup son esprit, l'aisance de ses manières, et le charme des réunions dont sa maison était le centre, et où l'on rencontrait les gens du monde et les littérateurs les plus distingués.

chis. Si le fait est vrai, il accusait les lumières et le patriotisme de Lavoisier; car, sous prétexte que le despotisme régnait, il n'était pas autorisé à fabriquer des menottes, des mentonnières et des geôles pour ses semblables. De plus, il était fermier-général; était-ce à ce titre qu'il fallait espérer en lui un restaurateur des libertés du peuple et de ses finances? Collègue de Lavoisier à la Société des amis des Noirs, j'aurais voulu n'avoir qu'à le louer; je lui trouvais des formes prévenantes, un esprit aimable, et un nom justement célèbre dans les sciences. Je soutiendrai son système ingénieux sur l'*air pur;* j'aime la manière dont il explique tous les phénomènes que *Stahal* et les Anglais ne peuvent résoudre qu'à l'aide de leur phlogistique imaginaire que Fourcroy détruit avec tant de force. Mais comme il serait très ridicule de mettre à la tête d'une école de chimie un Colbert ou un Davenan, il ne semblerait pas moins étrange d'aller chercher un ministre des finances au milieu des fourneaux de son laboratoire, à moins que ce chimiste n'eût fait ses preuves en finances. Or, quelles étaient les preuves de Lavoisier?

En attaquant vivement les autres, en attaquant même l'honnête et pur Condorcet, je n'avais parlé de Lavoisier qu'avec le ménagement que je voulais montrer pour son caractère personnel. Je vis par une lettre qu'il m'écrivit combien ma franchise lui avait paru dure; mais nous n'aurions pas été dignes de la liberté si nous avions eu les uns pour

les autres une molle indulgence, et si nous avions sacrifié à de petites considérations les grands intérêts du peuple.

Billet de Lavoisier.

» M. Lavoisier a l'honneur d'envoyer à Monsieur Brissot-Warville, copie de la lettre qu'il a adressée à M. Delessart, en réponse à celle qui lui annonçait sa nomination à la place de commissaire de l'administration du trésor public : il espère qu'il voudra bien la faire insérer dans le *Patriote français*.

» M. Lavoisier désirerait bien d'être mieux connu de M. Brissot-Warville, il lui aurait épargné des qualifications qu'il était bien éloigné de mériter. Il espère que dans tous les temps et dans quelques circonstances qu'il se trouve, sa conduite prouvera toujours que personne n'est plus attaché que lui aux principes de la révolution. »

Lettre de M. Lavoisier au ministre Delessart.

« Monsieur, en me résignant aux ordres du roy, en me dévouant à des fonctions pénibles qui sont peut-être au-dessus de mes forces ; enfin en renonçant au genre de vie dont je m'étais formé le plan, je crois donner la preuve la plus forte qui soit en mon pouvoir, de mon dévouement à la chose publique.

» Pour prix de ces sacrifices, je ne demande qu'une seule grâce, c'est qu'il me soit permis de remplir gratuitement les nouvelles fonctions qui

me sont confiées. Les émolumens dont je jouis comme régisseur des poudres, précisément parce qu'ils sont modiques, conviennent à ma manière de vivre, à mes goûts, à mes besoins, et dans un moment où tant de citoyens honnêtes perdent leur état, je ne pourrais, pour rien au monde, consentir à profiter de doubles émolumens.

» Appelé par la confiance du roy à des fonctions publiques importantes, c'est maintenant que s'agrandit à mes yeux le serment imposant que j'ai prêté comme député-suppléant à l'assemblée nationale le 4 février de l'année dernière; époque à jamais mémorable, où les vrais Français, à l'exemple d'un roy citoyen, à l'exemple du restaurateur de la liberté française, se sont ralliés sous l'étendard de la constitution, et ont juré de la défendre jusqu'à leur dernier soupir.

» A quelque fonction que je sois appelé, cet élan du patriotisme que j'ai si vivement partagé, qui de l'assemblée nationale s'est répandu dans toute la France, ne sortira jamais de ma mémoire, et ma vie entière ne sera qu'une exécution habituelle de l'engagement que j'en ai contracté *. »

---

* Brissot ne voulut point insérer cette lettre dans son journal. Au milieu de quelques autres objections, il répondit à Lavoisier, que refuser un traitement n'était pas le droit d'un fonctionnaire, que ce serait donner un exemple funeste s'il était suivi, parce qu'il réunirait dans la main des riches toutes les fonctions publiques. Quelles que soient les opi-

nions sur le droit qu'avait ou n'avait pas Lavoisier de refuser les émolumens de sa place, nous croyons que son billet et sa lettre honorent également ses sentimens généreux et son patriotisme. Ce fut lui qui fit changer le nom du trésor public en celui de trésor national. Il devint bientôt l'une des plus illustres victimes de cette révolution dont il se faisait gloire d'adopter les principes. Condamné à mort avec vingt-quatre fermiers-généraux, il ne demandait qu'une grâce à ses juges, celle de prolonger de quelques jours son existence, afin qu'il eût le temps d'achever une découverte importante pour le progrès des sciences : on lui répondit que la France n'avait plus besoin de savans, et on l'envoya à l'échafaud.

CHAPITRE II.

Brissot publie sa *Théorie des lois criminelles*. —Voltaire et la Société Économique de Berne. — Situation de l'Europe sous le rapport de la législation. — Zamoiski. — Campomañès. — Jugement de Brissot sur son ouvrage. — Hobbes et le règne de la terreur. — La bibliothèque de milord Devonshire. — La législation anglaise. — Le comte d'Albon.

Ce fut aussi au commencement de ma liaison avec Marat que je publiai ma *Théorie des lois criminelles*, dont j'ai déjà parlé, et qui avait précédé d'une année la publication de mon *Traité de la vérité*. Je dois dire quelques mots de cet ouvrage. La multiplicité des abus qui souillent le code pénal de toutes les nations de l'Europe, avait engagé un ami de l'humanité à proposer un prix pour celui qui donnerait le moyen de les réformer. La Société Économique de Berne avait été choisie pour juge. Elle détailla dans un programme les vues sous lesquelles ce sujet important devait être considéré. Voltaire voulut concourir à l'exécution d'un si noble projet;

il ajouta non seulement une somme d'argent au prix proposé, mais quoique sur le bord de la tombe, il ne recula point devant la composition d'un ouvrage sur cette partie de la législation.

Ses vices m'avaient depuis long-temps frappé; je les étudiais alors plus particulièrement; j'en cherchai le remède. Jamais on n'avait envisagé la législation pénale sous un aspect philosophique, c'était cependant l'unique voie pour réussir; j'osai donc appliquer la philosophie à la jurisprudence, et après avoir épuisé presque tous les codes, observé toutes les constitutions, je dessinai un plan de code pénal propre à tous les climats et même à tous les gouvernemens; j'en avais désespéré au premier coup-d'œil.

Mon plan était tracé lorsque Voltaire arriva à Paris, et, comme je l'ai raconté, il voulut bien accueillir l'introduction que je lui avais adressée. Ce suffrage était flatteur, il m'encouragea : j'envoyai mon plan à la Société de Berne; mais comme cette Société pour donner plus de temps aux concurrens remettait d'année en année la distribution du prix, je fis imprimer mon ouvrage sans attendre sa décision. Le moment était favorable, tout semblait annoncer une révolution prochaine dans la législation de l'Europe entière; les philosophes en marquaient les abus, les princes semblaient chercher le moyen de les détruire. Non seulement Frédéric, mais le despote humain de la Suède avait annoncé dans la diète de 1778 le projet de corriger les lois crimi-

nelles et d'en modérer les rigueurs. Le grand-duc de Toscane avait déjà simplifié la vieille procédure de ses états et réuni les juridictions au grand tribunal de Florence. On s'occupait en Pologne de la confection d'un nouveau code dont la rédaction était confiée à M. Zamoiski, grand-chancelier de la couronne *. Enfin le souverain de l'Espagne même avait donné de pareilles instructions à M. Campomañès, et l'avait chargé de dresser un plan dont un avocat américain devait coordonner les détails. Ce code rédigé avec soin promettait d'être clair, court et uniforme, et il eût été plaisant que le Mançanarez offrît à l'Europe un pareil exemple **.

---

* André Zamoiski, de la famille du grand-chancelier Sabius Zamoiski, qui avait jadis refusé la couronne de Pologne et fondé la ville de Zamosk, vit d'abord rejeter le projet de code qu'il avait rédigé à la demande de la diète de 1776. Les troubles qui désolèrent son pays au commencement du règne de Stanislas Poniatowski l'engagèrent à se retirer des affaires publiques; le rejet de son code, que la classe de la noblesse trouvait trop populaire, le décida à s'en éloigner entièrement; et il voyageait en Italie, lorsqu'il apprit en 1791 qu'en proclamant leur nouvelle constitution, les Polonais avaient adopté son plan législatif. Ce plan a été imprimé en 1778 sous le titre de *Code des lois judiciaires*, *rédigé en vertu de la constitution de* 1776. Zamoiski jouit peu du succès de son ouvrage, et mourut en 1792.

** Le comte de Campomañès, ministre de Charles III et de Charles IV, fut disgracié avant d'avoir terminé ses utiles

Ce fut au milieu de cette fermentation générale que je crus devoir lancer ma *Théorie;* j'avouerai que dans cette théorie il est une foule d'idées qui ne doivent paraître qu'effleurées, mais il y a loin du temps où j'écrivais au temps où nous vivons; alors il eût peut-être été dangereux de présenter ces idées dans toute leur force. La matière était trop neuve, trop hardie; les yeux doivent être accoutumés par degrés à la lumière pour n'être pas éblouis ; vouloir détruire à la fois tous les préjugés reçus, c'est nuire à l'établissement de la vérité. Ce n'est pas du soir au lendemain qu'on a conçu l'idée de renverser la Bastille, il a fallu un siècle pour s'y préparer.

J'aurais pu faire, je le sais, un tableau plus étendu de la corruption des mœurs et de la dégradation complète d'une partie de l'espèce humaine. J'aurais pu m'étendre sur les causes de l'adultère, et les montrer dans le peu d'accord des impulsions de la nature et des institutions civiles; dans le vil motif qui préside à presque tous les mariages; dans l'excessive autorité des pères sur le sort de leurs enfans ; dans les fureurs du luxe et de la dissipation; dans la

---

travaux. Il supporta sans plainte et sans faiblesse cette injuste disgrâce, et mourut en 1789, regretté de tous ceux qui avaient pu apprécier les bienfaits de son administration et la sagesse de ses vues politiques. Il a laissé plusieurs ouvrages qui attestent l'élévation de ses principes et l'étendue de ses connaissances dans l'histoire de son pays, dont il fut l'un des hommes d'état les plus illustres.

trop grande liberté accordée aux femmes, dont les droits, d'un autre côté, sont évidemment lésés; dans le nombre immense des célibataires occupés à attaquer les nœuds de l'union conjugale; enfin, dans l'indissolubilité même de cette union. J'aurais pu, contre ces désordres, proposer de faire revivre la fameuse loi Papéienne; mais on l'eût ressuscitée, que les adultères n'en auraient pas été moins fréquens: la source du mal était dans les mœurs, ni les peines ni les déclamations ne pouvaient l'arrêter.

J'aurais pu aussi m'étendre, plus que je ne l'ai fait, sur le crime du despotisme, crime dont aucun jurisconsulte n'avait encore parlé. Mais à quoi bon? les tyrans se fussent-ils soumis aux peines que j'aurais pu proposer?

J'aurais pu encore mettre au rang des crimes publics un grand nombre d'actions autorisées par les lois, et replacer au contraire au rang des vertus une foule d'actions que l'erreur des hommes met au rang des crimes.

Si d'un côté il m'eût été facile de réduire à une ligne mon article sur les corvées, conseiller de les abolir, de l'autre j'aurais pu m'étendre davantage sur la contrebande et le despotisme illimité de la finance, et surtout sur l'infâme trafic des nègres; mais tous ces développemens devaient trouver place dans une *Histoire universelle de la législation criminelle* que j'avais projetée et annoncée, car j'entrevoyais dès-lors que l'instant où l'on pourrait tout dire ne tarderait pas à arriver. Cette révo-

lution n'était pas difficile à pressentir. Il ne fallait qu'examiner la marche de l'esprit humain. Les despotes les plus absolus étaient commandés par la raison universelle. Ils dirigeaient leurs efforts vers l'amélioration des lois, et s'attachaient enfin à prévenir les crimes plutôt qu'à les punir. Les uns abolissaient la torture; les autres substituaient au dédale des compilations coutumières des édits plus appropriés aux hommes et aux choses de leur temps; tous semblaient avoir pour jamais abjuré cette déplorable maxime, tant prônée par Hobbes, que c'est par la sévérité des peines qu'il faut conduire les citoyens, qu'il faut régner par la terreur. Hobbes semblait tout-à-fait à la hauteur des idées de nos anarchistes du jour. C'était un esprit déplacé dans son siècle; il aurait dû vivre dans le nôtre. « Tout gouvernement, disait-il, est en lui-même un mal; il ne subsiste que par la guerre, et qu'en inspirant continuellement l'effroi et l'épouvante. » Exposant son principe de guerre éternelle, il ne peut dissimuler sa haine contre les lois et contre ceux qui les font; il l'exhale contre les publicistes, contre tous les écrivains, il ne peut supporter ni leurs livres ni leur personne. On voit que Hobbes aurait trouvé parmi nous avec qui s'entendre, et qu'il n'eût pas été d'avis de nous donner une constitution *. « Mi-

* Robespierre, disait-on, voulait détruire toutes les aristocraties : celle du talent comme celle de la naissance. Un autre proposait de brûler la bibliothèque nationale, et l'on

lord Devonshire, disait-il à Saint-Evremont, a plus de dix mille volumes dans sa bibliothèque, et je l'ai prié de me loger le plus loin possible de cet endroit empesté. Je n'ai qu'un livre; c'est Euclide, et il commence à m'ennuyer; je crois bien qu'il a fait plus de mal que de bien, car il a fait raisonner les sots* ».

Loin de partager ces maximes de désastres et de ténèbres, loin de regarder la force comme le meilleur moyen de gouvernement, la terreur comme le plus sûr obstacle à opposer au crime, je demandais au contraire l'accroissement des lumières et le

---

sait que la montagne ne voulut décréter une constitution qu'après avoir renversé les girondins. Alors fut promulguée la constitution de 93; « admirable conception, dit un écrivain montagnard, purgée des sophismes des hommes d'état, mais qui contient un désastreux article, celui qui consacre le droit de propriété parmi les citoyens. »

* Hobbes avait été précepteur du comte de Devonshire et l'avait accompagné dans ses voyages. A l'époque des agitations de son pays, il se retira en France et y composa la plus grande partie de ses ouvrages. Hobbes s'est fait le champion du régime de la force, il l'a légitimée, divinisée; à ses yeux les lois ne sont que la volonté du plus fort, les devoirs que l'obéissance du faible, la justice qu'une grâce de la puissance; c'est enfin dans le principe de la force que réside toute sa morale et sa philosophie. Charles II sourit à ces maximes, et à son retour en Angleterre Hobbes éprouva ses faveurs. Malgré sa haine pour les auteurs et leurs livres, il avait été l'ami de Bacon et de Descartes. M. Destutt de Tracy a traduit le traité de *Logique* de Hobbes; il termine la 3me partie de ses élémens d'*Idéologie*.

perfectionnement de la morale politique, science sublime sans laquelle il n'est point de vrais philosophes, point de sages citoyens, point de magistrats équitables, point de législateurs éclairés; je demandais la justice pour le coupable, mais aussi l'indulgence et la pitié : parce que, disais-je dans mon introduction, « le coupable est un malade ou un ignorant; qu'il faut le guérir, l'instruire, et ne pas l'étouffer ». La cruauté des peines ne tend qu'à multiplier les crimes. C'est autour des échafauds que les assassins viennent étudier la mort, pour s'instruire à la souffrir et à la donner.

C'est surtout, comme je l'écrivais aussi, « en contemplant le triste sort du peuple dans tous les coins de l'univers, en voyant partout la balance du mal tourner de son côté », que je demandais la suppression ou l'adoucissement des peines afflictives. Leur rigueur ne pèse guère que sur sa misère, et c'est la misère qui le pousse au crime. Quelque proportion qu'on garde, le pauvre est toujours lésé, opprimé; il paie plus d'impôts que le riche; presque toujours à la solde d'autrui, que les denrées haussent ou qu'elles baissent, son salaire n'est point augmenté. C'est pour lui que sont tous les travaux. Le feu prend-il quelque part, on l'arrache de sa maison pour sauver celle d'un étranger, tandis que le passant bien vêtu, reste spectateur oisif de l'incendie, ou paie de quelques pistoles le soin d'arrêter ses ravages, et d'éviter ses dangers. La patrie est-elle en péril, le riche sait se faire exempter; c'est le pauvre qu'on appelle;

il faut qu'il abandonne la famille dont il est l'unique appui pour aller soutenir une querelle qu'il ne connaît pas, et se battre contre des gens qui ne l'ont point offensé. Ainsi tout le fardeau social retombe sur lui et le réduit aux plus dures extrémités; et si les lois sont sévères, c'est contre lui seul, parce qu'il n'a pas le moyen d'étouffer leur voix ou d'échapper à leurs coups.

Je fus principalement guidé, dans l'exposition de mes principes, par la législation anglaise. Et quelle autre législation avait alors mieux su concilier les intérêts de la société avec les droits de chaque citoyen? Là tout accusé jouit de la liberté en donnant caution; là on ne confond point dans le même cachot l'homme soupçonné et le coupable convaincu; là les condamnés ne souffrent pas mille morts dans l'attente d'une seule. La loi est inflexible, mais l'instruction est sans torture, et la marche des procès exempte de formalités longues et cruelles. Admirable constitution que tant d'écrivains décriaient parce qu'ils ne la connaissaient pas, ou parce que leur bouche accoutumée au frein de l'esclavage ne savait plus qu'aboyer après les partisans de la liberté.

L'un des plus forcenés antagonistes de la constitution anglaise que j'aie vue est ce d'Albon dont j'ai déjà parlé et qui avait laissé mourir de chagrin Court de Gébelin. * Il a même imprimé con-

---

* Le comte d'Albon, mort en 1789, était auteur de plu-

tre elle, sous forme de discours, une longue déclamation en phrases arrondies en termes ampoulés. Il peignait sous de fausses couleurs, il exagérait à plaisir les abus de cette constitution; et pour se montrer conséquent, il leur préférait le monarchisme illimité. La question entre les enthousiastes et les frondeurs du gouvernement anglais n'est pas de savoir s'il renferme des abus, tout le monde en convient; mais si ces abus sont moindres ou plus grands que dans un état monarchique : voilà le vrai point de la difficulté. Un gouvernement sans abus est, en politique, la pierre philosophale. Le meilleur du monde est celui où il y a le moins de désordre, et l'on conviendra alors qu'on s'est bien inutilement battu les flancs pour enfoncer une porte ouverte. Les déclamations contre la corruption des membres de la chambre basse, contre les impôts excessifs et la dette nationale, sont choses connues et rebattues: il fallait laisser à Grosley, Coyer, Linguet et consorts le plaisir de les répéter *. Mais à l'époque où l'on s'acharnait le plus contre le gouvernement des Anglais, chez quel peuple la liberté, la propriété étaient-elle plus respectées,

---

sieurs opuscules littéraires et de poésies qui ont été réunis en 4 vol. in-12; il a aussi écrit trois volumes de discours politiques sur divers gouvernemens de l'Europe.

* Grosley est auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire de la Champagne, et d'un Voyage en Angleterre. Il est parlé de l'abbé Coyer à la page 108 du 1er vol.

les priviléges plus restreints, les impôts plus également répartis ? Quel peuple avait encore déployé plus d'héroïsme patriotique et plus d'énergie dans le danger? Et qu'on n'aille pas attribuer à la législation de ce pays les discordes civiles qui l'ont déchiré : les guerres de la Rose-Blanche et de la Rose-Rouge ne furent pas un effet de la liberté populaire, mais bien du despotisme des chefs qui se disputaient l'honneur de s'entr'égorger et d'inonder de sang leur malheureuse patrie. Alors la liberté se débattait encore sous le couteau de la tyrannie; elle parvint enfin à la désarmer. Malgré d'Albon, qui a écrit que la constitution anglaise est un monstre, malgré six où sept autres qui l'ont calomniée sans la connaître, malgré Linguet qui l'attaquait en haine de Montesquieu, malgré ses concessions au pouvoir, son esprit aristocratique, et toutes les imperfections que je suis le premier à reconnaître, la constitution anglaise fut, jusqu'à nous, le chef-d'œuvre des constitutions populaires. A défaut de liberté politique, les Anglais jouissaient du moins de la liberté civile, la plus essentielle au bonheur des individus, et leur lois criminelles étaient les plus douces, les plus humaines qui régissaient les nations civilisées.

Les imperfections de ma *Théorie des lois* sont nombreuses je le sais, mais pouvait-il en être autrement dans un début, sur une matière neuve, épineuse, et qui, à l'exception de quelques points tracés avec succès par Beccaria et Servan, n'avait

point encore été envisagé dans son ensemble et sous un aspect philosophique; trop jeune encore et trop pressé de publier mes idées, je cédai à l'impatience de débuter par un grand ouvrage et de me signaler en frappant à mon tour la tyrannie politique qui m'avait toujours révolté. J'avais dès-lors juré de consacrer toute ma vie à sa destruction. La tyrannie religieuse succombait sous les coups des Voltaire, des Rousseau, des Diderot; je voulais attaquer la tyrannie politique et briser l'idole des gouvernemens qui, sous le nom de monarchie, pratiquaient le despotisme. Déjà, comme je l'ai dit, les tyrans les plus rusés, inquiétés du mouvement des esprits, de toutes parts en révolte, le détournaient sur les parties de la politique où l'on pouvait réformer les plus grands abus sans ébranler leur autorité. Je voulus suivre leur désir, l'outrepasser ensuite; mais une précipitation que je croyais utile, une prudence qui était nécessaire, m'empêchèrent sans doute de donner à mon plan toute la réflexion, la sagesse et les développemens dont il était susceptible.

CHAPITRE III.

Les journalistes et la *Théorie*. — Lacretelle. — Brissot reçoit des encouragemens de quelques hommes célèbres. — Delisle de Sales lui fait présent de l'un de ses ouvrages. — L'avocat-général Servan. — Le président Dupaty. — Contraste entre l'accueil que les jurisconsultes font à Brissot et celui qu'il a reçu jadis des philosophes. — Les conseils de Dupaty et ses observations font apprécier à Brissot le juste mérite de ses ouvrages. — Lettre de Dupaty.

Ma Théorie, accueillie par les étrangers, fut louée par quelques journalistes, et déchirée par d'autres. Lacretelle, dont le jugement ne peut pas être suspect, est un des écrivains qui l'ont le mieux appréciée. Voyez sa Dissertation sur les auteurs qui ont traité de la réforme des lois criminelles : « La *Théorie des lois criminelles*, dit-il, est le plus considérable de ces ouvrages. L'auteur était peut-être trop jeune lorsqu'il l'a écrite. On n'y aperçoit pas un esprit assez sage, mais des connaissances étendues, l'ambition d'arriver aux grands principes; beaucoup

de sagacité et d'énergie annoncent un écrivain qui n'a besoin que de reprendre son ouvrage dans la maturité de son âge et de son talent pour le rendre digne du sujet. »

Cette Théorie me valut quelque chose de plus précieux que des éloges de littérateurs : ce fut l'estime et l'amitié des plus zélés défenseurs de l'humanité. L'énergie que j'y avais développée me fit pardonner à leurs yeux tous les défauts de mon plan. Ils accueillirent, encouragèrent ces premiers travaux, et témoignèrent à leur auteur une flatteuse indulgence. Parmi eux, je citerai Delisle de Sales qui, sans me connaître, me fit présent de son *Histoire philosophique de la Grèce*, en douze volumes, avec atlas * ; je citerai Servan, et le président Dupaty, l'un des hommes qui m'ont témoigné le plus d'attachement, et à la mémoire duquel j'ai voué le plus de reconnaissance. Ecrivain spirituel, jurisconsulte éclairé, courageux magistrat, c'est aussi l'un des hommes dont la France doit le plus s'honorer.

---

* Delisle de Sales a laissé une foule d'ouvrages qui ne sont pas tous dignes du dédain qu'ils excitent aujourd'hui. Son *Histoire des hommes*, qui forme quarante-un volumes, et sa *Philosophie de la nature*, jadis brûlée par la main du bourreau, renferment des pages que ne désavoueraient pas quelques uns de nos meilleurs écrivains. Dans les orages de la révolution, il publia des défenses courageuses pour MM. Pastoret, Carnot et Barthélemy, et un *Mémoire* en faveur de Dieu. Il est mort à Paris en 1816.

On aurait pu en dire autant de Servan si son courage eût égalé son esprit et ses lumières ; peut-être aussi est-il juste d'ajouter que ses talens oratoires l'avaient placé dans un rang plus élevé parmi les hommes célèbres de notre temps. Retiré du barreau où, dès l'âge de vingt ans, il s'était fait un nom illustre, Servan s'occupait comme moi et comme Dupaty de la législation criminelle. Ses félicitations sur la naissance de mon enfant, qui, disait-il, avait étouffé celui qu'il allaitait depuis dix-huit mois, étaient empreintes de cette amabilité à la fois spirituelle, douce et familière que j'ai toujours trouvée en lui, et qui était bien faite pour me captiver. Il me semblait aimer l'auteur plus encore qu'il n'estimait l'ouvrage, et il n'a point démenti pour moi cette amitié. Ses idées sur la législation étaient beaucoup moins indulgentes que les miennes; et le grand défaut qu'il me reprochait était de donner à des tigres une législation pour des moutons. Je prétendais que ces tigres quitteraient peu à peu griffes et dents : Je le veux croire, me répondait-il, mais pendant la métamorphose, que de crimes, que de cruautés ! Allez surtout, ajoutait-il, allez persuader à nos *maîtres* de l'indulgence pour les crimes de lèse-majesté. Jamais M. Josse ne permettra qu'on cesse de pendre ceux qui volent les orfévres. Servan croyait alors que MM. Josse, qui avaient toujours fait les lois pour leur bon plaisir, ne cesseraient jamais de les faire pour leur plus grande commodité.

Dupaty était à cette époque comme relégué à Bor-

deaux, où l'on cherchait à lui faire expier son ancien dévouement pour La Chalotais et son zèle toujours actif pour lés opprimés. On lui avait annoncé le projet de mon ouvrage, et il semblait vivement désirer connaître mon plan et mes idées; je m'empressai de les lui communiquer; quoique suivant la même carrière, il me témoigna un plaisir extrême en apprenant que l'humanité allait me devoir, disait-il, un ouvrage qu'elle attendait depuis tant de siècles. Nous ne marchions pas à la vérité précisément dans la même route; mon projet était beaucoup plus étendu que le sien. J'avais tracé une théorie des lois criminelles propre à tous les temps et à tous les gouvernemens, et lui se bornait à en tracer une qui fût propre seulement à un ordre social bien constitué. Mon ouvrage était infiniment plus utile à ses yeux, j'avais inventé une pompe qui devait épuiser l'eau dans toutes sortes de vaisseaux. La sienne ne pouvait le faire que dans un vaisseau en bon état.

L'histoire philosophique de la législation criminelle de tous les peuples entrait cependant aussi dans le plan de Dupaty, mais les orages au milieu desquels il vivait, les tracasseries dont il était tourmenté ne lui permettaient pas de l'achever. Alors il assistait régulièrement aux séances de la Tournelle, quoique d'étranges délibérations le privassent de la voix délibérative dans les jugemens qui s'y rendaient, et il écrivait tous les soirs ce qui s'y était passé d'intéressant sous ses yeux; c'est ainsi, comme

il me le disait, qu'il étudiait l'anatomie sur les corps vivans, tandis que la plupart, et surtout les philosophes, n'ont pu l'étudier que sur les cadavres.

Aussitôt que mon ouvrage parut, je le lui envoyai; les encouragemens pleins de bienveillance que j'en avais reçus m'avaient vivement touché. Il y avait loin de cette bienveillance affectueuse et de ces encouragemens généreux et dégagés de toute jalousie secrète des Servan et des Dupaty, à la froideur, à l'égoïsme que m'avaient témoignés certains littérateurs dont j'ai parlé *. Dupaty fit plus; après les encouragemens, il ne m'épargna point les conseils, les observations, les critiques; une longue lettre, pleine de réflexions dont je reconnus la justesse, dissipa quelques unes des illusions que je m'étais formées; elle m'ôta de mon amour-propre d'auteur, et me fit dès-lors sentir que je ne devais considérer mon ouvrage que pour ce qu'il valait, et n'en parler qu'avec modestie. N'est-ce pas un bienfait que je lui dus? car qu'y a-t-il de plus ridicule qu'un auteur aveuglé par un sentiment exalté

* Les lettres de Dupaty sur l'Italie ont placé son nom parmi nos écrivains les plus spirituels; ses *Réflexions historiques sur les lois criminelles*, son *Mémoire* pour trois hommes condamnés à la roue, enfin ses ouvrages et son caractère l'ont rendu célèbre comme jurisconsulte et comme magistrat. Dupaty est mort en 1788, laissant deux fils, Emmanuel et Charles Dupaty, qui dans la littérature et les beaux-arts ont continué la gloire de son nom.

de lui-même? Même avec du talent, il semble toujours joindre l'orgueil à la médiocrité. Pour moi je ne sais si je reviendrai jamais sur ce premier ouvrage; mais à coup sûr, je lui ferais subir de grands changemens, et n'en laisserais peut-être subsister que le sentiment qui le dicta.

LETTRE DE DUPATY.

A Bordeaux, le 3 juillet 1781.

« J'ai lu, monsieur, avec un plaisir infini, votre Théorie des lois criminelles. Je m'étais d'abord proposé de m'en entretenir avec vous dans un certain détail; mais le torrent de mes occupations m'entraîne et ne me permet pas de m'arrêter avec vous aussi long-temps que je le souhaiterais.

« Il faut donc que je me borne à vous parler en général de votre ouvrage, c'est-à-dire à le louer en général: le plan m'en a paru très bien conçu, très analogue à votre objet qui était de concourir pour le prix proposé par la Société de Berne. Il y a mille manières d'entrer dans ce grand et magnifique sujet; la vôtre paraît au premier coup d'œil la plus naturelle. Je ne l'adopterai cependant pas pour mon ouvrage, parce qu'il y a dans l'article des délits, et dans celui des peines, des parties qui sont connexes, d'autres qui demandent à être traitées avant tout, pour l'intelligence du reste. Votre introduction m'a paru un morceau parfaitement bien fait; vous avez très bien senti que le point le plus important était de prévenir les crimes; qu'il n'y en avait qu'une

certaine quantité et un certain genre qui pourraient être prévenus par les supplices ou par les peines, qu'ainsi c'était par des institutions d'une autre espèce que le législateur devait chercher à prévenir les autres. Les véritables sources des crimes ne vous sont point échappées, et les moyens que vous proposez pour les fermer sont bien indiqués par la nature et approuvés par la raison. On ne peut douter que les auteurs des trois quarts des crimes ne soient les lois et les institutions sociales; tout ce que vous dites à cet égard est d'une vérité sensible et d'une hardiesse bien louable.

» Quoique je n'adopte pas votre division et votre définition des crimes, je ne les désapprouve pas entièrement, et elles me paraissent plus vraisemblables que celles qu'on a données jusqu'à présent; je suis persuadé que vous sentez que vous avez été trop laconique sur une définition aussi essentielle; quoi qu'il en soit, cette partie de votre ouvrage est remplie d'excellentes idées. Je ne saurais non plus, monsieur (et pardonnez-moi de vous parler avec cette franchise), je ne saurais non plus adopter la mesure que vous employez pour la peine et tout votre système de proportion; mais il me faudrait un volume pour vous réfuter. J'observe que cette mesure même que vous prétendez donner aux juges et aux législateurs pour les régler dans l'application des peines aux délits, laisserait toujours subsister un arbitraire trop considérable. Mais ce que je ne puis que louer infiniment, ce sont les motifs qui

vous déterminent à adoucir les peines. *Le coupable* (dites-vous) *est un malade ou un ignorant qu'il faut guérir ou éclairer, et non pas étouffer... C'est surtout en contemplant le triste sort du peuple dans tous les coins de l'univers, en voyant que partout la balance est contre lui, que nous avons supprimé la rigueur des peines.* Montesquieu n'aurait pas mieux dit.

« La troisième partie de votre ouvrage, sur les preuves et la procédure, me présente aussi, comme les deux premières, le fond d'un système contraire au mien, mais en même temps une foule de pensées philosophiques, de vues sages et neuves, de développemens intéressans. Au reste, c'est moi-même qui puis avoir tort, et dont le système peut être erroné. Je suis bien loin de penser que j'ai mieux fait que vous, monsieur, parce que j'ai vu autrement; je serais bien plus porté à en conclure que j'ai vu plus mal. Peut-être est-il heureux pour le bien de la chose que les écrivains qui entrent en lice sur cette matière n'emploient pas les mêmes armes, ne pensent pas de la même manière. Une cause est mieux jugée quand elle a été plaidée contradictoirement. Je ne saurais qu'applaudir à tout votre chapitre V. Il est bien digne d'un aussi bon esprit que le vôtre d'indiquer que vainement ferait-on de bons tribunaux criminels, si on n'instituait en même temps de bonnes lois pour les appliquer. Or, combien, et vous l'avez senti, l'organisation de ceux qui existent est-elle vicieuse !

» Il vous est échappé, monsieur, une ou deux erreurs que vous ferez bien de corriger dans votre première édition. Vous avez avancé que dans notre jurisprudence on ne bannissait pas les femmes. Le contraire existe; j'en ai vu vingt exemples dans le cours de cette séance *. Vous avez annoncé aussi que les maris pouvaient se séparer entièrement de leurs femmes; cette proposition n'est pas fondée. Une femme peut demander en justice et obtenir que son mari soit contraint de la recevoir chez lui et de la traiter maritalement.

» Je serais bien trompé dans mes vues, je me serais bien mal exprimé, si vous n'aperceviez pas, à travers les critiques que ma franchise m'ordonne et que votre mérite autorise, la grande estime que j'ai pour vos talens, pour votre caractère et pour votre ouvrage. Je suis convaincu qu'il remportera le prix. Indépendamment des belles et grandes vues dont il est plein, d'une foule de vérités qu'il présente, il est écrit d'un style bien propre à les graver dans l'esprit et dans l'âme de vos lecteurs. Il y a du feu, de l'énergie, en un mot l'éloquence du genre, et souvent du genre de l'ouvrage.

» Je crois que l'année ne s'écoulera pas sans que j'aie mis sous les yeux du public mon système particulier. Je vous demanderai alors la même franchise dont je vous donne aujourd'hui l'exemple. Nous ne

* Cette lettre est écrite à l'époque où Dupaty assistait aux séances de la Tournelle à Bordeaux.

combattons pas pour triompher l'un de l'autre, mais pour faire triompher la vérité, et l'humanité avec elle; nous servons donc la même cause. Je suis convaincu que parmi ceux qui adopteront le plus absolument vos principes, et qui le .... le plus sans réserve, il n'en sera aucun qui sente plus que moi le mérite de celui qui l'a fait, et qui lui rende hommage de meilleur cœur.

J'ai l'honneur, etc.,

DUPATY.

CHAPITRE IV.

La Bibliothèque criminelle. — Les deux prix d'académie. — Les critiques des journaux. — Lacretelle. — M. Garat et le Mercure. — Les ordonnances du règne de Louis XIV. — Sources des liaisons de Brissot et de M. Garat. — Reproches de Brissot adressés à M. Garat. — Les massacres de septembre. — Pétion, Robespierre, Danton et Marat. — La conspiration du 10 mars. — La lettre du comte de Pontécoulant. — Vaines tentatives de rapprochement. — Justification d'Hébert. — Différence entre le ministre et le citoyen, l'homme privé et l'écrivain.

En fréquentant les spéculateurs, je gagnai la maladie des spéculations. Les études qu'avait nécessitées ma *Théorie des lois criminelles* m'avaient fait connaître une foule de bons écrits, de mémoires et de dissertations, qui étaient peu connus, parce qu'il était difficile de les trouver. J'imaginai que je rendrais un véritable [illegible] l'humanité et à la philosophie, [illegible] collection, et si je la publiais [illegible]

motif qui produisit la *Bibliothèque philosophique des lois criminelles*, en 10 volumes, commencée à Paris, finie à Londres, imprimée à Neufchâtel, introduite par contrebande en France.

Cette collection devait avoir l'avantage réel de réunir toutes les dissertations et les discours épars et publiés en différentes langues, et de procurer par cette réunion une bibliothèque cmplète également intéressante pour tous les pays. Le véritable objet, celui que je ne pouvais montrer ouvertement, était de répandre les principes de la liberté qui guidaient les Anglais et les Américains, en insérant dans cette collection plusieurs pièces qui n'avaient part qu'à la grande réforme politique. L'idée, je crois, était utile et philosophique, et Servan m'écrivait à cette occasion : « Vous avez réalisé l'un de mes vœux les plus anciens, la réunion de tous les ouvrages qui ont traité de la réforme des lois criminelles. Crions, monsieur, crions tout un siècle; peut-être à la fin un roi dira: Je crois qu'ils me parlent! peut-être il réformera. »

Servan avait raison, excepté sur un point. C'est le peuple qui a entendu et qui a réformé.

Je dois l'avouer, cette collection, quoique renfermant d'excellens ouvrages, ne fut pas travaillée avec le soin qu'elle méritait. Les notes et la préface sont faites avec trop de légèreté, et il y a souvent du remplissage. Le IXe et le Xe volume offrent quelques bons articles; on y voit partout un homme moins occupé de faire réformer les lois criminelles

que de détruire le despotisme, et c'est peut-être là son principal mérite.

J'avais espéré que cette collection me produirait une somme assez considérable, et je fus dupe de mes calculs, comme je l'avais été dans mes précédentes entreprises. Un libraire m'avait acheté mille livres ma Théorie des lois criminelles; il m'acheta pareillement ma Bibliothèque en dix volumes; mais les frais d'impression absorbèrent les deux tiers, et l'autre ne me fut pas payé. J'ai toujours montré trop d'insouciance sur mes intérêts pour n'avoir pas été facilement trompé par les libraires. Il faut observer d'ailleurs que mes écrits, étant imprimés et vendus en contrebande, ne pouvaient être annoncés dans les journaux, ce qui nuisait à leur publicité, à leur vente, et par conséquent au profit de l'auteur.

Dans les divers intervalles de cette publication, je remportai deux prix à l'académie de Châlons-sur-Marne, l'un sur la question de savoir : *S'il était dû des indemnités par la société à un accusé dont l'innocence avait été reconnue*; l'autre sur le moyen de déterminer : *Quels pouvaient être en France les lois pénales les moins sévères, et cependant les plus efficaces pour contenir et réprimer le crime par des châtimens prompts et exemplaires, en ménageant l'honneur et la liberté des citoyens.*

On devait trouver des rapprochemens et des différences entre ma Théorie et mon Mémoire couronné sur cette dernière question. L'une est en effet, si

j'ose m'exprimer ainsi, une mappemonde, l'autre n'est qu'un plan topographique.

D'un autre côté, il est une partie de ces deux écrits entièrement semblable, elle devait l'être : c'est celle qui roule sur les moyens de prévenir les crimes.

Quant aux peines qui doivent leur être infligées, quoique celles que je propose pour la France soient dictées par l'esprit de la législation universelle, cependant cette partie diffère dans ma Théorie et dans mon Mémoire.

Cette différence ne surprendra point, si l'on veut observer que dans le code général, je ne considère les lois que comme les géomètres considèrent le point et la ligne, que comme les mathématiciens se servent des abstractions. Dans le code particulier, j'ai dû modifier l'esprit général des lois, le plier à nos mœurs, à nos positions, soit physiques, soit politiques, à la religion dominante.

Dans le premier cas, j'ai dû m'élever avec force contre certains abus : je ne nommais aucun état ; dans le second, ces abus n'ont été que montrés ; plus fortement indiqués, on aurait malicieusement interprété mes tableaux, j'aurais offensé sans guérir.

Dans mon Mémoire sur la question de savoir s'il était dû des indemnités à un accusé dont l'innocence avait été reconnue, je soutenais dès-lors que tout mal irréparable fait à un individu par la société est un véritable crime ; un crime plus énorme que ceux qu'elle-même punit par la roue et par le bûcher,

puisque souvent ceux-ci peuvent se réparer, et que celui commis par la société est irréparable. C'était, ainsi que je le disais, et comme me le répétait Dupaty, l'argument le plus fort contre la peine de mort. Si cette abolition eût été alors adoptée, que d'atrocités judiciaires elles nous eût épargnées et nous épargnerait encore aujourd'hui!

Ce dernier ouvrage, écrit avec chaleur, fixa l'attention des journalistes, obtint des éloges, et m'attira des censures amères. Un des rédacteurs du Mercure s'attacha à le déchirer avec une virulence qui m'étonna. Je crus la satire de Lacretelle, écrivain à peu près de mon âge et qui courait la même carrière; il s'en défendit, et me comuniqua, au sujet de mon Mémoire, des réflexions et des avis que quelqu'un de moins modeste, et d'un esprit plus susceptible, aurait pu trouver fort étranges. Je ne les considérai que comme les marques d'intérêt d'un émule qui était bien aise de se donner des titres à ma reconnaissance et à mon amitié. Il me disait, par exemple, de faire de sérieuses réflexions sur les principes qui dirigaient ma manière d'écrire et de philosopher, ce qui pouvait être juste; il me disait que j'avais trop de connaissances, de méditations, de talent naturel, pour ne pas porter plus de discussion dans mes idées, pour ne pas renoncer à un certain engouement philosophique qui fausse toute philosophie, et pour ne pas écrire dans un style vrai. C'était me dire que ma philosophie et mon style étaient faux, et en cela il pouvait encore

avoir raison. Je ne trouvais point que Lacretelle fût bien jeune d'âge et de réputation pour me donner de pareils conseils, avant de savoir comment j'étais disposé à les recevoir ou à en profiter ; mais je trouvai qu'il était bien tranchant, bien journaliste hors de son journal, en me reprochant d'avoir trop adopté deux écrivains nés, l'un avec beaucoup d'esprit, l'autre avec un beau talent, mais qui étaient parvenus, l'un à perdre son talent en renonçant au goût, l'autre à déraisonner jusqu'au dégoût et au scandale. Certes Lacretelle a eu beau faire, tout ce que je connais de lui ne vaut pas un des beaux plaidoyers de Servan ; et s'il n'eût pas été rédacteur du Mercure, il n'aurait peut-être pas non plus jugé si sévèrement Linguet. Au reste, je pris pour ce qu'elles valaient les observations de Lacretelle. J'y aperçus l'envie secrète et louable d'excuser la diatribe de son collaborateur du Mercure, et j'y aperçus aussi à mon égard un sentiment de bienveillance dont je lui sus gré*.

---

* Lacretelle était né à Metz en 1751 ; il avait débuté dans la littérature par un éloge de *Montausier*, qui obtint le second prix à l'Académie Française en concurrence avec M. Garat. Il avait aussi publié en 1783 un discours sur le préjugé des peines infamantes qui fut également couronné. Il travaillait au *Mercure* avec M. Garat et La Harpe qu'il remplaça depuis à l'Académie. Nous l'avons vu dans ces derniers temps parmi les collaborateurs de cette *Minerve* qui a honoré le nom de tous ceux qui ont contribué à sa rédaction. Il est

La satire était de Garat, et j'aurais dû le reconnaître à son style précieux, obscur, entortillé. Peut-être me gardait-il rancune d'avoir osé combattre, cependant avec respect, un passage de son éloge de L'Hôpital dans lequel il avance que les ordonnances de 1667 et de 1670 sont les deux plus beaux ornemens du siècle de Louis XIV. Je ne conçois pas comment on pouvait préconiser de pareilles lois au siècle où nous vivons. Garat les comparait sans doute aux lois imparfaites qui les avaient précédées; car s'il eût voulu mesurer l'intervalle immense qu'il y a de l'ordonnance de 1670 à un code criminel simple et universel dans son plan, droit dans ses dispositions, intelligible dans ses expressions; s'il eût considéré qu'il n'y a dans cette ordonnance ni ordre ni régularité, qu'on n'y fixe ni la valeur des preuves judiciaires ni la forme des pièces, il eût rangé ce protocole de procédure criminelle dans la classe des productions ordinaires du palais, dont le sceau de l'autorité pouvait seul le tirer. Au reste, toutes les ordonnances rendues sous ce règne portent le caractère de l'imperfection où étaient alors les connaissances humaines. Ainsi l'ordonnance de 1669 sur les eaux et forêts décèle l'imperfection de la physique et des sciences naturelles, lorsqu'elle autorise à couper des taillis dès l'âge de dix ans;

---

mort en 1824, après avoir été membre de diverses assemblées législatives où il fit également preuve d'indépendance et de modération.

lorsqu'elle ordonne, pour marquer un arbre, de le blesser à coups de hache et de marteau, et lorsqu'elle défend d'arracher de vieux arbres qui ne peuvent repousser.

Avoir émis une opinion contraire à celle de Garat n'avait rien de satirique, et rien qui devait me mériter sa colère. Mais Garat vivait avec des académiciens, il aspirait au fauteuil, et ne pouvait excuser en moi la sévérité avec laquelle j'avais traité les hommes qui s'érigeaient en tyrans de la littérature à Paris. Il voulut les venger; sa vengeance me parut cruelle, j'en fus peut-être alors affecté plus qu'il ne fallait, mais je l'oubliai bientôt comme tant d'autres dont j'ai été l'objet, et je ne me la rappelle aujourd'hui que parce qu'elle fut peut-être la source de ma liaison avec son auteur, ainsi qu'avec Lacretelle.

Garat peut attester que je lui pardonnai facilement ce qu'il y avait d'injuste à mes yeux dans sa critique. Je pourrais raconter quels ont été alors nos rapports et nos relations réciproques. Je l'ai compté au nombre de mes amis. Je l'ai loué dans plusieurs de mes ouvrages, et, comme écrivain, je suis prêt à le faire encore, mais comme politique sa conduite dans la révolution m'a révolté, désespéré. Il avait une âme d'homme, un esprit de philosophe; il n'en a rien su tirer. Il n'a montré que l'âme d'un lâche, et l'art d'un sophiste pour justifier d'affreux anarchistes qui le faisaient trembler.

Quand je songe au bien qu'il pouvait faire, au mal qu'il pouvait empêcher, quand je songe à quel

prix il a cru devoir sacrifier son honneur et celui de la liberté, je ne sais si parmi les grands coupables que j'ai dénoncés, comme je l'ai dénoncé lui-même, aux approches du 31 mai, il en est un qui mérite plus de reproches; car s'il n'a pas commis de crimes par ses mains, il a fait plus: sa bouche les a justifiés. Pour justifier moi-même la véritéde mes reproches, je n'aurais besoin que de les répéter.

Le caractère pacifique de Garat, et les opinions qu'il avait développées dans son journal pendant l'assemblée constituante, faisaient espérer aux amis de l'ordre que, sous son ministère, la loi serait enfin respectée. Qu'a-t-il fait? A peine fut-il installé, qu'il décela sa complaisance pour les anarchistes, dans un mémoire entortillé sur les massacres du 2 septembre, mémoire dans lequel il peint faussement ces massacres comme une suite de la révolution du 10 août, et dans lequel il absout, il honore même leurs criminels auteurs.

La loi lui ordonne de poursuivre les massacreurs, et une coupable mollesse caractérise cette poursuite. Il n'ignorait pas cependant, lui, membre du conseil, il n'ignorait pas que, si quelque chose pouvait nous réconcilier les nations étrangères, c'était la poursuite rigoureuse de ces massacres.

Je sais bien qu'il me citera des lettres écrites à l'accusateur public, et quelques dépositions recueillies... Mais ce n'est point avec de pareilles simagrées qu'on acquitte une dette sacrée envers l'humanité et la révolution.

Je sais bien qu'il m'alléguera sa crainte de compromettre dans ce procès des hommes vertueux, Pétion même. — Ménagemens faux et perfides! Pétion ne pouvait être compromis que par la scélératesse, qui voulait lui faire un crime de la paralysie à laquelle cette scélératesse même l'avait condamné; Pétion serait sorti triomphant de cette absurde accusation; Pétion et ses amis ont rejeté avec fierté toute transaction sur ce point. Tranchons le mot: le véritable objet de Garat était d'arracher aux poursuites d'autres hommes inculpés par la procédure, Robespierre, Danton et Marat; aussi doit-on attribuer à leur influence la suspension du procès.

Qu'a fait encore Garat pour la recherche et la punition des auteurs des pillages du 26 février? Où sont les poursuites qu'il a ordonnées? En a-t-il même jamais rendu compte, quoique plusieurs décrets le lui aient ordonné.

La conspiration du 10 mars éclate *: qu'a-t-il fait pour la prévenir? Lui qui, s'il ne pouvait fixer précisément le lieu des séances du comité d'insurrection, savait au moins, par une foule d'indices et de rapports, qu'un grand complot se tramait contre la vie de plusieurs députés, contre la liberté et la sûreté de la convention entière! Et lorsque cette conjuration a été découverte, quels

* La conspiration du 10 mars était une avant-scène de l'insurrection du 31 mai contre les Brissotins; les montagnards essayaient leurs forces.

sophismes misérables n'a-t-il pas employés pour persuader à la convention, à la France, qu'elle n'était qu'une chimère, que le comité d'insurrection n'était qu'une fable; tandis que les journaux des jacobins annonçaient à tout l'univers que le complot s'était tramé au sein de leur société, tandis que les coupables eux-mêmes se nommaient! Non, jamais conspiration ne fut plus évidemment prouvée; jamais conspiration n'eut un but plus affreux; et cependant le ministre de la justice l'a traitée avec une indifférence qui devenait une véritable complicité!

Qu'a répondu Garat à la lettre sage et énergique de Doulcet*, lettre où le patriotisme lui exposait avec franchise l'abîme où sa faiblesse allait nous précipiter? Il a gardé le silence, et pourquoi? Parce que sa réponse ne pouvait faire illusion à personne, parce que sa réponse lui aurait attiré une vigoureuse réplique, parce qu'enfin il espérait que le silence ensevelirait plus promptement les reproches qui lui etaient justement adressés.

Garat a essayé de pallier son inertie par ses intentions pacifiques, par son dessein de rapprocher les partis, et de sauver ainsi la chose publique.

Je veux croire qu'il n'a été guidé que par ce

---

*M. le comte Doulcet de Pontécoulant, aujourd'hui pair de France, l'un des hommes les plus honorables et les plus éclairés qui aient passé au travers de la révolution et échappé à ses orages.

motif; je veux même pardonner à Garat l'outrage qu'il a fait à des hommes de bien, dont il est forcé d'estimer le caractère irréprochable, en les mettant sur la ligne d'imbéciles qu'il méprise, et de scélérats qu'il déteste. Mais lorsqu'il a vu l'impossibilité de pouvoir établir une paix durable entre la vertu et le crime; lorsqu'il a vu les anarchistes se jouer perpétuellement des promesses, que n'ont jamais suivies que des conspirations avortées (telle que la réunion du 12 mars, comédie dont l'intrigue a été très bien filée pour arrêter l'indignation et découvrir les projets des hommes qu'on avait voulu égorger) lorsqu'il a vu que les vrais républicains ne tendaient qu'à deux points, *ordre provisoire et constitution*; lorsqu'il a vu que les anarchistes ne voulaient ni ordre ni constitution, et que cependant le salut de la république dépendait de l'un et de l'autre, a-t-il pu balancer entre les deux partis? Ne devait-il pas alors employer son ministère dans toute sa rigueur? Et s'il n'en avait pas le courage; si les sabres, dont il était peut-être menacé, effrayaient sa faible imagination, ne devait-il pas renoncer à sa place, et l'abandonner à un citoyen qui aurait eu assez de caractère pour tenir tête aux factions?

Au lieu de suivre cette marche, que lui prescrivait le bien public, Garat quitte le ministère de la justice; mais c'est pour en prendre un autre dont le fardeau est encore plus lourd. Et qu'a-t-il fait dans ce nouveau ministère, qu'on trouvait déjà

trop vaste pour Roland, et que cependant Garat a dirigé seul pendant six semaines avec le ministère de la justice; qu'on trouvait trop propre par son étendue à favoriser le despotisme d'un seul homme, et que cependant on a cessé de vouloir diviser lorsque Roland ne l'occupa plus : ce qui prouve bien que les principes des partis tiennent plus aux personnes qu'aux choses. Qu'a fait, dis-je, Garat? Toujours dévoué aux volontés des anarchistes, il a fermé les yeux sur les délits des corps administratifs qu'ils influençaient. A-t-il cassé aucune des délibérations séditieuses et de la commune de Paris et de ses turbulentes sections? Non, il s'est agenouillé devant elle pour se donner un certificat de civisme. A-t-il dénoncé ce département qui a sonné le tocsin sur les subsistances? A-t-il dénoncé cette formation d'armées que les anarchistes avaient commandée dans le département des Bouches-du-Rhône, et qui devait servir à réprimer leurs projets? A-t-il poursuivi les dilapidateurs du mois de septembre, qui n'ont jamais voulu rendre de compte, et dont la commune de Paris lui envoya toutes les pièces? A-t-il cassé, ou même dénoncé cet arrêté du département d'Indre-et-Loire, qui violait la liberté de la presse en se permettant d'arrêter la circulation de tels ou tels journaux? Non, pour justifier les excès et se dispenser de punir les coupables, Garat a porté dans le ministère de l'intérieur la même faiblesse, la même inertie, le même art de sophiste que dans son pré-

cédent ministère. A quoi donc attribuer cette conduite? Au défaut de caractère, au défaut de cette volonté forte de l'homme résolu, de périr plutôt que de dévier des principes; à la peur, qui fait toujours encenser le pouvoir dominant. Celui qui n'osa braver les tyrans, celui qui caressa les feuillans, doit flatter les anarchistes.

Ah! il a fait plus que de les flatter, et à ces fautes, que je lui reproche, j'en pourrais ajouter d'autres. Le jour même où je l'accusais, comme tout le ministère, avec une énergie dont l'histoire me tiendra compte; le jour où, pour réponse, Danton me dénonçait de la tribune aux poignards des assassins, Garat méritait de nouveaux éloges de la faction impie qui perdait la république, et il multipliait ainsi ses titres au déshonneur. Garat, auquel la loi ordonnait d'arrêter les écrits incendiaires, justifiait, en face de la convention, l'homme qui demandait publiquement le sang des membres de la convention; il faisait un crime à Rabaut, à Fonfrède, à Mollevaut*, d'avoir osé mettre en jugement un Hébert qui venait de prédire dans son dégoûtant langage que la dernière heure des plus vertueux patriotes était venue, et que leur sang allait enfin couler! Oui, il défendait

---

* Rabaut St.-Etienne, Boyer-Fonfrède et Mollevaut étaient membres de la commission des douze, instituée pour rechercher les complots formés contre la convention nationale, et qui ne servit qu'à hâter la catastrophe du 31 mai.

le sale et affreux père Duchesne contre la commission des douze! il le défendait! Et avant qu'on ne l'eût légalement acquittée, il demandait qu'on relachât cette louve enragée; il invoquait pour elle les droits de la liberté! Indéfinissable sophiste, il affectait de confondre un droit légitime et sacré avec le droit de tout détruire, de tout désorganiser; il fournissait des armes aux incendiaires et aux bourreaux, en parlant toujours de principes et d'humanité! Mais j'aurai occasion de juger ailleurs sa conduite, et de la mettre en regard de sa morale et de ses principes.

C'est la dernière fois que j'ai entendu Garat à la convention, et comme je ne le crois ni cruel ni méchant, j'avoue que je l'ai pris en pitié. Homme étrange et faible, républicain de cour et d'académie, il n'oserait couper le cou d'un poulet, et trouverait mille argumens en faveur d'un Marat faisant tomber ses trois cent mille têtes *.

---

* Nous n'avons pu nous défendre d'un sentiment pénible en lisant les reproches que Brissot adresse ici à M. Garat. Chassé du sénat où il s'était opposé au despotisme de l'empereur, chassé de l'académie par une ordonnance royale, M. Garat est l'un des écrivains les plus remarquables de notre époque, l'un des hommes dont les ouvrages philosophiques ont le plus aidé aux progrès des lumières et aux succès de la révolution. Il est vrai que la douceur de son caractère et la flexibilité de son esprit le rendaient peu propre à figurer activement dans les orages au milieu desquels il

s'est trouvé. Nous verrons ailleurs que si Brissot croit devoir le déchirer comme ministre de la convention, et comme apologiste des montagnards, il lui accorde toute son estime comme homme privé et comme écrivain.

Certes, on ne peut disconvenir qu'aux yeux de Brissot, M. Garat, qui aimait les girondins, qui honorait leur noble caractère, ne se soit pas montré dans la lutte de la Gironde et de la Montagne avec toute l'énergie que comportait sa mission. Dépositaire d'un pouvoir qu'il laissait usurper, à la tête d'une administration qu'il laissait envahir, il croyait devoir jouer le rôle de médiateur, et cherchait à arrêter le torrent révolutionnaire, quand il était entraîné par ses flots. Mais Danton lui-même aurait-il pu leur résister, n'y a-t-il pas été englouti? Orageuse, diverse, différemment jugée, dit un biographe, la vie de M. Garat offre à l'écrivain impartial un problème difficile à résoudre. Les qualités même dont la nature l'avaient doué contribuèrent à rendre équivoques et malheureux les rôles qu'il fut appelé à jouer au milieu des passions déchaînées et des intérêts en présence. Sacrifier ses plus chères affections à des vues métaphysiques, et quelquefois erronées; excuser en langage harmonieux et sophistique des maux qu'il voit lui-même avec une invincible horreur, mais qu'il regarde comme indispensables; aimer constamment le bien, la vertu, la justice; les chercher tour à tour dans tous les partis; être entraîné par son cœur vers une secte, et par son esprit vers les principes de la secte contraire; enfin se trouver placé entre une sensibilité exquise, le désir de voir se réaliser une utopie philosophique, le chagrin de voir le mal se faire, et la douleur d'être obligé d'y chercher des excuses : tel fut le sort de M. Garat.

CHAPITRE V.

M. de Miroménil. — Le parlement. — L'abbé Delacourt. — L'abbé Sabathier. — Son ouvrage sur l'origine de la puissance temporelle des papes. — Brissot académicien. — Voyage à Châlons. — Les académies de province. — Concerts chez Mentelle. — Clementi. — Desforges d'Hurecourt.—Perreau, auteur de *Mizrim*. — Attraits de sa conversation. — Ses amours pour une religieuse. — Il veut purifier un journal de la cour. — Projets de Brissot pour renverser la royauté.—Plan du lycée de Londres.— Villar. — Ses minauderies. — Ses complaisances pour les philosophes. — Visite à Elie de Beaumont. — Les belles promesses.— Charlatanisme philosophique et patriotique.

Le garde des sceaux d'alors, Miroménil, n'avait vu qu'avec effroi l'académie de province proposer des prix sur des abus qui tenaient d'aussi près au despotisme, et couronner des discours aussi propres à tirer les esprits de leur léthargie. Le parlement, ou plutôt la cour, partagea son indignation; il se fit une conjuration contre la pauvre académie de Châlons-sur-Marne. Il lui fut donné ordre de ne

plus imprimer, ni couronner, sans une censure préalable. Cette défense la força d'être circonspecte pour le nouveau prix qu'elle venait de proposer sur *la meilleure éducation*. J'avais encore concouru; Vergennes empêcha que le prix ne fût distribué.

Ces ouvrages me mirent en rapport avec deux membres de cette académie. L'un était l'abbé Delacourt, homme d'esprit et de goût, qui m'avait voué de l'attachement; l'autre était Sabathier, estimable auteur d'un recueil de dissertations sur divers sujets de l'histoire de France, et d'un essai historique et critique sur l'origine et la puissance temporelle des papes; ouvrage qui lui mérita un prix de l'académie de Berlin, et le fit nommer membre correspondant de cette académie. Le bon Delacourt crut devoir faire pour moi à Châlons ce qu'on avait fait pour son confrère à Berlin, et il m'apprit un beau jour, sans que je m'y attendisse, que son académie m'avait élu au nombre de ses associés. Plus tard il m'engagea à faire un voyage, et j'y consentis : mais sur les lieux, je vis combien était faible et médiocre cette académie dont on n'avait à louer que les bonnes intentions. L'on pouvait prononcer le même jugement sur les autres académies de province. Le despotisme étouffait toutes les idées généreuses; une lettre du ministre les faisait trembler, je n'en conçus que plus d'horreur pour un gouvernement qui abâtardissait ainsi les esprits.

Tels étaient les ouvrages dont je m'occupais dans le cours des années 1780, 1781 et 1782. Je me dé-

lassais de mes travaux dans quelques réunions, ou dans des concerts qui avaient lieu fréquemment chez mon ami Mentelle; cependant je dois l'avouer, malgré les talens de son épouse, de Clementi et d'autres célèbres clavecinistes, j'éprouvais à la fin un dégoût singulier de musique. Je ne trouvais de plaisir constamment agréable à mon âme que dans mes méditations philosophiques, ou dans mes entretiens avec Félicité, dont la conversation valait un livre de philosophie, et dont j'aurais dû mieux suivre l'exemple et les conseils.

Parmi les amateurs de musique qui fréquentaient la maison de Mentelle, je dois distinguer un homme qui eut une influence bien funeste sur le reste de ma vie : il s'appelait Desforges d'Hurecourt. Quelle était son origine, je l'ai toujours ignoré; il avait le plus grand soin d'envelopper sa vie passée du plus grand mystère.

Depuis que mon malheureux procès avec lui m'a forcé de faire des recherches sur son histoire, j'ai appris que, sorti d'une famille peu fortunée, il avait donné des leçons de clavecin dans la province, y avait amassé quelque argent, et que sa fortune, bien ménagée, le mettait à même de vivre à Paris avec l'air de l'aisance, dans les plus brillantes sociétés. On sait qu'alors les artistes comme les littérateurs étaient partout recherchés. Le talent mettait tous les hommes de niveau; il était à lui-même son père, son créateur, et on ne lui demandait pas sa qualité. Jouant le sentiment avec quelque adresse, parlant d'éducation et

de philosophie, affichant la plus grande vénération pour Rousseau, Desforges eut un titre de plus pour être accueilli dans une société où se trouvaient des femmes sensibles et des amis de la philosophie; il en devint bientôt un des familiers. Félicité ne fut jamais dupe de son jeu; je ne crus pas long-temps à sa philosophie; mais je ne me défiais ni de sa méchanceté et de sa noirceur, ni de son avidité pour gagner de l'argent par toutes sortes de voies. Il spéculait alors secrètement sur le crédit de ses amis et des femmes qu'il voyait; il spéculait sur la succession si fameuse et si romanesque de Thierry; il spéculait sur un commerce clandestin avec les îles. J'ignorais toutes ses intrigues secrètes, et j'avais la faiblesse de croire à toutes les protestations de désintéressement que me faisait Desforges: il voulait, disait-il, s'attacher à moi, me consacrer sa fortune, seconder mes travaux philosophiques. Je le remerciai d'abord sèchement; à son approche j'avais senti au dedans de moi quelque chose qui m'éloignait de lui; mais malheureusement je n'écoutais jamais cette voix intérieure, qui pourtant ne m'a presque jamais trompé.

Un autre individu que je rencontrai dans cette société, et auquel je m'attachai avec toute la force de mon cœur, fut Perreau, auteur de *Mizrim*, et de quelques autres romans politiques. Physionomie douce et ouverte, langage séduisant, aménité dans la conversation, âme sensible et tendre, raison éclairée, Perreau avait toutes les qualités qui peu-

vent procurer de véritables amis. Il contait avec un charme extrême. Je me souviens qu'un jour, ou plutôt une nuit, dans les beaux jardins de Roissy, il nous raconta à Mentelle et à moi avec un tel intérêt ses amours malheureux pour une religieuse, que des larmes coulèrent de nos yeux, et que nous éprouvâmes le plus sensible déplaisir en arrivant à la fin de son histoire. Perreau était le gouverneur des enfans du comte Caraman, et quoique cette profession n'eût pas altéré sa sensibilité, elle avait peut-être empêché sa raison de s'élever à ces hauteurs en politique d'où l'on pouvait découvrir la source des abus sociaux. Elève du fameux Quesnay et de Mirabeau l'ami des hommes, il croyait à la possibilité de former de bons rois, et par eux de gouverner sagement de vastes états. Il ne voulait que des réformes partielles : c'était le but de tous ses écrits ; ils ont contribué à la révolution. Il y a été presque entièrement ignoré, quoiqu'il eût pu être utile. Mais ses habitudes et ses principes l'attachaient à la secte des modérés. Ce fut pour eux qu'il écrivait des articles dans l'*Ami des patriotes*. Je le lui reprochai un jour : « Comment, lui disais-je, vous que je crois philosophe, vous que je crois pur, avez-vous pu contribuer à un journal aussi infâme, élevé par une cour corrompue pour détruire le véritable patriotisme. — Je veux, me répondit-il, purifier ce journal, et le rendre utile, en prévenant les maux que nous prépare l'anarchie. » Il voyait bien notre mal ; seulement, avec tous les

autres modérés, il confondait sous le nom d'anarchistes des hommes qui voulaient l'ordre, mais qui le voulaient à côté de la liberté et de l'égalité.*

Renverser cette royauté que Perreau croyait si nécessaire à la France, était dès ce temps le but de tous mes écrits, de tous mes projets. Je haïssais profondément les rois; je ne pouvais en entendre parler de sang-froid. La vue de Versailles me donnait le frisson, et je n'allai qu'une fois au château. C'était avec la plus grande répugnance; mais j'obéissais à la femme que j'aimais, et la mauvaise humeur qu'elle me trouva ce jour-là, et que j'attribuai à une autre cause, fut l'effet de ce spectacle royal.

Je formai, pour abattre le despotisme, un projet qui me paraissait infaillible. Il fallait, pour préparer une insurrection générale contre les gouvernemens absolus, éclairer sans cesse les esprits, non pas par des ouvrages bien raisonnés et volumineux, car le peuple ne les lit pas; mais par de petits écrits, tels que ceux répandus par Voltaire pour détruire

---

* Perreau avait débuté dans la littérature par *Clarice*. Outre *Mizrim ou le Page à la cour*, il a laissé beaucoup d'autres ouvrages philosophiques et quelques poésies. Chénier a dit de son *Traité sur la législation naturelle*, que c'était le livre d'un écrivain sage et d'un bon citoyen. Après la révolution, Perreau devint professeur de droit naturel au collége de France et membre du tribunat. Il était encore inspecteur-général des écoles de droit en 1813.

la superstition religieuse; mais par un journal qui répandrait de tous côtés la lumière. Comment exécuter ce projet?

J'avais remarqué que si les livres philosophiques étaient le meilleur véhicule des révolutions politiques, de grands obstacles s'opposaient à son efficacité. La crainte des bastilles arrêtait le génie, la crainte de la police arrêtait les imprimeurs; les libraires seuls bravaient les prohibitions. La difficulté n'était donc pas dans la vente, mais à trouver des auteurs et des imprimeurs; or, en plaçant les uns et les autres en pays étranger, loin des atteintes de la tyrannie, on remédiait à ce double obstacle; car ensuite la cupidité des contrebandiers répondait du succès de l'introduction.

Plein de cette idée, j'imaginai que le projet de répandre en France les grands principes politiques s'effectuerait aisément, si des amis intrépides et éclairés de la liberté pouvaient s'unir, se communiquer leurs idées et composer leurs ouvrages dans un lieu d'où on les ferait imprimer et circuler par toute la terre.

Je ne voyais qu'un seul gouvernement où cet établissement pût se faire avec sûreté, c'était l'Angleterre. Le seul cabinet de St-James n'obéissait pas aux impulsions du ministère français. Dans tout autre pays, même en Hollande, même en Suisse, il eût aisément obtenu l'expulsion de ses auteurs, et peut-être même eût-il eu le crédit de se les faire livrer.

Afin d'inonder plus sûrement l'Europe, et surtout la France, de tous ces écrits, et de mettre en défaut les alguazils de l'inquisition française, je pensais qu'il fallait réimprimer en Suisse, en Allemagne, en Hollande, les écrits politiques qui d'abord auraient été imprimés à Londres, ville où la liberté individuelle était portée au plus haut degré. La Suisse, l'Allemagne et la Hollande, voilà les contrées où l'impression, le papier et la main-d'œuvre étaient le moins coûteux, et d'où l'on pouvait plus aisément les introduire et les répandre en France.

Annoncer ouvertement ce projet, c'était le faire échouer; il fallait lui donner une enveloppe pour tromper le cabinet de Versailles, et cette enveloppe était bien naturelle.

J'imaginai d'exécuter à Londres une partie de l'établissement pour les sciences et les arts créé par Lablancherie à Paris. Je devais y former un lycée, un muséum, où se réuniraient à certains jours de la semaine les savans, les philosophes de tout l'univers, et où seraient rassemblées toutes les productions des arts; je songeai aussi à un journal consacré à propager les résultats de ces rendez-vous scientifiques, et qui servirait de passeport aux vérités philosophiques et politiques qu'il fallait inoculer dans tous les esprits français.

Tel était le projet favori que je nourrissais depuis quelque temps dans mon âme. Lablancherie n'y voyait qu'une copie du sien, et j'étais bien aise que sa vue ne s'étendît pas au-delà. Mais j'avais besoin

de coopérateurs pour les écrits, et de secours pour leur circulation, et il fallait mettre quelque discrétion en les cherchant.

Un ami des lettres plutôt qu'un homme de lettres, qui fréquentait alors la société Mentelle, s'offrit à moi pour ce double objet. C'était un Toulousain appelé Villar, d'une figure agréable, et d'une taille avantageuse. Il n'avait pas la vivacité de son pays, mais bien toutes les minauderies d'un homme qui se croyait adoré des belles, et qui s'imaginait encore que ce n'était qu'une stricte justice. Ses mouvemens langoureux, ses airs, ses prétentions, m'auraient éloigné de lui, si l'intimité qui paraissait exister entre lui et les académiciens les plus célèbres ne m'en avait pas rapproché. Il m'a paru depuis qu'il la devait à ses complaisances pour d'Alembert qui dominait alors dans la littérature, et dont la cour nombreuse se recrutait sans cesse de nouveaux adorateurs. Villar n'avait jamais écrit une ligne, mais il jugeait hardiment de tout et se faisait croire en citant à tout propos d'Alembert et quelques autres oracles de cette sorte. Je l'avoue, je fus dupe pendant quelque temps de son jargon. Je ne voyais pas que Villar vivait de ses complaisances et de ce trafic d'opinions.

Il me présenta chez Elie Beaumont, avocat qui, grâce aux éloges de Voltaire, jouissait d'une réputation bien supérieure à son mérite *. Elie Beau-

* On sait qu'Élie de Beaumont avait fondé sa réputation par un Mémoire en faveur de Calas.

mont, me disait Villar, avait été enchanté de mon projet. Il haïssait le despotisme, il voulait contribuer à le renverser et de sa plume et de sa fortune. Il ne devait pas être seul dans cette honorable entreprise. Une société d'hommes célèbres obligée de garder le secret, mais dont il répondait, promettait les secours les plus étendus. Il ne fallait pas ménager l'argent.

Tous ces discours me furent exactement répétés par cet avocat que je trouvai superbement logé ; la magnificence de ses appartemens, son faste, excitèrent dans mon âme quelques préventions. Pour concourir à mon projet il fallait de la philosophie, l'amour de la liberté et de l'indépendance, et cette philosophie, cet amour, ne se conciliaient pas facilement avec cet appareil de luxe. La philosophie n'est point en dehors, et je n'aime pas à voir répétés partout de superbes portraits des héros de l'antiquité; la plupart de nos hommes vivans me paraissent trop petits à leurs côtés. La simplicité dans les mœurs est un bien meilleur garant de la philosophie que toutes ces belles images. C'est une observation que j'ai été à portée de répéter chez un homme qui parut grand sur un théâtre éloigné, et qui s'est rapetissé dans notre révolution. Sa bibliothèque, à laquelle il ne touchait guère, était ornée de l'urne des Gracques, du portrait de Sidney, des bustes de Brutus.... Moins de charlatanisme et plus de vérité, et il n'aurait pas éprouvé le triste sort dont il a été la victime.

Cependant, sourd à ces avertissemens secrets de

mon sens intérieur qui auraient dû me mettre en garde, j'avalai à longs traits les éloges qu'Elie de Beaumont donnait à mon plan, ses protestations d'amitié et de secours pécuniaires. Nous rendrons la liberté à la France! et cette idée enflammait son imagination; il me proposait ainsi qu'à Villars de nous engager à l'exécution de ce projet par les sermens les plus forts, il nous proposait de le sceller de notre sang. Moi, jeune et crédule, je lui disais : Point de sermens, point de sang, je vous crois, donnez-moi votre parole, elle suffira. Il me promit tout; l'argent ne devait point manquer. Si je l'eusse mis à l'épreuve, peut-être aurais-je vu la fourberie de cet homme, dont un seul trait devait me découvrir la bassesse et la pusillanimité. Il me priait de garder un secret éternel sur lui, sur nos entrevues, parce qu'il risquerait de perdre ses diverses places, et surtout sa charge d'intendant de M. d'Artois; je ne vis dans cette recommandation, quoiqu'elle me causât quelque peine, qu'une simple précaution; et puis je n'ai jamais exigé des autres cette indépendance philosophique à laquelle je m'élevais.

CHAPITRE VI.

Villar. — Le Toulousain et ses gasconnades. — Les ducs et les princes. — Les ambassadeurs et les rois. — Madame de Genlis et le duc de Chartres. — D'Alembert. — D'Argental. — La Harpe. — Deux lettres de Villar à Brissot. — Le prince russe. — Le désastre de la Sicile. — Linguet. — Garat et le Traité de la Vérité. — L'Année littéraire. — Diderot. — Royou et Geoffroi. — Il ne faut se brouiller avec personne. — La cour de d'Alembert. — L'abbé de Bossut. — Hume. — Suard. — Thomas, M. Necker et les gens de lettres. — Condorcet. — Le jeune Fontanes. — M. Lally-Tolendal. — Derniers momens de d'Alembert.

Par l'entremise de d'Alembert et des bureaux de bel-esprit, qu'il fréquentait, Villar se trouvait ainsi en relation avec une foule de personnages de tous les rangs et de tous les pays. Il me promettait monts et merveilles. Tout le monde, disait-il, s'intéressait à mon projet ; c'étaient des comtes russes, des princesses polonaises, des académiciens, des ambassadeurs, tous ses amis intimes et qui devaient partout nous appuyer. D'A-

lembert avait écrit à Berlin, d'Argental en Toscane, un autre à Vienne, et La Harpe m'avait recommandé particulièrement dans sa correspondance en Russie. D'un autre côté, Madame de Genlis en avait parlé au duc de Chartres, et celui-ci, qui partait avec Sillery pour l'Italie, devait nous servir et nous prôner. Enfin, tous les jours Villar avait des audiences des ministres, une fois avec Vergennes, une autre avec Miromesnil, puis avec Lenoir ou Sartines, et au besoin il aurait été parler directement au roi! Que ne pas espérer avec un tel soutien? Mais quand nous fûmes à la besogne, je m'aperçus bien que, dans le succès de notre entreprise, Villar cherchait autre chose que ce que je voulais qu'on y cherchât. Il en attendait bien plus ses avantages particuliers, que le triomphe de la philosophie et le bonheur de l'humanité; il m'écrivait, m'écrivait sans cesse, me recommandant chaque fois la circonspection, les ménagemens pour ses amis et les amis de ses amis. Pour tout au monde, il ne fallait pas le compromettre à leurs yeux, comme aux yeux de l'autorité. Chaque ligne indépendante le faisait trembler, aussi eut-il une fièvre continuelle depuis le premier numéro de notre journal jusqu'au dernier. Lorsque cet homme s'est vu plus tard jeté au sein des orages révolutionnaires, que n'a-t-il pas dû éprouver*?

* Villar, qui était de la congrégation des doctrinaires, fut

LETTRES DE VILLAR A BRISSOT.

Paris, le 15 mars 1783.

« Dans quelques jours, vous verrez à Londres un prince russe à qui je remettrai une lettre pour vous: c'est un homme dont le père est à la tête du gouvernement en Russie, il voyage pour s'instruire; il faut vous faire connaître à lui plus particulièrement; j'écris à Desauges pour lui apporter un exemplaire de la *Vérité* qu'il m'a dit de lui procurer. Je ne vous parle pas du terrible et épouvantable événement qui a réduit une partie de la Sicile et, plus tard, la Calabre en cendres, sans doute on en sait le détail à Londres; ce qu'il y a de plus certain, c'est que l'his-

---

un des premiers à prêter le serment constitutionnel. Il devint évêque de Laval en 1791, fut député à la convention nationale, et devint successivement membre du corps législatif, inspecteur général des études et membre de l'Académie Française. C'était un homme de goût et d'esprit, et d'une modération politique qui l'a fait passer partout inaperçu. Il a écrit des lettres pastorales et des rapports à la convention, quelques notices historiques, et des poésies tellement fugitives, que nous serions assez embarrassé de dire ou l'on pourrait les trouver. Les deux lettres suivantes, tout académiques par leur style et les noms qu'elles rappellent, jettent beaucoup de jour sur l'établissement que Brissot était allé fonder à Londres, et servent comme de complément à ce qu'il raconte ici et dans la suite de ses Mémoires.

toire, soit ancienne, soit moderne, n'offre rien qu'on puisse comparer à cet affreux désastre.

« J'ai été fort content du numéro quatre, à quelques négligences de style près. D'Alembert, à qui je l'ai lu, l'a trouvé très bon: il était prévenu contre vous, parce qu'on lui avait dit que vous étiez très grand partisan de Linguet; mais je l'ai fait revenir sur votre compte; il le fallait, il peut dans tous les cas nous être fort utile. Je compte sur lui avec d'autant plus de raison, qu'il a beaucoup d'amitié pour moi.

« J'approuve fort l'établissement que vous avez projeté tant pour un lieu de réunion que pour un club philosophique, et le petit prospectus du Lycée annonce des choses très utiles; je ne serais point étonné d'y trouver à acquérir tout à la fois de la fortune et de la gloire. Vous devez compter sur moi pour les philosophes, je me charge de les intéresser à la chose quand le temps en sera venu. J'en ai fait part à Garat en lui lisant l'article de votre lettre du 1er août, et nous devons avoir une conférence à la campagne un de ces jours, à ce sujet; dans ce moment il est fort occupé, il achève l'éloge de Montesquieu pour l'académie de Bordeaux. Il veut absolument faire l'article de *la Vérité* pour le Mercure, sans doute il veut réparer ce qu'il fit pour votre Mémoire couronné. A propos de *la Vérité*, je ne sais quel misérable ouvrier de Fréron vous a maltraité dans le numéro onze de l'Année littéraire; je cherche à découvrir le nom de l'au-

teur de cet extrait pour lui donner les étrivières, et vous le nommer, afin que de votre côté vous ne l'épargniez pas, s'il est possible de faire naître l'occasion de parler de lui. Consolez-vous, mon cher ami, de toutes ces diatribes des journaux, les auteurs de toutes ces sottises sont trop peu considérés, pour que vous soyez affligé des bêtises qu'ils vous ont dédiées. Je vous enverrai bientôt de quoi faire connaissance avec M. d'Adhémar. Faut-il que j'agisse auprès de Madame de Genlis?

« Le bruit s'était répandu ici que vous aviez fait un marché avec Linguet pour travailler à ses *Annales*, et vous jugez que j'ai cherché bien vite à détruire cette calomnie, qui vous aurait compromis vis-à-vis de tout le monde sans exception.

« Je ne suis pas fâché que vous ne vous liiez pas avec lui étroitement, cela pourrait vous nuire; et puis il est si décrié, qu'en vérité on ne peut guère se vanter de l'avoir pour ami. D'Alembert souffre depuis un mois, je le vois tous les jours, mais je n'ai pas trouvé un moment pour conférer avec lui sur le prospectus du nouvel établissement; dès qu'il sera en état de parler d'affaires sérieuses, je ne négligerai rien pour le mettre dans notre parti, ainsi que Condorcet. Je crois la chose indispensable.

« J'ai reçu les numéros que vous m'avez envoyés par Messieurs de Faudras, qui se louent beaucoup de vous; j'ai eu du plaisir en les lisant, mais j'aurais bien désiré n'y pas trouver la lettre qui y est insérée; vous jugez que je suis gêné pour

montrer à D'Alembert, Condorcet, Thomas, avec qui je vis plus que jamais, le numéro où cette lettre se trouve. Quelque amitié qu'ils aient pour moi, ils ne verraient certainement pas de bon œil les critiques qu'elle contient, et vous et moi nous éprouverions les mêmes choses qu'eux, si nous pouvions nous mettre pour un moment à leur place. Mon cher ami, il est très essentiel pour nous de ne pas attaquer ces gens-là ; il faut au contraire les mettre tout-à-fait de notre côté. J'en sais assez là-dessus pour vous assurer que c'est la voie la plus sûre pour parvenir à nos fins, et je crois cela même nécessaire, vu l'état de la république littéraire, pour marcher à la gloire avec succès, du moins pendant qu'on vit. Songez que je travaille à vous faire des partisans dans la classe des gens de lettres qui tiennent le premier rang, et que j'espère, avec le temps, vous en faire des prôneurs, si vous voulez me seconder. Leurs ennemis sont méprisés et honnis : les Royou, les Geoffroi, etc., sont dans la boue, et vous voyez le sort de ce fou de Linguet qui, avec beaucoup d'esprit, est bien loin de mes amis comme homme de lettres. Tous ses sarcasmes n'ont abouti qu'à le perdre, et je vois tous les jours qu'il n'a rien ôté à D'Alembert, surtout dans le reste de l'Europe, de sa gloire, soit parmi les savans, soit parmi les gens de lettres étrangers, et c'est chez lui que j'ai fait connaissance avec tous les ambassadeurs des différentes cours. Ne voulant pas nous compromettre, j'ai fait dire à Diderot, par un ami commun,

ce que vous avez avancé dans la lettre en question au sujet de ses ouvrages; il est le seul que vous flattez. Il l'a trouvé fort bon, mais il ne sait que cela de la chose, j'ai voulu ne pas être obligé à lui montrer la lettre en entier.

« Je vous sais beaucoup de gré de m'avoir procuré la connaissance de M. Dupaty; il m'a parlé de vous avec un bien vif intérêt. Je remettrai ces jours-ci votre lettre à M. de Lally.

« Quant au club philosophique, je mettrai tout le monde ici dans vos intérêts; mais encore une fois, mon ami, ne gâtez pas ce que j'ai fait jusqu'ici et ce que je ferai, et ne me brouillez pas avec mes amis. Ils sont tous très bien disposés, malgré les fortes préventions qu'on avait contre vous à cause de Linguet. Dans une autre lettre, nous parlerons de cela longuement. Vous savez, mon cher ami, que vous avez besoin tout comme moi de chercher à améliorer votre sort et votre fortune; ne nous brouillons avec personne. Je vous parlerai des gens qui pourraient nous nuire d'une manière efficace. »

Paris, le 24 septembre 1783.

« Quoiqu'il soit important d'être impartial, mon cher ami, on n'est pas toujours obligé de dire tout ce qu'on pense; il est même souvent très nécessaire, pour faire plus d'effet, de taire des choses dont la révélation pourrait être utile. Songez que nous avons besoin des philosophes, que je ne vois qu'eux qui

puissent nous soutenir, et que vous-même, pour fournir une carrière honorable et jouir peut-être de quelque repos, vous avez besoin de les ménager et de respecter leurs opinions, jusqu'à un certain point. Voilà mon avis, et croyez qu'il est fondé sur l'expérience que j'ai acquise en vivant dans le monde. Le nº 76 de Linguet est de la dernière médiocrité; il veut parler littérature, et il n'y entend rien. Il a voulu enlever à Voltaire un de ses plus beaux titres, et il s'est fait moquer de lui, en parlant de choses dont il n'a pas les premières notions. Je crois comme vous qu'il est très au-dessous de lui-même, et que la chaleur de sa tête une fois passée, il ne sera plus rien.

« Je n'ai pas vu depuis long-temps Elie de Beaumont: il ne m'a point parlé de votre lettre; mais croyez que s'il n'a rien fait encore pour nous, ce n'est pas ma faute. Le club philosophique prendra ici très bien; j'en ai conféré avec d'Alembert, le marquis de Condorcet et l'abbé Bossut, qui sont mes amis particuliers; l'idée leur en plaît beaucoup, et vous m'enverrez un plan bien détaillé; nous sommes convenus de l'examiner ensemble. Chacun exposera ses idées, et je vous ferai part du résultat de notre conférence. Quant aux lettres de recommandation, il faut que j'en cherche encore; car parmi les philosophes, il n'en est aucun qui corresponde avec les écrivains de Londres. Cependant mandez-moi si M. Hume y est, parce que je vous enverrai une lettre de d'Alembert, pour lui. Si Suard était à Paris,

vous en auriez reçu déjà quelques unes, mais il est à la campagne depuis long-temps; je saisirai la première occasion où il paraîtra à Paris, pour lui en demander. Garat est aussi à la campagne depuis plus de trois mois; mais il reviendra à la fin du mois pour passer quelques jours. Je n'ai toujours point vu M. de Lally-Tolendal, mais je vous promets que je le verrai.

« Je suis aussi affligé que vous des retards que nous éprouvons et du peu de succès que nous avons eu jusqu'à présent, pour avoir des fonds; mon cher ami, il n'y a pas de ma faute, car je vous avoue que j'avais besoin d'argent, et que je comptais beaucoup en faire pour vous et pour moi. Je suis encore dans l'embarras, car on ne m'envoie pas un sou, quelque tapage que je fasse, *et j'ai été forcé par la nécessité de me servir des cent écus de M. Dupaty* : faites toujours sa commission. Enfin j'espère que cela finira. Pour M. Necker, il ne vit avec aucun homme de lettres, M. Thomas est le seul qu'il voie; et Thomas n'a fait qu'une courte apparition à Paris en arrivant de la Provence. Notre ex-directeur des finances fait aujourd'hui profession de haïr les lettres et ceux qui les cultivent; il est vrai qu'on le lui rend bien. Le marquis de Condorcet, qui est actif et qui s'intéresse beaucoup au succès de nos projets, parce qu'il m'aime d'une amitié profonde, et qu'il mérite toute la mienne, nous aidera de toutes ses forces. Il était aussi prévenu contre vous, et je l'ai bien fait revenir

sur votre compte; il rend justice à vos talens, à vos connaissances, et je suis d'avis que dans votre première lettre vous me disiez quelque chose pour lui. La critique de Fontanes ne l'a point affligé; il est venu m'en parler, mais il la croit du chevalier de Rivarol, et je n'ai pas jugé à propos de le détromper. Il a du talent, de l'esprit, du savoir, et il mérite d'être encouragé.

« J'ai reçu le prospectus du Lycée; je me le suis fait lire; il m'a paru très bien pensé et renfermer des vues trés utiles que vous avez développées avec beaucoup d'art. Dans quatre ou cinq jours je serai en état de lire moi-même, et j'y ferai peut-être des remarques dont je vous instruirai.

« M. d'Alembert ne vous a pas répondu, parce qu'il est hors d'état de lire, ni d'écrire. Il est tombé dans un état de marasme qui me fait craindre que nous ne le perdions bientôt; mais il s'intéresse à votre projet. Si l'Académie n'était pas en vacances, il aurait chargé quelque membre du corps de le lui communiquer; mais il n'y pas moyen dans ce moment, l'Académie ne se rassemblera qu'au commencement de novembre. Si M. d'Alembert meurt, je perdrai un bon et tendre ami; les lettres perdront un homme qui les honore, et l'Académie Française sera privée du seul homme qui pouvait la soutenir dans sa décadence, autant par son nom que par son zèle et ses soins. M. de Condorcet est absent de Paris depuis le 2 septembre; il m'a écrit plusieurs fois depuis son absence, mais il ne m'a point

dit que vous lui eussiez envoyé le prospectus du Lycée.

« M. D'Alembert m'a de nouveau recommandé de vous dire pourquoi il ne vous répondait pas; et hier il m'a répété au moins dix fois de vous dire que votre commission serait faite si l'Académie n'était pas en vacances; le pauvre homme est dans un bien triste état.

« Mon zèle, je vous assure, ne se ralentit pas. Si vous étiez témoin, mon cher ami, de toutes mes inquiétudes, de toutes les tracasseries que j'éprouve, vous me plaindriez, je vous jure; il m'a été impossible jusqu'à présent de faire quelque chose pour la correspondance. Je ne pensais pas que vous dussiez aller si vite, et d'ailleurs vous m'aviez dit que vous aviez de la besogne toute faite pour long-temps. Patience, mon cher Varville, un jour viendra que vous et moi pourrons peut-être nous réunir. Un de mes plus ardens désirs serait de passer ma vie avec vous. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur, et votre digne épouse. »

CHAPITRE VII.

Voyage à Lyon. — Dijon. — Guyton de Morveau. — M. Poupignon. — Séance d'académie. — M. de Juigné, évêque de Châlons. — Ses bonnes et mauvaises œuvres. — Il sauve une femme d'un incendie et proscrit les jansénistes. — Il succède à Christophe de Beaumont. — Son fanatisme. — Le député-archevêque chez Louis XVI. — Les huées du peuple. — Le peuple est vindicatif et ingrat. — La croisade contre la France. — La diligence de Lyon. — Le vicomte d'Astier. — L'apothicaire de madame de Genlis, et ses souris blanches. — La nièce vaporeuse. — Rencontre du comte et de la comtesse du Nord. — La diligence d'eau. Les bords de la Saône. — La jolie batelière. — Arrivée chez Blot.

Plein de confiance dans les promesses de Villar et de Beaumont, je résolus de faire un voyage en Suisse, avant que de me rendre en Angleterre. Ce voyage avait pour but de préparer à Neuchâtel des moyens d'exécuter une partie nécessaire du plan que j'avais

formé ; je voulais aussi y chercher des amis qui partageassent mes idées, et y établir des relations et des correspondances. Je pris la route de Lyon où j'étais attendu par mon ami Blot, chez lequel j'avais promis de séjourner ; j'aurais voulu passer par Dijon où je désirais voir Guyton Morveau que je connaissais déjà, et que j'estimais également comme jurisconsulte et comme chimiste. Guyton offrait alors le singulier spectacle d'un avocat-général de parlement, professant un cours public de chimie, et publiant des vers qui pouvaient aussi le ranger parmi les poëtes. Depuis, nous l'avons vu à la convention, où les fureurs de la Montagne paraissaient avoir subjugué son esprit, mais où ses vues et ses connaissances ne peuvent manquer d'être utiles à son pays si on veut les employer *.

Je désirais encore voir à Dijon un académicien de cette ville avec lequel j'étais en relation ; c'était

* Guyton de Morveau était avocat-général au parlement de Dijon dès l'âge de 18 ans ; il se décida fort tard et abandonna le barreau pour se livrer exclusivement aux sciences, qui devaient lui acquérir un nom à jamais célèbre. Ses procédés pour désinfecter l'air ont été adoptés par l'Europe entière. Le poème dont parle Brissot est le *Rat iconoclaste*, publié en 1763. Au procès du roi, il vota avec la majorité, et rendit d'immenses services à la révolution par l'étendue et la variété de ses connaissances. On sait qu'on lui doit en partie le système monétaire qui nous régit. Il avait cessé depuis un an d'être administrateur de la monnaie de Paris, lorsqu'il mourut en 1816.

Maret, savant estimable, qui, après avoir lu quelques uns de mes écrits, m'avait témoigné de l'intérêt, et m'avait envoyé pour ma *Bibliothèque des lois criminelles*, une dissertation sur un point de médecine légale qui n'avait pas encore été traité. Maret s'élevait contre le préjugé qui fait classer parmi les assassins l'homme qui en a blessé ou frappé un autre, lorsque celui-ci est mort dans les quarante jours qui ont suivi sa blessure : il démontrait que la mort survenue dans cet intervalle pouvait avoir une cause toute différente de la cause apparente, et il demandait qu'en de pareilles circonstances on se décidât sur la cause réelle de la mort, et non parce qu'elle était survenue dans un temps déterminé. Maret était médecin et chimiste distingué; il s'est associé à plusieurs travaux de Guyton Morveau, et il est mort victime de son ardeur à vouloir arrêter une épidémie qui désolait quelques cantons de la Franche-Comté.

J'avais le projet de demander à l'académicien dijonnais des nouvelles d'un éloge de Saumaise que je lui avais adressé, et que les statuts de la Société défendaient de me rendre, quoique je prouvasse que j'en étais l'auteur; Maret m'en offrit une copie, je ne sais ce qu'elle est devenue. Mon plan du Lycée de Londres, que je lui envoyai plus tard, lui parut excellent; il fit tous ses efforts pour me seconder, il écrivit à plusieurs académiciens et à différentes personnes, entre autres à MM. Talberge et Droz de Besançon; enfin je n'ai qu'à me louer du

zèle que le progrès des lumières et des sciences lui inspirait en ma faveur *.

L'abbé Delacourt m'avait aussi recommandé de voir à Dijon M. Poupignon, avocat au bureau des finances de cette ville, et qui avait partagé avec moi le prix sur la question de l'indemnité des accusés reconnus innocens. Son mémoire, qui m'avait été communiqué, me semblait rempli d'excellentes vues et écrit avec talent; j'étais bien aise d'en connaître l'auteur. Ce mémoire me rappelle un fait assez singulier, c'est qu'à la lecture de mon discours dans la petite académie, et à l'ouverture du billet qui révélait mon nom, il y eut beaucoup de battemens de mains, et celui qui applaudit le plus fort fut cet archevêque de Paris, alors évêque de Châlons, qu'on ne put sans doute accuser que cette fois d'avoir montré quelque sympathie pour les idées philosophiques et tolérantes. A Châlons comme à Paris, il s'est fait connaître par de bonnes et de mauvaises œuvres. Ainsi, on le vit persécuter, proscrire les jansénistes, et répandre ses bienfaits sur les pauvres de son diocèse. On me conta dans mon voyage, qu'au moment d'un incendie, il s'était précipité courageusement au milieu des flammes

* Maret était secrétaire perpétuel de l'académie de Dijon, et associé à une foule d'autres sociétés savantes. Il a travaillé à l'Encyclopédie et a laissé différens ouvrages qui attestent la variété de ses connaissances. Il est père de M. Maret, duc de Bassano, l'un des principaux ministres de Napoléon.

pour en arracher une femme prête à périr, et que lui-même faillit être brûlé vif en la sauvant. Devenu archevêque de Paris après la mort de ce Christophe Beaumont, moins célèbre par sa haine et ses mandemens contre les philosophes que par la sublime réplique qu'il s'attira de Jean-Jacques Rousseau, on assure que dans l'hiver de 1788 il vendit jusqu'à sa croix pastorale pour porter des secours aux malheureux qui mouraient de froid et de faim. Voilà assurément un dévouement évangélique dont on doit lui tenir compte; mais sa conduite à l'assemblée nationale, son opposition à toute espèce de réforme, à toute espèce de concession, le fit bientôt oublier. Il ne sut pas se soumettre à de plus utiles et plus généreux sacrifices. Au nom du ciel et un crucifix à la main, le député-archevêque vint adjurer Louis XVI, dont il connaissait bien l'esprit timoré et la faible imagination, d'opposer son *veto* à tous les décrets législatifs qui attaquaient les prérogatives du clergé; ce fait connu motiva les huées dont il fut un jour poursuivi au sortir de l'assemblée; le peuple se souvient plus long-temps des outrages que des bienfaits. Juigné s'est depuis réfugié à l'étranger, où il rassemble tous les prêtres factieux et fanatiques qui refusent à la fois de reconnaître les lois de l'évangile et de la patrie. Qu'en pense-t-il faire? Est-ce pour leur prêcher une croisade contre la France *?

* M. de Juigné rentra en France en 1802 et y vécut dans la retraite.

Je ne suivis point la route que je m'étais tracée, parce que Blot m'en avait indiqué une autre, et qu'il devait venir au-devant de moi. J'eus pour compagnon de voyage un capitaine de dragons appelé le vicomte d'Astier, jeune homme assez instruit et fort aimable, avec lequel je m'entretins long-temps, pour me dédommager de ne pouvoir le faire avec un Italien qui s'était voué à un éternel silence, quoique nous lui adressassions souvent la parole en français, en italien et en latin; il y avait en face de nous un apothicaire de la rue Saint-Paul, qui se disait fort grand ami de madame de Genlis; il tenait sur ses genoux une petite cage contenant quatre souris blanches qui lui avaient été données par la spirituelle comtesse, et il menait avec elles une nièce assez jolie, mais sujette aux vapeurs, et qui nous en donna à plusieurs reprises des échantillons. L'officier de dragons trouvait les yeux de la jeune personne fort à son goût, et pendant qu'il les considérait en dessous, je m'occupais des sauts et des jeux des petites souris blanches qui m'amusaient beaucoup. Du reste, temps affreux, chemins détestables, postillons impertinens, disette de chevaux, tout se réunit pour me faire trouver la route longue et ennuyeuse; le jour, nous attendions; la nuit, il fallait courir : partant point de sommeil; et je ne sais encore par quel miracle nous n'avons pas versé deux cents fois. A Châlons, nous rencontrâmes le comte et la comtesse du Nord : une foule de monde entourait l'hôtel où l'on savait qu'ils allaient des-

cendre; mes compagnons de voyage se joignirent à la foule ; moi je profitai d'un instant de soleil pour aller me promener. A mon retour, les voyageurs russes étaient arrivés; on me dit que le comte était fort laid, la comtesse me parut grande et bien faite, et d'une physionomie aimable, mais je ne maudis pas moins leur voyage, car c'est à lui que nous devions la disette des chevaux.

A Châlons, nous prîmes la voiture d'eau. Autre compagnie, plus nombreuse, plus mêlée et plus mauvaise. Cependant j'y trouvai plus d'agrément ; je dormais la nuit, et le jour je jouissais, du haut du pont, des points de vues les plus attrayans et les plus variés. En approchant de Lyon surtout, je fus surpris par un spectacle ravissant : c'était de tous côtés des maisons élégantes, situées au milieu de jardins et de bosquets. On m'assura qu'il était aisé de louer ces maisons toutes meublées, et où l'on n'avait besoin que de son bonnet pour venir coucher, car on y trouvait toutes les commodités de la vie. Quelles idées, quels désirs qui se raniment en cet instant dans mon cœur, ne formais-je pas en les voyant ! Un de ces petits ermitages, et ma Félicité tant aimée, voilà tout ce que j'enviais, tout ce que je demandais au ciel de bonheur sur la terre ! Et ce vœu, en face des châlets de la Suisse, et des fermes rustiques de l'Amérique, combien de fois ne l'ai-je pas répété !

Blot me fit quitter la diligence d'eau pour m'embarquer dans un petit bateau conduit par deux filles

charmantes, et qui nous firent payer un peu cher l'étourderie de n'avoir pas fait d'avance un prix avec elles. Enfin, après cinq jours et cinq nuits de fatigue, j'arrivai au port. L'appartement qu'occupait mon ami offrait la plus riante perspective, il était situé vis-à-vis le pont-volant, mes regards plongeaient sur la Saône et se reposaient sur ce coteau charmant de Fourvière, dont Jean-Jacques a fait un tableau si séduisant. Ce fut là que je passai un des mois les plus agréables de ma vie, dans la société d'un ami de mon enfance, long-temps uni avec moi par les mêmes goûts, les mêmes opinions, les mêmes projets; et auprès de sa femme, dont les grâces, l'instruction et la douce conversation intéressaient à la fois l'esprit et le cœur.

CHAPITRE VIII.

Servan. — Brissot lui fait une visite à Lyon. — Son esprit dans la conversation. — Les *Confessions* de J.-J. Rousseau. — Servan se propose d'écrire contre cet ouvrage. — Les plus grands détracteurs des Confessions de J.-J. sont les plus grands partisans de Voltaire. — Leur injustice. — Comparaison des *Mémoires* de Voltaire et des *Confessions* de Rousseau. — Entretien sur le *Siècle de Louis XIV*. — Générosité du *grand roi* injustement louée par Voltaire. — Son despotisme excusé. — Servan aime avant tout sa liberté. — Crainte que lui inspire la Bastille. — Lettre de Servan à Brissot.

Servan, si célèbre par ses écrits sur la réforme des lois criminelles, était alors à Lyon; j'allai le voir. En entendant mon nom, il me sauta au cou, comme si nous eussions déjà été liés par une longue amitié; il me remercia du plaisir que lui avait fait ma Théorie des lois criminelles, m'exhorta à persévérer dans cette carrière. Nous passâmes deux heures ensemble, et jamais temps ne me parut plus

court. Servan écrit avec un style plein de charme, mais sa conversation est encore plus séduisante que ses écrits. Il y a moins d'apprêt, plus de naturel, et cependant son imagination est toujours brillante. Les traits pétillans qui en jaillissaient à chaque instant m'étonnaient et m'ôtaient toute liberté de lui répondre.

Les Confessions de Jean-Jacques faisaient alors un grand bruit; il en était indigné, quoique d'ailleurs il protestât de son admiration pour le génie de ce grand homme. Mais révéler les faiblesses, les vices des sociétés où l'on était admis, lui paraissait une violation de l'hospitalité, et le plus grand des crimes. Il se proposait de le démontrer. Il a tenu parole en publiant quelques lettres; mais il ne m'a pas convaincu. Servan n'était pas seul de cet avis. Si tous ceux qui le partageaient fussent descendus dans leur âme, pour y chercher la cause de leur haine contre cette œuvre de Jean-Jacques, ils l'auraient peut-être trouvée plutôt dans un intérêt personnel que dans leur respect pour les principes. La grandeur de Rousseau avouant ses fautes humiliera toujours l'orgueil qui en a de plus graves à se reprocher. Quant à Servan, il était, dans son jugement, bien plus le défenseur de ses amis que celui de la vérité, car il était lié avec tous ces philosophes que Rousseau dénonçait; et, en cette qualité, il avait même été fort mal accueilli par l'auteur d'*Émile*, dans une visite qu'il lui avait faite au milieu de sa solitude.

Une chose digne de remarque, c'est que les plus

acharnés détracteurs des Confessions de Jean-Jacques étaient tous les plus grands partisans de Voltaire. Ils trouvaient surtout indécent, affreux, abominable que Rousseau eût osé mettre par écrit et révéler au public et ses faiblesses et celles de madame de Warens. Et pourtant comment s'est conduit Voltaire? Il raconte des anecdotes cent fois plus horribles d'un de ses bienfaiteurs, de son ami, du Salomon du Nord; et cet écrit voit la lumière du vivant même du prince qu'il outrage! Et les amis de Voltaire n'ont pas, pour cela, cessé de l'admirer. Cependant, comme le caractère de l'Aristippe moderne me paraît à nu dans ses mémoires! On l'y voit louer, admirer en public un prince dont il ravale en secret le mérite, dont il ridiculise les vices; on le voit jeter le ridicule et l'opprobre à pleines mains sur une foule de personnages qui en versent encore aujourd'hui des larmes; on le voit détruire par ses satires les réputations qu'il avait créées par ses éloges; barbouiller de fumée les idoles qu'il avait parfumées de son encens; on le voit ironique, jaloux, méchant, et s'applaudissant de ses méchancetés et de ses sarcasmes. Comparez-le donc à Jean-Jaques! Celui-ci est faible, et il s'accuse; celui-là est vicieux et coupable, et il s'élève et se pavane. Certes, nul plus que moi n'admire le génie de Voltaire, et ne lui tient plus de compte du bien qu'il a fait à la philosophie et à l'humanité; dans plus d'un de mes écrits, j'ai prouvé cette admiration; mais entre son génie et

son cœur, entre ses confessions et celles de Rousseau, je crois qu'il y a un immense intervalle.

Je vis bien que tout ce que je dirais sur ce sujet à Servan ne servirait pas plus à le convaincre que lui-même ne m'a depuis convaincu. Je me rappelle qu'à Lausanne nous eûmes une autre conversation sur ces deux grands hommes, et qu'il ne s'étonnait pas moins du culte que j'avais voué à Rousseau, que de l'enthousiasme mêlé de réserve que je portais à l'auteur de la *Henriade* et du *Siècle de Louis XIV*. Ce dernier ouvrage fut même le sujet un peu long de notre entretien. Il est plus d'une partie de cette histoire que j'étais loin d'approuver. Par exemple Voltaire loue beaucoup Louis XIV de sa générosité envers les écrivains et les artistes de son temps. Le florentin Viviani a fait bâtir une superbe maison du produit de ses bienfaits; il a fait des pensions ou des cadeaux en Italie à douze de ses panégyristes; il a donné quatre mille louis à Racine ; il en a donné mille à Bensérade pour faire graver les tailles-douces de ses métamorphoses en rondeaux. Voilà de quoi justifier Louis XIV du reproche d'avarice qui lui a été adressé. Un roi de France, qui n'était autre chose que le dispensateur de l'argent des Français, ne pouvait guère être atteint de ce vice. Mais en parlant de sa générosité, Voltaire n'aurait-il pas dû songer combien d'autres fois cette générosité avait été abusive, criminelle, et combien il en avait coûté à ces hommes que le despote appelait ses sujets. Ah! loin d'être avare, il fut prodigue,

et mieux eût valu cent fois qu'il ne fût qu'économe et réservé dans ses dépenses. C'est le sang et les sueurs du peuple qui ont payé ce titre de *grand* et de *magnifique* qu'on lui a donné, non moins que son luxe affreux, et les guerres désastreuses qui ont désolé la France.

Qu'on se rappelle la loterie de Marly, ses prodigalités envers ses maîtresses, la Montespan renvoyée chargée d'or et de diamans, et recevant encore sur le trésor royal une somme énorme pour son entretien. Qu'on lise (et dans Voltaire même) la description de la marche du *grand roi* pour la conquête de la Hollande, les bals, les festins, les meubles de la couronne transportés de tous côtés, les pages, les officiers de cour, ceux de garnison libéralement gratifiés; et qu'on écoute ensuite Voltaire s'écrier : « Il a coûté plusieurs fois quinze cents louis d'or dans un seul jour »; et s'extasier! Ne trouverez-vous pas que sa philosophie aurait dû parfois comprimer son admiration pour son héros. Mais Voltaire a trop loué le sien. Il le défend jusque dans son despotisme; comme si pour un couplet Louis XIV n'avait pas fait languir Bussy à la Bastille! comme si l'époux de la Maintenon n'avait pas jeté dans un cachot le duc de Lauzun, parce qu'il était aimé de mademoiselle Montpensier; comme si, à la suite de quelques dissensions domestiques dans la maison de son frère, il n'avait pas fait enfermer le chevalier de Lorraine, et exiler le marquis de Villeroi sans autre forme de procès?

Ce n'était pas Servan qui voulait disconvenir de tous ces faits. Il y trouvait un argument de plus pour justifier sa conduite privée, car s'il se méfiait moins du despotisme de Louis XVI que de celui de son aïeul, il n'estimait pas plus le caractère de ses ministres que celui de Louvois ou de Letellier.

Je lui témoignai le regret que ressentaient tous les philosophes de le voir garder un silence opiniâtre. Il prétendit se justifier d'abord par sa mauvaise santé, et ensuite par l'intolérance du gouvernement. Peut-être contribuait-il lui-même à déranger sa santé, car, par exemple, il me dit qu'après avoir consulté Tissot et une foule d'autres médecins, ne sachant plus comment refaire son estomac, il s'était mis au hachis de viande pour toute nourriture. Le remède me parut étrange et le paraîtra sans doute à d'autres. La Bastille lui causait une indicible peur et presque des spasmes, quand il y songeait. Son imagination était tellement frappée que, croyant voir toujours des sbires à sa suite en restant en France, il passait neuf mois de l'année à Lausanne. Là, disait-il, et là seulement je puis respirer librement. Cette crainte me prouva que Servan aimait mieux sa liberté que celle du genre humain; peut-être aussi jugeait-il mieux du genre humain que moi.

LETTRE DE SERVAN A BRISSOT.

« J'ai reçu, monsieur, la veille de mon départ

pour la Suisse la lettre que vous avez eu la bonté de m'adresser chez mon père. Ce que vous me dites sur mon avorton lyonais m'a fort agréablement chatouillé. Plût à Dieu qu'un peu d'intérêt pour l'auteur eût produit votre illusion sur l'ouvrage, qui, véritablement, n'est qu'une esquisse étrinquée dans un cadre d'académie. Je vous avouerai que je suis fort indifférent pour les idées de M. le garde des sceaux; je ne lui demande que paix et sûreté pour ma personne; qu'il emprisonne tant qu'il voudra mes pauvres pensées: hélas! c'est le moyen de faire vanter en prison qui l'on n'aurait pas regardé dans une rue. Ne pensez-vous pas comme moi, monsieur? ce qu'il y a de plus clair, de plus net dans le produit de l'étude et de la composition, c'est le plaisir qu'on y prend; c'est la première nuit des noces; il y a certainement du plaisir à faire un enfant, fût-il un magot; mais l'enfant tout fait ne donne guère que du chagrin. Réformer les hommes est une chimère quand on les connaît. Vous suez à changer une pièce de leur grande machine de morale, tandis qu'ils en gâtent mille autres. La plus petite réforme tient à une complication d'effets et de causes qui décourage l'espérance; mais passer sa vie dans l'innocence, s'éclairer, se connaître mieux; devenir tous les jours plus indulgent pour des hommes qui ne sont que ce qu'ils ne peuvent point ne pas être: voilà ce que tous les gardes des sceaux du monde depuis Adam ne sauraient empêcher ni corrompre.

« Quant à la Bastille, monsieur, je vous déclare que

je ne suis point de votre avis, et que ma conscience aurait bien de la peine à me consoler de la liberté de mes jambes; je vous l'avoue avec pudeur et j'en dis mon *meâ culpâ ;* mais il n'y a guère de vérité que je voulusse acheter par une année d'esclavage. Ce régime-là ne convient point à mon tempérament ; aussi vais-je en Suisse tant que je puis ; je m'y sens plus libre et plus heureux, j'y ai un *moi;* une plaine me serre en France, je respire sur les montagnes de Suisse. Les mœurs, les esprits sont tout-à-fait à ma portée; je me croirais Chinois à Paris, je me sens compatriote en Suisse. Ne doutez pas, monsieur, qu'en passant à Neufchâtel je ne demande quatre personnes, vos trois ouvrages et M. Ostervald. Je ne connais point Neufchâtel, et c'était une fantaisie qui me restait ; qu'il me serait doux en vous y rencontrant de contenter mon cœur et ma curiosité!... Vous voulez, dites-vous, mon avis sur un projet d'éducation ; je vous dirai ce que je saurai; mais ce que je vous dirai de mieux, c'est que vous n'en avez pas besoin ; vous ne me paraissez point du tout un homme à lisière, et quand on sait comme vous jeter toutes les idées en un seul moule, les idées des autres sont des pailles qui font quelquefois manquer le jet d'une statue, en se mêlant à la fonte. Au reste, interrogez-moi, et le pis sera de vous répondre comme Socrate : *Je ne le sais pas.* Mais ce que je sais, ce que je n'oublierai jamais, c'est de vous estimer infiniment.

« Si mon commerce continue de vous convenir,

daignez m'adresser vos lettres à *Lausanne, poste restante*. J'ignore jusqu'à quelle ville il faut affranchir les lettres pour la Suisse, en partant de Paris. Qu'il y aura loin de vous à moi, monsieur! Quelle distance de la rue Champ-Fleuri à une cabane suisse! Toute la morale est entre deux. Adieu, monsieur; quand vous ne saurez que faire, dites-moi ce que vous faites, mais point de Bastille, s'il vous plaît.

« *P. S.* J'ai prié mon libraire, en passant, d'envoyer à l'adresse indiquée les deux exemplaires que vous avez le courage de vouloir; je vous avertis en conscience que ma fille première est un peu bavarde: j'avais 23 ou 24 ans; il me semble qu'alors mon esprit salivait furieusement. Dans la jeunesse on tire en grenaille, dans la maturité, on veut tirer à balle.

« Je vous supplie de remercier cet aimable censeur dont vous me parlez; si la phrase du *bâton des aveugles* lui fait quelque peine, il faut la corriger et dire que les lois politiques sont *un jonc qui se plie dans la main des ministres*.

« Lyon, 29 octobre 1782. »

CHAPITRE IX.

Visite à M. Poivre. — Délices de son habitation sur les bords de la Saône. — Sa charmante famille. — Son accueil bienveillant. — Son aimable et douce philosophie. — Sa modestie et ses ouvrages. — Son neveu Sonnerat et le voyage à la Chine. — L'abbé Raynal et le nègre de Madagascar. — Beniowski et M. de Sartines. — Ce qu'eût été M. Poivre dans la révolution. — Quelques notes sur sa vie. — M. Dupont de Nemours mari de la veuve de M. Poivre. — M. Poivre échappe aux jésuites. — Perfidie dont il est victime dans les Indes. — Combat sur mer. — Il perd un bras dans le combat. — Il ne pourra plus peindre. — Sa mission à la Cochinchine. — Il en rapporte le poivrier et les différens arbres à épices qui enrichissent l'île de France, dont il devait un jour être l'administrateur suprême.

Un homme célèbre qui ne me causa pas moins d'intérêt que Servan, fut Poivre, l'ex-intendant de l'Ile-de-France ; je lui rendis une visite dans sa charmante habitation, située à quelques milles de de Lyon, sur les bords de la Saône. J'y allai avec

Blot et M. Lambert, directeur du collége, qui, après un excellent déjeuner, nous avait procuré une excellente voiture. Quelle charmante retraite que celle que possédait ce philosophe aimable. Un jardin délicieux enrichi des plantes qu'il avait recueillies dans toutes les parties des Indes; des bosquets, des cascades, des rochers, des grottes, des ombrages, une foule de perspectives variées, et le murmure d'un fleuve tranquille, sur lequel nous retournâmes en bateau : que tout cela me parut enchanteur et digne d'être envié! Mais ce qui excitait surtout mon enchantement et mon envie, c'était la vue de son heureuse famille. Il n'avait que trois filles et une femme jolie et infiniment respectable par ses vertus et ses aimables qualités. M. Poivre m'accueillit sans faste, sans cérémonie, sans ce luxe de politesse qui accable et refroidit; il ne cessa de m'entretenir avec intérêt pendant tout le temps que je demeurai près de lui; nous fîmes deux fois en causant le tour de son immense et magnifique jardin. Sa femme n'était point sur nos pas, et elle m'en parut plus aimable; je n'aime point ces femmes qui ont l'air de s'intéresser si vite aux étrangers et qui les suivent partout. Les jeunes demoiselles faisaient des bouquets pour des personnes qui vivaient familièrement dans la maison; elles ne songèrent point à nous en offrir, et j'en fus également enchanté; il ne faut point que des jeunes filles soient moins discrètes que leur mère, et d'ailleurs il n'est pas bon qu'elles prodiguent les fleurs au premier venu.

Au milieu de cette douce retraite, je croyais être transporté au sein de cet élysée peint par Rousseau dans son Héloïse. Les habitans m'en paraissaient célestes. La bonhomie, la simplicité du maître, la douceur et l'affabilité de son épouse, la modestie, les agrémens de ces jeunes filles, tout m'attachait, me transportait; il me semblait être au milieu d'une famille patriarcale, j'y aurais passé toute ma vie. Félicité m'aurait paru la sœur de madame Poivre. La conversation ne languissait point avec l'homme instruit. Il savait tant de choses, il les savait si bien, et il avait si peu de prétention en les disant! Voilà ce que je cherchais depuis long-temps dans les savans, dans les philosophes, ce que je n'avais jamais trouvé, la science utile et sans prétention! Il ne me parla de ses écrits qu'avec la sévérité d'un rival. Cependant il en existe peu qui soient dignes de plus d'éloges pour leur mérite et leur utilité.

Ses observations sur les mœurs et les arts des peuples de l'Amérique, que des libraires charlatans ont publiés sans l'aveu de l'auteur, sous le titre de *Voyages d'un philosophe*, ont excité au plus haut point ma curiosité, et m'ont causé le plus vif plaisir. C'est avec raison qu'on a dit de cet ouvrage intéressant, précis, nerveux, qu'il contenait plus de choses que de mots; et qu'on y voyait partout en traits de lumière, comment dans l'univers entier la félicité, la population, la puissance des états sont en raison de l'agriculture et de la liberté; et à quel point la main du despotisme, celle de l'anarchie et

celle de la superstition, rendent inutile la fécondité du sol le plus favorisé du ciel.

Les voyages de Sonnerat dans la Chine et l'histoire de l'abbé Raynal faisaient alors le plus grand bruit Sonnerat était neveu de M. Poivre, et il regrettait qu'il se fût trop empressé de publier son voyage. Il y avait remarqué une foule d'inexactitudes et de faussetés. La partie des Indes orientales, dans l'histoire de Raynal, était entachée des mêmes défauts; il ne l'avait écrite que sur de mauvais mémoires. Poivre lui avait offert des matériaux, mais Raynal n'avait pas eu la patience de les attendre. Il avait imité Vertot, qui aima mieux publier un roman dans son histoire de Malte, que d'avoir la patience de la refaire d'après les véritables sources. Poivre fut témoin de la manière dont Raynal recueillait quelquefois ses renseignemens. Allant un jour chez un ancien gouverneur de l'Ile-de-France, il trouva l'historien écrivant dans l'antichambre, sous la dictée d'un nègre. Poivre lui demanda ce qu'il faisait. Ce nègre, dit Raynal, est de Madagascar, et je prends des notes de lui sur cette île. Poivre ne put s'empêcher de sourire, à cette facilité de puiser partout sans s'informer si la source était bonne. Je fis observer à Poivre qu'il était difficile à Raynal d'avoir pu donner un tableau exact des Indes orientales. On n'en peut rassembler les traits que dans les nombreux écrits publiés par les Anglais, presque maîtres en entier de cette partie du monde, et ces écrits ne sont pas traduits, et Raynal ne sa-

vait pas l'anglais. M. Poivre convint de la justesse de cette observation. Il me donna des détails curieux sur Madagascar, sur la facilité d'y former des liaisons utiles avec ses nombreux habitans, en traitant avec eux amicalement et de bonne foi. Il se plaignait que le ministère français ait toujours eu la manie d'y faire des établissemens, et n'ait jamais considéré cette île que sous le rapport de la conquête. Il s'élevait avec force contre M. Sartines, assez faible pour prêter l'oreille à ce Beniowski, aventurier hongrois, qui avait eu la témérité de venir de la Sibérie, par mer, à Madagascar, et qui voulait de nouveau conquérir cette île. En effet, le ministre de la marine lui donna un vaisseau, des hommes, de l'argent : l'entreprise échoua; les hommes et l'argent furent perdus; les Madécasses se brouillèrent avec les Français, l'approvisionnement des îles de France et de Bourbon devint plus difficile que jamais. M. Poivre avait prédit tout cela; mais que peut à la cour le bon sens d'un homme qui ne se vend point, contre les instances des aventuriers qui promettent des monts d'or, et l'avidité des ministres et des commis qui ont l'imbécillité de les croire? Ah! pourquoi le ciel n'a-t-il pas conservé cet homme instruit et bienfaisant, pour éclairer notre révolution? Ses idées eussent été utiles dans le conseil exécutif, si cependant il n'eût pas été victime de sa fidélité aux principes?

Mentelle, qui connaît toute mon admiration pour ce sage, que la France, que l'Europe entière doit

révérer, m'a communiqué des notes sur sa vie qui sont pleines d'intérêt*. J'en ai fait l'extrait suivant pour mes enfans et ma Félicité.

M. Poivre était né à Lyon, au mois d'août 1719, d'une famille commerçante. Il montra, dès son enfance, un esprit doux et facile, les plus grandes dispositions pour les lettres et pour les arts, un caractère bienfaisant, qui lui faisait désirer d'être utile à ceux qu'il connaissait, et à ceux qu'il ne connaissait pas.

Ses études furent brillantes; il les avait finies dans un âge encore très tendre, et commençait un cours de théologie à la communauté des Missionnaires de Saint-Joseph, à Lyon, dont le supérieur était ami de sa famille, lorsque les jésuites, qui ne négligeaient rien, firent attention aux succès d'un élève qu'ils ne formaient pas, et qui croissait dans une maison avec laquelle ils avaient un point de rivalité. Ils cherchèrent à persuader au jeune Poivre de préférer leurs professeurs et leur compagnie.

Ils représentèrent en même temps à M. de Rochebonne, alors archevêque de Lyon, le danger de laisser imprégner un enfant heureusement né, de principes qui n'étaient pas les siens. Cette seconde

* Ces notes étaient de M. Dupont de Nemours, qui a épousé la veuve de M. Poivre, femme digne par ses vertus d'avoir été unie à ces deux hommes vertueux. *Note de Mentelle.*

démarche détruisit l'effet de la première, et peut-être, sans elle, M. Poivre eût-il été jésuite; mais il vit, avec le sentiment naturel de résistance que toute apparence de contrainte inspire aux caractères nobles, que l'on songeait à porter atteinte à sa liberté dans le choix de ses maîtres, et il pria ses parens de le faire passer à Paris dans la congrégation des missions étrangères; il y vint, il y finit son éducation, il s'y distingua.

Les supérieurs des missions étrangères se hâtèrent de l'affilier à leur corps, et de l'associer à leurs travaux. Ils l'envoyèrent en Chine, et lui prescrivirent de passer ensuite à la Cochinchine, quoiqu'il ne fût pas encore engagé dans les ordres sacrés.

Dans une relâche qu'il fit avant d'arriver à Kanton, il reçut d'une main trompée ou perfide une lettre en chinois, qu'on lui dit être de recommandation, et dans laquelle, au contraire, un Chinois qui avait été offensé par un Européen dénonçait cet Européen, qu'il croyait devoir être le porteur de sa lettre, comme un coupable dont la nation chinoise avait à se plaindre, et qui méritait la mort.

Le jeune homme, rempli de confiance, se hâta de présenter la lettre au premier mandarin dont il put approcher, et fut mis en prison. Les prisons sont très douces à la Chine, il y apprit la langue. Le vice-roi de Kanton, intéressé par sa contenance noble, douce, patiente, grave, presque asiatique, touché de son ingénuité, indigné d'une si odieuse trahison, devint son protecteur, et lui procura

toutes les facilités qu'on refuse ordinairement aux Européens pour voir l'intérieur du pays.

Il y avait séjourné à peu près deux ans, lorsque se présenta l'occasion qu'il attendait pour aller à la Cochinchine avec les missionnaires qu'il accompagnait. Il s'y rendit et y passa deux autres années. Le vice-roi de Kanton avait approuvé et facilité ce voyage; et, à son retour, M. Poivre retrouva au même degré toutes les bontés de ce grand mandarin, qu'il suivit dans plusieurs tournées, et dont il ne s'écarta presque plus pendant un an.

En 1745, M. Poivre revenait en France pour revoir sa famille, rendre irrévocables ses liens religieux, et retourner ensuite au bout du monde, où l'appelait son zèle. Le vaisseau qui le portait fut attaqué dans le détroit de Banca par un Anglais supérieur en force, et combattit. Il y a dans les âmes très élevées, même avec le caractère le plus doux, une répugnance naturelle à fuir le danger: pendant tout le combat, M. Poivre se porta sur la galerie, sur le gaillard, sur le tillac, partout où il se crut le plus utile, aidant à la manœuvre, exhortant les soldats et les matelots, et surtout secourant les blessés : un boulet de canon lui emporta le poignet.

Pour donner une idée de la sérénité de son âme, nous dirons que le premier mot qu'il prononça en se voyant un bras de moins, fut : *Je ne pourrai plus peindre.* Cet amusement était alors pour lui une espèce de passion.

Peu de momens après sa blessure, le vaisseau fut pris, et M. Poivre jeté à fond de cale resta vingt-quatre heures sans être pansé; la gangrène s'était établie, il fallut faire l'amputation beaucoup plus haut. L'opération se fit à bord des Anglais et par leur chirurgien. Avant que l'appareil fût posé, le feu prit au bâtiment. Tout le monde y courut, et le chirurgien comme les autres; M. Poivre, abandonné, perdit une grande quantité de sang, et bientôt la connaissance : peut-être fut-ce un bien, cette énorme saignée ayant prévenu et affaibli la fièvre inflammatoire, dont le danger est extrême sous le climat brûlant de l'Inde.

La vie est une si singulière énigme, qu'on ne peut jamais savoir si les événemens qu'elle présente sont avantageux ou funestes. L'accident grave que venait d'essuyer M. Poivre fut la source de presque tout le bien qu'il a fait, et de tout le bonheur qu'il a éprouvé. Quelle qu'eût été sa carrière, il y eût certainement déployé beaucoup de zèle, de talens et de vertus; et les missions étrangères, auxquelles il s'était consacré, présentent sans doute de grands objets d'utilité religieuse et même civile. Mais s'il fût resté missionnaire, comme il n'y aurait pas manqué sans sa blessure, il n'aurait pas été administrateur; il n'aurait pas donné d'importantes instructions et de touchans exemples à ceux qui le seront après lui; il n'aurait pas goûté toutes les douceurs de la vie domestique et patriarcale; il n'aurait pas épousé une femme du mérite le plus rare, et laissé

trois filles d'une intéressante espérance. Ainsi la Providence a compensé avec usure pour lui et pour nous la perte de son bras.

L'auteur des notes ajoute que dans le combat M. Poivre fit une autre perte qui n'a point été réparée, ce fut celle du journal de tout ce qu'il avait remarqué à la Chine, à la Cochinchine, à Macao, auquel était joint un grand nombre de dessins précieux. Il espère que ces manuscrits seront tombés dans les mains de quelque Anglais éclairé, et qui se fera un devoir de les rendre un jour à la famille de M. Poivre. Je ne sais si ses vœux seront jamais remplis.

Voici un dernier trait à recueillir: En 1749, M. Poivre avait été envoyé en qualité de ministre de France à la Cochinchine. Le roi de ce pays, surpris de trouver un jeune Européen avec lequel il pouvait converser sans interprète, prit pour lui la plus grande affection, et le combla de ses présens. M. Poivre, de retour à l'Ile-de-France, déposa dans les magasins de la Compagnie des Indes les présens et tout ce qu'il avait rapporté, et même tout ce qu'il ne rapportait pas; car il écrivait à cette compagnie : « Je vous ai remplacé différentes choses de mon argent, parce que je m'étais laissé voler par ma faute, et il n'est pas juste que vous supportiez cette perte. » On peut demander aux compagnies anglaise, hollandaise et française, combien elles ont eu de pareils agens, soit dans cette ville, soit à la Cochinchine. M. Poivre, ne se bor-

nant pas a l'objet de sa mission, recueillit avec soin les plantes les plus utiles, pour les introduire et les naturaliser à l'Ile-de-France. Il y avait apporté le riz sec, le cannellier, plusieurs arbres de teinture, de résine et de vernis, plusieurs arbres fruitiers et le poivrier qui porte son nom. Il était le bienfaiteur de cette île seize ans avant de se douter qu'il en serait un jour l'administrateur.

CHAPITRE X.

Le lieutenant de police de Lyon. — L'ami de Turgot. — L'avocat et l'homme de lettres. — Hommage rendu au mérite de Prost de Royer par Voltaire, Campomanes et Romtzaw. — Maurepas et Vergennes lui adressent Joseph II. — Entretiens de l'Empereur et du jurisconsulte. — Les coudes sur la table. — Joseph II et les Hongrois. — Bathiani et l'éducation. — La nation charmante. — L'amitié pour le roi de Prusse. — Les Turcs. — Les spectacles et les prêtres. — Discrétion de Prost de Royer sur ces entretiens. — Il craint d'indiposer Voltaire que Joseph II avait évité. — Les panckouckistes. — Bruys. — M. Dusoleil. — Le gentil Lacretelle. — Portalis. — Gilibert et le roi de Pologne. — Le pamphlet du comte de Fortia et de Charles Pougens.

Lyon renfermait dans ses murs un homme de lettres qui avait entrepris une vaste collection de jurisprudence, où, pour la première fois, on parlait le langage de la philosophie; c'était Prost de Royer. Comme lieutenant de police de cette ville immense, il y avait rendu des services, en y met-

tant en pratique les grands principes de Turgot sur l'économie dont il était l'admirateur : bien convaincu que le commerce illimité des grains était le seul préservatif contre la famine, il avait contribué à la destruction de ces greniers publics qui ne servaient qu'à enrichir des spéculateurs aux dépens du public. Trop insouciant sur ses intérêts privés, trop généreux, Prost de Royer avait vu écouler une fortune assez considérable ; et obligé de se défaire de sa charge, il avait été réduit à vivre de son cabinet, comme avocat, et comme homme de lettres. Comme légiste, c'était alors le premier, et peut-être le seul homme instruit et éclairé que Lyon possédât. Comme littérateur, il avait bien quelque mérite, puisqu'il s'était acquis l'estime et l'amitié de Voltaire, qui ne dédaigna pas de faire entrer dans un recueil de pièces diverses qu'il publia en 1769, un des opuscules que Prost de Royer lui avait adressés *.

Le mérite de Prost de Royer a peut-être été plus senti à l'étranger que dans sa patrie. Campomañés lui a accordé un juste tribut d'éloges dans le *Corriero litterario*, journal imprimé à Madrid. J'ai lu cet

---

* Ce recueil de Voltaire était une compilation en 3 volumes, intitulées : *Les choses utiles et agréables* ; l'opuscule de Royer qu'il renferme a pour titre : *Lettre à monseigneur l'archevêque de Lyon, dans laquelle on traite du prêt à intérêt à Lyon, appelé dépôt de l'argent.*

éloge, parce qu'il se trouvait à côté d'un article sur moi-même, qui me flatta; il me prouvait que ma *Théorie*, proscrite en France, s'était glissée jusque dans le pays de l'inquisition. Le comte Romtzaw, ministre de Danemarck, avait fait placer le *Dictionnaire de jurisprudence* dans toutes les bibliothèques publiques. *Habent sua fata libelli*; ce livre, qui n'avait pas deux souscripteurs à Paris, en avait quarante à Versailles. Le ministre d'alors, il faut lui rendre cette justice, avait su apprécier l'auteur. Il lui en donna une preuve lors du voyage de Joseph II en France. Maurepas et Vergennes avaient engagé ce prince à s'entretenir avec le magistrat de Lyon, et il n'oublia point de suivre leur avis. Arrivé à Lyon, il le vit et ne vit que lui. Prost de Royer m'a confié dans le temps, par écrit, les entretiens dont il faisait un grand mystère; et je crois maintenant qu'il n'y aurait pas d'indiscrétion à répéter ce que j'en ai conservé.

Joseph II, qui malgré son *incognito* avait été traité partout en frère de reine et en futur souverain, permit à un simple jurisconsulte d'en agir avec lui sans façon. « Monsieur le comte, lui avait dit Prost de Royer dans leur première entrevue, je connais le protocole des cours; si vous y êtes strictement attaché, je vais attendre que vous m'interrogiez, et ne faire que répondre par monosyllabes. Mais vous avez visité la France; peu de personnes ont été assez heureuses pour vous approcher. Vous cherchiez pourtant des hommes; vous cherchiez la

vérité, et vous allez peut-être terminer votre voyage sans l'avoir trouvée. Je suis capable de vous la dire ; mais il faudrait me permettre de m'entretenir avec le comte de Falkeinstein, et non avec le fils de Marie-Thérèse; il faudrait me permettre de lui parler à mon aise, de le questionner même; car sans cela il n'y a pas de conversation possible. — Fort bien, répondit Falkeinstein; nous nous enfermerons ce soir, et nous mettrons les coudes sur la table. » Ce trait n'est-il pas aimable, ajoutait Royer en le répétant?

Le sujet de leur entretien était la jurisprudence et la législation; mais le jurisconsulte avait le droit de parler de tout, et il profitait de la permission.

Le soir du second jour il fit cette observation: « Vous laissez des regrets parmi nous, et vous le savez bien ; mais la nation est persuadée que vous ne l'estimez pas et que vous l'aimez encore moins. » Après un moment d'inquiétude et de silence, Joseph demanda en souriant : « Mais quel peut être le motif de ce préjugé? — Monsieur le comte, on se rappelle, et vous n'avez pu l'oublier, cet instant terrible où Marie-Thérèse, vous tenant entre ses bras et vous présentant aux Hongrois, leur demandait du secours contre la France. — Je vous entends, répliqua le prince en interrompant Royer avec vivacité, mais c'était Louis XV et les gens de son cabinet qui me faisaient la guerre. Tous sont morts aujourd'hui. — Me permettrez-vous encore une objection? — Volontiers. — Vous avez été

élevé par le vieux Bathiani; il détestait les Français. — Je vous entends encore, et, monsieur le lieutenant de police, vous êtes bien instruit; mais depuis que nous causons, me connaissez-vous assez peu pour ne pas voir que je voyage pour me dépouiller des préjugés de l'éducation, et pour m'instruire partout. Croyez-vous que je ne prenne pas assez de peine pour réussir ?—Me permettrez-vous une dernière objection?—Voyons. — Vous avez parlé des Français à Paris. Vous vous êtes écrié: Nation charmante! Rien de plus. L'éloge est mince dans votre bouche. — J'ai raison de dire que vous êtes instruit. Oui, c'est à Versailles que j'ai prononcé ces mots, je m'en souviens; et j'ai dit vrai. En considérant la cour et la capitale, on voit là une nation charmante, et rien de plus. Mais dans le cabinet des administrateurs, chez les savans, chez *nos amis* (c'était l'expression par laquelle il désignait quelques hommes de la connaissance de Prost de Royer qu'il avait recherchés, des économistes comme Turgot), mais dans les ateliers des artistes, mais dans les provinces que je viens de parcourir, il n'y a pas de peuple plus intéressant à tous égards; et vous devez déjà savoir tout ce que j'en pense d'après ce que je vous en ai dit. — Je vois, ajouta Prost de Royer, que ce préjugé sur votre antipathie contre les Français ressemble fort à celui que l'on s'est formé sur votre attachement au roi de Prusse. Moi j'ose vous prédire qu'au premier instant où vous pourrez toucher à la Silésie. .. » Joseph sourit et ne répondit pas.

Mais l'intrépide questionneur ne devait pas le laisser si vite en repos. « On vous croit amoureux des conquêtes, lui dit-il, et ne cherchant la gloire qu'au sein de la guerre; il en est une digne de votre grande âme: c'est de renvoyer sur l'Euphrate ces Turcs affreux, ignorans et barbares qui occupent insolemment le trône des Césars. Ce serait bien mériter de l'Europe et de l'humanité. — Vous ne le croyez sans doute pas, reprit Joseph d'un ton plus sérieux; je n'envie que la gloire des administrateurs. — Mais si, comme vous m'avez fait l'honneur de me le dire, vous approuvez les principes d'administration du grand-duc votre frère que vous chérissez si tendrement, comment ne les avez-vous point encore fait adopter à l'Autriche? — Oh! je n'y puis rien, je ne suis que le premier conseiller de Sa Majesté ». Et alors Joseph ajouta des éclaircissemens étendus sur la législation, la jurisprudence de son pays, et sur la manière dont l'administration y était dirigée.

Je voudrais pouvoir me rappeler plusieurs autres traits de ces entretiens, relatifs aux spectacles considérés dans leurs rapports avec les mœurs du peuple, et surtout quelques opinions sur les prêtres, qui faisaient connaître quelle devait être la conduite de l'empereur; mais pour ceci, Prost de Royer était fort discret, et il n'en aurait pas confié une ligne au papier; il craignait autant de se compromettre en paraissant indiscret qu'en se faisant l'écho d'un philosophe, et Joseph avait eu la pré-

tention de le paraître. Le silence, je crois, lui avait été recommandé par Maurepas, ministre de cour et à petites vues, et Prost de Royer n'osa long-temps en parler que tout bas; il me dit aussi qu'une des raisons de sa réserve, c'est qu'il avait craint dans le temps d'indisposer Voltaire contre lui. Voltaire avait paru piqué au premier mot qu'il lui en avait dit. Joseph II était passé devant le château de Ferney sans daigner y descendre. Le philosophe en avait été vivement affecté, et son dépit eût été plus grand s'il eût su que le voyageur s'était arrêté plusieurs jours à Lyon pour causer avec un légiste. Ce dépit n'avait rien de philosophique, et le chagrin de Voltaire en cette occasion, comme celui de Racine désespéré d'un coup d'œil de Louis XIV, montre que les plus grands génies ont parfois de bien petites faiblesses. Prost de Royer, qui avait été à Ferney quinze jours après le passage du comte Falkeinstein, m'assura que Voltaire ne paraissait pas encore parfaitement consolé.

Prost de Royer, qui admirait Voltaire, qui était lié avec Turgot et tous les économistes, avait une grande haine contre les rédacteurs de l'*Encyclopédie*, qu'il appelait les *panckouckistes*. Je me souviens que ses amis Bruys, avocat estimable, et Baron Dusoleil, ancien procureur-général de la cour des monnaies, qu'il m'adressa à Londres, y firent publier, par le moyen de Linguet dont ils servaient en cela l'animosité, une copie des plagiats des encyclopédistes, d'où il résultait clairement qu'ils lui

avaient volé tout son premier volume. Prost de Royer espérait au moins qu'ils parleraient de son ouvrage; mais, avec de grands complimens et de petits prétextes d'occupation, le gentil Lacretelle le promena de mois en mois, et ne le fit point annoncer.

Prost de Royer n'était pas le seul auteur de son *Dictionnaire de jurisprudence;* il s'était donné d'utiles collaborateurs. Portalis, alors le jurisconsulte le plus renommé en Provence, lui avait fourni l'article *Aix*. Espaque, avocat de Montpellier, avait fourni celui d'*Agrier* ou de *Tasque*, mot barbare du droit féodal; et Gilibert, professeur d'histoire à l'université de Vilna, s'était chargé de la partie médico-légale. C'était un médecin habile qui avait sauvé du poison le roi de Pologne, et avait reçu une médaille d'or et une distinction beaucoup plus flatteuse. Un jour le prince conduisit Gilibert dans la galerie de Varsovie, et lui montra son buste en bronze qu'il venait de faire placer parmi ceux des grands hommes de son pays.

La colère de Prost de Royer contre les panckouckistes me rappelle aussi un petit pamphlet politique écrit par le comte Fortia et Charles Pougens, et qu'il s'amusa à me copier tout entier de sa main pour me l'envoyer à Londres. C'est à Prost de Royer que je dois la connaissance de Charles Pougens, aussi intéressant par le malheur qui lui a fait perdre la vue à l'âge de vingt-quatre ans, que par la science et l'érudition qu'il avait déjà, et qu'il a encore

étendues. Charles Pougens n'est pas moins distingué par ses lumières que par son patriotisme*.

Je n'ai jamais pardonné à Prost de Royer cette insouciance qui l'avait jeté dans la dissipation, dans le besoin, et qui l'avait séparé d'une femme spirituelle que, peut-être, avec plus d'ordre dans son intérieur il eût retenue près de lui. J'ai vu cette dame à Paris où elle vivait retirée dans la société de sa tante, madame de Saint-Germain. Royer est mort dans la misère, il a été peu regretté; et il méritait de l'être par la bonté de son caractère, et par son amour pour le bien public. Ses qualités n'étaient obscurcies que par une prodigieuse vanité qui le ramenait toujours à lui-même.

---

* M. Charles Pougens achève aujourd'hui son Trésor des origines, ou Dictionnaire raisonné des origines, qu'il commença à Rome en 1777. Il a publié une foule d'ouvrages qui attestent ses vastes connaissances, et dernièrement encore de charmantes nouvelles remplies d'esprit et d'intérêt. Nous ne connaissons pas le titre du pamphlet qui doit avoir été composé en 1783. M. le comte de Fortia, comme M. Pougens, a donné un grand nombre d'ouvrages qui le placent aussi au premier rang de nos savans.

CHAPITRE XI.

Le ministre Frossard. — Les Mémoires de Blair. — Le prêche des protestans. — La cène. — La comédie. — La sœur Nancy. — Les Brotteaux. — Les banqueroutes à Lyon. — Les portraits des échevins. — M. Desforges. — L'exercice de collége. — Les jésuites à Lyon. — Mes frères, il n'y a point de Portugal. — Le jésuite et la jeune fille. — C'était un eunuque. — La Bibliothèque. — L'Oratoire. — Le père Roubier. — La morale de Sénèque. — La guerre contre Genève. — M. Francis d'Ivernois. — Son patriotisme de ce temps-là. — Ses écrits. — Il imprime les œuvres de Rousseau.

Blot me procura la connaissance d'un autre habitant de Lyon très-estimable, le ministre Frossard. Frossard a publié depuis deux ouvrages ; l'un est une traduction des excellens Mémoires de Blair, l'autre est un traité sur la *nécessité d'abolir la traite et l'esclavage des noirs*, qui n'a pas peu contribué à dissiper les préjugés répandus par la cupidité sur ce sujet important. Frossard, jeune encore, dévoué à sa profession et à l'éducatiou des

jeunes gens, s'était attiré l'estime de tous les protestans, très-nombreux dans cette ville. Un jour il me conduisit au prêche, à une lieue de la ville; j'entendis son discours; je fus édifié de la bonne morale qu'il professait, et du recueillement de tous les auditeurs. Il contrastait dans mon imagination avec le spectacle qu'offrent la plupart de nos églises catholiques, où l'on ne voit sur presque toutes les figures que l'air de l'ennui, de la légèreté, ou de la frivolité qui s'occupe plus des personnes que du culte. On fit la cène: c'est bien là le repas et le signe de l'égalité; j'admirai une jolie demoiselle élégamment mise, qui buvait dans la coupe immédiatement après une vieille assez dégoûtante.

Une autre fois, Frossard me conduisit à un spectacle différent; c'était à la comédie, on donnait le *Sylvain*. Frossard était soucieux et gai tout ensemble; il connaissait les liens qui m'unissaient à Félicité, il avait entendu faire son éloge par madame Blot, et je lui avais montré son portrait. Le jeune pasteur semblait vivement s'intéresser à elle, et surtout à sa sœur Nancy, sur laquelle il m'avait beaucoup questionné. Déjà il m'avait fait confidence de ses affaires, de l'état de son cœur et de ses projets. Il aimait surtout les Anglaises, et il me parla de plusieurs auxquelles on avait voulu le marier; mais leur amour du luxe l'avait épouvanté. Il désirait une jeune personne aimable et sensée, douée de quelques talens et d'un esprit cultivé, élevée

surtout dans des principes de vertu et d'honnêteté. Enfin il semblait à chaque mot vouloir me désigner Nancy. Nous n'en parlions pourtant qu'en plaisantant à demi; mais à l'envie qu'il me témoignait de la connaître, aux prières qu'il me faisait d'entrer en correspondance avec moi, je compris facilement que le portrait de Félicité qu'il avait vu, et tout ce qu'on lui avait dit de la bonté de son âme et du charme de son esprit, l'avaient complétement séduit, et qu'il eût vivement désiré pouvoir devenir l'époux d'une sœur qui lui ressemblait, et qui était digne de faire le bonheur d'un honnête homme comme lui. Les circonstances n'ont point permis que nous donnassions de suite aux projets que nous avions peut-être secrètement conçus chacun de notre côté.

C'est aux vertus et à la grande industrie des protestans, que Lyon doit une partie de ses capitaux et de sa grande industrie.

J'eus une idée de cette prospérité et de la nombreuse population de Lyon, de la gaîté qui l'animait, en me promenant un dimanche aux *Brotteaux*; l'aisance était à côté de la richesse, et l'on n'y entrevoyait pas la misère.

On m'a assuré qu'à Lyon il n'y avait pas quatre familles qui ne fussent tachées par quelques banqueroutes. De là vient qu'on les fait avec tant de facilité. L'opinion publique n'a plus de nerf contre la mauvaise foi.

On a vu des banqueroutiers emprunter à leurs meilleurs amis, à leur père, la veille de leur désastre,

puis les coucher sur leur bilan. Aussi les banqueroutes sont-elles regardées à Lyon comme un moyen sûr de faire fortune.

Dans l'Hôtel-de-Ville, on expose les portraits de tous les échevins, mais quand ils font banqueroute on les retourne, et il y en a un grand nombre de retournés.

L'esprit de commerce est si prononcé dans cette ville, que M. Poivre, recommandé par le ministre, par le roi même, pour être prévôt des marchands, ne put être nommé parce qu'il n'était pas négociant; et c'est cet homme qui est adoré aux Indes, qui devrait être béni en France par la transplantation des arbres à épice dont les fruits l'enrichissent.

La promenade délicieuse des Brotteaux offre plusieurs maisons agréables où l'on va se rafraîchir. J'y dînai un jour avec le musicien Desforges qui, me sachant à Lyon, était venu me relancer chez Blot. Il me parla de mes projets, de son violent désir d'y concourir: il avait, à l'entendre, des millions dont il pouvait disposer pour quelque entreprise lucrative. J'écoutais tranquillement; pas un mot de réponse de ma part. Blot conçut de cette affectation la même défiance que moi; et pourtant j'ai pu m'y laisser tromper!

Si l'homme me paraissait bien insinuant, le musicien ne me semblait pas moins étrange; il était fort singulier de le voir se mettre en chemise et retrousser ses manches pour étudier certaines pièces qui, apparemment, ne se jouent qu'à tour de bras;

je n'étais pas grand connaisseur, je vis seulement que sa manière est ce que certains amateurs appelaient le genre de l'expression ; c'est à peu près ce que nous appellerions de l'afféterie. Le possesseur d'un petit talent caresse doucement son clavier, et relève de temps en temps la main, qu'il repose ensuite avec grâce; de momens en momens, il soulève ses épaules, balance doucement son corps, et tourne quelquefois les yeux avec un air de tendresse qui va jusqu'à faire craindre pour lui la pâmoison. Voilà le genre de l'expression, l'*ardente*, l'*amoroso delicioso*, comme disait M. Desforges.

J'assistai avec Frossard à un exercice public de collége, et je vis combien, là comme ailleurs, on prenait de peine pour tourmenter des enfans et en faire des ignorans. Pendant que les petits perroquets répétaient leur leçon, on me conta sur les jésuites deux traits qui prouvent combien les bons pères connaissaient le peuple et se jouaient de lui avec impudence. Un jésuite enseignant les fidèles à Lyon dans le temps de l'assassinat du roi de Portugal, disait à ses auditeurs: « Voyez l'audace de nos ennemis, mes frères! On nous accuse d'avoir assassiné le roi de Portugal; eh bien! il n'y a point de Portugal. »

Un jeune père avait fait un enfant à une fille, qui vint se plaindre au recteur, et qui jetait les hauts cris. Le recteur l'écoute, cherche à la calmer, et lui promet qu'il va s'assurer du séducteur, vérifier l'accusation, et que s'il parvient à s'en

convaincre, elle obtiendra tous les dédommagemens qu'elle pourra désirer. Le recteur assemble aussitôt les anciens de la congrégation; on délibère, on prend un parti; le jeune père est appelé, on le réprimande, puis on se jette sur lui; on le lie et l'on en fait à l'instant un Abailard. Quand il est guéri, le recteur envoie chercher celle qui était venue lui demander vengeance; il l'injurie, la traite de menteuse, de calomniatrice, et offre de prouver à tous ceux qu'elle oserait tromper, que le jésuite qu'elle accuse d'être *son* ravisseur était un eunuque.

Parmi les monumens que je visitai pendant mon séjour à Lyon, j'en dois distinguer deux, les hôpitaux et la bibliothèque de l'Oratoire. L'humanité paraissait enfin avoir été plus écoutée à Lyon qu'à Paris; elle avait présidé à la distribution des malades.

La bibliothèque avait jadis appartenu aux jésuites; elle était occupée, ainsi que leurs vastes bâtimens, par les oratoriens qui leur succédèrent dans l'enseignement de la jeunesse. Rien de plus magnifique que la perspective de cette bibliothèque dont la vue dominait sur le Rhône et sur les campagnes qui sont au-delà. Le soin en était confié à un philosophe avec lequel j'étais en correspondance; c'était le père Roubier, ami de Blot.

Il gémissait des préjugés de son ordre et des chaînes qu'il portait. Un tendre attachement le liait à une femme respectable, mais sa religion lui défendait d'être amant, d'être mari, d'être père. Je lui

conseillai de rompre tous ses liens, mais il n'était pas riche, et craignait de ne pouvoir honorablement subsister. Mon oratorien n'avait pas encore la pratique de la morale de Sénèque. Qui se restreint aux besoins de la nature a besoin de si peu !

On ne parlait alors à Lyon que de la révolution qui s'était opérée dernièrement à Genève. La communication intime établie entre ces deux villes avait créé à Lyon deux partis comme à Genève. Le bruit se répandait que les armées combinées de France, de Berne et de Savoie allaient enfin assiéger cette ville; je résolus d'y aller avant que le siége fût commencé. J'étais avide de connaître ces républicains qui avaient l'audace de résister à trois puissances; j'étais invité d'ailleurs à ce voyage par le jeune Divernois, qui figurait dans le parti des représentans.

Divernois m'avait adressé quelques uns de ses écrits sur les divisions qui déchiraient sa patrie. Tous ses efforts tendaient à maintenir sa constitution primitive, et à réformer les abus qui s'étaient glissés dans l'administration de la justice criminelle. On voit quels rapports avaient dû s'établir entre nous à ce sujet; Divernois se regardait comme un des premiers qui eussent essayé de fixer les regards des Génevois sur cet objet si intéressant au bonheur des peuples; et s'il avait eu quelques succès, il en faisait honneur, me disait-il, à ma *Théorie des lois*, qui lui avait ouvert les yeux à cet égard, et lui avait fait entreprendre la seconde partie de son écrit in-

titulé *Offrande à la liberté*. Divernois, regrettant que je me fusse adressé à Neufchâtel pour l'impression de mes ouvrages, m'offrait tous ses services pour l'avenir. Il avait une belle imprimerie, et était éditeur des OEuvres de Rousseau. Il pensait que je trouverais moins de gêne et plus d'économie chez lui qu'à Neufchâtel. Mais je ne pouvais profiter de ses services à cet égard, et ces motifs n'étaient que secondaires dans le désir que j'avais de voir Genève *.

---

* M. d'Ivernois, après avoir figuré dans les troubles qui agitaient Genève, fut forcé d'abandonner cette ville à l'époque dont parle Brissot. Il y rentra en 1789, et sembla ensuite répudier le parti républicain après qu'il eut aidé à son triomphe. Il passa en Angleterre, d'où il lança vingt pamphlets contre la France. Au retour des Bourbons, l'ex-républicain, devenu le chevalier d'Ivernois, fut un moment accrédité en qualité de ministre de Genève près la cour de Londres. Il s'est depuis retiré dans sa patrie, où il a publié de nouveaux ouvrages en faveur de l'Angleterre.

CHAPITRE XII.

Départ de Lyon. — Les fourgons de l'armée de Jaucourt. — Le Philadelphien à Genève. — État de cette ville. — Les négatifs. — Les représentans. — Portraits des Génevois républicains. — D'Ivernois. — Hommage aux Génevoises de 1782. — Elles ont bien changé. — Clavière. — Duroveray. — Grenus. — La montre des grenadiers de Jaucourt. — Fuite sur le lac. — La famille de Clavière. — Les lettres de Calvin. — Le pouce embaumé de Richelieu. — Sennebier. — Deluc. — Saussure. — Le pasteur Vernes. — Souvenir d'une promenade de Rousseau sur le lac de Genève. — Tronchin et Voltaire. — Effroi du philosophe à l'aspect de la mort. — Rousseau laçant le corset de mademoiselle Levasseur. — Mallet-Dupan. — Ses critiques lourdes et méchantes. — Sa lettre à Linguet contre Voltaire. — Il déchire Brissot après son départ de Genève.

Quittant donc et mon ami et sa respectable épouse, et sa petite Henriette qui promettait déjà de devenir spirituelle et bonne comme sa mère, je partis pour Genève par la dernière diligence qui devait y transporter les voyageurs. Avant d'arriver,

mes regards furent affligés dans le pays de Gex de la vue de voitures et d'équipages, sur lesquels je lisais ces mots en gros caractères : *Armée de Jaucourt;* c'était une guerre impie que mon pays faisait à Genève, puisqu'elle était dirigée contre le parti populaire en faveur de l'aristocratie, et j'en avais l'ame navrée. En entrant dans cette malheureuse ville, je voyais l'inquiétude et les soucis gravés sur toutes les figures; il me semblait qu'on ne regardait en moi qu'un ennemi, puisque j'étais français. Si j'eusse pu élever la voix, je leur aurais dit : C'est un ami qui vient vous voir, vous consoler, qui vient gémir avec vous de l'atroce conduite du ministère français; malheureusement il est seul, et il est faible.

Je n'entrerai point ici dans le détail des causes de cette guerre civile qui s'alluma dans Genève, et de sa terrible issue, je les ai développées dans mon ouvrage intitulé *Le Philadelphien à Genève*, ouvrage qui parut en 1783. Il me suffit de dire que Genève était divisée en deux partis. L'un, composé de la haute bourgeoisie, voulait tout conduire à l'aristocratie, on l'appelait le parti des *négatifs*; l'autre, nommé le parti des *représentans*, soutenait les droits du peuple. Ayant eu le dessus dans la dernière prise d'armes, ce parti avait cassé ses magistrats; onze d'entre eux étaient renfermés dans l'auberge des Balances. Pour les remplacer provisoirement, le peuple avait créé une commission de sûreté générale, composée de onze membres de son choix. Ils réunis-

saient tous les pouvoirs administratifs, et depuis quatre-vingts jours ils les exerçaient à la satisfacrale·de tous les habitans. Nulle ville n'offrait plus de tranquillité que Genève, malgré l'appareil militaire développé sur ses remparts, malgré les hostilités dont on la menaçait de toutes parts; la sûreté individuelle y était respectée partout, .et pas un meurtre, pas une rixe ne s'y commit dans le long intervalle de cette dictature populaire.

A peine Divernois eut-il appris mon arrivée qu'il vola à mon auberge; je crus voir en lui un Français, il en avait la vivacité, la loquacité et l'air avantageux; mais d'ailleurs son air franc et ouvert, ses manières agréables et prévenantes, et l'esprit qu'il déployait dans la conversation, effacèrent insensiblement l'effet de ses défauts. Il me présenta aux chefs du parti populaire, Clavière, Durovray, Vieusseux, Grenus et Dentand. Celui-ci, magistrat respecté par ses ennemis mêmes, a mis depuis sa retraite à profit; il a publié deux bons ouvrages sur la réforme des lois criminelles. Je les vis tous réunis dans une société où se trouvaient plusieurs Génevoises qui se mêlaient à la conversation politique. J'apportais mes préjugés de France, la politique y paraissait une science lourde, ennuyeuse, indigne d'occuper une jolie femme. Plaire, amuser, était le grand art que les femmes devaient apprendre toute leur vie; et si la philosophie, dont je faisais profession, les obligeait à d'autres études, c'était à celle des vertus qui pouvaient rendre la

société d'une épouse, d'une mère, utile et agréable à son époux et à ses enfans; en un mot, une femme livrée à la politique me paraissait un monstre, ou tout au moins une précieuse ridicule d'un nouveau genre.

Il n'est pas douteux que si jeusse voulu réfléchir sur mes opinions, je n'eusse bientôt découvert leur absurdité, et que j'eusse tourné le ridicule contre moi-même au lieu de l'exercer sur les femmes politiques; mais dans la plupart des circonstances extérieures de ma vie, entraîné par le tourbillon, j'ai plutôt été l'esclave des préjugés publics que l'apôtre de la vérité; j'avais une bonne dose d'ailleurs de ces airs avantageux que je reprochais à Divernois, de ce ton tranchant et leste dont on accuse si justement mes compatriotes; et quand je me rappelle ma conduite à Genève et dans toute la Suisse, je crois que mes bons amis génevois durent me trouver *bien français*. Dans le cercle où j'étais, on parlait donc politique, et uniquement politique; je crus faire une excellente plaisanterie aux Génevoises en leur parlant à mon tour des découvertes en physique, en chimie, qui occupaient alors tous les esprits à Paris. Je croyais les payer dans la même monnaie de pédantisme, et je ne faisais qu'une sottise.

Hommage aux Génevoises de 1782! nul pays (car alors je n'avais pas vu les Etats-Unis) ne m'offrit de figures plus séduisantes. Je n'ai jamais fait cas de la beauté, des grâces, si la douceur et la mo-

destie ne les accompagnaient pas; je trouvai tous ces dons heureusement réunis dans les Génevoises. Mais on m'assure que depuis elles sont bien changées, elles sont devenues françaises. Je reconnaissais le pays de cette adorable Julie; et je me disais souvent que c'était là que ma Félicité, dont la tournure me paraissait alors plus génevoise que française, aurait dû naître; que c'était là que j'aurais voulu vivre avec elle dans la solitude.

Plus je me liais avec les Génevois, et plus je m'attachais à eux; mais celui qui me séduisit surtout, celui que je commençai dès-lors à regarder comme mon ami, comme mon mentor, fut Clavière. Sa conversation me paraissait plus solide, plus spirituelle, plus agréable que celle de tous les autres; ses idées comme ses manières appartenaient davantage aux cosmopolites, aux philosophes. Il n'était point avantageux, point présomptueux comme la plupart de ses compatriotes il doutait de lui-même, se défiait des faits et des hommes, en même temps qu'il était constamment occupé à leur faire du bien. Durovray était peut-être plus instruit, plus méthodique, mais plus opiniâtre et plus tranchant; on comparait Grenus aux premiers Romains, et il cherchait à leur ressembler; je me souviens d'un mot qu'il me dit et qui le peindra. J'observais les canons qui étaient sur le rempart : On nous assure, me dit-il, que Jaucourt a promis une montre à chacun de ses grenadiers s'ils prenaient Genève; voilà, me dit-il en me montrant les canons, voilà qui va briser les montres des gre-

nadiers. Je crois que Grenus parlait de bonne foi, et que bien des Génevois étaient déterminés comme lui à s'ensevelir sous les ruines de la place plutôt que de se rendre.

Rien n'était plus touchant que le spectacle de leurs exercices, de leurs travaux; c'était la rage dans l'âme qu'ils parlaient des puissances coalisées et de leurs projets homicides: on semblait être à Sagunte. On eut besoin un jour d'un grand nombre de mains pour quelques fortifications, les paysans des campagnes se présentèrent avec leurs pioches, travaillèrent avec adresse; on voulut les payer, ils refusèrent en disant qu'ils partageaient les opinions des Génevois, et que les services qu'ils rendaient les payaient suffisamment.

En considérant ces braves gens prédestinés à la mort ou à la servitude, j'avais la larme à l'œil; je ne pouvais contenir mon indignation, et j'eus à peine passé 48 heures dans Genève, que j'enfantai une adresse à ses intrépides habitans, pour les encourager à une vigoureuse défense. J'étais persuadé que les puissances n'auraient pas la lâcheté d'attaquer de vive force; leur appareil ne me paraissait qu'une feinte pour amener une capitulation plus avantageuse. Je remis ma brochure à Divernois, mais au moment où elle allait être publiée arriva la catastrophe qui prépara la reddition de Genève.

Cette catastrophe fut précédée de la résolution que prirent les *représentans* d'envoyer dans la Suisse

leurs femmes et leurs enfans, afin de ne pas les exposer aux horreurs d'un siége. Le lac leur offrait une grande facilité pour cette émigration. Rien de plus attendrissant que ces séparations de tant de familles! il semblait que ces infortunés se vissent pour la dernière fois. Je soupai avant leur départ avec l'épouse et la fille de l'estimable Clavière. Son épouse avait naturellement cette délicatesse de sentiment, cette finesse d'esprit que Marivaux et Crébillon le fils avaient mises à la mode dans Paris; et sa fille, à cette douce physionomie, à ces grâces séduisantes des Génevoises, joignait une solidité de jugement peu ordinaire à son âge. Elle aimait avec toute la bonne foi du monde son mari et elle osait l'avouer, ce qui paraissait un peu provincial; mais je m'expliquai bien toute sa tendresse en voyant ce digne jeune homme, c'était la bonté personnifiée.

Les travaux militaires, qui absorbaient les esprits, ne m'empêchaient pas de donner quelque attention aux sciences et aux monumens. En entrant dans la bibliothèque de Genève, un frémissement involontaire me saisit à l'aspect du portrait de ce Calvin qui a eu tant de part à la révolution du seizième siècle, et qui a préparé celles qui signaleront à jamais le nôtre. On me montra beaucoup de lettres manuscrites de ce grand homme. Je ne sais pourquoi ces restes, qui semblent retracer l'existence physique des êtres, attirent notre hommage, et font naître dans l'âme une douce mélancolie... Il n'est plus; sa main a tracé ces caractères;

sa main s'est promenée sur ce papier. Ainsi la mort frappe ce que l'univers même respecte....... Voilà ce qu'on se dit intérieurement, et en touchant ces restes, on semble voir ces grands hommes et causer avec eux; on rapproche ainsi des siècles éloignés. Telle fut l'impression que me fit un jour le pouce de la main droite du cardinal Richelieu; il était embaumé, bien conservé. Voilà donc, me disais-je, ce doigt qui a signé tant de lettres de cachet, la mort des Marillac, des Cinq-Mars, et tant de traités qui ont fait pâlir l'Europe. Je n'aime pas ce Richelieu; mais il avait du caractère, du génie, et les restes matériels du génie excitent des mouvemens involontaires d'admiration dans l'âme.

Sennebier, qui me montrait la bibliothèque, était bien propre à m'en faire connaître toutes les richesses. Je regrettais sa conduite versatile en politique; c'était le caractère des savans génevois; c'était celui de Deluc, à qui l'on doit en physique des expériences et des observations dont on n'a pas senti assez le prix en France. Le séjour de la cour de Londres avait achevé de lui ôter sa démocratie.

On pouvait faire à Saussure, que je n'ai point rencontré (il était alors assiégé dans sa maison) un reproche bien plus grave; il était un des ennemis les plus acharnés de la cause populaire. Les connaissances qu'il avait acquises dans la physique lui avaient déjà attiré l'estime des hommes instruits, et je ne pouvais comprendre comment un homme instruit n'était pas le partisan de la démocratie. Elle

n'avait jamais produit d'excès à Genève comme à Athènes, comme dans les petites républiques de la Grèce, où ses atrocités avaient plus d'une fois fait rappeler les tyrans. Quel motif pouvait donc jeter tant d'hommes instruits dans le parti des aristocrates? Peut-être l'orgueil de la science, orgueil ennemi de l'égalité, comme l'orgueil de la noblesse.

Le pasteur Vernes, connu en France par ses querelles avec Rousseau, avait évité cet écueil. Il me parut franchement démocrate, moins franchement néanmoins que le ministre Anspach, qui me représentait un républicain des beaux temps de la Grèce et de Rome. En soupant avec Vernes, je trouvai dans sa conversation une aménité, une urbanité que je n'attendais point près du Mont-Blanc. Il me parla avec respect de Rousseau, avec douleur de leurs querelles; les accusations qu'il avait élevées contre lui déchiraient son âme, et n'avaient pas diminué l'admiration qu'il avait pour ce grand homme. Il me citait avec attendrissement une promenade qu'il fit une fois avec lui au clair de la lune sur les bords du lac. La conversation tomba sur la Providence. Jean-Jacques, qui bégayait, balbutiait dans les sociétés, où il était presque toujours mal à son aise, parce qu'il était hors de son niveau, Jean-Jacques, vivement ému par le silence de la nature, par le spectacle qui frappait ses yeux, parla de la Divinité en inspiré. « Jamais, me disait Vernes, il ne fut aussi éloquent dans ses livres. Rien dans tout ce qu'il a publié n'approche de cet élan de son imagination. » Des larmes

roulèrent dans ses yeux, et les miennes lui répondirent.

Ce fait confirme bien ce que Rousseau disait de lui-même; c'est que lorsqu'il était livré à son âme, perdu dans ses rêveries, il avait des idées sublimes; c'est que lorqu'il était échauffé par un sujet qui l'intéressait, il devenait l'homme le plus éloquent du monde.

Tronchin venait d'apprendre à Voltaire la mort de l'épouse de Vernes, jeune femme douée de mille qualités, qu'il voyait souvent ainsi que son mari, quoiqu'il en eût été maltraité dans ses *Confidences philosophiques* et dans plusieurs autres ouvrages. Le philosophe fut frappé de cette nouvelle, et ne sortit de ses réflexions que pour s'écrier : « Quoi! mourir si jeune! » Tronchin lui dit: « Vous craignez donc bien la mort, vous vieux et cassé? — Si je la crains! lui répondit Voltaire en lui serrant le bras; mettez-moi sur un échafaud; étendez-moi sur une roue; là, brisé, rompu, prêt à périr, si je pouvais conserver la vie en évitant le coup de grâce, je dirais encore: épargnez-moi ce coup et laissez-moi la vie*. — Voilà donc, s'écria Tronchin, le fruit de vos beaux systèmes: vous tremblez à l'approche de la mort, tandis qu'une femme, qui n'a que sa religion

* Ces paroles sont les mêmes que celles de Mécène, qui consentait à avoir toutes les infirmités pourvu qu'il vécût. (*Note de Brissot.*)

pour la soutenir, est morte avec la plus grande tranquillité. » D'après tout ce que m'a dit Vernes, Voltaire respectait, craignait Tronchin. C'est un trait de ressemblance entre cet écrivain et Louis XI. Ils en avaient plus d'un autre dans le caractère.

Pendant un voyage qu'il fit à Genève, avant celui de 1764, Rousseau était souvent invité dans les premières maisons avec la demoiselle Levasseur; Rousseau ne manquait jamais de l'y conduire. Il disait à Vernes : « Elle m'a sauvé la vie, et j'aurai soin d'elle tant que je vivrai. » Vernes le trouva un jour occupé de la lacer; il parut surpris : Rousseau, sans quitter la besogne, lui dit : « Elle m'aide, et je le lui rends. »

De pareils traits peignent l'âme vertueuse de J.-J. Ils donnent du prix et un sentiment plus vrai à la morale de ses ouvrages. Aussi ne suis-je point étonné que tant de personnes aient été en pélerinage visiter son tombeau et l'aient arrosé de leurs larmes. Croira-t-on un jour que ce monument de paix et d'oubli fut souvent couvert de libelles et de vers infâmes! Le traducteur renommé des *Géorgiques* a chanté le jardin d'Ermenonville, et il n'a pas dit un mot de Jean-Jacques, pas déposé une fleur sur sa cendre.

Mallet-Dupan, qui depuis a obtenu dans la révolution une célébrité si méprisable, alors peu connu mais ambitieux de l'être, Mallet-Dupan avait été engagé par Vernes à souper avec nous; soit défiance, soit indifférence, il ne vint pas. Vernes me parla de lui avec estime; son début dans la littérature n'avait

annoncé qu'un amplificateur emphatique; et il me citait un discours de réception prononcé par lui à Cassel, qui était un chef-d'œuvre de *pathos*. Quelques leçons de Voltaire l'avaient corrigé de cette manie de rhéteur : cependant le journal qu'il publiait alors, et qui faisait suite aux *Annales* de Linguet, prouvait qu'il n'était pas entièrement guéri, car il était surchargé d'épithètes interminables, de métaphores gigantesques et dignes de Balzac; ce défaut n'était pas racheté, comme dans les écrits de Linguet, par la vivacité d'imagination et des sarcasmes piquans contre des hommes qui dominaient alors, et que le public n'était pas fâché de voir humilier. Les satires de Mallet étaient lourdes et sans goût. La nature le fit méchant et peu plaisant. Ainsi, après la mort de Voltaire, qu'il avait courtisé, et dont il se vantait d'avoir été l'ami pendant six ans, il se mit à égratigner la réputation du philosophe dans une longue lettre adressée à Linguet, qu'il courtisait à son tour pour le déchirer plus tard. C'est par suite de ce caractère envieux et méchant que, quelques semaines après, il m'attaqua dans un de ses numéros, sans aucune provocation. J'aurai occasion de revenir sur cette querelle et sur quelques autres que nous eûmes ensuite.

CHAPITRE XIII.

Pélerinage à Ferney. — Les Délices. — Le marquis français. — L'église et le château de Ferney. — Le marquis de Villette. — Le frère de Marat. — Source de la haine de Marat contre Clavière. — Départ de Genève. — Bayle et le château de Copet. — Aubonne et Tavernier. — Lausane et Servan. — Berne et Frendensich. — Neufchâtel. — Le banneret d'Osterwald. — Le ministre Bertrand. — Mercier. — Le tableau de Paris. — L'Histoire philosophique des Indes de Raynal. — Droz et M. Pope. — Arrivée des proscrits génevois à Neufchâtel. — L'ami de Rousseau. — Bienfaisance de madame Dupeyrou.

Le quartier-général des troupes françaises était au château de Ferney : je résolus d'y aller ; c'était un pélerinage à la demeure d'un grand homme, et je comptais en profiter pour convertir quelques officiers français sur l'impiété de la guerre qu'ils faisaient. Je m'arrêtai aux *Délices*, jolie maison bâtie par Voltaire, et occupée par un marquis auquel j'étais recommandé : je crus être à Paris. Sa femme

jouait la précieuse; et les airs avantageux des officiers qui composaient sa cour, leur jargon ridicule, leur dédain pour les républicains, tout m'imposa la loi du silence. Etait-ce à des êtres aussi frivoles de s'ériger en réformateurs du gouvernement de Genève?

A Ferney, je vis le sanctuaire où était déposé le cœur de Voltaire; on l'avait tendu de noir, et tout y rappelait l'âme et les sens à ce silence imposant que commande le souvenir du génie. L'église bâtie par ses soins portait ce mot, qui devrait être substitué à tous ceux dont on surcharge les temples où l'on adore l'Eternel : *Deo*. Il me fut impossible de pénétrer plus loin dans le château; le général Jaucourt en disposait comme un maître; il appartenait à Villette, dont j'ai déjà parlé; homme aimable, et devenu sage après des erreurs que la fin de sa vie lui fera sans doute pardonner. Il vient de mourir martyr des frayeurs que lui causait la puissance des anarchistes, qu'il détestait sans oser les heurter. Tant de courage n'appartenait pas à un homme élevé dans la mollesse, et qui s'était plongé dans tous les vices. C'était un grand pas d'en être sorti, d'avoir deviné les vertus qui font fleurir les républiques, de les avoir prêchées. Il faut l'avouer, il en avait un modèle sous les yeux dans l'estimable épouse qui lui avait été donnée par Voltaire.

Je fis ce pélerinage de Ferney avec un jeune frère de Marat, non moins original que lui. Il avait jeté quelques écrits dans le torrent politique qui agi-

tait alors Genève. Il y était peu connu, et sa famille n'étant pas à l'aise, il prit le parti de passer en Russie et d'y embrasser la partie du *préceptorat*, où l'on peut gagner de l'argent si l'on n'y gagne pas de la considération. L'histoire de ce jeune homme me rappelle un fait qui peut être la cause première de la violente haine que Marat portait à Clavière. Il prétendait que son frère de Russie lui devait de l'argent, il tira sur lui, et pria Clavière de prendre cette traite. Clavière, qui n'avait pas une haute idée de ses ressources, et qui se méfiait de ses manœuvres, refusa; et depuis ce temps Marat ne m'en parla plus qu'avec un ressentiment que je ne pus apaiser.

Les armées combinées cernaient de plus en plus Genève; on menaçait chaque jour de tirer. Le général Jaucourt publia une proclamation par laquelle il ordonnait aux Français qui étaient dans la ville d'en sortir, sous peine d'être pendus. Je fus donc obligé de quitter cette malheureuse cité, dont je prévoyais plutôt le déshonneur que la ruine. Je dirigeai ma route vers Berne.

Le château de Copet, que je vis en passant, me rappela le célèbre *Bayle* qui y avait été précepteur.

On sait qu'un prêtre catholique avait séduit la jeunesse de cet homme que Voltaire a placé au premier rang des dialecticiens et des philosophes sceptiques, et qu'il l'avait fait abjurer. Rendu à lui-même, Bayle était bientôt revenu à sa première croyance et par suite de l'édit qui bannissait à

perpétuité ceux qu'on appelait des *relaps*, il s'était retiré à Copet. Là, celui qui devait un jour instruire l'Europe entière, fut réduit au triste métier de pédagogue.

En passant à Aubonne, je songeai quelques momens à cet infatigable voyageur Tavernier qui n'avait pu y trouver le repos. C'est d'Aubonne que l'on jouit du plus beau point de vue de la Suisse, et peut-être du monde. Tavernier disait qu'il n'en existait de comparable que dans les environs d'Érivan. Que de souvenirs délicieux à l'aspect du beau lac de Genève et des coteaux charmans qui l'avoisinent! J'aimais, j'étais heureux, et les lettres de Julie et de Saint-Preux dont j'étais pénétré me rappelaient mille situations enivrantes. Je n'aurais pas souhaité d'autre demeure; les hommes y étaient simples, les champs y étaient solitaires, et la nature y était belle, quoique l'hiver couvrît ces contrées de ses neiges pendant une grande partie de l'année. L'hiver n'a rien qui me repousse : il force les hommes à vivre en famille; on y est moins assiégé d'importuns; l'âme est plus livrée à elle-même, il semble que l'intensité du froid lui donne plus de nerf et plus de vie.

A Lausane je ne vis que Servan. Lausane, rivale de Genève, triomphait de son malheur; Lausane, esclave de Berne, ne voulait pas que Genève secouât le joug de l'aristocratie. Je quittai avec empressement cette ville que sa position appelait à la liberté, que la frivolité des mœurs de ses habitans condamnait à la servitude. Berne me parut un

tombeau; il offrait en effet le silence des catacombes. Les rues en sont régulières, les bâtimens agréables, les environs charmans, mais ce silence des hommes et des choses m'annonçait l'inquisition qui enchaînait les idées; mon âme ne s'ouvrit que dans une conversation avec Frendensich, membre du sénat ou qui allait le devenir. Ce jeune et respectable Suisse, qui remplissait alors la place de secrétaire de la Société économique de Berne, s'était plus livré à l'étude des sciences qu'à celle du gouvernement de son pays. Il gémissait sur les préjugés, sur les entraves qu'on mettait à la pensée, mais ses livres, et son union avec une jeune et jolie femme qui l'avait rendu père de deux enfans, lui faisaient oublier les maux et les excès du genre humain. Frendensich me parla des nombreux discours envoyés à la Société économique sur la réforme des lois criminelles, pour disputer le prix proposé. J'étais surpris qu'on différât le jugement; il me parut que c'était une manœuvre du gouvernement de Berne, qui voyait avec peine que les esprits s'agitassent sur cette question politique, et qui craignait que l'horizon ne s'éclaircissant le peuple ne voulût enfin porter aussi la main sur le sceptre. Les progrès de la liberté et de la philosophie obtenaient chaque jour de nouveaux succès dans ce pays. Un de ses habitans, que je ne connaissais pas, M. Lehmann de Detershague, recteur du collége de Bure, a traduit, en 1791, mon *Traité de la Vérité*. Je ne sais si sa traduction a été publiée.

Neufchâtel, où je me rendis après avoir passé deux jours à Berne, a été décrit dans un trop grand nombre de relations pour que je m'y arrête. Je descendis chez le banneret Osterwald qui y avait établi une vaste imprimerie, d'où sortaient presque tous les bons livres politiques et philosophiques dont la France était alors inondée. On les introduisait facilement en contrebande à travers le mont Jura, et Lyon offrait ensuite des facilités pour les distribuer par toute la France. Neufchâtel avait succédé dans cette branche de commerce à la Hollande, et la France payait un tribut immense à ce petit état, pour recevoir des lumières qui sortaient de son propre sein, et dont la proscription était tout à la fois une absurdité et un crime de son gouvernement. Que ne surmonte pas l'amour de l'or! L'inquisition du cabinet de Versailles avait cru fermer tous les passages à la lumière en garnissant les frontières de la Flandre de ses sbires. Le génie de la liberté avait changé de place, et transporté ses ateliers au milieu des montagnes où l'inquisition ne pouvait pénétrer.

J'admirai l'établissement de M. Osterwald, dont la situation était charmante et bien choisie; elle était sur le lac. Osterwald était un vieillard instruit; mais sa fille, veuve du ministre Bertrand, le surpassait par ses connaissances singulièrement étendues. Elle était vraiment digne de la place à laquelle l'électeur palatin l'appela depuis en lui

confiant une maison d'éducation publique à Manheim. Son mari dut sa mort à l'excès de son travail. Il avait entrepris une nouvelle édition des Arts et Métiers de l'Académie des Sciences, avec des additions immenses puisées dans des sources inconnues aux auteurs de ces arts.

Ce respectable ministre était originaire de Toulouse, et descendait de Jacques-Henri de Bertrand, dont le petit-fils Jean fut successivement président au parlement de Paris, garde-des-sceaux, archevêque de Sens et cardinal. Henri Bertrand, chef de la famille, et bisaïeul du professeur suisse, avait embrassé la religion protestante, et était sorti de France, abandonnant forcément ses biens à des collatéraux catholiques. Les décrets de l'assemblée législative ayant ressuscité des hommes que des ordonnances royales avaient déclarés morts civilement, la veuve de M. Bertrand réclama quelques parties de ses biens; j'appuyai alors inutilement sa réclamation. Quant à elle, lors de l'établissement que le marquis Ducrest voulut fonder à l'instar de celui de Frankenthal, je l'avais proposée pour le diriger. On ne pouvait mieux choisir; madame Bertrand avait autant de tolérance que de lumières et de dévotion, et point de bigotisme. Mais il a mieux valu pour elle qu'elle restât à Manheim.

Je trouvai à Neufchâtel Mercier qui était alors occupé à faire imprimer la suite de son *Tableau de Paris*, ouvrage dont la philosophie facile, et plus à la portée du peuple que celle de Raynal, n'a pas

peu contribué à accélérer la révolution, en ouvrant les yeux des Français sur une foule de préjugés et d'abus. Plus de cent mille exemplaires de ces deux ouvrages furent répandus en quelques années par toute l'Europe. On faisait huit éditions à la fois de l'Histoire philosophique.

La crainte de la Bastille et le désir de donner à ses tableaux toute l'énergie possible avaient forcé Mercier à choisir cette retraite. Mais, quoiqu'il jouît d'une vie agréable, il me parut regretter les spectacles et les petits soupers de Paris, dans lesquels il avait passé la moitié de sa vie. La solitude ne riait pas à ses yeux comme aux miens. Il aimait mieux observer dans les villes les hommes et les ridicules, que jouir de lui-même et de la nature dans les campagnes solitaires.

Que les amis de la solitude se réfugient dans la Suisse, voilà leur patrie. La hauteur imposante des montagnes, ces sapins mélancoliques qui couvrent les collines, ces vallons où sont disséminées les habitations, ces lacs dont l'onde paisible les arrose, tout entraîne l'âme à de douces méditations; elles sont douces encore quand vous les portez sur les hommes épars dans ces lieux solitaires; vous retrouvez en eux cette simplicité de mœurs, cette douceur de caractère, cette raison éclairée que je souhaiterais voir répandues parmi toutes les nations, parce qu'alors tous les hommes deviendraient véritablement des frères.

Tel fut le spectacle agréable dont je jouis en par-

courant *le Val de Rhus, le Locle, la Chaux de Fonds*, délicieuses habitations placées dans un beau vallon entouré de toutes parts de hautes montagnes, couvertes de neige pendant six mois de l'année et qui en défendent alors l'entrée aux importuns et aux étrangers. Il me semblait être dans cette île séparée de tout l'univers, quoique près de Sainte-Hélène, dans cette île décrite avec tant d'intérêt dans l'histoire de Cléveland, et où s'étaient réfugiés des protestans français. C'était la même vie, les mêmes mœurs, mais une industrie bien plus active. Il semblait que le génie des arts y eût fixé sa demeure; ce génie se montrait partout, dans l'art de construire les moulins comme dans l'horlogerie. Il se montrait aussi dans l'art d'animer les automates, dont on doit le perfectionnement à ce célèbre Droz, que la France n'a pas connu, et qui aurait pu lui être utile dans la fabrication des monnaies. Je descendis dans cet abîme où trois moulins superposés les uns sur les autres sont mis en mouvement par un filet d'eau recueilli soigneusement dans la campagne.

Le génie de Droz fut porté à un tel point, qu'un roi voyant une de ses machines la crut réellement animée, et prit l'inventeur pour un sorcier.

Le nom de Droz et l'industrie des cantons de la Suisse me rappellent l'Américain Pope et son planétaire, que j'ai visité à Boston. Pope s'occupait comme Droz de l'horlogerie. La machine qu'il avait construite pour expliquer le mouvement des cieux

me parut d'autant plus étonnante qu'il n'avait eu aucun secours de l'Europe, et n'avait été guidé par aucun livre. Il se devait tout à lui-même; il était, comme le peintre Trombull, l'enfant de la nature et de la méditation. Après avoir employé dix ans de sa vie à perfectionner son planétaire, il ouvrit une souscription pour se dédommager de ses travaux. La souscription n'était pas considérable, elle n'a jamais été remplie. L'artiste, découragé, m'annonça un jour qu'il allait passer en Europe pour y vendre sa machine et en construire d'autres. L'Amérique est trop pauvre, me disait-il, et ne peut encourager les arts. Les mots : *l'Amérique est trop pauvre* me frappèrent; ils pouvaient donner de fausses idées sur l'état de cette contrée, car l'image de la pauvreté offre en Europe l'image des haillons, de la faim, et les Etats-Unis étaient loin de présenter ce triste spectacle; mais quand les richesses sont à peu près également réparties dans un petit nombre d'individus, ces derniers ont un grand superflu; ils peuvent l'appliquer à leurs plaisirs, comme à favoriser les arts frivoles. Quand au contraire les richesses sont à peu près également réparties dans toutes les mains, il y a peu de superflu, et par conséquent peu de moyens d'encourager les inventions agréables. De ces deux pays, quel est le plus riche, quel est le plus pauvre? Dans les idées européennes, et dans le sens qu'y donnait Pope, ce doit être le premier; mais aux yeux de la raison, à coup sûr, l'autre est plus riche et plus heureux.

En revenant de mes courses à Neufchâtel, j'appris la funeste catastrophe qui avait mis Genève au pouvoir des armées combinées. Ce malheur, affligeant pour les amis de Neufchâtel, n'était pas vu partout du même œil. De tous les coins de la Suisse on spéculait déjà sur l'émigration des Génevois.

Je rencontrai Clavière et sa famille chez M. Dupeyrou, et là, sous les yeux de ce philosophe, dont Jean-Jacques a tracé un portrait ressemblant, nous formâmes une liaison qui ne s'éteindra qu'avec la vie.

La société de M. Dupeyrou, triste à cause de sa surdité qui lui permettait difficilement de prendre part à la conversation, était embellie et égayée par sa jeune épouse et par quelques dames de Neufchâtel et de Genève qui la fréquentaient. Fille du colonel Prory, élève de Jean-Jacques, les vertus de madame Dupeyrou rappelaient et honoraient le maître de son père. Sa sensibilité n'était égalée que par sa prodigieuse activité. Sans cesse occupée du soin de faire le bien, de soulager les malheureux, de consoler les proscrits, on la voyait le matin panser les plaies d'un enfant, distraire son mari par des lectures continuelles, ou amuser ses amis par une conversation intéressante. Avec tant de qualités, elle n'a cependant pas été heureuse. Vertueuse, elle a trop souvent dédaigné ces formes, ces ménagemens qui commandent à la vertu même de fixer l'opinion publique; elle s'est trop livrée à cette facilité qui accompagne la bonté, la généro-

sité, et que la calomnie travestit ensuite en crime. Aimante autant qu'aimable, il lui était difficile de ne pas trouver dans tous les hommes honnêtes et sensibles autant d'amis qui lui restaient attachés. Tel est le sentiment que je lui vouai. Elle me parlait souvent de mon union prochaine avec ma Félicité, et elle se proposait, me disait-elle, de voir élever mes enfans sous ses yeux. Voir élever des enfans est un bonheur pour tout être sensible; c'est un bonheur dont madame Dupeyrou était et devait être à jamais privée. Ah! pourquoi nos deux rêves ne se sont-ils pas réalisés!

Le mois que je passai dans cet agréable séjour me parut le temps le plus court de ma vie; je ne regrettais que d'y être environné de trop de somptuosité. Quoique philosophe. M. Dupeyrou habitait un palais magnifique qui lui avait coûté plus d'un million à bâtir, car il avait fallu souvent forcer la nature et tirer de loin soit les matériaux, soit les ameublemens. Le salon doré, qui convenait plus à Paris qu'à des montagnes solitaires, contrastait trop avec la simplicité du maître, la bienfaisance de son épouse, et le buste de Rousseau qu'on y vénérait. Je regrettais que M. Dupeyrou n'eût pas employé les revenus immenses qu'il tirait de ses habitations de Surinam à des objets d'utilité publique, comme avait fait le Pury : les richesses de cet homme bienfaisant avaient fondé des hôpitaux, des manufactures et des villes.

CHAPITRE XIV.

Anecdotes sur J.-J. Rousseau contées par M. Dupeyrou. — Les pierres de Motiers-Travers. — Querelle de Hume et de Rousseau racontée à Londres par Kirwan. — Mademoiselle Levasseur. — Offre généreuse de M. Dupeyrou à Rousseau. — Ses concitoyens expient leur conduite à son égard. — Soumission de Genève. — Arrivée des proscrits à Neufchâtel. — Injustes reproches qu'on leur adresse. — Ingratitude à leur égard. — On tire des coups de fusil à Clavière. — Projets des proscrits. — Courses de Clavière et de Brissot autour de Neufchâtel. — Sages conseils de Clavière. — Sa générosité. — Sa conduite envers Delolme. — Delolme, guichetier d'une prison. — Le ministre de Colombier. — Milord Marechal. — L'île Saint-Pierre. — Saint-Robert. — Sa retraite dans la Suisse. — Sa bière de santé. — Ses spéculations bienfaisantes. — Il accompagne Brissot jusqu'à Besançon. — Séjour à Motiers-Travers. — Arrivée à Paris. — Mariage de Brissot. — Départ pour Londres.

M. Dupeyrou me raconta beaucoup d'anecdotes sur Rousseau, que je regrette bien de n'avoir pas alors mises par écrit, car on pouvait se fier à sa vé-

racité. Il me le peignit comme un homme ombrageux, mais qui n'était devenu tel que par les artifices de la Levasseur; avant qu'il ne l'eût épousée, cette femme avait intérêt de s'emparer de lui, d'éloigner ses meilleurs amis, afin qu'on ne lui ouvrît pas les yeux sur ses désordres.

C'était à ses manœuvres qu'il devait son aventure de Motiers-Travers. Thérèze Levasseur voulait l'en éloigner, parce qu'elle y était trop connue, parce qu'elle craignait que son caquetage ne revînt à Rousseau, et qu'il n'apprît tous les marchés qu'elle faisait pour vendre aux étrangers jusqu'à sa vue sans qu'il s'en doutât. De là cette scène de pierres jetées dans sa maison, et cette haine prétendue des habitans de Motiers contre lui.

Ce récit de M. Dupeyrou coïncide parfaitement avec ce que m'a dit en Angleterre M. Kirwan, si célèbre par ses expériences chimiques. Il avait connu Hume, et l'avait souvent entretenu sur Rousseau. Hume n'attribuait sa brouillerie avec ce grand homme qu'aux faux rapports de la Levasseur. Elle s'ennuyait dans sa solitude de Wotton. Ignorant la langue, elle ne pouvait causer avec personne, ni se livrer à son commérage ordinaire. Elle créa des fantômes pour effrayer facilement son maître, le tirer de cette île, et elle y réussit.

Kirwan avait été lié avec un ministre de Shrewsbury. Celui-ci voyait souvent Rousseau lorsqu'il demeurait près de là; il assurait que le Génevois était alors heureux, et que sa gouvernante seule, ne-

pouvant se souffrir en ce lieu sauvage, avait imaginé de brouiller les deux philosophes. Kirwan répéta depuis le propos du ministre à Hume, qui ne répondit pas.

Cette querelle bizarre peut être maintenant jugée. On doit plaindre Jean-Jacques de s'être trop laissé emporter à la vivacité d'une imagination qui lui peignait tout en noir. Il ne faut pas voir dans Hume un homme aussi coupable que le croyait Rousseau; mais peut-être seulement un de ces despotes littéraires, un de ces orgueilleux protecteurs qui font le bien plus par vanité que par humanité; incapables d'amitié, parce qu'ils se croient supérieurs à tous les autres; un homme enfin dont l'âme froide ne pouvant long-temps être d'accord avec l'âme brûlante de l'auteur d'*Héloïse*, devait tôt ou tard le ridiculiser, le craindre ou le détester, parce qu'il devait tôt ou tard le regarder comme un fou ou comme un génie supérieur à lui. Quant à l'honnête Horace Walpole, qui prit parti contre le philosophe de Genève, il a dicté lui-même le jugement qu' on doit porter sur la bonté de son cœur et de son esprit, en écrivant qu'il a persiflé Rousseau jusqu'au sein du malheur, parce qu'il ne lui a jamais inspiré qu'un profond mépris.

M. Dupeyrou me dit qu'il avait essayé vingt fois de dessiller les yeux de Rousseau, mais jamais il ne put vaincre son opiniâtre aveuglement; il se rendit même suspect par trop de zèle, et faillit perdre son amitié. Il lui avait offert en pur don

une rente pour assurer sa subsistance, une maison qu'il me montra, et il le dispensait de toute reconnaissance, même de continuer sa correspondance avec lui : Rousseau craignit de s'enchaîner, il refusa tout.

Rousseau mettait une espèce d'orgueil à prendre le parti de sa gouvernante contre tous ses amis; le dédain qu'ils montraient pour elle lui semblait une espèce de reproche pour le choix qu'il avait fait, et, si j'en crois quelques Génevois et Neufchâtelois, qui ont été à portée de la connaître, elle méritait peu l'estime dont il l'honorait.

Peut-être aussi la passion a-t-elle dicté en partie ces divers jugemens. Rousseau ne pouvait pardonner aux Génevois de n'avoir pas embrassé son parti lorsqu'il fut proscrit par le conseil; et les Génevois et les Suisses ne lui pardonnèrent pas davantage la sévérité avec laquelle il les avait quelquefois traités dans ses écrits. Sa célébrité les accusait, il fallait donc lui trouver des défauts.

Les représentans semblaient punis par le ciel de la lâcheté avec laquelle ils avaient sacrifié sa cause. Errans, proscrits, ils n'étaient d'accord entre eux ni sur les sources de leurs malheurs, ni sur les moyens de les réparer. Les plus violens reprochaient à leurs chefs de les avoir abandonnés, de ne s'être pas ensevelis sous les ruines de Genève. Moi-même, entraîné par mes idées romanesques en politique, je fis ce reproche à Clavière; il connaissait mieux les hommes, sa patrie et son siècle que moi. Résister à

la force, me disait-il, pour obtenir une meilleure capitulation, était une absurdité; car Genève ne pouvait se défendre quarante-huit heures, et sa défense l'exposait à un pillage assuré : il n'y avait qu'un moyen pour prévenir ce pillage, mais il était violent; c'était de se battre jusqu'à la dernière extrémité et de faire ensuite sauter la ville. Mais, me disait Clavière, si nous pouvons disposer de notre vie, qui nous donne le droit de disposer de celle de dix mille femmes ou enfans? Sagunte, ajoutait-il, n'était pas une ville commerçante et manufacturière. Des sauvages, des peuplades belliqueuses peuvent préférer de s'ensevelir tous dans une mort commune; mais un peuple commerçant ne fait que calculer ses jouissances, et ceux d'entre nous qui se distinguent par leurs vociférations sont encore plus hypocrites que frénétiques. Dans cette circonstance, que devaient faire les chefs? Se sacrifier, puisqu'ils étaient la pierre d'achoppement à la réconciliation.

Au lieu de les remercier de leur générosité, on les avait poursuivis à coups de fusil, et je vis Clavière plus d'une fois injurié. Je ne pouvais croire à tant d'ingratitude pour un homme qui avait sacrifié sa fortune, ses veilles, sa vie au peuple. Je ne prévoyais pas qu'une expérience encore plus douloureuse m'était réservée.

Les Génevois proscrits s'étaient disséminés dans les environs de Neufchâtel; plusieurs habitaient un village à demi-lieue nommé *Péjeux*, et c'étaient

les plus estimables. J'y louai une chambre pendant quinze jours afin de jouir mieux de leur conversation. Durovray et Clavière me communiquèrent une foule de faits précieux, dont je consignai ensuite une partie dans mon *Philadelphien à Genève*. Ce fut là que je trouvai dans le respectable Vieusseux père, le caractère d'un vrai Romain. Sa jeune fille, depuis madame Turet, me parut ressembler à Porcia pour le langage mâle et énergique.

Les Génevois proscrits variaient sur le parti qu'ils devaient prendre. Ils voulaient fonder une colonie; mais où? La France, qui leur donnait des fers, leur était odieuse. L'empereur les appelait à Constance. Mais quelle foi faire sur les promesses d'un despote? La Suisse semblait leur offrir des frères: mais une jalousie secrète rongeait le cœur de ces frères. Insensiblement tous les yeux se tournèrent vers l'Angleterre. Sa constitution présentait à la liberté des gages plus assurés; l'Irlande pouvait voir s'élever une nouvelle Genève. Le projet en fut formé. Je parlerai ailleurs de ses progrès.

Pour dissiper les chagrins de mon ami Clavière, nous imaginâmes de parcourir les environs de Neufchâtel. Je gagnais de tous côtés dans ces voyages. Clavière, mûri par l'âge, par l'expérience de la vie civile et politique, par la pratique du commerce et des hommes, Clavière, qui se devait tout à lui-même, qui ne puisait que dans son propre fonds, qui n'était fort que de sa force, rectifiait à chaque instant mes réflexions, et donnait de l'aplomb à mes

idées. Il avait aperçu dans mes ouvrages une grande facilité pour écrire, de la fécondité, de la clarté, de la méthode, et surtout une vive sensibilité. Mais il trouvait avec raison que j'abusais de ces qualités, que rien n'annonçait de la profondeur, que les réflexions étaient trop superficielles, et il voulait m'accoutumer à creuser mes idées, à me rendre mécontent de moi-même et difficile sur mes productions. C'est alors que je fis une seconde éducation, et je lui en dois à lui seul tout le bienfait. Ah! si le ciel nous avait entièrement favorisés, s'il avait pu le tirer des affaires et moi de la nécessité de sans cesse songer à mon existence, je ne doute pas que nous n'eussions été bien plus utiles au genre humain en mettant en commun nos idées et nos travaux. Clavière avait tout ce qui me manquait, et je pouvais suppléer en partie à tout ce qu'il n'avait pas. Un autre lien nous attachait, c'était la même sensibilité pour le beau, pour le bon, le même désir pour être utile, le même besoin d'expansion désintéressée hors de nous-même. Nous nous devinâmes du premier coup d'œil; aussi mon amitié pour lui n'a-t-elle pas augmenté. Il fut pour lors tel pour moi que depuis je l'ai toujours vu, c'est-à-dire un véritable père, un sage mentor. Il me donna de judicieux conseils sur l'établissement que je voulais faire en Angleterre, et quoiqu'il ne connût point mes moyens, sachant que les gens de lettres n'étaient pas communément dans l'aisance, il m'offrit un crédit de deux cents louis sur une maison de Lon-

dres. Ce trait me fit verser des larmes, j'en pris un de cent louis qui plus tard ne fut que trop utile.

Ce trait me rappela le service qu'il avait rendu jadis à son compatriote Delolme, si célèbre par son Traité sur la constitution d'Angleterre; il n'était encore qu'avocat et connu par quelques brochures. Clavière devina son génie; il lui conseilla de ne pas s'ensevelir dans Genève et de voyager pour étendre ses connaissances et ses idées; Delolme suivit son conseil, mais il était né sans fortune. Clavierel ui donna 250 louis, et il m'assura qu'il aurait encore ajouté à ce don si l'inconduite de cet homme original ne l'avait pas dégoûté de poursuivre sa bienfaisance envers lui. Pour subsister, Delolme fut obligé de se faire à Londres guichetier dans une prison.

A Colombier, où j'allai avec Clavière, nous eûmes le plaisir de passer deux heures intéressantes avec le ministre qui rédigeait alors le journal helvétique. A l'austérité de sa profession il joignait une philanthropie douce qui régnait dans tous ses écrits. Pur comme la nature qui l'entourait, il était aussi bon père, aussi bon mari qu'il était sévère dans ses mœurs et religieux dans ses discours.

Colombier avait été la demeure de ce philosophe grand seigneur qui fut le patron de J.-Jacques, de milord Marechal, et ce lieu nous rappela un grand génie et un grand homme de bien.

Une manufacture de toiles élevée dans le voisinage nous montra combien les Suisses étaient

adroits à profiter des fautes et des besoins de la France.

Rousseau avait fait un tableau si enchanteur de la petite île de Saint-Pierre, que je résolus de ne pas quitter la Suisse sans y aller faire un pélerinage; Clavière seul m'accompagnait; je ne voulais pas d'autre compagnon, parce que je me proposais bien de m'instruire par sa conversation dans ce court voyage. J.-Jacques n'avait pas exagéré les charmes de son île favorite. C'était la Thébaïde d'un philosophe, la retraite de l'homme opprimé ou mécontent du monde, et bien avec lui-même. L'intendant de cette petite île ne parlait de Rousseau qu'avec enthousiasme; tout en ranimait pour nous le souvenir, et ces arbres sur lesquels il aimait à grimper, et ce bateau où, abandonné au cours de l'eau, il laissait errer ses idées à leur gré, et ce petit salon qu'il fuyait avec soin parce que là se rassemblaient les importuns qui se rendaient en partie de plaisir dans cette île. Je passai quelques heures enfoncé seul dans une rêverie délicieuse qui ne fit qu'accroître mon goût pour la solitude. Pourquoi, pourquoi le ciel m'en a-t-il arraché? Pourquoi m'a-t-il jeté dans un tourbillon si peu fait pour la trempe de mon âme?

Combien de fois n'enviai-je pas en moi-même le sort d'un Français que je rencontrai dans ces contrées presque sauvages, et que le malheur seul y avait fixé; on le connaissait sous le nom de Saint-Robert, mais il portait un autre nom lorsqu'il administrait en chef les finances et les affaires du

feu prince Conti; sa générosité, son zèle pour ce prince, et la mauvaise foi dont il avait été payé, l'avaient forcé de faire banqueroute et de fuir pour se soustraire à l'emprisonnement. Retiré en Suisse, il ne put se dérober à son génie actif. Il lui fallait une occupation constante, et son goût pour la bienfaisance sut la lui fournir. Est-ce l'exemple du fameux empirique *Schoupach* qui la lui inspira ? Je l'ignore. Saint-Robert avait quelques idées de botanique, et il crut, à l'aide de ces idées et de diverses recettes qu'il connaissait, faire une espèce de panacée pour toutes les maladies ; il la composait des trois règnes, de fer, de vin ou de bière et de lait de chèvre : il avait été long-temps à trouver ce dernier ingrédient. Son livre lui indiquait, pour élément du règne animal, *lac montuum*, et il sauta de joie, comme Archimède, en rêvant un jour que ce mot ne pouvait s'appliquer qu'aux habitantes des montagnes, aux chèvres. Ce remède est connu dans la France, mais surtout dans la Suisse, sous le nom de *bière de santé*. On ne peut nier qu'elle ne soit bonne et curative dans beaucoup de maladies, je l'ai moi-même éprouvé. Le succès de Saint-Robert réveilla son goût pour les spéculations, et là il abandonna la sagesse; au lieu de se borner à rendre service aux malheureux qui avaient besoin de son secours, il voulut courir après la fortune ; lui qui en avait été si cruellement maltraité, lui qui me racontait avec une espèce d'orgueil qu'il avait trouvé le secret de vivre avec

deux ou trois sous par jour. Il en fut puni, il fut encore une fois malheureux; je l'en ai plaint, car sa spéculation même avait un objet utile : celui d'étendre son remède partout, celui d'être plus à portée d'exercer sa bienfaisance. Nos âmes avaient trop de rapport pour qu'il n'en résultât pas un attachement mutuel. Je cultivai Saint-Robert, qui fréquentait beaucoup la société de madame Dupeyrou. Il m'offrit de m'accompagner jusqu'à Besançon où ses affaires l'attiraient, et j'y consentis. Avant mon départ, j'arrêtai avec la société typographique de Neufchâtel le plan de distribution en France du journal que je devais composer en Angleterre. Cette société avait imprimé ma Théorie des lois criminelles et mon Traité de la vérité. En parcourant ses magasins, j'observai avec surprise des ballots de mon premier ouvrage, que j'avais cependant payé et dû emporter en entier. Je m'en plaignis. On me répondit qu'on n'en avait imprimé un plus grand nombre que pour étendre la réputation de l'auteur. Je ne répliquai pas un mot, je n'en pouvais dire que de désagréables. J'étais prédestiné à vérifier encore l'adage de Virgile : *sic vos non vobis.*

Il y avait trop du jeune homme dans ces ouvrages, et ce fut à Neufchâtel que je m'en aperçus. Clavière et madame Dupeyrou en firent devant moi une critique judicieuse, mais ils la firent avec tant de grâce et de bonté, que je les en aimai mieux, que je m'en estimai moins, et que je résolus de me corriger.

Mes journées s'écoulaient délicieusement dans cette société chérie; nous les prolongions fort avant dans la nuit; nous ne nous quittions jamais qu'avec peine; et chaque jour semblait ramener un nouveau plaisir, quoique le seul plaisir de chaque jour fût de se voir, de converser, de s'épancher mutuellement.

Il fallut faire ses adieux; je me consolais en pensant que bientôt je reverrais Clavière et sa famille en Angleterre, et nous bâtissions mille projets pour revenir un jour en Suisse.

La route jusqu'à Besançon me parut peu longue: les momens que je ne donnais pas à l'agréable conversation de Saint-Robert, je les consacrais à mes projets romantiques, et surtout à m'enivrer du spectacle que m'offraient les montagnes au travers desquelles roulait notre rustique *caraba*. Ah! combien je désirai de partager l'état d'un anabaptiste que nous rencontrâmes. Il demeurait seul avec sa famille au sein de ces déserts; il y vivait du produit de ses mains; des légumes qu'il cultivait, des bestiaux qu'il élevait! La tranquillité dont il était environné, et qui se peignait dans toute sa personne, me paraissait le comble du bonheur. Je pensais avec effroi que bientôt, loin de cette tranquillité, j'allais me replonger dans la fange et le tourbillon des villes.

Motiers-Travers, où nous nous arrêtâmes, augmentait encore mes regrets. C'était bien le séjour d'un philosophe, quoique la cabane de l'anabaptiste m'eût séduit davantage; mais le philosophe

avait plus de besoins que l'anabaptiste. Aussi ce dernier n'avait-il point de querelle avec les ministres protestans. Je vis la maison simple qu'habitait Rousseau, la galerie sur laquelle il se promenait, l'arbre au pied duquel il s'asseyait lorsque, pour exciter l'émulation des enfans à la course, il leur distribuait des gâteaux. J'interrogeai plusieurs habitans sur l'histoire de ces pierres jetées à Jean-Jacques, et de ces outrages dont il s'est plaint amèrement. Les versions étaient si diverses que je ne sus où était la vérité.

Arrivé à Paris, je revis les deux hommes qui avaient juré de s'associer à ma philosophique entreprise, Villars et Elie de Beaumont. Ils furent enchantés de mon voyage, et me promirent de nouveau des monts d'or. J'eus la simplicité de ne pas exiger une seule avance, et de partir en leur annonçant seulement que je ne tarderais pas à leur en demander. Qui fournissait donc à mes dépenses? Une femme généreuse qui me donna bientôt après le plus précieux des titres, celui de son fils. Je puisais dans sa bourse, ne doutant pas d'y remplir les vides que j'y causais. C'était ainsi que me berçant toujours de mes projets, que confiant dans des hommes qui me trompaient, je creusais la ruine d'une famille qui m'adoptait, et pour laquelle j'aurais donné mon sang.

Je disais adieu à la France, devais-je y laisser mon amie? L'emmener avec moi avant que mon établissement eût quelque fondement, paraissait im-

prudent. Nous nous résolûmes donc à une séparation, qui ne pouvait durer long-temps; mais avant de la quitter, la meilleure des mères nous unit secrètement, et sous les yeux de la seule amitié. Je passe sur cet événement, parce que, comme je l'ai déjà dit, je veux traiter séparément cette partie de ma vie.

Je retournai à Boulogne avec ma belle-mère. J'y demeurai quelques semaines au sein de la tendresse filiale et fraternelle, et au milieu des conseils de l'amitié. Mon mariage me donnait trois sœurs, c'est-à-dire trois amies; car il n'y avait qu'une âme dans cette famille.

CHAPITRE XV.

Arrivée à Londres. — Le séjour de Brompton. — Les Français réfugiés. — Pelleport. — Aventures de Serres de Latour, rédacteur du *Courier*. — Madame de Béjan et l'intendant d'Auvergne. — Le rapt et le Courier de l'Europe. Succès du Courier. — Les dragées de la Mecque. — Paresse et insouciance de Latour. — Brissot se charge d'une partie de son travail. — Idées sur le jourlanisme. — Swinton à Londres. — Ses craintes et ses soupçons. — Son regret de voir Brissot en Angleterre. — Ses amis. — Propositions qu'il fait à Brissot pour dépouiller Latour de son journal.

J'avais pris un logement à Brompton, faubourg agréable de Londres, recherché par les malades mêmes pour sa salubrité. Il était loin de la ville, moins sujet à ce brouillard épais, si cuisant, si insalubre, qui l'enveloppe une partie de la journée. Il était près de la demeure de Swinton, que je me proposais de cultiver, près de la charmante habitation du rédacteur du *Courier de l'Europe*, de Serres de Latour avec qui je commençais à me lier;

il était près enfin de la pension de mon aimable Nancy.

La plupart des Français qui vivent en Angleterre y sont attirés par la nécessité. Les uns pour éviter des rigueurs injustes, les autres pour parer aux suites de leurs fautes ou de leurs crimes. J'avais fait choix de cette terre de liberté par un motif bien différent. Je m'y fixais parce que dans la carrière que je courais, je croyais pouvoir y être utile à mes semblables plus que partout ailleurs.

En m'établissant dans cette île, je m'étais fait une loi d'éviter tous les réfugiés dont la vie n'était pas intacte, et dont la liaison, si elle n'eût pas été dangereuse pour moi, eût pu paraître suspecte à des yeux peu éclairés. Cependant j'ai quelquefois laissé venir chez moi des Français dont les erreurs me paraissaient condamnables; mais j'espérais les ramener à la vertu. La conduite, les opinions, la vie intérieure de l'homme vertueux ont nécessairement de l'influence sur celui dont le cœur n'est pas entièrement gangrené. Il est d'abord tenté de vous persifler, ne répondez rien : soutenez votre rôle, il vous respectera. J'en ai fait l'expérience, et j'en ai conclu qu'il ne faut pas toujours mal juger des personnes honnêtes qui voient des hommes vicieux. Au reste, Pelleport, dont il sera question par la suite, et dont les écarts ont été la cause, ou au moins le prétexte d'un de mes plus grands malheurs, était presque le seul Français qui vînt me visiter dans ma solitude de Brompton.

Pelleport, homme d'esprit mais sans fixité dans ses principes, aimant les plaisirs, quoique dénué de la fortune qui les procure, avait été conduit en Angleterre par le dessein de se soustraire au besoin, et peut-être aussi par ce caractère inquiet qui le promenait successivement dans toutes les contrées de la terre. Je le connaissais pour l'avoir rencontré quelquefois chez mon ami Mentelle, dont il avait été l'élève à l'école militaire. Depuis madame Dupeyrou m'avait recommandé de le voir et de lui être utile. Je fis peu pour lui, mais je fis tout ce que je pus, et ce peu eût suffi pour le retirer de l'abîme où son imprudence l'a précipité depuis, si le désordre n'eût pas été son élément. Je vis aussi pendant quelques mois le trop fameux Linguet: mais je n'eus de relations suivies qu'avec Latour.

Il était bien naturel qu'en me fixant à Londres je cherchasse à connaître le rédacteur du *Courrier de l'Europe*, avec lequel j'avais autrefois entretenu une correspondance; son caractère se dévoila dès notre première conversation; il était vif, conséquemment ouvert. Il me dit beaucoup de mal de son métier de journaliste, de la feuille qu'il rédigeait, de Swinton, des auteurs, du public, de tout le genre humain et de lui-même. Il m'apprit ses aventures sans en cacher le mal, sans en exagérer le bien: né sans fortune, mais d'une bonne famille, élevé dans un monde brillant, quoique incapable d'en soutenir la dépense, il avait fait la cour, quoique marié, quoique père de plusieurs enfans, à la femme de M. de

Bejan, intendant d'Auvergne; elle était sa parente, il était le secrétaire du mari; elle était jeune, jolie, aimable, le mari était vieux, laid, grondeur. Le secrétaire fut donc bientôt préféré à l'intendant. Cette liaison ne pouvait manquer d'éclater, et d'attirer des malheurs au couple d'amans. Ils arrêtèrent de prendre la fuite en se munissant de secours abondans pour ne pas tomber dans la misère. L'Angleterre seule offrait un asile impénétrable à toutes les recherches du ministère français. Ils le choisirent. Les premiers mois s'écoulèrent délicieusement; la misère arriva. L'imprévoyant Latour n'avait pas songé à la prévenir. Il fallait pourtant s'en tirer. On épuisa toutes les ressources. L'amante infortunée soutint ce revers avec calme, et de ses doigts délicats elle fournit long-temps aux besoins du petit ménage. Latour de son côté se mit à l'affût des expédiens. Swinton était alors en grande renommée parmi les Français, qu'il aidait de sa bourse; on le recherchait, quoique les conditions de son obligeance fussent onéreuses. Swinton comptait sur le talent de Latour, et il l'aida. La guerre d'Amérique occupait alors tous les esprits, on craignait aussi une rupture avec la France; cette contrée était avide de nouvelles, et cette avidité devait encore redoubler si la guerre venait à se déclarer. Cette idée conduisit Latour au projet d'une gazette qui serait composée en français à Londres, et distribuée en France; mais comment faire répandre cette nouveauté dans un pays où la censure était si sévère?

L'intérêt aplanit tout. Vergennes avait besoin de connaître à fond l'Angleterre; la gazette de Latour valait cent espions, et elle lui rapportait au lieu de coûter.

Telle est l'origine du *Courrier de l'Europe*.

Cette feuille, qui a contribué plus qu'on ne pense au succès de la guerre de l'Amérique, et par suite à la révolution française, on la doit à un rapt. Son succès fut rapide. Les souscripteurs arrivèrent en foule; Latour se vit une fortune assurée. Mais la cruelle expérience qu'il avait faite de la misère ne l'avait pas guéri de son goût pour la dissipation, ni de son imprévoyance. N'aimant pas les Anglais, dont le caractère orgueilleux et sec lui était insupportable; méprisant les Français qui étaient à Londres, et dont la presque totalité méritait ce mépris; voulant jouir du présent sans s'inquiéter de l'avenir, il se réfugia dans une petite maison à Brompton, au bout de laquelle il y avait un ou deux arpens de terre. Il embellit cette chaumière et transforma la prairie en jardin. Sa retraite était délicieuse. Heureux s'il ne s'y était pas livré à son amour pour la bonne chère; s'il n'y avait pas vécu en épicurien, en vrai Lucullus; si sa folie pour le jardinage ne l'avait pas jeté dans des dépenses excessives; heureux enfin, s'il eût voulu quelquefois, du sein de sa prospérité, jeter les yeux sur l'avenir, et réfléchir un peu plus sur le présent. Le *Courrier de l'Europe* lui rapportait un superbe revenu; il retirait un autre produit considérable d'une recette empirique qui a

joui pendant long-temps du plus grand succès sous le nom de *dragées de la Mecque.* Il les composait lui-même; la composition lui coûtait peu, et le prix en était énorme. Mais la fortune de Latour l'aveugla; il ne pensa pas qu'elle aurait un terme, ou, s'il entrevit ce terme, il crut que l'héritage immense que sa maîtresse, ou plutôt sa nouvelle femme, devait recueillir un jour, le mettrait à l'abri des coups du sort.

J'ai dit sa nouvelle femme, car quoique Latour fût marié et eût des enfans, cependant il brisa tous ces liens pour satisfaire sa passion. C'était un crime; il en commit un second en oubliant tout ce qu'il devait à la famille infortunée qu'il abandonnait dans l'indigence. A peine lui envoyait-il quelques légers secours. Je sus ces détails par Swinton, car Latour ne me fit jamais la confidence de son premier mariage. Il craignait ma morale. Mais tout sermon glissait sur son cœur. Il entendait avec peine les remontrances et suivait toujours la route qu'il s'était frayée. Ouvert, franc, il était bon et généreux. Il avait l'esprit peu cultivé, quoiqu'il n'en manquât pas, et sa facilité pour écrire et pour traduire de l'anglais était extrordinaire; il avait même publié un livre intitulé *le Bonheur*, ouvrage qui n'était pas sans mérite. Mais, il haïssait le travail, surtout celui de la plume, et aimait à passer ses jours dans l'indolence. Aussi fût-il enchanté quand j'eus consenti à lui servir de second pour son *Courrier*, dans la partie des variétés. Avec

cent louis il se procurait une oisiveté qui lui était chère; et se reposait sur mon activité infatigable.

Il vivait en sauvage, et peut-être n'avait-il pas tort. Trois choses le réconciliaient avec la vie, son jardin, sa table, et surtout la femme aimable qui avait tout sacrifié pour le suivre. Hors de là, il n'estimait rien, n'aimait personne, ne lisait aucun livre; il aurait bien partagé sa vie, comme La Fontaine, en deux parts, l'une à dormir, l'autre à ne rien faire. Je ne revenais pas de mon étonnement, quand je le voyais avec de pareils goûts chargé d'une aussi lourde rédaction.

Mais il exploitait la littérature et les nouvelles comme on exploite une ferme, il ne l'estimait que par son revenu, sans s'y attacher. Etonné lui-même de ses succès, il en jouissait sans vouloir les mériter, sans s'en enorgueillir. Cinq mille personnes souscrivaient à une gazette médiocre, un million d'individus la lisaient régulièrement, il en tirait plus de 25,000 livres; tandis que Rousseau n'avait pas retiré de tous ses ouvrages une année du produit du Courrier. Ce fait n'est-il pas déshonorant pour le siècle, et décourageant pour le génie. C'est une réflexion que Latour me faisait quelquefois lui-même, et cette réflexion ne semblait qu'ajouter à son mépris pour les sciences et pour les hommes.

Nos deux caractères, comme on le voit, contrastaient singulièrement. Moi, ardent, infatigable pour le travail, toujours lisant, méditant, écrivant,

aimant peu la table, fou du bien public, ami de la vérité, de la liberté, et déjà prêt à tout leur sacrifier, je plaignais sincèrement Latour, tandis qu'il me regardait comme un fou, dont les rêveries étaient parfois amusantes. Lui aussi me traitait en Don Quichotte de l'humanité. Je le plaisantais à mon tour, je le prêchais parfois, je lui reprochais son épicuréisme, son insouciance, mais nous vivions paisiblement. Sa franchise envers les autres et envers lui-même, la facilité de son commerce, et plusieurs services que je le vis rendre à des malheureux, me faisaient excuser ses erreurs et lui pardonner des fautes dont le mal ne pesait que sur lui. Je cultivais aussi sa connaissance parce que j'espérais tirer parti de sa feuille pour mes folies, comme il les appelait, c'est-à-dire pour répandre partout les bons principes: je ne fus point trompé. Il m'offrit de m'abandonner la partie littéraire de la gazette, aux conditions que je voudrais fixer, et je ne le refusai pas; son journal ne pouvait nuire à mes projets, il pouvait au contraire leur servir d'appui. Je répugnais d'abord à reprendre le métier de journaliste, mais il me fut aisé d'apaiser mes scrupules par la pureté de mes intentions et la nature même du travail dont j'étais chargé. Appelé à écrire par un goût impérieux, et par les circonstances, j'ai cru qu'un écrivain devait distinguer son siècle et la postérité, et qu'il fallait travailler pour l'une sans abjurer l'autre. Il y a vingt manières différentes d'influer sur son siècle, et d'être utile à ses semblables. On

peut le faire, en remplissant les papiers publics de ses opinions en répandant, en multipliant les brochures utiles et qui parlent le langage du jour. Les livres profondément pensés et purement écrits vont seuls à la postérité. Pour elle, il faut jeter en bronze et graver au burin; pour son siècle, on peut se contenter de plâtres et d'esquisses légères, ils suffisent aux besoins du jour. Tel était le raisonnement qui me fit adopter, comme tous les écrivains les plus distingués de cette époque, le travail des ouvrages périodiques et des journaux; je travaillais comme eux pour influer sur les lecteurs du moment, et non pour ma réputation, ni pour le siècle à venir.

Ces articles n'étaient pas toujours soignés comme ils l'auraient été s'ils eussent porté mon nom; il y aurait eu des points discutés avec plus de profondeur, des articles que mon scepticisme sévère eût effacés; mais sur des sciences indifférentes au bonheur, telles que les langues ou l'antiquité, il importe peu qu'on écrive bien ou mal, vrai ou faux, parce qu'il est presque impossible d'y découvrir la vérité; ce sont des joujoux d'enfans, peu importe que le vernis y soit bien ou mal appliqué. Quant aux véritables sciences, comme la politique et la morale, je saisissais l'occasion d'en répandre les principes dans les seuls écrits qu'un certain public lit constamment. Peut-être, en réfléchissant sur cette idée, eût-on bien fait de publier Montesquieu, Voltaire ou Rousseau, sous la forme périodique,

au lieu de les disséquer platement sous les titres de *Génie* ou d'*Abrégé*.

Tel fut l'esprit dans lequel j'ai inséré des articles littéraires et politiques dans le *Courrier de l'Europe*, depuis février jusqu'en novembre 1783. A cette époque, j'abandonnai cette feuille et ma *Correspondance* pour exécuter l'entreprise du lycée de de Londres. Mais avant d'en finir, je dois encore deux mots à la vérité. Le *Courrier de l'Europe* est peut-être le seul monument qu'on devra un jour consulter pour connaître l'histoire de la révolution de l'Amérique; il est donc à propos de fixer le jugement qu'on en doit porter. La connaissance particulière que j'ai eue de la composition de cette feuille, des papiers anglais d'après lesquels on la fabriquait, enfin de l'esprit et du caractère de son auteur, m'ont permis de la bien juger. Latour a souvent varié dans ses principes politiques, mais généralement il était plus dévoué à la France qu'à l'Angleterre, il penchait plus vers le parti ministériel que vers celui de l'opposition. Il haïssait cordialement Fox parce qu'il le trouvait trop républicain, et il détestait le républicanisme parce qu'il le jugeait incompatible avec la subordination; et aux yeux de Latour, qui avait été militaire, la subordination était l'âme des états. Il n'est donc pas impartial dans le récit des débats parlementaires; il penche toujours la balance du côté de la Couronne.

Quant aux nouvelles, il les puisait dans les gazettes anglaises; il faut donc souvent s'en défier. La

liberté gâte encore plus les sources que ne fait ailleurs l'oppression. C'est cependant parmi elles qu'il faudra chercher l'histoire. Les pièces authentiques, tels que les déclarations de guerre, les traités de paix, etc., doivent rendre ce dépôt recommandable.

La partie littéraire, à quelques articles près, envoyée par des mains étrangères, n'a été qu'une rapsodie pitoyable de vers médiocres, d'éloges mendiés et souvent dictés, ou de plats sarcasmes. Il n'y a rien, presque rien, sur la littérature anglaise, l'auteur n'en ayant jamais lu aucune production. Il a fini la gazette à l'époque de la paix, et depuis ce temps elle est tombée en des mains ordurières qui en ont fait un cloaque impur, un réceptacle de mensonges et de calomnies, au lieu d'un dépôt historique. Ceci me ramène naturellement à Swinton.

N'étant point détrompé sur son compte, je m'étais hâté de le revoir à Londres aussitôt que je m'y étais fixé. Je soupçonnai bien qu'il était fâché de mon arrivée, mais il sut parfaitement dissimuler, et il m'accueillit avec une apparente amitié. Cette dissimulation dura jusqu'au moment où il me vit désabusé, et où nos intérêts commencèrent à se froisser.

Deux motifs avaient engagé Swinton à tâcher de m'éloigner de l'Angleterre, à me décourager des projets que je voulais y former, à me détourner de faire la connaissance de Latour; car avant que nous nous connussions, il nous avait fort adroitement brouillés. Il me regardait comme un homme à projets, entreprenant et persévérant dans mes entre-

prises, *a deep desiguingman*, ainsi qu'il le disait un jour. Il craignait que je ne voulusse partager la belle récolte qu'il accaparait à lui seul. Il craignait qu'élevant une nouvelle feuille périodique, mes faibles talens et l'expérience qu'il me supposait dans l'art de diriger un journal, ne m'attirassent des souscripteurs et ne diminuassent le nombre des siens. Hélas! il me connaissait bien peu. Alors je me faisais gloire d'être son ami, et j'étais bien éloigné de jouer à l'amitié le tour sanglant dont il me croyait capable, et de m'abaisser à d'aussi vils calculs. Au moment même où son âme me faisait cette injure, j'en puis attester la femme à laquelle il était uni, j'aurais tout sacrifié pour lui, pour ses intérêts, pour sa feuille, tant je lui étais encore sottement dévoué.

Cette crainte n'était pas la seule qui troublât son repos. Il avait été plus d'une fois déchiré dans les papiers publics; sa réputation était fort ébranlée de tous les côtés. Ses amis, les folliculaires, Latour, son cher Morande même, dont je parlerai tout à l'heure, le peignaient sous les plus noires couleurs. Tous le voyaient témoin paisible, auditeur bénévole de ces injures: était-ce philosophie, ou impuissance de répondre? Alors je n'aurais pas osé décider. Swinton prévoyait que tôt ou tard la bonne opinion qu'il m'avait inspirée allait se dissiper; que je verrais son associé, ou quelque autre qui m'apprendrait à le connaître. Il prévoyait que, forcé de lui refuser mon estime, de lui ôter mon amitié, j'é-

tais bien capable de détromper sur son compte les personnes que j'avais de bonne foi aidé à mettre dans l'erreur. Il me supposait des liaisons, des connaissances étendues, surtout à Boulogne, ville où il avait intérêt de jouir d'une bonne réputation, et il craignait de me voir renverser par mon indiscrétion, ma franchise, mon horreur de l'immoralité et d'une basse cupidité, l'édifice qu'il avait construit en France avec tant de peine et d'hypocrisie. Tout est arrivé comme il l'avait prévu. J'ai entendu, j'ai été consterné; ne voulant pas croire aveuglément, j'ai vérifié les faits les plus graves. Content de m'être éclairci pour moi-même, j'aurais tout enseveli dans le silence, si par une accumulation de calomnies et de persécutions, il ne m'avait forcé depuis à le rompre.

Son caractère commença à se dévoiler à mes yeux quand, pour se venger de Latour, son associé et son rédacteur, il me fit une proposition que je ne pouvais accepter sans me déshonorer. Résolu d'enlever à Latour, à quelque prix que ce fût, la rédaction de la feuille, il me l'offrit à condition que j'embrasserais son parti ouvertement. Ma réponse fut simple. Je ne pouvais, je ne devais prendre aucune part à leur querelle. Ami de tous deux, mon devoir était de ménager leur réconciliation, et lors même qu'elle eût été impraticable, je ne pouvais consentir à supplanter ou même à succéder sans son consentement à un homme dont je n'avais qu'à me louer. C'était son état, son unique ressource; je le savais, et il eût

été affreux de l'en dépouiller. Ce calcul honnête n'était pas celui du vindicatif Écossais; mais il ne se tint pas pour battu, et compta trouver quelque moyen de composer une autre fois avec mon austérité.

CHAPITRE XVI.

Deserres de Latour ouvre les yeux à Brissot sur la conduite et le caractère de Swinton. — Sa maison est le rendez-vous des Français les plus décriés. — Le correspondant de Beaumarchais. — L'esclave de Morande. — Morande. — Brissot fait le portrait de cet homme qui a exercé une si fatale influence sur sa vie et a causé ses plus cruels chagrins. — Jugement de Voltaire sur ce libelliste. — Morande tremblant devant les jupons de la chevalière d'Eon et la canne du comte de Lauragais. — Ce qu'en ont écrit le marquis de Vilette, Linguet et Mirabeau. — Le libelliste devient espion. — Morande et l'ambassadeur Demoustier. — Un extrait de la police dévoilée.

Ce fut par Latour que j'appris mille détails affreux sur l'histoire et la vie de Swinton. Quoique lié avec lui par intérêt, il le détestait très cordialement. Il me révéla mille anecdotes scandaleuses; la passion en avait probablement exagéré beaucoup. Cependant je ne pus douter, d'après les confidences de Latour, que Swinton n'eût cherché à nous brouil-

ler en nous disant réciproquement beaucoup de mal l'un de l'autre.

Je l'avouerai, les lumières que Latour me donna sur Swinton dissipèrent une foule de préventions que j'avais chéries et qui m'attachaient à lui. Sa cupidité, la bassesse avec laquelle il recherchait les êtres les plus vils, mais dont il pouvait craindre le crédit ou les traits ; sa barbare spéculation sur sa femme et ses enfans, sa spéculation mercenaire sur la curiosité publique ; tout le rendit méprisable à mes yeux. Sa maison était le rendez-vous des Français les plus décriés; il était le correspondant de Beaumarchais, et presque l'esclave de l'infâme Morande. Morande connaissait sa vie; il avait même en main des preuves de faits qui pouvaient déshonorer Swinton, et il se servait de cet avantage pour lui faire payer un tribut considérable quand il tombait dans le besoin, et Morande y tombait souvent. C'était avec une pareille impudence qu'il rançonnait Beaumarchais et les ministres français qui redoutaient sa plume envenimée.

J'ai peint cet affreux libelliste dans d'autres mémoires particuliers et qui n'ont point vu le jour, et dans un écrit publié en 1791 ; je l'ai peint horrible, épouvantable, tel qu'il était. J'ai besoin de retracer ici son portrait. Ce fut l'homme dont la haine a fait le plus grand tourment de ma vie; il faut que je montre si j'étais bien coupable de l'avoir méritée !

Ses atroces calomnies auraient déshonoré tout autre dont la conduite eût été moins pure, et dont

l'honneur et la probité n'eussent pas été attestés par les actions de toute sa carrière et par le témoignage des hommes les plus honorables de son temps; il faut qu'après ma mort, s'il reste quelques personnes égarées par les libelles et les placards dont la rage de mes ennemis privés et de mes ennemis politiques m'a poursuivi pendant ces dernières années de ma vie; il faut, dis-je, que ces personnes connaissent l'auteur de toutes ces calomnies, la source de tous ces libelles, et que celles qui les ont répétées (quelques unes m'en ont déjà témoigné leur repentir) s'aperçoivent qu'elles n'ont été que le coupable écho du plus méchant comme du plus vil des hommes.

C'est lui qui, inconnu dans le monde jusqu'à la crise des parlemens, excepté à la police de Paris, ou dans les prisons, débuta par une de ces productions tellement infâmes qu'on rougit presque d'en prononcer le nom.

C'est de lui, c'est de cette production que Voltaire écrivait : « Il vient de paraître un de ces ou« vrages de ténèbres (*le Gazetier cuirassé*), où « depuis le monarque jusqu'au dernier citoyen, « tout le monde est insulté avec fureur, où la « calomnie la plus atroce et la plus absurde dis« tille un poison affreux sur tout ce qu'on respecte « et qu'on aime. L'auteur s'est dérobé à l'exécration « publique. Puissent les jeunes fous qui seraient « tentés de suivre de tels exemples, et qui, sans « talens et sans science, ont la rage d'écrire, sentir

« à quoi une telle frénésie les expose. On risque la « corde, si on est connu; et si on ne l'est pas, on « vit dans la fange et la crainte. La vie d'un forçat « est préférable à celle d'un faiseur de libelles, car « l'un peut avoir été injustement condamné aux « galères, et l'autre les mérite *. »

C'est ce Morande qui, forcé de se réfugier à Londres pour éviter le châtiment qu'il eût subi en France, pressé par la misère, sans talens comme sans mœurs, établit pour subsister une entreprise de brochures ordurières, et qui, abusant de la liberté qui règne dans cette île, se cacha sous l'égide de la loi trop indulgente pour violer la loi même.

C'est lui qui fit un métier du libelle, une marchandise de la calomnie, un jeu de l'assassinat moral, qui s'en allait taxant les personnages les plus distingués, les menaçant de son poison, de sa dent empoisonnée, s'ils refusaient d'alimenter l'insatiable avidité de ses vices.

C'est lui qui vendit son silence sur les aventures scandaleuses de Louis XV et de sa maîtresse, et vendit ensuite ces aventures mêmes à un intrigant qui les lui avait marchandées. Et encouragé par la rançon honteuse payée des deniers du peuple, il crut pouvoir attaquer tous les autres personnages riches ou puissans avec le même succès et la même impunité.

* Questions sur l'Encyclopédie, tom. 9, page 224, édition de 1772. (*Note de Brissot.*)

Fanfaron avec les lâches, chenille rampante avec les braves, c'est lui qu'on vit s'agenouiller publiquement devant les jupons de la chevalière d'Eon, et se reconnaître infâme, signer qu'il était infâme, faussaire, calomniateur; c'est lui qui, les mains jointes et à deux genoux, en déclara autant à Lauraguais. J'ai lu moi-même ce que j'écris ici dans les papiers anglais* ; jamais Morande n'a osé le démentir ; et voici ce que Lauraguais imprimait depuis sur ce vil Arétin :

« C'est un gredin qui s'avise de dire du bien de « moi dans un libelle où il déchire ce que j'aime et « ce que je respecte; qui croit passer pour un bel « esprit de compagnie, parce que quelques salopes « l'appellent le chevalier de la Morande, au lieu de « *Morande*, et qu'il a imprimé un fatras scandaleux « qui a l'air d'être écrit par un fiacre sur les Mé- « moires de la cuisinière de Madame Gourdan**.»

Les expressions de Lauraguais paraîtront grossières, mais il voulait probablement se mettre dans le costume du personnage, et le barbouiller avec ses sales pinceaux.

C'était de Morande que le marquis de Vilette écrivait, dans la préface de ses œuvres : « Un marchand

---

* Son amende honorable est imprimée en date du 20 novembre 1773 dans le papier intitulé : *London Evening-Post*, n° 8062. (*Note de Brissot*).

** Mémoire pour moi et par moi par le comte de Lauragais page 23 de la préface. (*Note de Brissot*).

« d'injures, établi à Londres, vient de me proposer « de racheter un recueil d'anecdotes qui me concer- « nait; il me demande cinquante louis; je lui en ai « demandé cent pour d'autres anecdotes encore « plus curieuses et secrètes qu'il pourrait joindre « à son manuscrit. »

C'est lui que Mirabeau, dans sa réponse énergique à l'écrivain de la Compagnie des eaux, c'est-à-dire Beaumarchais, appelle « un malheureux li- « belliste dont l'amitié et la correspondance étaient « un opprobre pour l'auteur du *Mariage de Figaro*. »

C'est de lui que le rédacteur de l'*Observateur anglais* écrivait aussi : « Ce qui achevait de rendre « aux yeux de mademoiselle d'Eon le sieur Caron « de Beaumarchais odieux et abominable, c'est la « bassesse qu'il avait eue de prendre pour confi- « dent, de se donner pour substitut auprès d'elle « un Français encore plus taré, plus vil que lui, « s'il est possible, l'auteur du *Gazetier cuirassé*, « le calomniateur de Louis XVI, et pour tout dire « en un seul mot, *Morande* *. »

C'est de lui que Linguet disait dans ses *Annales*, qu'il fallait traiter son nom comme la justice traiterait sa cendre. C'est lui qui, ne pouvant plus vivre de son infâme métier, devenu trop stérile pour fournir à toutes ses débauches, l'échangea contre celui d'espion; et qui, pour le faire avec plus de sûreté et plus de profit, servait tour à tour les deux

* Tome IX, page 14. (*Note de Brisot*).

puissances, et les servait par des atrocités. C'est lui que la police elle-même regardait comme un homme à pendre. Lui enfin, qui, honteux de sa propre ignominie, avouait au ministre Demoustier que son nom était une injure, et qu'il n'osait plus le porter.

Certes, lorsque tant d'écrivains secrets ou publics, amis ou ennemis; lorsqu'une génération entière se lève pour déposer contre un individu, peut-on supposer qu'il soit innocent, et qu'il ne mérite pas quelque chose de l'animadversion universelle ?

J'ai besoin, pour compléter et justifier cette esquisse, de rappeler ici l'extrait de la *police dévoilée*, que j'ai donné en 1791. Morande n'y a répondu qu'en avouant tous les faits qu'il contient, et par des satires contre le respectable Manuel et contre moi.

« Le sieur Thévenot de Morande, disaient les papiers de la police, est fils d'un procureur d'Arnay-le-duc en Bourgogne; il alla du collége dans les prisons, car il était voleur avant même qu'il eût l'âge d'être libertin; et la première chose qu'il prit dans une maison de débauche, ce fut une boîte d'or. Il a servi fort peu de temps dans sa jeunesse, en qualité de dragon, dans le régiment de Beaufremont. Son père le destinait à la robe: son génie inquiet et libertin l'amena à Paris, où il a vécu, pendant quatre ou cinq ans, dans la plus grande dissolution, et dans tous les genres d'intrigues possibles. Conduit au Fort-l'Évêque le 25 juin 1763,

sa famille, pour l'arracher au bourreau, sollicita un ordre du roi pour le faire enfermer aux Bons-Enfans d'Armentières. Il y est resté deux ans. Sorti de cette maison, il s'est réfugié en Angleterre, où il s'est livré à sa vengeance contre les ministres, magistrats, toutes les personnes en place et de quelque importance en finance, avec le plus grand acharnement. Il est en effet l'auteur du *Gazetier cuirassé*, et d'un autre libelle effroyable, intitulé *Vie d'une courtisane très célèbre du dix-huitième siècle*, contre madame Dubarry, et pour lequel il est très probable qu'il a été soudoyé même par des personnages considérables. Presque toute l'Europe sait que des officiers de la connétablie furent envoyés, à la fin de 1773, pour l'enlever à Londres; et qu'ayant manqué leur coup, le gouvernement entra en négociation avec lui pour supprimer ce libelle, par l'entremise du sieur de Beaumarchais, sous la condition de lui payer l'édition cinq cents guinées, et de lui faire une rente viagère de quatre mille livres, dont deux mille reversibles sur sa femme, fille d'un tailleur de Londres, son hôte.

« Presque tout le monde sait aussi sa querelle littéraire tant avec la chevalière d'Eon qu'avec M. le comte de Lauraguais, en 1773. Il se permit alors de faire imprimer des choses contre lui-même, dont il accusait ce seigneur, pour avoir lieu de lui en dire de pires encore; et on sait de même que ce seigneur l'ayant attaqué en justice réglée au ban du roi, et craignant d'être poursuivi extraordinaire-

ment, c'est-à-dire d'être mis au carcan, et transporté, il lui a demandé le pardon le plus bas, et lui a fait l'amende honorable la plus humiliante. Avant de faire imprimer le Gazetier cuirassé, les Mémoires d'une courtisane, et autres libelles, il écrivit à toutes les personnes (M. de Voltaire compris) qui y étaient déchirées, à l'effet de leur proposer de lui faire tenir telle ou telle somme, si elles ne voulaient pas voir ces horreurs rendues publiques.

«Il a été véhémentement soupçonné d'avoir servi les ministres anglais, notamment le duc de Betfort et lord North; on a prétendu même que ce dernier se rendait clandestinement chez lui, pour lui donner des notes, afin qu'il les insérât dans les papiers publics, sur les prétendues divisions entre les troupes françaises, leurs généraux, celles des Américains et les leurs; on a cru aussi, et on a même dit dans les papiers publics, qu'il avait été le principal délateur contre le malheureux de la Mothe (pendu à Londres), et qu'à cette occasion il avait reçu deux cents guinées.

«Depuis quelques années, il paraît avoir changé ce goût pour les libelles, et s'être déterminé à faire oublier, si cela se pouvait, les horreurs dont il s'est rendu coupable, en se rendant utile (c'est-à-dire en se jetant dans l'espionnage); ce qui lui a procuré, par une lettre de monseigneur le comte de Vergennes, la permission de revenir en France, de laquelle il n'usera probablement pas; car, comme il le dit

lui-même, il n'oserait y soutenir la présence des honnêtes gens qu'il a si fort outragés. »

Eh bien! voilà l'homme qui a fourni à mes ennemis tous les traits dont ils ont cru me déchirer. Voilà l'homme dont ils se sont faits les échos et dont ils ont épousé la haine et la querelle!

CHAPITRE XVII.

Durovray et l'article de Morande. — Le café de Spings-Gardeps. — Les propos des Gazetiers. — Les boucles des négocians; la boîte d'or de l'actrice; le vin de Déoda. — Nouvelles propositions de Swinton. — Brissot les refuse avec horreur. — Rupture avec Swinton. — Sa maison. — Receveur, agent de la police de Paris. — Le commerce des libelles. — L'ambassadeur Demoustier devenu le patron de Morande. — Le marquis de Pelleport. — Ses libelles. — Son mariage avec une femme de chambre de madame Dupeyrou. — Brissot cherche à le tirer de la misère. — Receveur marchande à Pelleport une vie de Marie-Antionette. — Le Diable dans un bénitier. — Latour et Brissot engagent Pelleport à supprimer cet ouvrage. — Il résiste; Vergennes l'attire en France et le fait mettre à la Bastille. — Effroi que cause au ministère français le séjour des gens de lettres à Londres. — Il s'imagine pouvoir acheter quelques orateurs de la chambre des communes pour faire révoquer la liberté de la presse. — Le censeur Aubert. — Moyens employés par le gouvernement français pour obtenir des renseigemens sur l'état de l'Angleterre. — M. Lenoir et la fille entretenue.

Après mon voyage des Etats-Unis, Morande lisait à Durovray un article dans lequel il prétendait que j'avais été repoussé de toutes les sociétés

d'Amérique. « Comment ! lui dit Durovray, mais cela n'est pas possible, j'ai vingt preuves du contraire ! — Et moi aussi, répondit Morande; mais voilà comme je sers mes amis et mes ennemis. » C'est Durovray lui-même qui me répéta ce propos.

J'avais rencontré pour la première fois Morande, en 1779, chez Swinton, dont il fréquentait dès-lors la maison avec assiduité. A mon retour en Angleterre, en 1783, me trouvant à dîner au café de Spings-Gardens, j'y vois un homme qui, les yeux fixés sur moi, ne cessait de me considérer, et qui, au bout d'un certain temps, prononça mon nom; j'en témoigne ma surprise, ne connaissant pas celui qui me nommait, il vient à moi et me décline le sien à l'oreille; il avait de bonnes raisons sans doute pour se nommer tout bas; mais, je l'avoue, cette prodigieuse mémoire me fit frémir. Cet homme, me disais-je, ne m'a si bien remarqué, sans doute, que parce que je suis une victime qu'il veut frapper; et je ne me trompais pas dans mon pressentiment.

Je revis une troisième fois Morande chez Swinton, avec un autre folliculaire enrôlé sous les mêmes drapeaux. Que d'impudence! et quel était mon étonnement! Faire un métier abominable, et, loin d'en rougir, s'en vanter avec audace : peut-on pousser plus loin l'effronterie et la dépravation? J'étais stupéfait, muet, honteux, baissant les yeux, et ne pouvant ouvrir la bouche. Ils citaient leurs bons mots les plus affreux, et se vantaient de la

noirceur de leur imagination, de la fécondité de leur esprit dans l'invention des anecdotes qu'ils publiaient chaque jour contre les gens les plus recommandables. « Voici qui méritait bien la bastonade, disait l'un en parlant de lui-même. — Ceci ne valait-il pas la corde, répliquait l'autre. » L'heureux métier! l'aimable chose qu'une gazette rédigée par de tels gens! La victime paie pour effacer son nom, son ennemi paie pour le rétablir et le publier; la loi protége tout, et le public ne fait qu'en rire.

« Tel négociant m'a donné cette paire de boucles pour vanter son magasin et déprécier celui de son rival. — Telle actrice m'a envoyé cette boîte d'or pour la pouster*. — Cet excellent vin que je vous ai fait boire, je le tenais de Déoda, fameuse impure qui craignait que je ne révélasse un rendez-vous nocturne contraire à son marché, et une grossesse qu'on cache avec soin. — Avez-vous remarqué mon article sur cet auteur que l'on vante partout, et qui ne m'avait point envoyé d'exemplaires de son ouvrage? Rien n'est plus amusant que de turlupiner le livre qu'on n'a pas lu. — Et cette société où l'on a entendu nos plus fameux artistes, j'ai bien prouvé que tout y avait paru médiocre et détestable; car on ne m'avait point envoyé de billet. »

Tels étaient pourtant les discours de Morande et

---

* C'est le terme usité à Londres pour exprimer l'action de prôner. (*Note de Brissot.*)

de son ami ; voilà comment ils se renvoyaient leur mutuelle infamie : et Swinton écoutait et souriait ! En sortant de là je crus m'échapper d'une caverne de voleurs.

Je résolus dès-lors d'éviter avec le plus grand soin de revoir jamais de pareils êtres ; je cessai même de fréquenter la maison de Swinton quand je sus que Morande s'y rendait souvent. Ce monstre ne s'aperçut que trop bien de l'horreur que j'avais conçue pour lui, et il fut confirmé dans ses soupçons par le refus que je fis de le recevoir lorsqu'il se présenta chez moi. Telle est la source de l'acharnement qu'il a depuis déployé contre moi. Il pardonnait le crime, mais il ne pardonnait pas le mépris.

C'est pourtant avec ce serpent odieux que Swinton avait imaginé de vouloir m'associer. Il était fatigué des caprices de Latour, qui lui faisait payer bien chèrement la réputation du *Courrier*. Croyant pouvoir le priver de sa propriété, il m'en proposa à deux reprises la rédaction, en m'offrant 500 louis par an ; c'était la moitié à peu près de ce que recevait Latour, en sorte que Swinton faisait une excellente opération en se dégageant de ses liens. Swinton y mettait une condition à mon acceptation, c'était de travailler en commun avec Morande. A ce nom, je reculai d'effroi...

S'apercevant aussitôt de la double indignation que me causaient ses propositions, Swinton prévint mon impatience à lui répondre, en ajoutant doucereusement que Morande travaillerait sous ma

dictée, et serait tout à mes ordres. « Ni sous ma dictée ni autrement, lui repartis-je avec vivacité. En acceptant vos offres je blesserais l'honneur et l'amitié; mais m'associer avec Morande, mais me souiller dans une pareille coalition, non, jamais! Je mourrais de faim, et vous m'offririez cent mille livres sterling par an, que je repousserais de telles offres avec horreur. » Swinton, sans rougir, insista, me pria de réfléchir. Je lui rappelai qu'il m'avait dit lui-même que Morande était le plus grand des scélérats; que l'enfer, à l'entendre, n'avait jamais vomi son pareil; qu'il avait mérité dix fois l'échafaud. Swinton ne niait rien, ne réfutait rien, convenait de tout. « Tout est vrai, disait-il, mais Morande est le protégé de Beaumarchais, mais il tourne vivement un paragraphe.—Tant pis pour Beaumarchais, tant pis pour vous, tant pis pour celui qui aurait le malheur de se transformer en chef de brigands, car ces paragraphes sont de véritables brigandages».

Ce fut mon dernier mot, et comme je tiens ferme lorsqu'il est question de haïr, de mépriser, de fuir les méchans, Swinton ne put m'ébranler; il y renonça en me disant que j'étais et que je serais dupe de mon honnêteté. Je me souviendrai toujours de ces mots énergiques en anglais; *you have playd-the foe*. Depuis, il exécuta son plan, amena le facile et insouciant Latour à lui abandonner le *Courrier de l'Europe*, et il en confia la rédaction à celui qu'il m'avait dit être digne du gibet. Cette

étrange conduite était facile à concevoir. Un homme sans talent et déshonoré n'a pas droit à un grand salaire, et Swinton eût été digne confrère de ce libraire de la rue Saint-Jacques, qui s'écriait: « Que ne puis-je tenir dans un grenier Voltaire, Helvétius et Diderot sans culottes? comme je gagnerais de l'argent! comme je les ferais travailler ! »

Témoin d'une semblable association, j'en rougis pour l'homme que je ne pouvais déjà plus regarder comme mon ami. Je lui déclarai que, voulant fuir l'air empesté que respirait son rédacteur, je ne mettrais plus le pied dans sa maison, et je tins parole. La froideur succéda à notre liaison, l'aigreur remplaça bien vite la froideur. Je n'avais point d'animosité, point de colère, je ne cherchais qu'à oublier; Swinton ne chercha qu'à me nuire. L'Ecossais raconta bien vite à Morande les causes de notre rupture. La rage et la vengeance agitèrent son âme, et il jura de se venger à toutes les occasions: elles ne devaient pas lui manquer.

Un autre personnage m'éloignait encore plus de la société de Swinton. J'avais appris un jour qu'il était enfermé dans une conférence très directe avec Receveur, l'un des principaux espions de la police de Paris. Je frémis à cette nouvelle. Comment! lui dis-je, votre maison est l'asile des espions? il n'y a plus de sûreté à y mettre le pied : et je me retirai. Le mot fut reporté à Receveur, et ce fut un des grands chefs d'accusation qui me firent mettre depuis à la Bastille, ainsi que je m'en convainquis par

une lettre de ce scélérat qui se plaignait à M. Lenoir de mon irrévérence envers les suppôts de la police.

Londres était alors le foyer d'un commerce bizarre qui se faisait sur les libelles. Cinq à six Français couverts de dettes et d'opprobre, abusés par le succès passager du corsaire Morande, avaient imaginé de menacer le gouvernement francais des écrits les plus virulens, si on n'assouvissait pas leur faim par des sommes assez considérables. Vergennes fut ébranlé, et il envoya Receveur en Angleterre pour négocier; cette frayeur était stupide, car il ne se vendait pas six exemplaires de ces libelles à Londres; et il était facile au gouvernement d'en empêcher l'introduction en France. Quoi qu'il en soit, Receveur, intéressé à vanter le danger, parce qu'il espérait en profiter, partit et disposa ses batteries. Il crut que le meilleur moyen était de mettre dans ses intérêts le chef des brigands, et il s'assura de Morande par un tribut considérable que le gouvernement s'engagea de lui payer. Croira-t-on que le ministre de France qui était alors en Angleterre, le comte Demoustier, que depuis j'ai revu en Amérique, et que j'ai peint dans mes voyages; croira-t-on que cet ambassadeur fut l'agent de cette séduction, et qu'il ne rougit pas de s'afficher pour le patron de Morande. — Au surplus, nul homme ne pouvait lui être plus utile; car nul homme ne connaissait mieux et les tripots, et les aventuriers qui fourmillaient dans Londres.

Du nombre des spéculateurs en libelles était ce marquis français appelé Pelleport dont j'ai parlé plus haut. Pelleport avait de l'esprit, l'apparence de la bravoure, un goût effréné pour le plaisir, un mépris profond pour toute espèce de moralité. C'était une sorte d'Alcibiade qui se prêtait à tous les rôles qu'on voulait lui faire jouer. Étant en Suisse dans la misère, il était devenu amoureux d'une femme de chambre de madame Depeyrou, qu'il avait épousée malgré toutes les remontrances de cette dame. Marié avec elle, il s'était fixé comme maître de français et de mathématiques dans la charmante vallée du Locle. Il y vécut quelques années heureux et très rangé ; plusieurs enfans avaient été le fruit de ce mariage, mais son inconstance vint bientôt troubler son petit ménage. Il voulut revoir la France ; il s'y promettait un brillant établissement. Sa femme, séduite par ses tableaux, le laissa partir, et Pelleport arrivé à Paris y retomba bientôt dans sa vie dissipée, contracta des dettes, et fut obligé de se sauver en Angleterre. La bienfaisante madame Depeyrou, qui savait que je devais me fixer dans cette île, m'intéressa en faveur de sa femme. Elle est dans le besoin, me disait-elle; sans moi elle ne pourrait soutenir ses enfans, son mari ne lui envoie rien; procurez-lui de l'ouvrage, et engagez-le à se souvenir de ses enfans. J'en contractai l'obligation, et je m'empressai à mon arrivée à Londres de l'aller voir. Son air franc me séduisit, et l'esprit dont il me paraissait doué me fit croire

qu'il était possible de le retirer de sa vie ordinaire. Il était déjà employé dans une école; plusieurs traductions et une place fixe que je lui procurai le mettaient à même de vivre avec aisance; mais son tempérament et des habitudes vicieuses l'emportèrent sur ses résolutions et sur mes efforts. Il vit dans la spéculation sur les libelles un moyen de gagner de l'argent sans beaucoup de peine, et il en devint le chef. Il me parla un jour d'une vie de Marie-Antoinette que Receveur marchandait; je lui demandai si elle existait, s'il en était l'auteur? Il me répondit que j'étais trop honnête homme pour qu'il pût me faire de pareilles confidences, et je ne lui en parlai plus que pour l'engager à renoncer à ce trafic qui tôt ou tard causerait les malheurs de sa vie; il rit de ma prédiction, qui ne se vérifia que trop. J'ai appris depuis que le marché ne put se conclure. Pelleport demandait 500 louis; Receveur, qui voulait sa part, n'en offrit que 300; Pelleport furieux, publia contre Receveur, Morande et la police, l'écrit satirique qui fit tant de bruit dans le temps sous le nom du *Diable dans un bénitier*. Je le lus chez Latour, et je frémis du danger où il allait jeter Pelleport; il arriva comme nous en causions; nous réunîmes tous nos efforts pour l'engager à le supprimer; Latour eut même la générosité de lui offrir de payer tous les frais; Pelleport refusa, il voulait se venger, et il paya chèrement son opiniâtreté, car le ministre Vergennes eut l'adresse, en lui faisant faire des propositions

avantageuses par Swinton, de l'attirer en France ; et à peine eut-il mis le pied à terre qu'il fut arrêté et conduit à la Bastille, où cinq années du plus étroit emprisonnement expièrent son imprudence.

Rien ne pouvait égaler la frayeur que causait au ministre francais le séjour d'un homme de lettres à Londres et l'indépendance dont y jouissaient les écrivains; cette frayeur était telle, qu'il conçut le projet le plus extravagant pour étouffer en Angleterre la liberté de la presse. Il s'imagina qu'avec de l'argent on pourrait acheter quelque orateur accrédité de la chambre des communes, et qu'aidé de son éloquence on pourrait mettre le génie aux fers. Une négociation fut réellement entamée avec Shéridan sur cet objet; Morande, qui s'amusait aux dépens du ministre français, le berçait de l'espérance du succès; il dressa même un projet de bill. Le bruit s'en répandit à Londres, et bientôt on vit pleuvoir les pamphlets; quelques lettres parurent dans le *Courrier de l'Europe*; Pelleport en était l'auteur, et ce fut un nouveau crime; elles désolèrent Vergennes, qui fit donner une semonce vigoureuse au rédacteur du *Courrier* par son censeur ou valet, l'abbé Aubert. Je lus les lettres; Latour me confia la clef du chifre qu'employait ce plat serviteur du gouvernement français. La particule *on* était le mot qui désignait Vergennes sans le compromettre ; c'était sous le mystère de cette particule que je le vis un jour réprimander le rédacteur des éloges qu'il avait donnés à Necker. Cet encens avait déplu au ministre

suprême, il menaçait de sa colère l'humble rédacteur s'il retombait dans la même faute.

On ne peut rien concevoir de plus ignorant que le ministère français. J'exprimais un jour à la Bastille, à M. Lenoir, mon étonnement de ce qu'un pareil projet était entré dans la tête d'un homme d'état. « Rien n'est plus vrai, me répondit-il, rien n'était mieux combiné que ce plan. — Mais vous ne savez donc pas, lui dis-je, que la majorité abandonnerait le ministère qui oserait toucher à la liberté de la presse, et qu'un orateur de l'opposition tomberait dans le plus profond mépris s'il appuyait ce projet liberticide.—Tout s'aplanit, en Angleterre comme en France, avec de l'argent. — Soit; cependant on ne paie pas un homme pour s'égorger, car nul prix ne paie la vie. Mais de qui donc, ajoutai-je, tirez-vous vos lumières sur l'Angleterre? — D'une excellente source», me répondit-il... Je tombai de mon haut quand j'appris que cette excellente source était celle d'une fille entretenue qui avait passé trois années à Londres, et qui dans ses petits soupers donnait à Lenoir des leçons de politique anglaise. Et voilà les hommes qui gouvernaient la France!

Plus occupés de leur sûreté personnelle que du bien de l'état, ils ne voyaient dans l'Angleterre qu'un département qu'ils voulaient assujettir à l'inspection de leur police. Vergennes avait formé à cet égard un plan très vaste, au bout duquel il se propo-

sait de priver de ce dernier asile la liberté d'écrire, et même de respirer. Par ses intrigues et de l'argent il avait déjà su la bannir de presque tous les états de l'Europe.

CHAPITRE XVIII.

Linguet sort de la Bastille. — Il est obligé de quitter tour à tour la Suisse et la Hollande. — Il se réfugie en Angleterre. — Son étonnement d'y être inconnu. — Brissot renoue ses liaisons avec lui. — Le peuple est prédestiné à l'ignorance comme à la méchanceté. — Le despotisme de la Turquie est préférable au régime de l'Angleterre. — Le pot de chambre de Rousseau. — Grands principes de vertu de Linguet et de sa maîtresse. — M. Butet. — Il accueille Linguet et lui offre sa bou[illegible]e et tout ce qui lui app[illegible] — Linguet enlève mada[illegible]et et cent mille li[illegible] Services qu'a rendus L[illegible] la liberté en pré[illegible] despotisme. — Il grimac[illegible] entre Danton et Desmoulins. — Son fac[illegible] Pondichéry. — [illegible] sa fortune. — Sa ruptu[illegible]ssot.

[illegible]guet me parla[illegible] à Lo[illegible] [illegible]tion à une [illegible] [illegible]n exemple : [illegible] Bo[illegible] [illegible]r par qu[illegible] [illegible] la fuite. [illegible]

à la recherche du ministère français; il s'y réfugia, mais à peine avait-il passé quelques jours à Berne, que l'avoyer l'avertit charitablement que si son gouvernement le réclamait, il serait difficile de ne pas avoir quelque complaisance pour ce gouvernement, qui traitait les Suisses avec générosité. Ayant justement conçu les mêmes craintes pour son séjour en Hollande ou en Flandre, Linguet résolut de se fixer à Londres; le mal qu'il avait dit autrefois de la constitution britannique lorsqu'il exaltait le despotisme dans ses ouvrages, l'ignorance où il était de la langue anglaise l'en avaient d'abord éloigné, mais sa sûreté personnelle le força à passer par-dessus ces considérations.

Arrivé à Londres il fut très-surpris d'y être entièrement ignoré; il croyait que l'Angleterre retentissait comme la France de son nom, et il fut confondu d'être à peine connu de quelques hommes de lettres et de quelques voyageurs qui avaient visité le continent.

A peine fut-il débarqué que je m'empressai de le voir et de renouer mes liaisons avec lui: il était persécuté; il était étranger dans le pays qu'il choisissait pour asile, et il en ignorait la langue; je crus devoir lui offrir mes services, et lui demander ses conseils pour mes propres entreprises. La confiance qu'il me montra d'abord m'attacha vivement à lui, et malgré toute les belles recommandations de Villar et des philosophes, je ne voulus pas sans raison me montrer infidèle à une ancienne amitié. Alors je ne

connaissais pas le cœur de Linguet. Je tentai de lui être utile en lui procurant les moyens qui pouvaient être en mon pouvoir pour faire introduire ses ouvrages en France, et je ne tardai pas à m'apercevoir que la cupidité et la vanité étaient les seuls mobiles qui le dirigeaient. Il portait la défiance à l'excès; elle n'était égalée que par le mépris profond qu'il avait pour le genre humain.

Après avoir un jour parcouru mon *Traité sur la vérité*, il me dit que j'étais la dupe de mon imagination et de ma sensibilité, que le peuple ne méritait pas qu'on se sacrifiât pour lui, qu'il était prédestiné à l'ignorance comme à la méchanceté.... Mais pourquoi donc écrivez-vous, lui disais-je, pourquoi résistez-vous au despotisme? Il me fit entrevoir que l'amour de la gloire était son unique objet; on peut, on doit tout risquer pour elle. Quant au peuple, il lui semblait si peu fait pour la liberté, que, même après avoir passé vingt-deux mois à la Bastille, il préférait encore au régime de l'Angleterre le despotisme de la Turquie. Je jugeai son âme par deux autres traits: il avait lu mes *Réflexions philosophiques sur Saint Paul;* étonné de ma hardiesse, il me dit qu'elles me conduiraient à ma perte; qu'il était des préjugés qu'il fallait respecter, que la religion était de ce nombre. Certainement, ajouta-t-il, vous ne me croyez pas assez stupide pour adopter les rêveries de nos prêtres, et cependant, dans tous mes ouvrages, je me suis fait la loi de les respecter, et même de défendre les ministres d'un

culte que je méprisais; j'avais deux objets en vue, je voulais conserver un frein nécessaire au peuple, et m'assurer un appui redoutable contre la robe qui me persécutait.

Qu'un capucin, encroûté de ses préjugés, défende sa religion, je le lui pardonne; il obéit à sa conscience. Mais défendre des impostures qu'on connaît et qu'on méprise intérieurement, c'est se livrer à une hypocrisie qui ne peut qu'exciter l'indignation des hommes vertueux et éclairés, à quelque secte qu'ils appartiennent.

L'éloge que j'avais fait, dans mon *Traité de la vérité*, d'Héloïse et des Confessions de Jean-Jacques irritait beaucoup Linguet et la femme avec laquelle il vivait. « Rousseau, me disait-il, est un fou qui, après nous avoir pendant sa vie débité mille extravagances, termine la farce en nous jetant son pot de chambre au nez. Comment pouvez-vous estimer un homme qui s'avoue coupable d'un vol, et qui vous raconte les plus sales amours? Non, je ne voudrais pas avoir commis la centième partie des crimes de J.-Jacques, ou j'irais me jeter dans la Tamise...— Et moi aussi, s'écria de concert sa vertueuse compagne, oui, j'irais cacher ma honte au fond de l'eau. »

J'avoue qu'à ce langage je restai pétrifié! car si je ne croyais pas alors tout ce qu'on publiait de la conduite de Linguet et de sa maîtresse, j'en savais pourtant assez pour m'étonner de cet accès de vertu qui les transportait l'un et l'autre. Depuis j'eus bien plus de raisons d'en être surpris.

Je me trouvais dans le Perche en 1785, chez un ami de M. Butet, manufacturier de ces étamines de Nogent-le-Rotrou, qui sont la source de sa fortune. Voici ce qu'il me raconta, et il le tenait de M. Butet lui-même. Lorsque Linguet, exilé à la suite de l'affaire de Bellegarde, se retira à Nogent-le-Rotrou, le riche manufacturier l'accueillit non seulement à bras ouverts, mais il lui offrit sa maison, sa bourse, le força de prendre la clef de son secrétaire, lui permit d'y puiser, et de regarder tout ce qui lui appartenait comme appartenant à lui-même. Linguet prit la chose au pied de la lettre; il séduisit la femme de son généreux hôte; il l'enleva après lui avoir ouvert le secrétaire, d'où madame Butet emporta pour environ cent mille livres d'effets et de lettres de change. Et cet homme parjure à l'amitié, à la reconnaissance; cet homme, coupable d'un rapt scandaleux, d'une affreuse violation de l'hospitalité, et qui avait promené partout le témoin vivant de son crime, s'indignait que Rousseau révélât le vol d'une aune de rubans! Et sa complice adultère, chargée des cent mille livres dérobées à son mari, à la seule idée d'avoir commis des fautes bien plus légères, parlait de se jeter dans la Tamise. Ah! elle n'aurait pas dû en parler, mais elle aurait dû le faire.

On me blâmera peut-être de révéler ces anecdotes; une pareille révélation serait criminelle, s'il s'agissait de quelque personnage obscur. Mais le bien public exige que l'on démasque les écrivains

qui, ayant acquis quelque célébrité, peuvent, par leurs ouvrages, induire le peuple en erreur.

On ne peut refuser à Linguet de la chaleur dans le style, des images brillantes, du talent pour le sarcasme. Il a rendu service à la liberté sans le vouloir, en attaquant avec opiniâtreté la tyrannie de la robe et celle des académies, en heurtant ouvertement l'inquisition à laquelle nos visirs assujettissaient toutes nos productions littéraires. Mais on doit le blâmer d'avoir prostitué son talent au panégyrique du despotisme, à la défense des causes les plus iniques, des paradoxes les plus révoltans, à la satire des écrivains les plus respectables. Linguet voulait des autels, et voulait les composer des débris des statues de grands hommes qui valaient mieux que lui. Si l'utilité publique est le sceau du vrai talent, et le garant d'une réputation immortelle, on s'explique pourquoi le nom de Linguet est mort de son vivant même. La révolution l'a surpris composant encore la satire du peuple et de la liberté. L'habitude datait de trop loin; elle était trop fortement enracinée pour que l'arbre pût se plier dans un autre sens. Aussi Linguet ne parut-il que grimacer la liberté, lorsqu'en 1791 il voulut se faire cordelier sous les auspices de Danton et de Camille Desmoulins. Il regardait le club des cordeliers comme une piscine où s'effaceraient toutes ses prédications en faveur du despotisme. Personne ne fut la dupe de cette hypocrisie tardive. On le fit secrétaire *de la société des amis de la liberté de la presse*;

cette société se formait alors pour combattre les efforts de l'aristocratie qui voulait étouffer toute espèce de liberté. Je refusai de servir avec un collègue que je mésestimais. Linguet se retira et se plongea dans une profonde obscurité, dont il n'est sorti que pour venir un jour à la barre de l'assemblée législative débiter un *factum* fort ennuyeux en faveur de quelques habitans de Pondichéry; *factum* qu'il ne put achever parce qu'on bâillait, et il le déchira de dépit.

Cependant la fortune a voulu qu'il ait fait un bon calcul en se jetant dans la retraite, car s'il a perdu la célébrité, il a du moins acquis le repos, et il est difficile de croire qu'avec un caractère aussi violent, aussi irascible que le sien, il n'eût tôt ou tard, au milieu des orages qui ont signalé notre révolution, succombé sous le poids des persécutions. On ne lui eût pardonné ni son talent, ni ses satires, ni ses principes, ni sa vie passée *. Ses spéculations

* La révolution ne pardonna rien à Linguet; la retraite au sein de laquelle il vivait obscur ne le fit point échapper à ses coups. Enlevé à la tranquille demeure qu'il s'était choisie près de Ville-d'Avray, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire; les juges, oubliant ses derniers gages donnés à la liberté, et ajoutant le persiflage à la cruauté, lui firent expier par d'atroces plaisanteries ses anciens ouvrages en faveur du despotisme. On trouva dans ses papiers un brouillon de lettre qu'il avait eu le projet d'envoyer à Louis XVI pour lui offrir d'être son défenseur devant la

sur les besoins et les intérêts des princes, plutôt que ses spéculations en littérature, lui avaient procuré une fortune considérable; et ce n'est pas un des traits les moins singuliers et les moins humilians pour l'esprit humain et pour les princes, que tel numéro des *Annales* de Linguet lui ait valu 10,000 livres, tandis que l'*Héloïse* n'en rapporta pas quatre mille à Rousseau. Linguet se faisait craindre des grands et des ministres, voilà le secret de sa fortune.

On doit bien penser qu'il me fut difficile de vivre long-temps dans l'intimité avec un écrivain dont le caractère et les vues contrastaient si fortement avec les miens. Une querelle que, dans sa défiance excessive, il me fit pour me marquer sa reconnaissance d'un service que je lui avais rendu, me força de rompre avec lui.

---

convention nationale. Linguet ne répudia ni la lettre, ni le dessein dans lequel il l'avait écrite; et ce trait, qui hâta sa condamnation à mort, doit rendre plus indulgent pour les fautes de sa vie. Linguet, semblant prévoir l'oubli où tomberaient ses écrits, la plupart dictés par des passions du moment et dans l'aberration de son esprit, avait consacré ses dernières veilles à une histoire de France qu'il regardait comme un ouvrage digne de transmettre son nom à la postérité. Ses manuscrits devinrent la proie des soldats de l'artillerie employés à l'École-Militaire, qui en firent des cartouches.

CHAPITRE XIX.

La correspondance politique. — Les ouvrages français en Angleterre. — Brissot est abandonné de Villar et d'Élie de Beaumont. — L'économiste Saint-Flomel. — Le tableau des sciences et des arts. — Solitude de Brompton. — Les aventuriers français. — Prix d'un service rendu. — Histoire de Chavannes. — Sa naissance illustre. — Son union avec une roturière. — Sa réclamation d'une dette de Louis XV. — La recommandation de la duchesse de Polignac. — M. Jeanings. — L'audience de Maurepas. — L'ordre d'exil. — Le comte de Ségur et M. de Vergennes. — Arrivée à Bruxelles; l'abbé Raynal. — Les voleurs et les haillons. — Le poème de l'Amérique délivrée. — Les libraires et les voleurs. — Le Mercure Hollandais. — Projet d'émigration en Virginie. — John Adams. — La lettre de recommandation de Lafayette. — La chapelle et la grêle. — La souscription. — L'enlèvement de Mirabeau d'Amsterdam. — Démarches de Brissot en faveur de Chavannes. — Le comte d'Andlaw; la princesse de Chimay; la duchesse de Polignac; l'abbé d'Espagnac; madame Victoire tante de Louis XVI. — Le louis du comte d'Estaing.

Je me dédommageai facilement de ma rupture avec Linguet, par la connaissance de quelques

hommes de lettres et savans anglais; je le dus à l'exécution de mes divers projets.

A peine arrivé à Londres, j'avais pris des arrangemens pour y établir une *correspondance philosophique et politique;* mais le succès ne répondit pas à mon attente; on imprimait bien les divers numéros que je composais, mais à peine en vendait-on quelques exemplaires, et les libraires paraissaient même me faire grâce en se chargeant du débit.

Quoique la langue française soit en général assez répandue à Londres, cependant on y estime peu les écrivains français, et on en lit encore moins. Je doute que Voltaire, Rousseau, ou Raynal y aient jamais plus de cent lecteurs; je parle de l'original français. Car, et c'est une autre remarque importante à faire, presque tous les bons ouvrages français sont rapidement traduits en anglais.

Le succès de ma correspondance fut assez considérable en Allemagne pour que Virchaux, libraire à Hambourg, en entreprît une édition; mais il absorbait tous les profits, et je ne retirai de mes liaisons avec lui que des embarras et le désagrément d'être compris dans sa banqueroute.

En France, le ministère, effrayé de cet ouvrage, donna des ordres pour l'arrêter partout; pas un exemplaire ne pénétra, et je perdis cette édition.

Malgré tous ces désagrémens, j'eus le courage d'imprimer douze numéros formant deux volumes in-octavo, et je crois fermement qu'ils eussent contribué à accélérer la révolution si l'accès leur eût

été ouvert en France. Mais je fus complétement joué par mes deux collègues Élie Beaumont et Villar. Malgré les sermens qu'ils voulaient sceller de leur sang, je ne reçus d'eux ni secours pécuniaires, ni correspondance, ni appui pour faire passer l'ouvrage en France. L'un ne disait mot, et l'autre ne m'écrivait jamais que des mots.

Ce lâche abandon ne me fit pas perdre courage; je me confirmai même dans mon projet en voyant Saint-Flomel en tenter un semblable. C'était un économiste outré qui, jadis employé dans la diplomatie, y avait été fort mal récompensé de ses services, et qui s'était réfugié en Angleterre pour y prêcher avec plus de sûreté les principes de la liberté. Mais environné d'espions, trompé par des entremetteurs, l'honnête Saint-Flômel fut victime de sa crédulité, et mourut martyr de sa frénésie pour l'indépendance.

Le sort qu'il éprouvait me fit voir que je lutterais en vain contre les difficultés, et que je perdrais le fruit de mes travaux si je ne changeais pas de route. Convaincu de l'insurmontable difficulté de faire parvenir régulièrement en France et par contrebande un ouvrage périodique, qui contiendrait des vérités hardies sur les gouvernemens, je crus devoir changer de batteries et employer la mine au lieu de les dresser ouvertement.

La constitution anglaise, que j'avais étudiée sur les lieux mêmes, m'avait paru, malgré ses défauts, pouvoir servir de modèle aux sociétés qui vou-

draient changer leur régime. Elle était peu connue en France. Le livre de Delolme, qui n'est qu'un ingénieux panégyrique de cette constitution, n'était alors que dans les mains des savans. C'était en détail, et chaque jour, qu'il fallait la faire connaître, et la faire connaître c'était la faire aimer, la faire désirer. Mais le gouvernement français, craignant de voir trop de lumières éclairer ce sujet, était en garde. Il fallait le tromper, je lui fis donc demander une permission pour imprimer un journal qui serait *le Tableau exact des sciences et des arts en Angleterre.* Ce titre n'avait rien d'effrayant, et l'appui de quelques personnes puissantes me fit obtenir un privilége,qu'on assujettit cependant à la condition que, composé et imprimé en Angleterre, il serait réimprimé à Paris et soumis à une censure très-sévère.

Je ne m'étendrai point ici sur cette entreprise; j'en ai déjà donné les détails dans d'autres Mémoires et dans les divers écrits que j'ai publiés en 1791; je me bornerai ici à rapporter quelques faits que j'ai omis et que j'ai dû omettre dans ces écrits. Avant d'en rendre compte, je dois parler de la vie que je menais à Londres.

Renfermé dans ma solitude de Brompton, je n'en sortais que pour voir mon imprimeur, ou dîner chez Latour, ou respirer l'air pur de la campagne; car tandis que je voyais la ville de Londres plongée dans les brouillards, le ciel était clair dans les environs de Brompton. Avec quelles délices je les par-

courais souvent un livre à la main, plus souvent encore réfléchissant sur le bonheur de jouir de la liberté, de penser, et de n'avoir pas à redouter les verrous de la Bastille! Avec quel plaisir je vis poindre les jeunes bourgeons de 1783! Seul avec moi-même, ayant peu de besoins, ne désirant ni les sociétés, ni les amis nombreux, ni les spectacles bruyans, j'aurais passé toute ma vie dans cette solitude.

Elle était quelquefois troublée par les visites d'importuns. De ce nombre étaient des aventuriers français qui, réduits à la dernière misère, s'adressaient à moi pour les soulager dans leurs besoins. J'avais peu, je leur donnais toujours, et j'en reçus souvent des désagrémens. Je me rappelle entre autres d'avoir fait une souscription pour un jeune officier couché sur la paille; il m'en témoigna sa reconnaissance en me dénonçant au gouvernement français lorsque ce gouvernement l'eut acheté.

Cette ingratitude ne me rebuta point, et parmi les personnes qui réclamaient mes secours et mes services, il n'en est peut-être pas une qui puisse dire que je n'ai pas cherché à l'obliger. Je m'en serais fait un devoir par ma position et pour l'honneur de mes entreprises philanthropiques, quand je n'aurais pas trouvé dans mon cœur un sentiment naturel de bienveillance pour tous les hommes.

Celui qui m'intéressa le plus vivement en sa faveur par la bizarrerie de ses aventures autant que par l'originalité de son esprit, était un Lyonnais,

comte ou marquis, mais qui me paraissait avoir abjuré les préjugés de sa naissance. Il s'appelait Chavannes de la Giraudirre; il se prétendait issu d'une des plus anciennes et des plus aristocratiques familles de France; et cette famille, qui n'avait que des parchemins pour toute fortune, l'avait repoussé de son sein et lui avait voué la haine la plus implacable, parce qu'à l'âge de dix-huit ans il s'était uni à une jeune et jolie personne qui avait le malheur d'être roturière. Chavannes s'aperçut bientôt que sa femme avait un plus grand défaut que sa roture. Il s'était hautement glorifié de son union avec elle; il dévora en secret tous les chagrins que le caractère et les vices de sa compagne lui firent éprouver. Cette femme avait fait pendant quinze ans le tourment de sa vie, et lui avait donné quinze enfans dans cet intervalle. Ceci semble prouver qu'au milieu des querelles de ces époux, il y avait de fréquens raccommodemens.

Après sa mort, Chavannes était sorti de la retraite où il s'était confiné, et était venu solliciter à la cour une somme de cent mille livres due par Louis XV à son père. Il avait su intéresser en sa faveur et les princes et les princesses, et la reine elle-même, à qui il avait été présenté par la duchesse Polignac; mais toutes ces belles recommandations ne lui firent pas même obtenir une place qui le dédommageât de la dette qu'on ne voulait pas plus payer que reconnaître. Chavannes, qui avait passé cinq ans d'antichambre en antichambre, eut bientôt

mangé le peu de fortune qu'il possédait en attendant celle qu'il espérait en vain. Sa famille, réduite à un fils et deux filles, vint le joindre à Paris, et acheva bientôt d'épuiser ses ressources; il fut forcé, pour subsister, de donner des leçons de langue. Un de ses élèves fut M. Jennings, que j'ai connu à Londres, et qui me confirma une partie des faits que Chavannes lui avait avancés. Après le départ de cet américain, Chavannes fut réduit au désespoir. Son frère aîné, qui servait sous le comte d'Estaing, venait d'être tué à Savannah, et son fils était malade, et à toute extrémité. Il courut à Versailles et se rendit à l'audience de Maurepas, auquel il annonça la mort de son frère et se montra comme le dernier rejeton d'une illustre famille, prêt à mourir de faim, tandis que les cent mille livres qui l'aurait fait vivre étaient arbitrairement séquestrés dans les coffres royaux. Il parla au ministre tout-puissant du ton d'un homme profondément irrité et pénétré de ses droits. Maurepas l'écouta tranquillement devant vingt personnes qui l'entouraient, et il lui tourna le dos sans répondre un mot: mais à peine Chavannes avait-il fait un pas hors de l'antichambre, qu'un estafier vint lui annoncer de la part du roi de sortir à l'instant de Versailles, et de se rappeler qu'il y avait une Bastille à Paris. Chavannes court à l'instant chez le comte de Séjup et chez Vergennes : le premier lui donne vingt-cinq louis; l'autre lui en donne trois, et tous deux l'engagent à fuir au plus vite et à ne pas même s'arrêter à

Paris. Tel était le régime despotique du dernier règne, qu'on a voulu nous donner comme un modèle de douceur et de paternité.

Chavannes se retira à Bruxelles: il y reçut la visite de l'abbé Raynal, qui lui apprit que Maurepas venait de mourir; mais l'exilé ne prévit rien de meilleur pour lui d'un gouvernement qui ne faisait que changer d'homme et non de système. Il gagna Anvers, où il fut complétement dévalisé par des voleurs, et s'arrêta à Amsterdam avec ses enfans, n'ayant pour toute fortune que les haillons qu'on leur avait laissés sur le corps.

Ce fut là que Chavannes composa son poème de l'*Amérique délivrée*, ou plutôt l'esquisse d'un poème sur l'indépendance de l'Amérique. Il fut pillé, rançonné par son libraire, comme il l'avait été à Anvers par les voleurs, et ne retira pas une obole, mais un procès, pour prix de quatre mille vers. Après avoir enduré tout ce qu'un homme peut supporter de misère et d'injustice, il fonda une feuille politique républicaine, sous le nom de *Mercure Hollandais*. Cette feuille était son unique et précieuse ressource, elle faisait vivre toute sa famille; mais qu'était-ce que vivre dans cet état précaire, au milieu d'étrangers à l'esprit mercantille, et dont il espérait peu de soulagement pour l'avenir.

Chavannes avait connu à Paris un riche Américain qui, touché de ses infortunes, lui avait promis deux cents acres de terre près de Richemont, en

14.

Virginie, s'il voulait jamais gagner les États-Unis. Il avait pour garant de cette promesse Jennings et John Adams. C'était à John Adams qu'il avait dédié son *Amérique délivrée*. Le général Lafayette lui avait offert des lettres de recommandation pour Washington, et il espérait beaucoup de l'amitié d'Arthur Lée et de plusieurs citoyens de la Virginie. C'était pour que je l'aidasse à effectuer cette transmigration qu'il avait réclamé mes services.

Chavannes avait substitué à ses enfans le peu de biens qu'il possédait en France, et sa famille, qui aurait bien voulu qu'il s'expatriât, mais qui ne voulait point qu'il emmenât son fils, le *dernier du nom*, trouvait chaque année mille moyens pour retarder ou le priver de ses revenus. Une des meilleures raisons de refus qu'on lui ait alléguées, c'est que le feu du ciel avait brûlé une maudite chapelle bâtie dans ses fonds. On voulait qu'il la fît réparer à ses frais, sous prétexte qu'elle préservait la paroisse de la grêle, quoiqu'il ait grêlé dix ans de suite sur le terrain même qu'elle occupait : il y avait vraiment de quoi rire, si la position du pauvre Chavannes n'avait pas été digne de pitié.

Puisqu'il ne pouvait ni vendre son bien, ni en toucher le revenu, et qu'en abandonnant son *Mercure Hollandais* il eût abandonné tout ce qu'il possédait, il fallait donc, à défaut d'un roi qui lui faisait banqueroute, et d'une famille dont quelques personnes avaient le tabouret chez la reine, que Chavannes s'adressât à la générosité publique. Voilà

où il en était réduit, et c'est moi qu'il chargeait de cette mission difficile. Chavannes, non par orgueil, mais par crainte, désirait que je proposasse, à Londres et dans les journaux, une souscription en sa faveur. Il ne demandait qu'une somme assez forte pour se transporter en Amérique avec ses enfans et quelques amis attachés à son destin; mais il ne voulait point être nommé. Il venait de voir enlever sous ses yeux, en plein jour, Mirabeau, son compagnon d'exil, en vertu d'un ordre de la cour de Versailles transmis à la régence. Il craignait que sa famille, pour retenir son fils, dont il ne voulait pas se séparer, n'obtînt également contre lui quelque lettre de cachet.

On sent bien les difficultés que devait éprouver une souscription en faveur d'un homme qu'il ne fallait désigner que par des termes généraux, et qui ne s'appliquaient plus qu'à un malheureux déchu de sa position sociale et de sa fortune. Ce n'était plus le publiciste et le poète patriote qu'il fallait recommander, mais un nom de grand seigneur anonyme pour qui l'on devait solliciter. J'avais d'ailleurs, depuis six mois, cessé toute relation avec le *Courrier de l'Europe*, journal dans lequel Chavannes eût désiré faire annoncer sa souscription; les termes dans lesquels il l'avait rédigée, la confiance qu'il m'y témoignait, l'auraient fait exclure par ceux qui dirigeaient ce journal. Je ne pus donc lui être d'une grande utilité; je tentai néanmoins la souscription par un autre moyen : j'écrivis en même

temps à plusieurs personnes sur l'intérêt desquelles il devait compter, et s'il n'obtint pas tout ce qu'il désirait, il en dut recevoir du moins quelque soulagement.

Chavannes s'etait proposé d'écrire les mémoires de sa vie sous le titre de Mémoires d'un homme de condition ou de qualité. Il changerait sans doute ce titre aujourd'hui qu'il ne doit plus y avoir d'autre qualité que celle du mérite et de la vertu. J'avais d'abord craint que tout ce qu'il me racontait de ses infortunes et des cruautés de sa famille ne fût pure invention; car je ne pouvais accorder sa position misérable avec le rang des personnes qui paraissaient devoir s'intéresser à son sort. Je me rappelle qu'il ne me citait que princesses et duchesses, comtes et marquis: c'étaient les d'Andlaw, les Chimay, les Polignac; c'était aussi l'abbé d'Espagnac, auquel j'aurais pu en parler depuis; c'était même madame Victoire, qui avait jadis chargé madame Séjur, sœur de madame Lafayette, de lui remettre dix louis de sa part. Toutes ces personnes avaient été témoins ou pouvaient du moins attester la conduite de Maurepas à son égard, et le malheur dans lequel Chavannes avait été plongé. Ce malheur fut si grand, que le comte d'Estaing n'hésita pas à remettre un louis dans les mains de la garde-malade de son fils.

J'ai raconté tous ces détails pour montrer comment on faisait naguère expier en France le crime de s'être élevé au-dessus du préjugé de la nais-

sance, et d'avoir parlé à un ministre avec l'accent de la justice et de la liberté. On voit aussi, comme dans le récit de Linguet, de quel réseau tyrannique les ministres et les rois voulaient entourer leurs frontières et celle des étrangers. L'Angleterre était peut-être le seul pâys où l'on pût se croire en sûreté contre les sbires de leurs diverses polices. Espérons que l'exemple donné par la révolution française fera sortir tous les peuples de leurs prisons, et les engagera à briser leurs fers. Il est par trop outrageant pour l'humanité que des millions d'hommes se laissent tyranniser par les caprices de quelques individus, et qu'on n'ait pas même le triste privilége d'éviter leurs coups en fuyant loin de la patrie, qu'ils appellent insolemment leurs états.

CHAPITRE XX.

Persécution des Génevois réfugiés en Irlande. — Plan de la Nouvelle-Genève. — Circonstances qui font avorter ce projet. — Satire de Mallet-Dupan contre Brissot. — Jours heureux de Brissot, réuni à sa nouvelle famille. — Commencement de ses malheurs. — Établissement du Lycée de Londres. — Association avec Desforges. — Caractère de cet homme à projets. — Ses promesses et son dévouement. — Ce que c'était que Desforges. — L'héritier du laquais Thierry. — Desforges veut vivre sous le même toit que Brissot. — Il essaie de lui rendre sa femme odieuse. — Premières hostilités de Desforges. — Les aventuriers et Pelleport.

Le gouvernement français persécutait alors les Génevois qui se réfugiaient en Irlande; on me savait lié intimement avec eux, et les espions qui m'environnaient ne manquèrent pas de rendre compte à la police des visites que je recevais. Clavière et Durovray me communiquèrent leurs plans pour la nouvelle Genève qu'ils allaient fonder près de Waterford.

Pourquoi n'ont-ils pas réussi! j'y aurais probablement fixé mon séjour en m'y rendant utile dans la partie de l'éducation publique, et je n'aurais pas éprouvé tous les revers qui m'ont ensuite accablé. L'histoire de ces Génevois émigrés m'a prouvé qu'il était difficile de faire abandonner aux hommes, surtout à des républicains, leurs premières habitudes, et de les transplanter sur un sol où tout est changé pour eux. Le gouvernement irlandais donnait des fonds considérables, la ville commençait à s'élever, mais le climat pluvieux de l'Irlande, l'ignorance de sa langue, la différence des mœurs, l'éloignement trop grand des anciennes relations, le défaut de concert entre les émigrés, l'inconstance des chefs que rappelaient sans cesse leurs affaires avec la France, tout fit abandonner ce projet d'émigration, et quelques adoucissemens apportés par les vainqueurs aux fers qu'ils avaient déjà imposés réconcilièrent bientôt les vaincus à leur nouveau joug; à peine même me surent-ils quelque gré de l'ouvrage que je publiai en leur faveur, et dont j'ai déjà parlé, sous le titre du *Philadelphien à Genève*. Je n'eus ni matériaux, ni dédomagemens; Virchaux imprima l'ouvrage, le répandit, se l'appropria, et je n'eus pour toutes mes peines qu'une satire virulente de Mallet-Dupan. Pour débiter ses Annales, il était obligé de caresser le ministre qui dominait, et il lui faisait doublement la cour en me déchirant ainsi que ses compatriotes persécutés.

Je fus insensible à l'outrage comme à l'ingrati-

tude; mon but était rempli; je voulais être utile en accélérant le règne de la liberté.

Ce fut au milieu de ces paisibles occupations que ma jeune épouse vint me rejoindre. Sa sœur Nancy quitta sa pension pour vivre avec nous. Les cinq à six mois que je passai dans cette douce société ont été les plus délicieux de ma vie. Les embarras de l'établissement que je songeais à élever alors en interrompirent malheureusement le cours.

J'entre ici dans une époque dont je ne puis me rappeler les circonstances lugubres sans éprouver encore des déchiremens cruels.

Ce qui m'avait fait persévérer dans l'idée de l'entreprise du Lycée de Londres, c'était la difficulté de pouvoir m'ouvrir un accès dans les cabinets des savans, et dans les dépôts des monumens publics. J'avais remarqué que presque sans communication entre eux, les savans anglais en avaient encore moins avec ceux du continent; j'avais remarqué que, presque tous étrangers à notre littérature, ignorant le degré où nous étions parvenus, ils examinaient péniblement des points que nous avions éclaircis, tandis que de notre côté nous ne connaissions de leurs productions que des poèmes ou des romans. Je pensais que j'avancerais la science chez les deux nations; que je les enrichirais toutes les deux, en mettant leurs savans en communication; ce plan devait aussi servir au but de mes travaux.

Le *Lycée de Londres* devait consister en trois parties: dans une assemblée des savans de toutes

les nations, dans une correspondance que je devais ouvrir avec tous, et dont je devais être le centre; enfin pour faire connaître la littérature anglaise, je devais en donner le tableau dans l'ouvrage périodique dont j'ai parlé.

C'était à l'extérieur une institution semblable à celle des lycées et musées existans en France. Mais ce lycée ne devait pas être restreint dans les bornes sévères que la tyrannie du ministère avait mises à ceux de Paris.

Ce n'était ni le spectacle, ni l'amusement, ni l'enseignement, ni les nouvelles, ni la musique, ni les tableaux qui devaient attirer à mon lycée; c'était l'utilité seule que les amis des lettres peuvent tirer de leur société réciproque, utilité qui doublait dans un pays où rien n'en gênait la liberté; utilité qui se transformait en nécessité quand on pensait au caractère des savans anglais et au vide absolu de communication. Je voulais, en un mot, créer cette *confédération universelle des amis de la liberté et de la vérité*, que des philosophes plus heureux que moi ont réalisée, à Paris, depuis la révolution.

Quelques exemplaires de mes prospectus imprimés à Londres dans l'été de 1783, parvinrent en France. On m'encouragea; mais des suffrages stériles ne suffisaient pas, il fallait des avances et par conséquent des fonds. Presque épuisé par mes précédentes entreprises littéraires, je ne pouvais courir seul le risque de ce nouvel établissement.

Le précis de mon plan tomba entre les mains de

ce Desforges d'Hurecourt dont j'ai déjà parlé. Son talent pour le clavecin l'avait introduit chez Mentelle, dont la femme touchait avec succès du même instrument. L'analogie des goûts et des talens avait cimenté entre elle et Desforges un rapprochement que le hasard seul avait procuré, et qui eut une funeste issue. Les torts de Desforges envers Mentelle n'auraient fait qu'augmenter mon éloignement pour sa personne; mais je ne les connus que plus tard. J'ai dit qu'à ses talens pour la musique Desforges joignait des manières qu'on croyait distinguées, beaucoup de prétentions à la sensibilité, et un air d'estime pour la philosophie, qui, malgré toutes mes préventions, avaient fini par me subjuguer. Il ne me parlait des devoirs d'époux et de père que la larme à l'œil; une vie retirée, paisible, avec un ami qui le payât de retour, était l'unique objet de ses désirs. Je fus dupe de son jargon, et ne tardai pas à être détrompé. Une observation approfondie de son caractère m'en procura une connaissance plus vraie. Je le vis tel qu'il était dans une foule de scènes sur lesquelles je tire le rideau. Une défiance excessive se cachait derrière l'apparence d'une confiance sans réserve; son air de sensibilité marquait une grande dureté d'âme, sa fausseté se peignait dans ses yeux de travers, dans toute sa physionomie équivoque; et ce qu'il y avait de plus singulier, c'est qu'il déclamait sans cesse contre les gens aux regards louches, indices d'un cœur faux.

Il y a dans notre âme une espèce de génie qui

nous porte à fuir celui dont l'amitié peut un jour nous être funeste et nous force à le haïr d'avance. A sa vue, l'âme se contracte, se resserre et éprouve un sentiment pénible, un malaise indéfinissable. Bergasse a très ingénieusement expliqué cet état dans ses *Considérations sur le magnétisme animal*. Sans vouloir en tirer toutes les mêmes conséquences, je crois qu'il y a un pressentiment qui avertit une âme honnête qu'elle n'est pas en rapport avec l'âme d'un méchant qui se présente. Si nous écoutions plus la nature, si nous étions plus sensibles au jeu secret de notre organisation intérieure, si le tourbillon extérieur où nous sommes entraînés ne captivait pas entièrement nos sens, cette sorte de pressentiment serait pour nous un oracle presque infaillible. Tel était celui que j'éprouvai dès le premier moment où j'ai vu Desforges.

L'annonce de mon lycée l'avait tout à coup rapproché de moi. Errant depuis quelque temps de projets en projets, il était à l'affût des spéculations lucratives : à l'entendre, il avait toujours des fonds immenses, un crédit sans bornes, et il gémissait de les voir languir dans l'inaction.

Cependant, malgré les idées défavorables que j'avais de son caractère, et qu'il n'ignorait pas, Desforges résolut de se lier avec moi. Il était séduit par la beauté de mon plan; il crut entrevoir dans son exécution la possibilité d'une fortune immense, et cet appât lui fit oublier la froideur et l'éloignement que je lui témoignais ; il se présenta chez Lar-

rivée, mon correspondant à Paris, lui demanda des détails, les obtint, et les examina.

Il me fallait quinze mille francs pour faire les fonds et partager le produit d'une entreprise qui à la troisième année promettait d'en rendre vingt mille net. La perspective était séduisante pour la cupidité.

Je frémis, je dois le confesser, à la lecture du nom de Desforges dans la lettre de mon correspondant, qui me pressait de l'accepter; ce nom réveilla, comme par une commotion électrique, tous les sentimens douloureux que j'avais autrefois éprouvés. Cet homme, disais-je, appréciera-t-il le motif noble qui me fait élever cette entreprise? Il n'y voit qu'argent, il ne rêve qu'argent, et moi je n'y cherche que l'avancement des sciences, que l'utilité d'établir une communication entre deux nations faites pour s'instruire, se connaître, s'estimer réciproquement; que le plaisir de rassembler chez moi des savans, des philosophes, de me lier avec eux, et par leurs secours d'agrandir l'empire de la philosophie. Que par ce projet, que par mon travail, je vive avec ma petite famille; que je retrouve l'intérêt des fonds et les fonds mêmes qui y seront versés, et je serai content.

Tel était mon calcul, et en prenant un associé intéressé, il fallait le changer, il fallait faire marcher de front l'intérêt et la gloire de l'entreprise, l'intérêt privé et le bien public. Cette nécessité cruelle semblait déshonorer mon plan, et je faisais

des vœux pour avoir un associé riche qui fût dirigé par le même motif que moi. Vœu insensé! le désintéressement marche si rarement à côté de la richesse! Tout ce que m'avaient promis Villar, Beaumont et leurs amis était sans effet : je me trouvais seul, abandonné à mes ressources. Je me crus donc obligé d'accepter l'offre qu'on me faisait ; en la refusant, mon entreprise tombait; et après tout, me disais-je, vaincu par des prières dont les lettres de Desforges ont fait foi, après tout, peut-être mes préventions contre Desforges ne sont-elles pas fondées. C'est ainsi qu'on cherche soi-même à s'aveugler.

D'après le traité que je consentis à signer, notre société devait durer sept ans *à l'effet de former à Londres l'établissement d'un club et d'un lycée en faveur des sciences, des arts et de l'humanité, et poursuivre l'objet des différentes opérations littéraires analogues audit établissement, et qui se trouvent détaillées dans le précis imprimé.*

Ce précis, comme je l'ai déjà dit, divisait l'établissement en trois branches: assemblée, correspondance et journal ou tableau des sciences et des arts en Angleterre.

J'avais obtenu du ministre français un privilége pour mon journal anglais; c'est alors que Desforges avait redoublé ses instances, et que je m'étais décidé à accepter ses fonds; il regardait cette entreprise comme une excellente spéculation, sur laquelle il se proposait d'en greffer d'autres. Je me défiais de ses vues, je redoutais son caractère som-

bre et mystérieux, mais la droiture de mes intentions me rassurait, et bien déterminé d'agir toujours avec lui comme avec un frère, et de lui sacrifier même mes intérêts, j'espérais que je n'aurais jamais de désagrémens à éprouver de sa part. J'acceptai donc ses propositions; il m'envoya des fonds, j'en usai pour louer et meubler une maison, pour fournir aux frais de l'impression. Il voulut venir lui-même à Londres se fixer à côté de nous; j'y consentis avec quelque peine. En passant à Boulogne, il reçut l'accueil le plus flatteur, un accueil filial de ma belle-mère, qu'il déchira depuis avec une ingratitude monstrueuse.

Il ne me vint pas même dans l'idée de demander à Desforges quelque preuve de cette amitié qu'il me vouait, et de cette confiance qu'il exigeait pour lui; et cependant j'étais dans une ignorance absolue sur son origine, sur sa vie, sur ses facultés pécuniaires. On me l'avait dit ici neveu d'un facteur d'orgues; là fils d'un pauvre sellier; ailleurs, d'un arlequin. Ici on le faisait naître à Metz, là à Nancy ou en Suisse. Les uns prétendaient qu'il avait passé sa vie à faire de la musique de ville en ville, d'autres qu'il avait été attaché à un grand seigneur. Quant à lui, se taisant sur sa naissance, sur sa vie antérieure, il ne parlait que de ses richesses ou de ses projets. Sa naissance m'inquiétait peu: qu'il fût noble ou roturier peu m'importait. J'aurais été curieux de connaître sa vie, car j'aurais appris à connaître son caractère, et j'aurais mesuré par là le degré de con-

fiance que je lui devais. Mais il gardait un silence opiniâtre, je le respectai. Il ne s'ouvrit qu'une fois sur l'origine de sa petite fortune. Ce fut lorsqu'il m'avoua qu'il était un des héritiers de ce fameux Thierry, mort à Venise dans le siècle dernier, au sein d'une richesse incroyable. Trois branches, suivant lui, réclamaient cette dépouille immense. Il était de la bonne, de celle qui était établie en Suisse; et n'ayant pas assez de fortune pour suivre cette affaire qu'un siècle n'avait pu terminer, il avait vendu ses droits à un seigneur français, et il en avait reçu, si je ne me trompe, quarante mille francs. Il avait sacrifié une partie de cette somme pour une malheureuse spéculation dans les colonies d'Amérique, et les quinze mille francs qu'il versait dans mon entreprise étaient le reste de cette bizarre succession.

Je crus cette histoire, quoique j'eusse regardé jusqu'alors comme une fable, imaginée par des fripons pour faire des dupes, la richesse inconcevable laissée par le laquais Thierry. Mais je trouvais de la contradiction dans le récit de mon associé; je ne pouvais accorder ce qu'il me disait maintenant sur la modicité de sa fortune, avec les offres de quarante mille francs qu'il avait faites à mon correspondant, si j'en avais besoin ; avec ce crédit d'un million dont il m'avait parlé à Lyon ; cet autre crédit de deux ou trois cent mille francs dont il me bercait à Londres : quel rapport de quinze mille francs en espèces à un million de crédit? Cette réflexion me donna de la défiance, qui s'évanouit

bien vite, parce que la défiance est étrangère à mon âme.

Les associations entre les gens de lettres et les spéculateurs mercenaires finissent presque toujours par des ruptures. Les premiers ne cherchent ordinairement que l'utilité publique ou la gloire, les autres ne voient que l'argent. Les premiers veulent sans cesse faire des sacrifices, les autres n'en veulent aucun. Malgré les grands principes qu'affectait Desforges, je m'aperçus bientôt qu'il avait fait les calculs des spéculateurs ordinaires; mais ce ne fut pas le seul chagrin que j'éprouvai. Desforges avait à peine passé quelques jours au milieu de ma petite famille, que son caractère violent, emporté, vindicatif, avare, s'y développa complétement. Il voulait, il exigeait une franchise sans réserve, une amitié sans bornes; il la voulait de mon épouse, de mes belles-sœurs, de mon frère, et il n'obtenait que ces égards et ces honnêtetés dues à un associé dont on doit respecter les droits. Cette position amena bientôt la contrainte, et la contrainte enfanta la haine.

Le premier essai de sa vengeance fut de chercher à me rendre mon épouse suspecte et même odieuse. Je me rappelle encore avec effroi la longue conversation qu'il eut à ce sujet avec moi dans Saint-James-York. Après m'avoir protesté de son admiration pour quelques unes de ses qualités, il essaya de me prouver que son caractère était défiant, impérieux, et entièrement étranger à cette aménité, à cette affabilité si nécessaires pour attirer

les étrangers dans un établissement tel que celui que nous voulions fonder. Je vis bien que Desforges ne pouvait pardonner à ma femme d'avoir deviné son propre caractère, et de s'être mise sur ses gardes; mais feignant d'ignorer ses vues, je cherchai à le ramener. Ce fut en vain; le coup était porté. Desforges ne songea plus qu'à ruiner mon entreprise, qu'à me discréditer dans toutes les maisons où je l'avais moi-même introduit. Son talent pour la musique. l'y faisait rechercher, et on croit aisément l'homme dont on a besoin pour ses plaisirs. Les liaisons que Desforges contracta avec les aventuriers français dont j'ai déjà parlé contribuèrent encore plus à le dégoûter de sa société avec moi. On ne lui parlait plus que de projets bien plus lucratifs que des projets littéraires; on regrettait qu'il eût ainsi sacrifié ses fonds; on lui faisait voir en perspective des monceaux d'or s'il pouvait les retirer de mes mains. Du nombre d s hommes qui le flattèrent, qui empoisonnèrent son âme, qui l'irritèrent contre moi, était ce Pelleport même, à qui j'avais rendu tant de services.

CHAPITRE XXI.

Vie de Brissot à Londres. — Les savans anglais. — Madame Macaulay. — Brissot défend ses principes républicains. — Enthousiasme que lui inspire son Histoire d'Angleterre. Il en parle à Mirabeau, qui l'engage à la traduire.—Debourge et Ginguené.—La traduction paraît sous le nom de Mirabeau. — Faiblesses de madame Macaulay. —Son mariage avec un jeune homme qu'on prenait pour son fils. — Le docteur Graham.—Son pythagoréisme.— Ses cours publics sur l'art de faire de beaux enfans. — Ses dettes. — Il professe en prison au profit de ses créanciers. — Sa célébrité s'éteint de son vivant. — Celle de madame Macaulay doit lui survivre. — Son séjour à Paris. —Sa visite à Turgot. — Elle se rend en Amérique. — Son dernier ouvrage sur l'immortalité de l'âme.

Etranger à toutes ces manœuvres, je me renfermais dans mon cabinet et dans le sein de ma petite famille. La simplicité régnait au milieu de nous, et l'économie la plus sévère réglait toutes nos dépenses; mais le *brouet noir* que nous mangions était

mille fois plus délicieux pour nous que les repas les plus splendides cherchés au dehors : et cependant on a osé calomnier cette vie de Spartiates! On a osé dire que je prodiguais en somptuosités l'argent destiné à alimenter mon entreprise.

J'espérais la faire réussir avec l'appui des hommes de lettres avec lesquels j'étais entré en relation à Londres. Mais ne connaissant pas le caractère général des savans anglais, j'avais fait de faux calculs. Rien de plus estimable que leur morale, que leur ferme attachement aux principes qui doivent diriger l'homme de bien, mais rien de moins obligeant pour les étrangers, et surtout pour les Français; rien de moins empressé pour contribuer aux entreprises publiques, même à celles qui présentent des rapports très utiles. Chacun lisait mes prospectus, aucun ne souscrivait, aucun même ne m'en parla; le plus profond silence fut observé dans les journaux. J'étais étranger, c'était une raison de se défier de moi. On craignait que le philosophe ne cachât un aventurier; il est vrai que l'expérience excusait cette défiance générale.

Cependant quelques personnages célèbres me témoignèrent un accueil amical; au premier rang je dois mettre l'illustre historienne Macaulay. On lui a contesté l'ouvrage immortel qu'elle a publié : si quelque chose pouvait convaincre qu'elle en était véritablement l'auteur, c'était sa conversation; elle avait tous les caractères de cette dignité, de cette énergie républicaine que respire son histoire.

Madame Macaulay ne parlait qu'avec enthousiasme du gouvernement anglais, de la nécessité de le réformer pour le conduire à une perfection où il pouvait atteindre. Si elle prenait les couleurs de l'opposition et du parti *foxite*, ce n'est pas tant, me disait-elle, par estime pour ce parti dont elle connaissait les vues secrètes, ambitieuses et perverses, que par l'impossibilité où il était d'arriver à son but, sans amener des réformes utiles à la liberté.

Son Histoire d'Angleterre, depuis l'avénement des Stuarts au trône jusqu'à la révolution, est écrite avec une énergie qui saisit et transporte le lecteur familiarisé avec les beaux siècles de la Grèce et de Rome; et il est facile de se convaincre qu'en attaquant les actes du gouvernement anglais, aucun écrivain n'a rendu plus de justice à sa constitution.

On reprochait à l'historienne une partialité trop marquée pour le républicanisme. Je ne craignis pas, lorsque les derniers volumes de son ouvrage parurent à Londres, d'applaudir, de justifier cette partialité. Pouvait-elle s'en défendre quand elle avait à peindre les excès tyranniques qui signalèrent les ministères des Buckingham, des Laud, des Strafford? La partialité pour ce système faisait l'éloge de son âme et de son esprit. La partialité pour les personnages déshonore seule l'historien. Mais madame Macaulay n'en est pas coupable. Voyez les portraits qu'elle fait des ennemis du bien public, des défenseurs de la prérogative. Ne donne-t-elle pas une larme à la mé-

moire du fanatique Laud? Ne peint-elle pas dans tout leur éclat les vertus pacifiques et domestiques de Jacques II? Ne convient-elle pas que les défenseurs de la liberté ne furent pas toujours animés par les vues les plus pures; que jamais on n'entendit dans son vrai sens, dans son sens étendu, le mot de liberté; que les droits de l'homme furent plus d'une fois méconnus et violés par ceux mêmes qui s'affichaient pour les partisans du droit des Anglais? C'est le respect pour le droit sacré que l'homme tient de la nature, qui caractérise cette histoire, qui la met bien au-dessus de l'élégant tableau de Hume, chez qui l'esprit courtisan a souvent altéré ou effacé les couleurs de la vérité.

On a voulu dérober à madame Macaulay la gloire de cet ouvrage: calomnie ordinaire à l'envie quand l'éclat de la gloire d'une femme l'éblouit; calomnie usée, qui naît, circule, est accueillie sans preuve par les hommes et par les femmes, parce que cette injustice venge l'amour-propre des uns et des autres. Madame Macaulay a justifié les femmes du reproche qu'on leur fait, que je leur ai fait injustement moi-même, de ne pouvoir s'élancer dans la carrière des sciences, de ne produire rien de grand, d'utile; elle a eu le courage de fouiller dans les nombreux monumens de l'histoire d'Angleterre, de comparer cent écrivains fanatiques, ennuyeux, prolixes, que les temps de partis ont fait éclore; elle a eu le courage de s'écarter de la route des autres historiens, de s'en frayer une nouvelle, de censurer les prin-

cipes serviles de Hume, de braver l'opinion publique qu'il avait su captiver. Elle a eu ce courage; elle a découvert, elle a dit des vérités, elle les a dites avec énergie: gloire lui en soit rendue.

Comme je parlais un jour avec enthousiasme à Mirabeau de cette Histoire, il me proposa de la traduire: je lui dis que c'était un ouvrage difficile à faire, car traduire littéralement, c'était faire une besogne détestable et fastidieuse pour les Français. Il fallait composer un ouvrage nouveau adapté à notre goût et à nos besoins, et ne regarder l'Histoire de Macaulay que comme un dépôt de matériaux précieux. Mirabeau n'abandonna pas cependant cette idée. Jaloux de toute espèce de gloire, il engagea Debourge, qui lui avait prêté sa plume plusieurs fois, et notamment pour son *Avis aux Bataves*, à entreprendre cette traduction. Debourge, avant de consentir, m'en parla; je lui fis les mêmes objections: elles ne l'arrêtèrent pas. Il composa d'abord le discours préliminaire, qui est entièrement de lui, puis abandonna la traduction. Ginguené s'en chargea ensuite, ou plutôt s'en déchargea sur un de ces auteurs mercenaires qui louent leur plume à tant la feuille. Telle est l'origine de la détestable traduction publiée après la mort de Mirabeau, sous son nom. Il n'y a eu aucune part. Mirabeau ignorait l'anglais, et son nom n'a été pris que pour faire débiter cet ouvrage.

A ces grandes vertus dont on aime à revêtir l'historienne du long-parlement, madame Macaulay joi-

gnait quelques faiblesses qui, sur la fin de ses jours, aliénèrent d'elle presque tous ses amis. Avancée en âge, elle eut la fantaisie de se remarier; et sur qui fit-elle tomber son choix? sur un jeune homme de ving-cinq ans, d'une très jolie figure, et qu'on était tenté de prendre pour son fils, surtout lorsqu'on remarquait l'air respectueux avec lequel il prévenait tous ses désirs et écoutait ses avis. Rien n'offrait un contraste plus parfait que ce bizarre assortiment: figurez-vous une femme dont le visage était plombé, les dents perdues, les rides mal déguisées sous du rouge, et dont la décrépitude perçait au travers d'un ajustement toujours élégant, et de la dernière mode; et à côté d'elle la figure brillante de fraîcheur et de santé de son époux, encore adolescent! Il semblait voir un enfant attaché à un cadavre.

Ce tort n'était pas le seul qu'on reprochait à madame Macaulay; l'origine même du jeune homme était un autre grief; c'était le frère du docteur Graham, si fameux par son lit électrique, par ses bains de terre, par son pythagoréisme, par ses cours sur l'art de faire de beaux enfans, et par vingt autres systèmes non moins bizarres, qu'il avait été prêcher jusque dans le continent américain. Je vais dire ici deux mots de ce singulier personnage que j'ai rencontré souvent chez le pythagoricien Pigott, dont j'aurai par la suite occasion de parler.

Graham avait une belle figure, une taille avantageuse, une contenance noble et majestueuse, des

regards qui semblaient commander le respect, surtout lorsqu'il parlait; il développait ses opinions avec une pompe qui s'accordait assez bien avec l'idée qu'il voulait donner de son système. Tel était l'effet qu'il me semblait opérer sur nos Parisiennes; un jour que je me promenais avec lui sur les boulevarts, tous les yeux étaient fixés sur lui. Pythagore aussi était un homme remarquable par sa beauté, et il croyait que cette beauté des formes n'était pas indifférente au culte et à la prédication de la vertu. Je ne sais si ce rapprochement entre eux fit de Graham son imitateur, et du docteur Williams l'apôtre de cette même opinion. Mais Graham observait avec le scrupule le plus rigoureux l'abstinence de viande ordonnée par le réformateur de Crotone. C'était à ce régime, éprouvé et soutenu pendant douze ans, qu'il attribuait sa brillante santé; j'ignore comment, avec tant de moyens de réussir, il a fait si peu de prosélytes. Dans les Etats-Unis, où l'on se nourrit des substances les plus succulentes, et où le pythagoréisme est presque traité de fable, on le regardait plutôt comme un charlatan que comme un philosophe. C'était encore l'idée qu'on en avait à Londres et dans l'Ecosse, sa patrie. Deux choses contribuaient à fortifier cette opinion: d'abord la nature de ses cours, qui, prêtant naturellement aux plaisanteries, ne devaient pas être dans un siècle aussi corrompu que le nôtre traités publiquement par un homme qui affectait la philosophie. Qu'est-ce, en effet, qu'un philoso-

phe qui veut apprendre à des poupées et à des libertins l'art de faire de beaux enfans? C'est pure folie; le premier germe de cet art est dans la vertu, dans la pureté des mœurs; il fallait envoyer les plaisans dans le Connecticut, dans la Pensylvanie, sur les montagnes de l'Ecosse, partout où la vertu est encore respectée: la nature les aurait convaincus. Mais prétendre suppléer à la vertu par une machine électrique, c'était donner un aiguillon au libertinage plutôt qu'à la morale.

Graham était pauvre et presque toujours couvert de dettes. Ces dettes annonçaient un grand désordre dans ses affaires, et c'était encore une considération qui devait éloigner de lui. Le philosophe pour être utile ne doit pas être riche, mais au moins il faut que par la médiocrité il soit indépendant. Graham fut mis souvent en prison par ses créanciers. Il y donnait encore des cours, ce n'était pas pour son profit, ce n'était pas même pour vivre, quelques pommes de terre lui suffisaient; mais c'était pour l'aider à payer ceux qui l'avaient fait enfermer. Graham a disparu de la scène du monde : c'est que dans la carrière de la gloire, pour se survivre, même de son vivant, il faut d'autres moyens que des singularités. Le nom de Pythagore ne serait pas parvenu jusqu'à nous s'il s'était borné à prêcher l'abstinence de viandes, l'horreur des fèves, et à ne porter que des robes de lin. Pythagore avait une profonde connaissance du cœur humain, de la morale, de la politique et des sciences physiques de

son temps. Pythagore avait cet esprit vaste qui fait embrasser un grand plan, et ce caractère ferme que rien n'ébranle dans l'exécution; Pythagore enfin eut le bonheur de paraître dans un temps où l'imprimerie était encore dans le néant, où les connaissances étaient concentrées chez quelques individus, où le peuple était aisément dupe des formes et de tout ce qui frappe les sens. La science est si répandue aujourd'hui, que les grands hommes doivent être très rares.

C'est peut-être en opposition de ce principe que madame Macaulay acquit sa réputation. Aucune femme n'avait encore osé parcourir la carrière de l'histoire et de la politique, aucune n'avait annoncé un caractère aussi prononcé. De jolis vers, des romans agréables, des lettres charmantes, voilà le fond de la renommée de presque toutes les femmes, si l'on en excepte quelques unes qui se sont vouées à une érudition facile et qui ne suppose qu'une bonne mémoire. Ce contraste a attiré en Angleterre des critiques amères à madame Macaulay. Ses rivales n'ont pas su lui pardonner d'avoir disputé la palme à Hume; et de la lui avoir souvent enlevée; non pas que madame Macaulay ait eu le secret du style enchanteur qui séduit dans Hume, mais elle le surpasse par sa mâle énergie et par les vigoureux développemens qu'elle donne aux principes de la liberté; l'âme efféminée de l'épicurien Hume en paraît au contraire effrayée. Madame Macaulay haïssait sincèrement les rois, l'idée même lui en

faisait mal. En 1774, elle dînait à Paris chez Turgot, alors contrôleur-général; il lui demanda si elle avait vu Versailles. — Je ne cherche point à voir la demeure des tyrans, je n'ai pas même vu celle de Georges, lui répondit-elle.

Avec l'attachement qu'elle avait voué à la cause des Américains, il est difficile qu'elle ne fût pas tentée d'écrire l'histoire de leur révolution. Mais pour le faire avec plus de succès, elle résolut de voyager à la paix dans les Etats-Unis. Son voyage fut d'abord heureux; on la reçut partout avec admiration, mais personne ne souscrivit pour son Histoire. Trompée dans la spéculation qu'elle avait faite, et dans l'appui qu'elle s'était promis, elle revint dégoûtée des Américains. Son mécontentement n'était pas fondé. A la paix, les Américains appauvris ne songaient qu'à rebâtir leurs fermes et cultiver leurs terres. Ils ne lisaient que des gazettes, et quoique peu chères, ils pouvaient à peine suffire à cette dépense. Peu de livres, hors la Bible, se vendaient en Amérique; et si vous consultez la liste des souscripteurs de l'Histoire d'Amérique par Gordon, vous verrez avec surprise que les trois quarts sont des Anglais.

Madame Macaulay ne vécut pas long-temps après son retour. Je veux terminer son article par un trait qui doit expier les taches dont j'ai parlé. Cette femme, qui affectait de porter des dentelles et des robes élégantes, a fini sa carrière littéraire par un grand ouvrage sur *l'immortalité et l'immatérialité*

de l'âme. Il n'est pas toujours très intelligible, mais il prouve une grande force d'esprit; et s'occuper long-temps de ces matières montre du moins qu'on sait s'élever quelquefois au-dessus du misérable spectacle de la terre.

CHAPITRE XXII.

Satire de miss Burney. — Ses romans. — Cécilia. — Le docteur Johnson. — La famille de miss Burney. — Histoire de la musique de Burney. — Le charivari italien. — Le concert arabe. — Le docteur Maty. — Son courage et son désintéressement. — Les mémoires de lord Chesterfield. — Pope et la Bible d'Atterbury. — Le chimiste Kirwan. — Son cabinet. — L'un de ses ouvrages traduit par madame Lavoisier.—Les Transactions philosophiques. — Habitudes privées de Kirwan. — Ses deux filles et sa singulière maladie.

J'ai parlé des satires publiées par quelques Anglaises contre cette historienne; une des plus amères est celle que mademoiselle Burney a insérée dans un de ses romans. J'en ai oublié le nom, mais il m'a paru indigne de l'auteur d'*Evelina* et de *Cecilia*.

Si vous voulez des romans, si la lecture d'un livre philosophique vous fatigue, lisez Cécilia. Sa morale est pure, les vices de Londres y sont peints

avec vérité, les caractères des individus sont fortement dessinés et bien soutenus; Cécile vous intéressera, fera couler vos larmes; vous trouverez dans Cécile le modèle des vertus humaines, une femme telle que l'homme sensible peut en désirer pour son bonheur, une âme pure au milieu d'êtres corrompus, inébranlable au milieu des malheurs, et toujours faisant plier ses passions sous le joug de la raison. Vous verrez dans Harrel à quel degré de dépravation, de calamité, de désespoir, d'atrocité, peut entraîner la fureur du jeu. Il mérita sa fin, sa fin si tragique, si épouvantable; vous y verrez, sous le nom de Briggs, le tableau de l'avarice dégoûtante; sous le nom du père Delvile, celui de l'orgueil ridicule qui n'est enté que sur de vieux parchemins; sous le nom de Monckton, le portrait d'un scélérat réfléchi, espèce de scélérats la plus redoutable, et cependant assez commune dans les capitales. Vous y verrez la nullité, l'insipidité des femmes du jour, admirablement caractérisées dans les rôles de mistriss Larrol et de M. Harrel; enfin vous y verrez le tableau de Londres, le tableau de cette classe qui sépare la première noblesse du peuple, classe qui a tous les vices des grands en copiant leurs ridicules, sans avoir aucune des vertus du peuple qu'elle méprise.

En comparant ce roman avec celui des *Liaisons dangereuses*, qui, dans le même temps, a eu en France la vogue que Cécilia avait en Angleterre, une différence singulière m'a frappé; dans ce der-

mier, des roués en sont les héros. Valmont ne s'occupe qu'à séduire, qu'à jouer les femmes qu'il a séduites. Madame de Merteuil n'emploie son art qu'à cacher ses faiblesses, en mettant au grand jour celles des autres. Dans Cécile, je ne vois point de Valmont, point de Merteuil. N'y en avait-il donc pas à Londres ? et serait-ce le seul point sur lequel le bon ton de Paris n'eût pas été copié par les Anglais? J'ai peine à le croire. Mais au surplus, il paraît qu'à Londres comme à Paris, on trouve des petites-maîtresses qui parlent beaucoup sans rien dire; des femmes qui, vouées à un silence dédaigneux, ont l'air de méditer beaucoup et ne pensent à rien; des *jargonistes* (mot heureusement inventé par l'auteur) qui croient suppléer à leur nullité par un langage bizarre et inintelligible; des hommes qui, par bon ton, jouent l'insensibilité, l'ennui, dédaignent tout, font la satire de tous les plaisirs, de tout le genre humain, et n'en courent pas moins après tous les plaisirs, et après l'encens de ce sot genre humain.

Quand vous aurez fini ce livre, si le sort de Cécile vous a plus d'une fois arraché des larmes, si, refléchissant sur vous-même, vous avez voué une haine éternelle à la passion du jeu, de la dissipation, des vains plaisirs, à l'avarice, à la méchanceté, à l'orgueil de la généalogie, l'auteur n'aura pas perdu ses peines; il vous aura été utile en vous intéressant.

J'ai connu à Londres cette romancière éton-

nante. A peine touchait-elle à son cinquième lustre, et elle se plaçait déjà à côté de Richardson et de Fielding pour l'art de tracer des portraits, et le tableau des mœurs anglaises. La calomnie l'accusait de n'être que le prête-nom du docteur Johnson, le dictateur de la littérature. Johnson, vieux et affaibli par les infirmités qui ne tardèrent pas à le précipiter au tombeau, Johnson n'était plus que l'ombre de lui-même. Peut-être pouvait-il lui donner des leçons de goût et de critique; mais Johnson n'avait pas cette délicatesse de tact, cette finesse qui semble spécialement attribuée aux femmes, et qu'on retrouve souvent dans les romans de mademoiselle Burney.

Tous les personnages de sa famille étaient intéressans. Un de ses beaux-frères, Philips, se distinguait en accompagnant Cook dans ses voyages intéressans autour du monde. Son père, Charles Burney, avait fait une bonne Histoire de la musique. Elle offrait une foule de recherches curieuses sur celle des anciens Ecossais, des Saxons, de tous les temps et de tous les pays. La seule chose qui, dans les arts, doive être écrite, c'est leur histoire, c'est le tableau de leur naissance, de leurs progrès, de leurs variations. L'on devait des éloges à Burney; son ouvrage présentait des faits, et non de vaines théories. Les théories, les raisonnemens sont presque toujours faux, parce que ceux qui les écrivent écrivent avec leurs préjugés, leurs systèmes ou leurs goûts. Les arts sont esclaves du goût, et chacun est

esclave de son goût particulier. Ainsi, malgré les volumes que les Français publieront en faveur de leur musique, les étrangers continueront à la trouver détestable; et malgré le saint enthousiasme de l'Europe pour la musique italienne, les Arabes continueront à lui fermer l'oreille.

J'ai lu, je ne me rappelle pas précisément dans quel écrivain moderne, je crois cependant que c'est dans Nieburh, qu'un riche Anglais voyageant en Arabie avec un orchestre complet de musiciens italiens, voulut donner un concert dans une des principales villes du pays. Ces bons Arabes le traitèrent de charivari, auquel ils n'entendaient rien. Ils donnèrent à leur tour un échantillon de leur musique: on devine bien que la troupe savante des Européens haussa les épaules.

La société de mademoiselle Burney me plaisait assez; je voulais la cultiver, mais je ne sais qui me brouilla avec son père: il se piqua, m'écrivit de longues lettres; je lui répondis comme je le devais, et notre liaison finit là.

Voir des hommes de lettres, c'est voir presque toujours des ennemis qui se déchirent. Tel n'était pas cependant le docteur Maty que je fréquentais beaucoup à Londres. Il était auteur d'un journal ou *review*, qui n'avait pas la vogue du *Monthly* ou du *Critical review*, parce que Maty était écrivain et n'était pas spéculateur. Mais il y rendait justice à tous d'après sa conscience, et sans avoir égard ni aux préjugés, ni à l'esprit de parti.

Ce journal paraissait aride, et cependant il avait un mérite rare; on y marquait assez exactement et sans aucun charlatanisme les pas que faisait la science. Pour marquer ces pas, il fallait avoir soi-même une science immense dans presque tous les genres, et Maty la possédait. Il avait lu prodigieusement, et sa mémoire étonnante le mettait à portée de comparer ce qu'on publiait avec ce qui avait déjà paru. Par là il était à portée de démasquer les plagiaires. Maty passait sa vie dans son cabinet, au milieu de ses livres; c'était son élément, sa volupté suprême; il ne s'en arrachait que pour remplir ses devoirs comme père de famille. D'une morale extrêmement rigide, il avait renoncé à un bénéfice lucratif, plutôt que de violer ses principes en prêtant un de ces sermens que l'esprit de secte exige encore en Angleterre pour posséder des bénéfices. Il donna un autre trait de son désintéressement et de sa fermeté : La Société Royale de Londres, dont il était secrétaire, était divisée en deux partis : l'un était dévoué au président Banks, le favori de Georges, et qui dirigeait les sciences, comme Nostre dirigeait le cabinet; l'autre moins nombreux formait l'opposition, et Maty, indépendant par principes, appartenait à ce parti. Une scission violente éclata un jour entre ces deux partis, la majorité prit une résolution indigne de la Société : Maty, plutôt que d'y souscrire comme secrétaire, donna sa démission de cette place qui lui rapportait cent guinées, et le lendemain il afficha dans son journal qu'ayant

perdu une place qui l'aidait à vivre, il offrait de donner des leçons de grec, de latin et de français. Ce trait peint l'homme et doit servir à sa gloire.

Le père de Maty était un médecin et un savant distingué, auteur de différens ouvrages, parmi lesquels on prétend qu'il y en a de licencieux, et auquel on doit les Mémoires de lord Chesterfield. Maty eut aussi quelque part à la publication des lettres d'Atterbury, de ce prélat bouillant à peine connu en France, et dont le nom fut cependant mêlé à toutes les querelles politiques et théologiques de son temps; de cet Atterbury qui, dans son insatiable ambition, voulait éclipser toutes les illustrations de son siècle, et se croyait, sinon sans rivaux, du moins sans égal en célébrité, du vivant même de Newton. Ses lettres sont remplies d'anecdotes d'autant plus précieuses qu'elles sont inconnues. On y retrouve l'âcreté, la causticité de son esprit. Malgré l'aigreur et la violence de son caractère, on sait pourtant qu'il fut l'ami de Pope, ce qui ne l'avait point empêché de décocher contre ce poète une épigramme sanglante et peut-être vraie, en parodiant pour lui un vers de Juvénal.

Mens curva in corpore curvo.

Quoique l'évêque de Rochester ait beaucoup écrit sur la religion, on l'a fort soupçonné de n'en avoir aucune, et Maty me racontait une anecdote puisée, je crois, dans les Mémoires de Chesterfield, qui peut servir à le prouver. Chesterfield était allé

voir Pope à Twickenham, il le trouva lisant une vaste Bible in-folio; et comme il connaissait sa manière de penser sur ce livre, il lui demanda en riant s'il songeait à le réfuter. « C'est un présent, répondit Pope, ou plutôt un legs de mon vieil ami l'évêque de Rochester. J'allai l'autre jour lui faire mes adieux à la Tour, cette Bible était sur sa table; il me dit, après les premiers complimens : Mon ami Pope, en considérant vos infirmités, ma vieillesse et mon exil, il n'est pas vraisemblable que nous nous revoyions. Je vous donne donc ce livre pour vous laisser un souvenir de moi, et je vous conseille de le croire.—Mais, mylord, lui répondis-je, le croyez-vous vous-même? — Oui, me dit-il. — En ce cas, repartis-je, c'est depuis peu de temps; mais communiquez-moi, je vous prie, les raisons qui vous ont fait quitter l'opinion que vous aviez de ce livre dans votre jeunesse. — Je n'ai pas le temps de vous les expliquer, me dit Atterbury, mais suivez-le, croyez-moi, et que Dieu vous bénisse. * »

Maty parlait le français avec une grande facilité, c'était sa langue maternelle, car il était fils d'un réfugié français, et il avait été à portée de cultiver cette langue dans le séjour qu'il avait fait en France

---

* Atterbury, impliqué dans une conspiration en faveur des Stuarts, avait été renfermé à la Tour de Londres. On le traduisit ensuite devant le haut parlement qui le condamna à un exil perpétuel. Il vint mourir à Paris en 1762.

comme secrétaire ou comme chapelain de lord Stormon.

Mes liaisons avec Maty me procurèrent celles de plusieurs autres savans, entre autres du célèbre chimiste Kirwan, qui les rassemblait une fois la semaine chez lui. Kirwan s'était d'abord destiné au barreau, mais les formes compliquées et chicanières de la jurisprudence anglaise l'en avaient bientôt dégoûté. Jouissant d'une fortune considérable qu'il administrait en bon père de famille, il s'était livré à l'étude de la chimie. Depuis quelque temps, Priestley avait mis cette science à la mode en Angleterre, mais ses succès n'y égalaient pas l'éclat et les progrès qu'elle faisait en France. Sévère par caractère, Kirwan porta cette sévérité dans ses recherches et dans ses expériences. Il s'attachait au solide, et méprisait tout ce qui portait l'empreinte du charlatanisme. Aussi plaisantait-il souvent la doctrine française et les variantes de son vocabulaire. Partisan du *phlogistique*, il faisait la guerre à *l'air pur*, n'estimait pas beaucoup Lavoisier, quoiqu'il fît cas de l'Histoire de la chimie par Fourcroy. Je n'ai jamais vu un chimiste faire plus de choses avec un plus médiocre appareil. A peine se serait-on douté qu'il eût des fourneaux et des creusets; il n'était jamais pressé de les étaler aux étrangers qui venaient le visiter. Je tombai des nues la première fois que j'entrai dans son laboratoire; il me semblait si mesquin, quand je le rapprochais du magnifique cabinet de Lesage, et de l'am-

phithéâtre du Jardin du Roi. C'était pourtant dans ce modeste laboratoire que Kirwan étudiait la nature et produisait ses utiles découvertes sur les métaux, qui servirent long-temps de manuel.

Son Essai sur le phlogistique et sur la constitution des acides a été traduit par madame Lavoisier, et sa traduction a paru chargée des notes de son mari, de Monge, de Bertholet et de Laplace. Une grande partie des ouvrages de Kirwan, et peut-être les plus estimables, ont été insérés dans les *Transactions philosophiques*.

Kirwan parlait le français avec une facilité singulière et bien rare en Angleterre, et les *Transactions* me rappellent une observation qu'il m'a fait faire, et qui est pleine de justesse: c'est qu'on a mal traduit par ces mots ceux de *Philosophical Transactions*. Le mot transactions ne s'applique dans notre langue qu'aux actes passés sur procès entre deux parties. Il vaudrait mieux lui substituer le mot de *travaux*. Les Anglais se servent dans un sens plus étendu du mot *transactions*, puisqu'ils l'emploient pour exploits militaires; ainsi Orme a intitulé un de ses ouvrages *Military transactions* in the East-Indies.

Quant à l'épithète de *philosophique* donnée par la Société Royale de Londres à la collection de ses Mémoires, elle n'est pas plus exacte; la philosophie n'est point une science particulière, n'est point la physique, la chimie, etc.; elle embrasse toutes les sciences. Or, comme la Société Royale se restreint à

ce qu'on appelle en France la physique générale, il est clair que ses travaux devraient être intitulés *Mémoires sur la physique*. C'est par un abus qui s'est glissé à la restauration des sciences, dans le seizième et le dix-septième siècle, qu'on s'est emparé du mot de philosophie pour désigner la physique. Dans la vérité, les vrais philosophes étaient alors ceux qui, dédaignant le langage de l'école et les vaines hypothèses, se bornaient à l'étude des faits et de la nature; mais depuis, la politique, la morale et les autres sciences se sont dégagées de leurs préjugés, ont admis l'esprit philosophique, et elles ont autant de droit que la physique au titre de philosophie: car personne ne contestera, par exemple, que Montaigne, Locke, Montesquieu étaient aussi philosophes que Descartes et Newton. Je conclus de là que les Anglais et les Allemands, qui s'obstinent à donner le nom de philosophie à l'étude de la physique, ont une mauvaise nomenclature, et devraient suivre la distinction des sciences faite avec clarté et précision par d'Alembert.

Kirwan ne se bornait pas à la chimie; son génie embrassait presque toutes les sciences, et il consacrait une partie de son temps à la politique, à l'histoire, à la métaphysique, enfin à la méditation. La distribution de sa journée était réglée. C'est la méthode qu'ont suivie presque tous les grands hommes de l'antiquité, et que suivront toujours ceux qui connaissent le prix du temps. Le matin, au milieu de ses livres éparpillés dans sa chambre, enfoncé

dans son fauteuil, il lisait et méditait, puis il visitait son laboratoire. Il dînait seul, quoiqu'il eût deux filles intéressantes; mais un accident très singulier le forçait à cette solitude. Une maladie lui avait rétréci le larynx, en sorte qu'il ne pouvait plus manger de mets solides; il ne vivait que de pain trempé dans du lait, et encore fallait-il qu'il fût seul, et que surtout il crût l'être, pour manger à son aise; le simple soupçon l'eût fait étouffer. Après son dîner, il se promenait, quel que fût l'état de l'atmosphère; le soir il se rendait à diverses sociétés de savans. Telle était la vie de cet homme respectable dont le commerce fut rempli pour moi d'agrément et d'utilité. Je rapporte tous ces détails, parce que les particularités qui concernent les hommes célèbres, et surtout les philosophes, intéressent toujours; et Kirwan l'était. Je ne sais si depuis mon absence la calomnie ne m'a pas flétri dans son esprit; il aura tôt ou tard reconnu son erreur, et ces lignes lui prouveront que je n'ai jamais été injuste, même à l'égard de ceux qui ont pu être injustes envers moi-même *.

---

* Les travaux de Kirwan furent immenses, et ils ont puissamment contribué à l'avancement des sciences naturelles et même au perfectionnement des sciences morales. Sa *Logique* et son *Essai de métaphysique* jouissent d'une réputation méritée, quoiqu'ils soient inférieurs à ses ouvrages de chimie. Ce savant illustre est mort en 1812; il était né en Irlande. Dublin vient de voir prendre son nom pour titre d'une des sociétés scientifiques qui s'y sont fondées.

CHAPITRE XXIII.

Le chanoine Magellan. — Ses travaux. — L'aventurier Beniowski. Magellan publie ses mémoires et en meurt de regret. — Jérémie Bentham. — Son portrait et celui d'Howard.—Injure de Brissot contre lui. — Bentham vient le trouver. — Son sang-froid. — Ses diverses études sur les lois criminelles. — Son Panoptique. — Il applaudit à la révolution française. — Il envoie un exemplaire de l'un de ses ouvrages à l'assemblée constituante. — Le marquis de Lansdowne. — Le duc de Larochefoucault-Liancourt. — L'abbé Sieyes. — Brissot, président d'un comité de l'assemblée législative, fait décerner à Bentham le titre de citoyen français. — David Williams. — Ses cours de déisme et de politique. — Ses satires. — Les Anglais le regardent comme un impie.

Un des membres les plus assidus de la société de Kirwan était Magellan, correspondant de l'Académie des Sciences de Paris. C'était un chanoine régulier de Portugal; dégoûté de la superstition de son pays, et fatigué de ses fers, il leur avait échappé et s'était fixé dans le seul pays où il pût

vivre librement et en sûreté. Magellan prétendait appartenir au célèbre navigateur auquel le détroit qui touche à la pointe méridionale du continent de l'Amérique doit son nom. Sans fortune et voulant vivre indépendant, Magellan se livrait à une science qui pouvait difficilement remplir ses vues. C'était la physique; mais il entendait supérieurement la mécanique, il connaissait toutes les machines dont l'Angleterre fourmillait; et en s'occupant à les répandre par toute l'Europe, en se faisant le correspondant de tous les savans, il était parvenu à son indépendance chérie, à une indépendance honorable. Bientôt agrégé à la Société royale de Londres, il s'y distingua par des mémoires et par des recherches utiles. Une entreprise d'un genre différent l'occupa sur la fin de sa vie, et probablement l'abrégea. Il avait rencontré Beniowski, si célèbre par ses aventures, et surtout par le voyage qu'il tenta le premier par mer des bords de la Sibérie à Madagascar. Cet aventurier, mécontent alors de la cour de France, sollicitait le ministère anglais pour faire un établissement dans cette île. Il voulait en même temps publier ses mémoires, dont il comptait tirer un grand parti. Il trouva le secret d'en enthousiasmer Magellan; non seulement le Portugais s'en chargea, mais, comptant lui-même sur des bénéfices immenses, il fit des avances considérables à Beniowski, et perdit dans cette entreprise une partie de ses longues économies. L'ouvrage a paru en français,

mais le pauvre Magellan avait été auparavant précipité dans la tombe. Je le regrettai, je lui devais quelques bons conseils. Il connaissait profondément les Anglais, dont il avait été à portée d'étudier le caractère, et s'il rendait justice à leur morale et à leurs connaissances, il était révolté de l'espèce de sécheresse et d'insensibilité qui semblait les rendre apathiques, surtout lorsqu'il s'agissait d'obliger les étrangers.

J'excepterai deux hommes de la proscription que Magellan prononçait contre les Anglais. Ces deux hommes sont Jérémie Bentham et David Williams. Vous qui me lisez avez-vous quelquefois cherché à tracer dans votre imagination le portrait de ces hommes rares que le ciel envoie quelquefois sur la terre pour la consoler de ses maux, et qui, sous la figure imparfaite de l'homme, ont un caractère angélique? Vous êtes-vous quelquefois représenté Howard, Benezet, par exemple? Candeur sur la figure, douceur dans les regards, sérénité sur le front, calme dans les discours, sang-froid dans les mouvemens, impassibilité à côté de la sensibilité, voilà leurs traits; c'étaient ceux de mon ami Bentham. Il se peignit un jour lui-même à moi, en me peignant Howard. Il s'était voué à la réforme des abus des lois criminelles, comme Howard s'était voué à la réforme des prisons. Howard ne voyait que des prisons, ne s'occupait que des prisons. Il avait renoncé à tous les plaisirs, à tous les spectacles. Bentham imitait ce généreux exemple, mais il lui

manquait une jouissance qui adoucissait les angoisses que faisaient naître dans l'âme d'Howard les horreurs des cachots; il n'était pas marié, et cette circonstance doit encore augmenter le prix du sacrifice de cet ange de paix. Howard chérissait tendrement sa famille; lorsqu'il était sur le point de partir pour un long voyage, il s'en séparait quinze jours à l'avance, et, pour se familiariser à cette séparation il passait une huitaine dans la solitude, revenait ensuite donner quelques heures à sa famille, puis il partait.

Bentham ne me connaissait que par une injure. Dans ma Théorie des lois criminelles, j'avais traité très légèrement une dissertation très profonde qu'il avait composée sur la *peine du travail* dans les maisons de correction; ayant appris mon adresse, il vint me décliner son nom, m'expliqua les motifs de son opinion. Ce calme, ce sang-froid me confondirent. Comme j'étais petit à mes yeux! Je lui demandai son amitié, ses conseils; il me les promit. J'allais le voir très souvent dans la petite retraite qu'il s'était choisie dans *Lincolns evielfield.* On doit savoir que les personnes qui se destinent au barreau à Londres prennent des chambres dans quelques quartiers réservés spécialement aux procureurs et aux avocats. Bentham s'était voué à l'étude de cette profession, non pour la suivre, non pour y gagner de l'argent ou parvenir aux honneurs, mais pour connaître à fond les défauts de la jurisprudence anglaise, mais pour pénétrer dans ce dédale inac-

cessible à tout autre qu'aux hommes de loi, mais pour en révéler les vices et les horreurs, que l'*ordre des avocats* de ce pays tenait ensevelis avec le plus grand mystère, parce qu'ils vivaient de ce désordre et de l'ignorance du peuple.

Après avoir pénétré jusqu'au fond de cet abîme, et avant que de proposer ses moyens de réforme, Bentham voulut connaître la jurisprudence criminelle de tous les peuples de l'Europe. Entreprise immense! Mais quelle difficulté peut arrêter un homme déterminé par l'amour du bien public? La plupart de ces codes n'étaient connus que dans la langue originale des peuples qu'ils régissaient. Bentham apprit successivement presque toutes ces langues. Il parlait bien le français, savait l'italien, l'espagnol, l'allemand, et je l'ai vu apprendre le suédois et le russe. Lorsqu'il eut parcouru tous les décombres de ces lois gothiques, lorsqu'il eut rassemblé ses matériaux, il essaya de bâtir un plan systématique de lois criminelles, élevé entièrement sur la raison, sur la nature des choses et sur l'humanité; c'était à ce grand ouvrage qu'il consacrait depuis dix années chaque jour de sa vie; elle était régulière comme celle de Kirwan; à son lever, il se promenait au loin pendant deux ou trois heures, revenait déjeuner seul; il se livrait ensuite à son travail favori jusqu'à l'heure de son dîner, repas qu'il allait toujours prendre à quatre heures, chez son père. Ce père était riche, et cependant Bentham vivait comme un jeune homme de la fortune la plus mé-

diocre, et n'économisait ainsi que pour satisfaire sa passion dévorante, celle des livres. Je regrette que le fruit d'un travail aussi long n'ait pas encore vu le jour; peut-être a-t-il été suspendu par un voyage et un séjour assez considérable que Bentham a fait en Russie. Au surplus, les hommes instruits ont dû apprécier la tête et l'âme de ce bienfaiteur de l'humanité par son *Panoptique*, ouvrage qui devait l'immortaliser, qui l'immortalisera quand l'humanité, fixant enfin l'attention sur l'état des prisons, fera rechercher cet ouvrage, le seul où l'on ait trouvé le secret de réformer les hommes, sans les tourmenter, sans les martyriser, sans les humilier.

Bentham ne voyait qu'avec attendrissement notre révolution; il en suivait les progrès, et voulant y participer lui-même, il prit plus d'une fois la plume pour diriger nos pas. On se rappelle un excellent ouvrage sur la composition des tribunaux, qu'il adressa à l'assemblée constituante. Le marquis de Lansdowne en avait envoyé cent exemplaires en son nom. A peine daigna-t-on le remercier. Larochefoucault-Liancourt avait demandé la traduction de cet ouvrage; Sieyes, qui régnait en despote aux comités de constitution et de jurisprudence, et qui ne partageait pas les vues de Bentham, peut-être parce qu'elles n'étaient pas les siennes, fit rejeter cette proposition. Bentham ne se découragea point, et composa une autre dissertation aussi ingénieuse que solide sur la manière la plus simple de recueillir les opinions sans craindre le tumulte

ou la séduction. Cette brochure est restée ignorée, on n'a point profité de ses vues ni de l'expérience que lui donnait l'exemple de la chambre des communes. Cependant, sur la fin de la session, l'assemblée législative, d'après la proposition de la commission extraordinaire dont j'étais président, lui donna une marque de son estime en lui conférant le titre de citoyen français; la Convention a depuis rendu un autre décret aussi honorable pour lui, à l'occasion du *Panoptique* qu'il lui avait adressé... Mais ce ne sont pas de pareils remercîmens qui pouvaient remuer plus délicieusement l'âme de ce bienfaiteur de l'humanité, c'est l'exécution de ses idées. Ah! combien Bentham doit regretter qu'on les ait ensevelies dans l'oubli*.

---

* Il y a quelques années Jérémie Bentham était à Paris, et nous avons pu juger que le portrait qu'en vient de tracer Brissot n'a rien d'exagéré. Jamais une plus noble figure, une tête plus vénérable, n'ont été la vivante image de plus hautes vertus et d'une plus belle âme. Jamais non plus une réputation plus grande n'a été plus justement méritée. Bentham ne doit pas être considéré seulement comme un des plus profonds jurisconsultes de tous les siècles, mais encore comme un des philosophes dont les écrits ont le plus éclairé l'humanité et servi la liberté dans le nôtre. C'est à Etienne Dumont (que la mort nous a récemment ravi), que la France et l'Europe doivent la connaissance des plus importans ouvrages de Bentham. Car, chose singulière, sa Tactique des assemblées populaires, et même sa Théorie des peines et des récompenses, publiées en français par Dumont,

David Williams est de tous les hommes de lettres anglais celui qui me paraît avoir une philosophie plus universelle, plus dégagée de tous préjugés nationaux. Il s'était affranchi de cette teinte de superstition qui ternit encore les sciences en Angleterre. Elevé dans l'état ecclésiastique, il en avait de bonne heure abjuré l'esprit et les prétentions; et convaincu que la religion naturelle était la seule qui dût diriger un philosophe, il s'y était entièrement consacré, en reconçant à toutes les espérances que l'église anglicane lui promettait. Williams porta l'audace plus loin, il entreprit de faire un cours public de déisme, et exécuta ce projet pendant deux années dans *Margaret street;* cette institution alarma l'église, et les persécutions qu'elle lui suscita sourdement le forcèrent bientôt de l'abandonner. La réforme de l'éducation paraît avoir été de bonne heure la passion de Williams, mais il ne s'est pas borné, comme Rousseau, à la théorie, il a pratiqué, et long-temps pratiqué, en suivant le bas âge jusqu'à trente et quarante ans. Cette pratique l'a mis à portée de connaître et de relever toutes les erreurs de Jean-Jacques. Il a consigné ses découvertes dans un Cours sur l'éducation, en

---

n'ont point encore paru dans la langue de l'auteur. Il semble qu'il lui ait suffi de voir les lumières se répandre et le bien s'opérer par ses écrits, et qu'il ait dédaigné d'en prendre pour lui toute la gloire.

quatre volumes, inconnu en France, et qui sans doute sera traduit lorsqu'on s'y occupera sérieusement des moyens de former des républicains. On y trouvera la morale la plus douce et la plus pure enseignée par des moyens simples et naturels, et prêchée dans un style séduisant. Il est facile de voir, en lisant Williams, qu'il écrit d'après son âme, car tout est coulant, sans gêne, sans affectation.

La politique étant sœur de la morale, ou plutôt ces deux sciences n'en faisant réellement qu'une, Williams s'est donné à la politique, l'a enseignée également dans des cours particuliers et dans de bons ouvrages.

Avec cette bienveillance qui le caractérise, on aurait peine à croire qu'il est auteur de quelques satires; il en est deux cependant qui ont eu le plus grand succès en Angleterre, l'une intitulée *Voyage à Cheltenham*; l'autre, *le Songe du prince de Galles*. La première offre un tableau piquant des ridicules de la cour du roi d'Angleterre. Les faiblesses du prince de Galles, les vues et les vices du parti de l'opposition sont présentés avec le même talent dans la seconde. Dans toutes deux on reconnaît l'ami de la liberté, l'homme qui connaît le cœur humain et sait apprécier les actes du gouvernement. Toutes deux méritaient un grand succès, et l'ont obtenu.

Les savans anglais ne liraient pas sans murmurer, s'il tombait sous leurs yeux, l'éloge que je viens de faire de Williams. Ils me parurent ne pas l'estimer, les uns parce qu'il ne faisait pas grand cas du char-

latanisme des sociétés littéraires et philosophiques, les autres parce qu'ils le regardaient comme un impie. Williams n'appartenait à aucune secte, et s'en faisait gloire *.

---

* Le Voyage de Georges III à Cheltenham a eu dix-huit éditions en Angleterre; on l'a imprimé et réimprimé plusieurs fois en France, et à l'époque où parut le *Voyage à Coblentz* de Louis XVIII on en donna encore une nouvelle édition.

Les *Lettres sur la liberté politique*, que Brissot avait traduites, firent donner à Williams comme à Bentham par l'assemblée législative le titre de citoyen français. Brissot engagea plus tard Roland à appeler le publiciste anglais à Paris pour y donner ses idées sur la constitution républicaine qui se préparait. Williams vécut dans la société des girondins jusqu'au moment de la mort de Louis XVI. Cet événement lui fit prévoir les précipices où le torrent révolutionnaire allait tout entraîner; il retourna en Angleterre, et y mourut en 1816. Cet écrivain était le père de miss Héléna Williams, dont les poésies ont été traduites en vers français par Esménard et Boufflers, et qui n'a pas acquis moins de célébrité par ses ouvrages sur la révolution française que par la manière dont elle en adopta les principes. Héléna Williams, proscrite après le 31 mai, rentra en France en 1796 et elle y est morte en 1827. Elle avait commencé à traduire en anglais, en l'abrégeant, la première partie des Mémoires de Brissot que nous imprimons aujourd'hui et elle se proposait de les publier à Londres; mais ce projet ne fut point mis à exécution.

CHAPITRE XXIV.

Préjugés réciproques des Français et des Anglais sur leurs croyances religieuses. — Le docteur Madan, professeur de polygamie. — Un plaisant lui demande sa fille pour seconde femme. — Les livres des conformistes et des non-conformistes. — Le physicien Priestley. — Ses querelles théologiques. — Ses expériences et ses sermons. — Son amour de la polémique. — Conversation de cet illustre Anglais avec Brissot, chez Kirwan. — Priestley citoyen français et membre de la convention nationale.

Il y a dans chaque nation des préjugés universels, dont la source n'est pas connue, qui n'en ont pas moins une longue durée, qui n'en sont pas moins difficiles à ébranler. Telle est, par exemple, l'opinion que les Anglais et les Français ont mutuellement sur leurs principes religieux. On nous a tant accoutumés à regarder l'Angleterre comme le centre de la philosophie, que nous ne pouvons nous empêcher de la regarder aussi comme le centre de

l'incrédulité, et parce que la liberté de penser y est sans bornes, nous la peuplons d'athées, de déistes, de philosophes.

De leur côté les Anglais continuent à croire leurs voisins des papistes superstitieux, intolérans, fanatiques. Ce double préjugé est également injuste, également mal fondé. Ce que je dis ici surprendra les personnes qui ne se sont formé une idée de l'Angleterre que d'après des voyageurs peu exacts; mais c'est un fait et non une opinion que j'exprime ici, et à l'appui de ce fait j'atteste tous les bons observateurs qui ont étudié l'Angleterre, j'atteste les ouvrages théologiques que la presse y voit tous les jours éclore. Ce fait m'a confirmé dans un principe bien contraire à l'opinion reçue dans cette matière: c'est que les gens de lettres sont d'autant plus avancés de ce côté que la nation où ils vivent est plus dévouée à la superstition, à l'intolérance. A partir de cette règle, il doit y avoir, et il y a plus d'incrédules en Italie, par exemple, qu'en Angleterre. Je ne parle pas du peuple, mais des gens qui lisent, qui pensent, qui forment l'opinion générale, d'après lesquels on juge la nation.

Si l'on eût prohibé, me disait un jour Williams, l'*Apologie de la polygamie* par le docteur Madan, si l'on eût emprisonné, condamné, puni l'auteur, il aurait eu bientôt des prosélytes; l'Angleterre aurait eu une secte de plus, une secte de polygames. Les gens sensés ont gardé le silence, quelques érudits ont cité du grec; un plaisant, qui était déjà marié, a

envoyé demander à l'apôtre de la polygamie sa fille pour seconde femme, et ce paradoxe théologico-politique est tombé de lui-même. Williams en concluait que le vrai moyen de conserver la foi était de tolérer toutes les sectes, tous les livres; qu'en laissant une porte ouverte à l'incrédulité, on diminuait le nombre des incrédules: il me citait l'Angleterre pour exemple, et cet exemple me paraissait convaincant.

On publie tous les jours dans cette île une foule de sermons et d'écrits polémiques, où les orthodoxes et les non-conformistes se disent beaucoup d'injures. On y traduit encore des ouvrages des pères de l'église, tels que ceux de Lactance; *la Défense de la religion*, par Grotius; les *Sermons* de M. Osterwald, si célèbre dans le parti calviniste. A l'époque où j'habitais Londres, Wakefield écrivait sur le baptême; le non-conformiste Simplon faisait une nouvelle histoire du Christ; M. Madan défendait son roman favori, sa *Thélipthora;* on publiait les visions de Jacob Behmen, et de son pendant, Swedenborg. Tout cela se vendait, tout cela se lisait; que dirai-je enfin? On y regardait comme un des plus dangereux incrédules, non seulement David Williams, mais le célèbre historien Gibbon, pour avoir essayé d'expliquer le merveilleux de l'établissement du christianisme; et cependant qu'est Gibbon, considéré comme incrédule, si on le compare à Helvétius, à Fréret, à Voltaire?

Il n'était alors question que de la querelle théolo-

gique du docteur Priestley et de ses adversaires. Tous les savans, tous les gens de lettres en connaissaient les plus petits détails. Ce docteur avait porté un défi à tous les incrédules, et aucun Anglais n'avait osé ramasser le gant. Ces faits ne prouvent-ils pas que le christianisme est respecté, défendu en Angleterre? Ne prouvent-ils pas que ce qu'on appelle la philosophie anti-religieuse, y a fait peu de progrès, puisqu'il y existe encore deux partis constamment en guerre, outre une foule de sectes subalternes? Ces faits ne prouvent-ils pas encore ce que me disait Williams, qu'en ouvrant la porte à l'incrédulité, on la lui fermait réellement?

Il est des hommes qui se déprécient en s'associant à un corps, en s'unissant à une secte; d'autres qui sont plus utiles au public en recherchant ces corporations. Williams appartient à la première classe; Priestley à la seconde.

Cet homme, à qui l'Europe doit des découvertes si précieuses dans la physique, ne s'est pas borné à cette carrière. Il a parcouru avec succès presque toutes les sciences. Dans la politique comme dans l'éloquence, dans la métaphysique comme dans la grammaire, dans la théologie polémique comme dans la chaire, dans l'histoire comme dans l'éducation, il a voulu briller dans tout. Un mot peindra ce génie actif, qui, quoique jeune encore, s'est signalé par tant de travaux. On a dit de lui que pour apprendre une science il faisait un livre sur elle, et il a voulu apprendre presque tout. L'u-

niversalité des connaissances est presque toujours un signe infaillible qu'elles ne sont qu'en surface. On jugerait mal de Priestley, si on l'appréciait par cette règle. Quoiqu'il doive paraître étonnant que l'histoire de l'électricité et celle de la corruption du christianisme soient sorties de la même plume, la distance qui sépare les genres de ces deux ouvrages ne doit point être un préjugé contre eux. Mais le physicien qui a vu Priestley faire avec adresse les expériences les plus délicates, le reconnaîtrait-il prêchant à Birmingham son petit troupeau avec toute la simplicité d'un enfant? Non; il n'est de règles que pour le vulgaire, le génie n'en reconnaît point. Grand lorsqu'il s'élève jusqu'aux cieux, il l'est encore quand il se met au niveau des autres hommes. Il y a même plus de grandeur à avoir le courage de descendre.

Je n'ai vu Priestley qu'une ou deux fois chez Kirwan; mais j'ai pu apprécier dans sa conversation le savant avide de s'instruire, le théologien toujours prêt à combattre, et tout à la fois l'ami de la liberté et de l'humanité, et un bon père de famille. Je lui parlai de ses découvertes en chimie, il me parla de ses querelles théologiques. Je lui fis observer que les philosophes étaient désolés en France de le voir sacrifier la physique à la théologie. « Chacun, lui disais-je, y a pris son parti en matière de religion. — Je le sais, me répondit-il, mais enjamber le fossé n'est pas trancher les difficultés, et heureusement nous sommes encore en-deçà du fossé. La religion doit

être la première de nos études, les autres ne sont que secondaires. » Priestley me semblait né pour la polémique, et je crus que s'il préférait la religion, c'est qu'entre les raisons alléguées, il y avait en Angleterre, dans cette carrière, plus de rivaux à combattre et plus de spectateurs instruits que dans la physique. Ce que je ne me lassais pas d'admirer, c'était de voir ce même homme, si plein de ses dissertations sur l'arianisme et de ses expériences sur les gaz, s'occuper de sa famille. Il conduisait à Deptfort son fils aîné, pour lui faire voir un vaisseau qu'on lançait à l'eau. Ce sera la première fois, me disait-il, qu'il jouira de ce spectacle, et je veux l'accompagner pour l'instruire.

Priestley a été plus d'une fois en butte à l'animosité de l'aristocratie et du clergé de son pays. Tous les écrivains qui voulaient flatter le pouvoir, tous les pauvres pasteurs qui voulaient s'avancer dans la faveur de leurs évêques étaient sûrs de réussir en lançant quelques lourdes réfutations ou quelques pamphlets contre lui : Priestley disait à ce sujet qu'il possédait la feuille des bénéfices et des grâces. On l'a depuis persécuté pour ses opinions politiques comme il l'avait été pour ses opinions religieuses, et l'Angleterre s'est chargée de le punir de l'honneur que la France a cru lui faire en lui donnant le titre de citoyen français et en l'appelant à la convention nationale *.

---

* Priestley fut accusé d'avoir présidé à un banquet dans

Je regrettais bien de ne pouvoir cultiver la connaissance de cet homme intéressant; alors il demeurait loin de Londres, à Birmingham, où le fixait le soin d'un troupeau qu'il formait à ses opinions religieuses, et dont on ne l'avait point encore chassé. On sait que, depuis, les persécutions du ministère anglais l'ont forcé de quitter sa chapelle. Il a remplacé Price dans cette excellente école que ce savant célèbre avait instituée à Hackney, et au sein de laquelle la mort l'a enlevé, à l'époque où mourut Mirabeau, après une vie entièrement consacrée au perfectionnement de l'espèce humaine.

---

lequel on avait célébré à Birmingham l'anniversaire de la prise de la Bastille, et quoiqu'il n'y eût pas même assisté, on ameuta contre lui la populace, et sa maison ainsi que celles de plusieurs de ses amis furent livrées pendant trois jours au pillage. C'est à cette époque qu'il a quitté Birmingham pour Hackney. Plus tard il se rendit en Amérique, où Jefferson l'accueillit; ce savant, l'un des plus illustres de son époque, est mort en 1804. On a soupçonné ses ennemis de l'avoir fait empoisonner.

CHAPITRE XXV.

Le docteur Price. — Brissot le rencontre chez John Adams. — Tableau de la famille de ce célèbre ambassadeur. — Sa retraite à Branties. — Les Cincinnati américains. — Le général Heath. — Samuel Adams. — La goutte merveilleuse du gouverneur Hancock. — John Adams pense que la France n'est pas faite pour la liberté et ne tirera aucun parti des états-généraux. — Lord Mansfield accueille Brissot à Londres. — La sorcière aérienne. — Miss Capper et les quakers. — Le tableau de Londres. — Washington maréchal de France. — Joseph II gendre du sultan des Turcs. — Ridicules privés et sottises politiques.

Son éloignement de Londres m'avait aussi empêché de fréquenter cet homme vertueux; je le rencontrai en 1788 chez John Adams, ambassadeur des Etats-Unis; je crus voir Socrate, sa figure inspirait le respect. Il me témoigna son regret de n'avoir pu lire mon ouvrage sur les Etats-Unis, il ignorait le français, et il était trop vieux, me disait-il, pour l'apprendre.

Je fus témoin, dans cette visite, d'un spectacle

vraiment édifiant; tandis que je causais avec Price et avec Adams, madame Adams et sa fille étaient dans le cabinet de ce célèbre ambassadeur, travaillant à ses côtés à des ouvrages de ménage. Il me sembla être aux premiers temps décrits par Homère.

Rappeler le nom de John Adams, c'est rappeler un des membres les plus fameux du congrès américain; un homme qui, de l'humble mission de maître d'école, s'est élevé, par son mérite et ses vertus, au premier rang du barreau et des dignités de son pays. Lorsque je le vis en 1788, il était rentré dans ses foyers au milieu des applaudissemens de ses concitoyens, et après avoir rempli avec honneur les ambassades épineuses dont il avait été chargé. Je le trouvai dans ses pénates champêtres, retiré à Branties, occupé à cultiver sa ferme, après avoir foulé à ses pieds l'orgueil de son roi qui avait mis sa tête à prix, et avait ensuite été forcé de le recevoir en ambassadeur d'un peuple libre. Tels étaient sans doute les généraux et les ambassadeurs des beaux âges de la Grèce et de Rome; tels étaient Épaminondas, Cincinnâtus et Fabius.

Oubliant les intrigues et le fracas des cours, M. Adams se livrait alors au détail de la culture. Il jouissait dans sa ferme de ces plaisirs purs que peint Horace dans sa belle ode *Beatus ille qui procul negotiis*, etc. Il n'était pas le seul des hommes distingués dans cette grande révolution qui se livrât à l'obscurité des travaux champêtres. Le général Heath était un de ces dignes imitateurs

du Cincinnatus romain, mais il n'aimait pas les Cincinnati américains. Leur aigle lui paraissait un hochet qui ne convenait qu'à des enfans. En me montrant une lettre de l'immortel Washington, qu'il chérissait comme son père, qu'il révérait comme un ange : Voilà, me dit-il, une lettre qui, à mes yeux, vaut les plus beaux cordons et tous les aigles de l'univers. C'était une lettre où ce général le félicitait sur une mission qu'il avait bien remplie..... Avec quelle jouissance cet homme respectable me montrait toutes les parties de sa ferme! Comme il paraissait heureux d'y vivre! C'était un vrai fermier. Sa maison n'était pourtant pas tout-à-fait aussi simple que celle de Caton, qui, selon Plutarque, n'était ni blanchie ni crépie. Un papier simple ornait celle du général américain; un verre de son cidre, qu'il me présenta avec cette franchise, cette bonhomie peintes sur sa physionomie, me parut supérieur aux vins les plus exquis. Je me rappelai ce mot de Curius: que l'or n'était point nécessaire à celui qui savait se contenter d'un pareil dîner. Avec cette simplicité, on est digne de la liberté, on est sûr de la conserver long-temps.

Cette simplicité caractérise presque tous les hommes des Etats-Unis qui ont joué un grand rôle dans cette révolution; tels, entre autres, Samuel Adams et le gouverneur de Boston, M. Hancock. Si jamais homme a été sincèrement idolâtre du républicanisme, c'est Samuel Adams, et jamais on ne réunit plus de vertus pour faire respecter son opi-

nion. Il a l'excès des vertus républicaines, la probité intacte, la simplicité, la modèstie, et surtout la sévérité; il ne veut point de capitulation avec les abus; il craint autant le despotisme de la vertu et des talens que le despotisme du vice. Chérissant, respectant Washington, il a voté pour lui faire ôter le commandement au bout d'un certain terme. Il se rappelait que César n'était parvenu à renverser la république qu'en se faisant prolonger dans le commandement de son armée. L'événement a prouvé que l'application était fausse, mais c'était par un miracle, et il ne faut jamais risquer le salut de la patrie sur la foi d'un miracle.....

Samuel Adams était un des meilleurs soutiens du gouverneur Hancock. On connaît les sacrifices prodigieux qu'a faits ce dernier dans la révolution américaine, et le courage avec lequel il s'est déclaré au commencement de l'insurrection. Le même esprit de patriotisme l'anima toujours. Il avait les vertus et l'adresse de la popularité, c'est-à-dire que sans efforts il se montrait l'égal et l'ami de tous. J'ai soupé chez lui avec un chapelier, qui me paraissait bien avant dans sa familiarité. M. Hancock était poli, aimable, quand il le voulait; mais on lui reprochait de ne pas le vouloir toujours : alors il avait une goutte merveilleuse qui le dispensait de toutes les attentions.

Il était impossible de voir John Adams, qui connaît si bien les constitutions européennes, sans parler de celle qui paraissait dès-lors se préparer

en France. Je ne sais s'il avait mauvaise opinion de notre caractère, ou de notre constance, ou de nos lumières; mais il ne croyait pas que nous puissions conquérir une liberté, même semblable à celle dont jouissent les Anglais, il ne croyait pas même que nous ayons le droit, d'après nos anciens états-généraux, d'exiger qu'aucun impôt ne soit établi sans le consentement du peuple. Je n'eus pas de peine à le combattre, même par des autorités, indépendamment du pacte social, contre lequel aucun temps, aucune concession ne prescrivent. Et l'expérience a prouvé que je ne me trompais pas. Mais quand je compare nos législateurs modernes, avec leur ambition d'honneurs et de domination, avec leur air d'importance, toujours inquiets de ne pas faire assez de bruit, de n'être pas vantés assez haut, quand je les compare à ces modestes républicains, je me défie, je l'avoue, du succès de la révolution. L'homme ambitieux et vain ne m'a jamais paru loin de la servitude.

Mais je m'aperçois qu'en peignant les hommes vertueux de l'Angleterre, j'ai été entraîné à parler de quelques uns de ceux dont les vertus ont également excité mon admiration en Amérique. Cependant je n'ai pas payé mon tribut d'éloge ou de reconnaissance à tous les Anglais qui s'y sont acquis des droits. Parmi ceux dont le souvenir m'est cher, je ne puis oublier lord Mansfield. Je dois lui rendre ici hommage pour la protection légale qu'il accorde aux étrangers, pour l'accueil honorable que j'en

ai reçu, et pour les encouragemens pleins de bonté qu'il m'a donnés quand je lui envoyai ma Bibliothèque des lois criminelles, que personne plus que lui n'aurait sans doute eu le droit de juger avec sévérité. Lord Mansfield est l'un des premiers jurisconsultes, l'un des plus grands magistrats qui aient illustré l'Angleterre. On connaît de lui vingt traits qui attestent à la fois la fermeté et la pénétration de son esprit, ainsi que son équité : je n'en veux rappeler qu'un seul. Dans une des missions auxquelles l'obligeait sa place, lord Mansfield vit traduire devant son tribunal une vieille femme que tous les habitans d'un village attestaient avoir vue marcher dans les airs, les pieds tournés vers le ciel et la tête en bas. Ces gens, excités par la haine ou une fanatique crédulité, l'accusaient d'être une échappée du sabbat, une véritable sorcière, et à ce titre ils demandaient sa condamnation. Le magistrat écoute avec le plus grand sang-froid l'accusation et les récits qui la motivaient. Il fallait se garder, dans l'intérêt de l'accusée, d'irriter des esprits follement prévenus et capables de se porter à de fâcheuses extrémités; il ne semble pas douter un instant de la véracité des témoins. « Puisque vous l'avez vu, dit-il, je ne doute pas que cette femme, dont les jambes peuvent à peine se soutenir sur la terre, n'ait traversé les cieux les pieds en haut et la tête en bas. Mais cette sorcière est anglaise; comme vous et moi elle est sujette des lois de l'Angleterre : je viens de les consulter toutes

dans ma conscience, et je déclare que je n'en connais pas une qui empêche qui que ce soit de se promener dans les airs, et d'y marcher comme il lui convient. Tous ceux qui ont vu ses courses aériennes peuvent donc imiter son exemple ; ils en ont le droit, et je leur garantis l'impunité. Ils ne seront pas plus coupables que cette femme, dont ma voix proclame ici l'innocence, et que j'ordonne qu'on remette en liberté. » Et après ce jugement, dont les derniers mots avaient été prononcés avec toute l'autorité d'un magistrat suprême, la bonne femme s'en alla, et nul n'osa depuis l'accuser.

Je dois l'avouer ici, quoique j'aie peint jusqu'à présent les êtres les plus estimables que j'aie rencontrés en Angleterre, aucun ne m'étonna, ne m'édifia davantage qu'une jeune personne attachée à la secte des quakers ; c'était une jeune amie que ma femme s'était attachée dans un séjour qu'elle avait fait à Londres dans son enfance.

Miss Capper appartenait à une bonne famille de Birmingham, qui professait la religion anglicane. Ayant eu occasion de lire quelques écrits publiés par des quakers, et de se pénétrer de leurs principes, elle ne balança pas à quitter la religion dans laquelle on l'avait élevée, quoique le quakérisme prête en Angleterre à mille plaisanteries, quoique par cette conversion elle encourût la disgrâce de son père, qu'elle chérissait singulièrement. Jamais je n'ai vu, je ne dis pas dans une femme, mais même dans un philosophe, plus de mépris pour les richesses et pour

la vie, plus de logique, un plus grand sang-froid dans les discussions, plus de sévérité dans les mœurs, et en même temps plus de douceur et d'amabilité. Toutes ces qualités semblaient nées avec miss Capper; elle commandait le respect quand elle parlait. Combien de fois dans nos entretiens avec elle, mes connaissances ne me parurent-elles pas stériles à côté de ses vertus. Comme j'en désirais intérieurement l'échange. Mais ce désir s'évanouissait bien vite dans le tourbillon où j'étais plongé. Miss Capper me prédisait que je ne tarderais pas à le trouver insupportable, et à sentir que le vrai bien de l'homme consistait dans la jouissance de soi-même. Mais, hélas! je n'étais pas le maître de diriger à mon gré ma conduite, et de disposer de mon temps selon que je l'aurais désiré. Le travail auquel j'étais condamné, les soins qu'il me fallait donner à la fois à mon Lycée et a mon Journal, me forçaient à multiplier mes relations dans le monde, à y rechercher les gens de lettres et les savans, ou au moins les nouvelles des sciences et de la littérature. Ce n'était pas en restant chez moi, tranquille et heureux au sein de ma famille, que je pouvais présenter à l'Europe le tableau exact de l'Angleterre, ainsi que je l'avais promis à mes souscripteurs.

Pour considérer l'état des lumières dans une nation, il faut les observer, les comparer, les juger d'après elle-même, chez elle-même, et non pas du fond de sa retraite, ou d'après des journaux menteurs, des récits de romanciers, des portraits em-

bellis par la flatterie, défigurés par la partialité, ou altérés par le mensonge. Le tableau de l'Angleterre avait été fait bien des fois, et par des écrivains anglais et par des voyageurs. Mais on peut bien affirmer qu'il n'avait jamais été fait dans le véritable esprit qui doit guider l'écrivain philosophe. Cet esprit consiste à observer l'homme pour éclairer l'homme, les nations pour éclairer les nations, à rassembler les lumières des républiques pour instruire les monarchies, à recueillir les abus du despotisme pour le faire partout détester. Ecrit dans ces principes, un tableau de l'Angleterre devait être utile à l'Europe, à l'univers entier. Mais parmi les auteurs qui s'étaient chargés de cette tâche, les uns n'avaient fait qu'un panégyrique, les autres qu'une satire; aucun n'avait travaillé pour sa nation, son siècle ou les siècles futurs: car les éloges comme les critiques outrées passent avec le temps; la justice et la vérité résistent seules, et viennent, au milieu des débris des siècles, instruire la génération qui survit.

Où puiser, pour les transmettre aux autres contrées, ces vérités utiles? Pour l'auteur qui n'eût songé qu'à faire un tableau de Londres comme Mercier en a fait un de Paris, les nombreuses gazettes de cette première ville pouvaient sans doute être fort commodes. Combien de caricatures, de portraits variés, de faits curieux elles lui offrent chaque jour! Ici les annonces les plus bizarres, là les anecdotes les plus scandaleuses. Les nouvelles

politiques même auraient offert plus d'un sujet plaisant à ses pinceaux. J'ai lu, imprimé, que Washington était maréchal de France; que ce maréchal, que nous prenons pour un grand homme, n'était qu'une femme déguisée en guerrier. J'ai lu que Morris, le surintendant des finances de l'Amérique, touchait cent louis de la cour de Versailles, et que pour le séduire, le lieutenant de police lui avait envoyé la plus jolie fille de Paris. J'ai lu enfin que le Grand-Turc avait demandé en légitime mariage une princesse autrichienne, et qu'en échange Joseph II voulait épouser une fille de Sa Hautesse. J'ai lu mille autres contes aussi ridicules, mille autres sottises de cette force. Ces ridicules privés d'un côté, ces sottises politiques de l'autre, peuvent égayer le spleen d'un Anglais, mais ils ne méritent pas de tenir place dans le tableau de l'Angleterre; ils doivent être méprisés par l'homme qui peint en grand cette grande nation, et qui veut que ses peintures fassent le profit des nations étrangères. A celui-là, il faut des traits de lumière et ces traits ne se trouvent pas dans les in-folio des nouvellistes, dans les petites chroniques des gazetiers. Ces chroniques, ces gazettes même, ne serviraient à rien pour peindre les mœurs de Londres, si l'on n'avait pas la clef de toutes les plaisanteries qui s'y publient. Cette clef ne s'acquiert qu'après un long séjour dans la capitale, qu'après avoir souvent interrogé les savans dans l'art du *perfide soulignement.* Il faut être au courant de tout, connaître les femmes à la

mode, les folies du jour, les vices secrets des seigneurs; il faut connaître, en un mot, les détails les plus orduriers, les cloaques de Londres. Aussi l'homme éclairé a-t-il sur tous ces objets une profonde et heureuse ignorance, et dans ce sens Robertson et Gibbon seraient incapables d'écrire une gazette aussi bien que ces assassins qui, pour un schelling, tuent la réputation la mieux établie.

Je n'avais point entrepris d'écrire un journal, ni des tableaux de ce genre. J'ai déjà dit quel était mon but. Je voulais non seulement diriger les esprits vers les hautes questions politiques, mais les éclairer en même temps sur toutes celles qui tiennent à la morale, à l'histoire, à la littérature et aux arts; parce qu'en traitant toutes ces questions, il devait en jaillir des vérités utiles à l'humanité. Mais pour remplir cet objet j'avais plus besoin de la conversation et des opinions de gens sensés et instruits, que des livres et des journaux. Il fallait donc bien me livrer malgré moi au tourbillon du monde, et y chercher les connaissances diverses qui m'étaient nécessaires.

Mes goûts particuliers me portaient plus volontiers vers l'étude des sciences et de la morale, que vers la littérature. Cependant mon tableau de l'Angleterre n'eût pas été complet si j'eusse dédaigné d'y rendre compte de l'état de la poésie et des théâtres, aussi bien que de l'histoire, de la politique et des sciences. J'étais donc également forcé de fréquenter les poètes et les spectacles, les chambres

des communes et des lords aussi bien que les cabinets des savans. Cette vie active et agitée n'était pourtant pas celle qui pouvait me rendre heureux. Je vais dire ici deux mots de l'état de la littérature anglaise à l'époque où j'étais à Londres, en même temps que je parlerai de quelques littérateurs célèbres que j'y ai connus.

CHAPITRE XXVI.

La littérature anglaise au temps de Brissot. — Le théâtre. — Une comédie d'O'Brien. — Les acteurs anglais. — Les caricatures. — Le miroir de Fox. — Le roast-beef. — Sheridan, membre de la chambre des communes et directeur de théâtre. — Colman. — Le commentateur Capell. — Gibbon. — Brissot va lui demander son portrait. — Son singulier visage. — Sterne. — Son sermon le lendemain de son mariage. — Madame Sterne en est scandalisée.

Si nous ne devons pas copier les Anglais dans leur hardiesse à fabriquer des mots, et dans les licences de leur style, nous devrions tâcher d'atteindre à l'énergie de leurs idées. Voila ce qui peut s'emprunter à une littérature étrangère, se transporter dans une autre langue, et l'enrichir sans la dénaturer. Cette énergie brille surtout dans les poésies de nos voisins; lisez Pope, Young, Shakespeare, non dans leurs traductions mutilées, mais dans les originaux; vous serez étonné, ravi, votre âme s'éle-

vera à leur hauteur, vos couleurs s'animeront, vous serez peintre aussi.

En voyant combien de trésors inconnus les poètes de la Tamise peuvent offrir aux écrivains français, j'ai toujours été surpris que la langue anglaise ne fût pas classique pour ces derniers, et que de bonne heure ils ne se consacrassent pas à l'étude de ces sublimes modèles. Voyez quel parti Voltaire a tiré de cette littérature! Il en dit du mal à son automne; il craignait qu'on ne l'accusât d'en avoir trop profité dans son printemps. Il méritait le reproche qu'il faisait lui-même à Malebranche décriant l'imagination. Il décriait sa maîtresse. Quand je loue la poésie anglaise, je parle de celle du siècle dernier, qui jetait encore quelques beaux rayons dans les commencemens de celui-ci; car la poésie contemporaine, celle que j'ai pu juger et apprécier, avait bien dégénéré. L'on se plaignait en France de la disette des génies poétiques; si la poésie était là à son déclin, en Angleterre elle semblait déjà dans la tombe. Il n'y avait plus de Milton, de Pope, de Dryden, de Congrève. A peine trouvait-on quelques versificateurs décolorés, et qui se traînaient de loin sur leurs pas. Le génie, le talent, tout était mort. Plus de ces chefs-d'œuvre qui avaient fait l'étonnement et le charme des amis des lettres. Ce n'était plus qu'odes ampoulées, plates épîtres, satires grossières ou éloges encore plus grossiers en l'honneur des ministres en place ou des ministres disgraciés; c'étaient les généraux d'Albion comparés à César, et ceux des Fran-

çais mis au rang des Lilliputiens. Cette pauvreté de goût et d'esprit avait réellement de quoi surprendre. Comment être tombé tout à coup du sein de la richesse dans une indigence aussi grande? Le climat n'était point changé, le peuple était le même, seulement il était plus éclairé. Mais peut-être le raffinement du goût entre-t-il pour beaucoup dans la décadence que le génie de la littérature semble partout éprouver.

Je veux pourtant distinguer de la tourbe des versificateurs que j'ai connus, quelques poètes, tels que Colman, Hayley, Masson, dignes de la réputation qu'ils s'étaient acquise. Sans vouloir les dénigrer, je crois pourtant qu'ils ne pouvaient faire oublier leurs prédécesseurs et leurs maîtres. Voltaire disait, en comparant Pope et Dryden, que Pope allait doucement dans une jolie voiture par la ville, tandis que son rival parcourait les campagnes dans un char attelé de six chevaux, allant au grand galop. Si l'on comparait Pope avec ses successeurs, on pourrait lui prêter le char rapide de Dryden; mais ceux-ci mériteraient-ils sa douce et jolie voiture?

La plupart des ouvrages dramatiques que j'ai vu représenter en Angleterre n'étaient que des pièces corrigées de Shakespeare, de Massinger, de Lillo, de Beaumont, ou des imitations déguisées du théâtre français; car, en disant beaucoup de mal de ce théâtre, les Anglais y pillent tout, situations, intrigues et caractères. L'une des premières co-

médies que je me rappelle avoir vu jouer, était d'O'Brien, déjà connu par plusieurs pièces en vers et en prose, par sa défense de lord Shelburne, et, malheureusement pour lui, plus connu encore par sa querelle avec Colman, qui pendant tout une année ennuya et scandalisa le public aux dépens de son adversaire et à ses propres dépens. Je n'ai point oublié la pièce d'O'Brien, parce qu'il y avait du naturel et un ton vraiment comique dans un personnage de tapissier juif, peint d'après nature. En général, le naturel et le vrai comique sont exclus du théâtre anglais. Les farces et les pantomimes captivent le goût général. Les premières sont des satires, les secondes des extravagances. Il est inconcevable que, sur des théâtres décens, on ose hasarder des parades aussi ridicules que celles du Moine Bacon, ou de l'Arlequin Junior. Elles sont exactement calquées sur nos pantomimes de boulevarts, à cela près que le choix n'en est pas aussi heureux, l'ensemble si parfait, et l'exécution aussi magique qu'en France. Mais comment, après avoir pleuré avec madame Siddons, ou ri avec madame Abingdon, peut-on se dégrader jusqu'à applaudir à des tours de force ou de gibecière dignes tout au plus des tréteaux mobiles de la foire?

Ces pasticcio burlesques sont presque tous assaisonnés de plaisanteries contre les Français. Par exemple, dans l'Arlequin Junior, on voit un tapageur anglais qui veut faire le coup de poing avec un petit-maître français, et qui le met en fuite;

et ce trait de bravoure fait rire les *true born Englishmen.* On y voit encore la caisse d'escompte se changer en ballon, lequel ballon s'envole, au grand regret des porteurs de billets; et cette allusion paraît très ingénieuse. On y voit des alguasils qui arrêtent dans la rue un malheureux débiteur et le conduisent en prison. Et cela s'appelle le tableau de Paris, comme si Londres n'offrait pas les mêmes scènes. Rien de si rare à Londres que ce qu'on appelle une bonne plaisanterie. La liberté d'en faire et d'en publier surtout est peut-être ce qui la tue. Il n'y a pas de jour où les boutiques ne soient chamarrées de caricatures nouvelles : il en est peu qui ne soient pas dégoûtantes. Pour les faire entendre, les peintres spirituels suspendent à la bouche de leurs personnages une sentence. En voici une qui cependant m'a paru ingénieuse. Fox déclame devant un miroir, et ce miroir réfléchit la figure de Cromwell : *Se non è vero, almeno è bene trovato.* Autre exemple qui donnera une idée du goût anglais en fine plaisanterie : il est tiré du *Lord Mayor's Day.* Un de ces Anglais qui, chargés d'un embonpoint énorme, ne vivent que pour manger, s'évanouit. On le secoue, on le pince, on lui apporte des eaux de senteur, on l'inonde; rien n'opère; une bonne vieille lui met sous le nez une énorme pièce de *roast-beef*, et il ressuscite.

Encore aujourd'hui les directeurs des théâtres anglais déshonorent leur scène par des bouffonneries aussi plates que rebattues contre les Français.

A quelles classes d'hommes croient-ils ainsi devoir plaire? Jusqu'à quand les auteurs comiques copieront-ils des sarcasmes surannés? Quand enfin voudront-ils devenir philosophes, et chercher à détruire l'antipathie qui règne entre les deux nations, au lieu de la fomenter; les porter à s'aimer, à s'estimer, au lieu de les exciter à se ridiculiser, à se haïr? Le premier poète anglais qui osera défendre sur la scène ces sentimens de cosmopolisme méritera bien de l'humanité, et sera sûr de l'immortalité, au moins dans la mémoire des gens de bien.

Il y avait à Londres deux auteurs capables de tenter cette révolution, Sheridan et Colman. Elle était digne de leurs talens, et ils eussent été secondés par les grands acteurs dont leurs théâtres étaient remplis; car il faut convenir, à la gloire du théâtre anglais, que le nombre des bons acteurs, dans le tragique et dans le comique, est bien plus considérable à Londres qu'à Paris. Ce grand nombre résulte uniquement de l'émulation et de la concurrence. J'ai vu Henderson et Crawford, Kemble et Siddons ravir également les spectateurs à Covent-Garden et à Drury-Lane. Il n'y avait qu'une actrice dans le comique qui paraissait n'avoir point de rivale, madame Abingdon.

Sheridan, quoique membre de la chambre des communes, était alors directeur d'un théâtre. On lui devait entre autres comédies remarquables l'*École du Scandale*. Colman, auteur d'une traduction en vers d'Horace, que les journalistes ont

beaucoup vantée, était, comme Sheridan, directeur d'un théâtre et auteur de plusieurs pièces estimées. En réformant les préjugés de leur nation, ils eussent purifié son goût, et se fussent ouvert une nouvelle carrière.

Donnez à une nation un goût universel, des idées étendues, et ses poètes seront grands. Rétrécissez le champ des idées, et le génie se rapetisse, devient nul. Ne serait-ce pas une des causes du déclin de la poésie et du théâtre en Angleterre? On n'adore que Shakespeare, il faut donc ou l'imiter ou s'exposer à n'être pas goûté. Or, l'écrivain qui imite rampe presque toujours.

Non pas que je veuille ici décrier ce père du théâtre anglais, et me joindre à la foule des anti-Bretons qui l'appellent extravagant. Avant que de lui faire son procès, et le procès de ce théâtre, songeons que Shakespeare est en possession des hommages de la scène depuis trois siècles, que les plus grands hommes, les poètes les plus distingués ont brûlé de l'encens au pied de sa statue; pensons qu'aujourd'hui même, où le théâtre grec est mieux connu, où la régularité des pièces françaises n'est pas ignorée, pensons qu'une foule d'hommes de tous les rangs admirent encore cet extravagant; que les gens de lettres le défendent, le divinisent; pensons que ce n'est point ici seulement illusion, fanatisme, que la nature elle-même rend hommage à Shakespeare dans les larmes que ses scènes arrachent aux spectateurs; et, d'après cela, osons dire que

c'est un fou, que ses admirateurs sont des frénétiques; osons faire le procès à trois siècles, et à des milliers d'hommes éclairés! Non, soyons sobres de censures, si nos rivaux sont sobres d'éloges; détruisons le préjugé qui restreint le culte à une seule idole, mais ne détruisons pas l'idole même.

En parlant de ce poète célèbre, je dois dire un mot de l'un des mille et un commentateurs qui se se sont présentés pour l'expliquer; car Shakespeare, qui compte à peine trois siècles d'existence, a déjà l'honneur d'être aussi peu entendu qu'Homère, et d'avoir autant de commentateurs que lui. L'univers scientifique croyait qu'il n'était pas possible d'aller au-delà des commentaires de l'oracle de l'Angleterre, du docteur Johnson. Capell, l'une des anciennes connaissances de Maty, prétendait l'éclipser; il avait compilé pendant vingt-trois ans, et il avait produit trois gros volumes in-4° de notes et de variantes. Il soutenait que tous ses prédécesseurs l'avaient volé, que lui seul entendait Shakespeare.

A quelle torture on met ce pauvre esprit humain! Le forcer de lire trente à quarante volumes in-4° pour entendre une vingtaine de tragédies!

A quoi sert toute l'érudition de Steevens, de Johnson? A-t-elle fait verser une larme de plus aux spectateurs attendris? Le spectateur pleure ou rit suivant qu'il entend, qu'il sent; et il sent avec ses organes, et non avec ceux du commentateur.

Je m'amuse quelquefois, je l'avoue, à lire leurs notes, comme à la foire je m'amuse à voir faire

des tours de force. C'est toujours de plus fort en plus fort. Quelle incertitude ne doit pas jeter sur la science de la critique cette multiplicité de commentateurs? Et quelle idée prendra-t-on de celle qui s'escrime sur les anciens, quand on la voit si malheureuse pour interpréter même les modernes? On entend à peine Shakespeare, mort il y a trois siècles, dans sa patrie même, lorsque la même langue, les mêmes mœurs, les mêmes lois subsistent : comment se flatter de pouvoir entendre Homère, si loin des lieux qui l'ont vu naître, si loin de son siècle, lorsqu'il reste à peine quelques décombres des villes qu'il chante, lorsqu'il ne reste plus aucune trace de l'esprit, du caractère des Grecs, lorsque leur langue s'est abâtardie dans la bouche d'esclaves ou de pirates?

En réfléchissant sur le travail immense de Capell, Maty lui demandait un jour quel démon avait pu le porter à s'infliger un supplice aussi cruel que celui de copier vingt fois la même tragédie, de dévorer tous les bouquins, se martyriser le cerveau pour déchiffrer mille mots inintelligibles? L'amour de la gloire, répond-il. A coup sûr, cet homme calculait mal; car appréciez cette gloire : elle consiste à se voir imprimé, relié, loué par des ignorans, censuré par des grimauds, volé par des plagiaires; en un mot, elle consiste à dire : j'ai vécu pendant quelques heures dans l'opinion de quelques personnes. Voilà la récompense de vingt-trois ans de travaux.

Un des littérateurs les plus distingués avec lesquels

je me sois trouvé en relation à Londres, est l'auteur de l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain.* C'était un petit homme, plus gros qu'il n'était haut, et dont toute la personne était fort remarquable par son extrême laideur et sa difformité. Je ne m'arrêterais pas à cette puérile observation, si la nature même de notre première entrevue n'avait pas roulé sur sa figure autant que sur son esprit. Je m'étais chargé de quelques notices pour une galerie historique à laquelle ont travaillé La Harpe, Marmontel, Villar, etc.; à ces notices il était joint des portraits. Je demandai à Gibbon la permission de faire graver celui qu'un artiste célèbre avait peint quelque temps auparavant, et je le priai de joindre à cette faveur sa notice même, qui ne pouvait être mieux rédigée que par lui : il me promit tout, et je vis, quoiqu'il m'ait fait trop attendre l'effet de sa promesse, qu'il n'était pas plus fâché de transmettre à la postérité la mémoire de sa vie que les traits de son singulier visage *.

---

* « L'auteur de la grande et superbe histoire de l'empire romain avait à peine quatre pieds sept pouces; le tronc immense de son corps à gros ventre de Silène était posé sur cette espèce de jambes grêles qu'on appelle *flûtes;* ses pieds, assez en dedans pour que la pointe du droit pût embarrasser souvent la pointe du gauche, étaient assez longs et assez larges pour servir de socle à une statue de cinq pieds six pouces; au milieu de son visage, pas plus gros que le poing, la racine de son nez s'enfonçait dans le crâne

Gibbon avait long-temps habité Paris, où les académiciens l'avaient beaucoup fêté; mais, malgré cet accueil qu'ils avaient aussi prodigué à Sterne et à plusieurs autres, l'historien de l'empire romain avait conservé un plus doux souvenir de son séjour parmi les simples citoyens suisses que parmi nos beaux esprits. Il ne se rappelait le lac de Genève qu'avec délices; aussi, après un nouveau voyage en France, il se hâta de regagner ses bords enchantés, où je le crois maintenant fixé *.

Je viens de nommer Sterne : il avait cessé de vivre depuis plus de douze ans quand je me fixai en Angleterre; mais sa mémoire était vivante encore dans le cœur de plusieurs personnes de ma

---

plus profondément que celle du nez d'un Kalmouck, et ses yeux très vifs, mais très petits, se perdaient dans les mêmes profondeurs. Sa voix, qui n'avait que des accens aigus, ne pouvait avoir d'autre moyen d'arriver au cœur que de percer les oreilles... Paris avait trop de séductions pour lui; et il paraît qu'il avait aussi de sa personne une opinion assez avantageuse pour être persuadé que les séductions devaient le chercher. Un mari qui alla se coucher tranquillement en le laissant seul avec sa femme, lui parut un fou et un insolent. Il prit cette sécurité pour une injure. » (*Mémoires historiques sur Suard*, t. II, p. 191.)

* Gibbon quitta sa retraite de Lausanne en 1793; il vint mourir à Londres, où l'avait rappelé la nouvelle de la mort de lady Sheffield, à laquelle il n'était pas moins attaché qu'à son époux. Lord Sheffield a publié sa correspondance et ses mémoires.

connaissance, ses anciens amis, et ses aventures amoureuses, ses distractions, sa gaîté, l'originalité de son caracère, ont fait souvent le charme de nos entretiens: je ne parle pas de ses écrits, qui vivront éternellement dans l'esprit de tous les hommes éclairés et de tous ceux qui voudront chercher la philosophie la plus profonde et la plus touchante au milieu de la fougue du style le plus enivrant. La mère de miss Capper avait été l'amie de Sterne, et elle avait assisté à son mariage en 1741. Le mariage avait eu lieu un samedi. Les paroissiens du burlesque auteur de *Tristam Shandy*, informés de cet événement, et sachant qu'il devait prêcher le lendemain matin à sa paroisse, s'y étaient rendus en foule pour voir la nouvelle mariée, qui fit son entrée dans l'église derrière son mari, et essuya toutes les observations que chacun peut faire en pareille circonstance. Au moment où Sterne monta en chaire, tous les yeux se fixèrent sur lui, et chacun, curieux de connaître le texte qu'il allait choisir pour son sermon, prêtait une oreille attentive. Sterne commença par ces mots: « Nous avons pêché toute la nuit sans attraper de poisson... » L'auditoire ne put se contenir: les uns prenaient leur mouchoir pour étouffer leurs ris, tandis que les vieillards tâchaient de garder une contenance sévère en écoutant le facétieux prédicateur. Lui ne s'était ému de rien, et continuait son sermon, dans lequel chacun cherchait les malignes allusions que le pasteur ne semblait pas épargner. Son sermon, du

reste, fut un des plus beaux qu'il ait prononcés : les uns l'admiraient, les autres riaient aux éclats ; et il n'y eut que madame Sterne qui en parut vraiment scandalisée.

Miss Capper, de qui je tiens cette anecdote, était, je le répète, la personne à qui nous étions le plus attachés. C'était presque la seule société de mon épouse, qui avait les mêmes principes en morale. Ah! si j'avais pu écouter ou suivre les conseils de ces deux précieuses amies, combien de chagrins je me serais épargnés! Mais je les entendais, je les plaisantais, car que leur répondre, puisque j'étais forcé de me livrer au genre de vie que j'avais adopté? Attaché à mon cabinet, et ne sortant que pour affaires, à peine donnais-je quelque temps à ma famille. Etait-ce faute de tendresse? Non. J'ai consulté mon cœur ; il ne peut me tromper, il était tout à ma femme et à mes sœurs! Mais l'ardeur pour faire prospérer mon entreprise m'emportait. Je me rappelle encore quelques promenades délicieuses que je fis avec Félicité, dont la grossesse était alors avancée, dans une commune qui est près de Londres, du côté de *Newmann street;* nous étions presque seuls : c'était cette solitude que je recherchais. Nous n'étions jamais plus heureux que livrés à nos idées.

J'ai souvent pensé que si le ciel m'eût fait naître avec quelque fortune, et m'eût laissé tous mes goûts, j'aurais été le meilleur mari, le meilleur père et le citoyen le plus ardent pour le bien public ; mais j'ai

été contrarié par des besoins sans cesse renaissans, par la nécessité de soutenir ma famille; il fallut toujours employer mes talens au dehors, et m'arracher de ceux que je chérissais pour pouvoir leur être utile.

CHAPITRE XXVII.

Commencement des embarras de Brissot, relatifs à son établissement de Londres. — Il se dispose à se rendre à Paris. — L'imprimeur Cox. — Les recors anglais. — Brissot est arrêté. — Scène de prison. — Amusez-vous bien. — Visite de Latour et de Desforges. — Les seize guinées de Perks. — L'ami Bridel. — Les arrêts sont levés. — Arrestation du marquis de Pelleport. — Brissot lui fait recouvrer sa liberté. — Petite scène de reconnaissance et d'amitié. — Départ pour Paris.

Jamais je ne sentis plus cruellement combien il est dur d'être gêné dans sa fortune, avec un cœur libéral et brûlant de faire le bonheur des autres, que dans les premiers mois de 1784. A cette époque, j'avais dépensé pour mon établissement tout l'argent que mon associé y avait versé. Les souscripteurs arrivaient lentement; cependant on entrevoyait dans l'avenir le moment où tout devait prospérer; mais il fallait pour l'accélérer quelques nouveaux fonds; les premiers étaient visiblement trop médiocres. Je

n'avais demandé qu'une somme de quinze mille livres lorsque le double et le triple eût été même à peine suffisant. J'avais trop présumé du succès, suivant mon usage; je comptais d'ailleurs sur l'addition que m'avait promise mon associé en cas de besoin, et me berçant de ses promesses, j'avais banni toute inquiétnde. Mais je fus bien détrompé quand j'eus recours à lui.

Desforges s'était bercé comme moi de songes qu'il devait lui-même faire évanouir. Tandis que je le payais par une confiance imprudente, nous apprîmes que la permission accordée pour mon journal en France avait été suspendue, et qu'il s'élevait du moins des difficultés dans son entière exécution; il fallait les prévenir. J'étais nécessaire à Londres, Desforges partit pour Paris, non sans m'avoir encore accablé de protestations d'amitié et de désintéressement.

A peine était-il arrivé que la suspension avait été levée; c'était un grand bonheur, car en descendant de voiture Desforges gagna une entorse qui le tint dans sa chambre durant deux mois, ce qui ne l'empêcha pas de me faire payer depuis deux cents livres pour frais de voitures. Le libraire Perisse avait heureusement aplani toutes les difficultés, tandis que Desforges remettait sa jambe ou amusait de son clavecin la société qui venait compatir à sa souffrance.

Ma situation à Londres n'était pas tout-à-fait si douce; car au *Tableau de l'Angleterre* j'avais encore joint une nouvelle occupation.

Infatigable dans mes recherches, je n'avais pas voulu me borner à exploiter les richesses politiques de l'Angleterre. J'avais remarqué, parmi les ouvrages qui m'étaient tombés dans les mains, la quantité prodigieuse de ceux que faisaient éclore les discussions des Anglais sur l'administration de leurs possessions dans les Indes orientales. Je voulus en lire un. Ce fut une énigme pour moi. Je résolus de la déchiffrer. Je ne devinais pas le travail immense que j'entreprenais, le nombre énorme de volumes qu'il me faudrait dévorer. Entré dans la carrière, je résolus de vaincre tous les obstacles; j'y réussis. Arrivé au sommet, je vis avec surprise l'espace que j'avais parcouru; espace inconnu à mes compatriotes, espace qu'il leur importait de connaître, et j'entrepris aussitôt de leur aplanir le chemin. J'entrepris de leur donner le tableau de la situation des Anglais dans les Indes orientales, et de l'état de l'Inde en général, d'après le rapport des comités de la chambre des communes, les histoires, les voyages et autres ouvrages publiés à Londres.

Il me semblait qu'un pareil tableau devait être tout à la fois utile aux sciences et aux gouvernemens; aux sciences, pour l'histoire et pour la géographie; aux gouvernemens, pour les éclairer sur le véritable intérêt de l'Inde, dont quelques charlatans potitiques leur avaient tracé de faux tableaux, afin de les engager dans des guerres ruineuses.

Le croira-t-on cependant? le ministère de France, si complétement ignorant sur ce sujet,

qui n'en avait que des notions imparfaites, données par des aventuriers, des espions, ou des hommes employés dans ces contrées et dont l'intérêt pouvait diriger les observations *; le ministère, qui aurait dû payer chèrement la collection que je voulais publier; le ministère me suscita mille tracasseries, et je ne pus obtenir d'imprimer ce qui devait être si utile à la France, qu'à la condition de soumettre préalablement chaque numéro à la censure de quatre ministres.

Ce *Tableau* de l'Inde parut sous forme périodique, comme celui de l'Angleterre; en le publiant pour mon compte, je n'eusse point été coupable, et j'en fis le sacrifice à la société du Lycée, parce que j'imaginai qu'en le donnant *gratis* aux souscripteurs de cet établissement, j'en augmenterais le nombre.

Rien ne pouvait être plus utile à l'avancement des lumières et de la liberté que mon Lycée de Londres. Mais lorsqu'il fallut enfin l'ouvrir, une foule d'obstacles s'élevèrent autour de moi, et le premier qui m'arrêta fut l'emplacement nécessaire aux assemblées. J'avais pourtant trouvé un local tel que je pouvais le désirer. David Williams, que je fréquen-

* Il faut en excepter M. Law Lauriston, un des hommes les mieux instruits sur l'état de l'Inde, et qui a été gouverneur de Pondichéry; et M. d'Obsonville, qui a composé un livre si agréable et si instructif, sous le titre modeste d'*Observations sur quelques animaux de l'Inde, etc.*

(*Note de Brissot.*)

tais assidument, consacrait alors tous ses momens au perfectionnement de la politique, science dans laquelle il formait des élèves qui pourront un jour faire disparaître les taches dont la constitution de l'Angleterre est ternie. Il faisait un cours fort suivi par tous les membres de la société constitutionnelle, et même par les membres les plus éclairés du parlement, qui s'honoraient tous d'être comptés parmi ses amis. Le nombre de ceux qui venaient l'écouter ayant forcé Williams à chercher un plus vaste emplacement, il m'avait généreusement offert de partager celui qu'il avait choisi, en gardant à sa charge presque tous les frais qu'il avait déjà faits pour lui. J'allais accepter sa proposition, mais alors commencèrent les difficultés et les tracasseries; Desforges n'avait encore payé que 10,000 l. sur les quinze qu'il devait. Ces dix mille livres et beaucoup plus avaient été employées dans les frais d'impression de nos journaux et de nos prospectus; je ne voulus pas prendre de nouveau sur moi la charge de trois cents guinées qu'il me fallait pour le local de notre établissement. Je demandai à Desforges le dépôt de la somme qu'il redevait; non seulement il me refusa, mais même il me témoigna dès-lors le désir de rompre la société : cette demande était le fruit des intrigues de mes ennemis et des spéculations commerciales qu'ils avaient formées. Je n'aurais pas balancé, si j'eusse eu des fonds; mais dénué de tout moyen, je fus forcé non seulement de continuer la société avec lui, mais, à son refus,

de recourir à d'autres bourses, pour soutenir mon entreprise que je ne voulais pas abandonner. L'Angleterre ne m'en offrait aucune, je n'en pouvais espérer qu'en France. Il fallut donc y passer. Je me préparais à ce voyage, lorsque mes premiers malheurs vinrent tout à coup fondre sur moi.

Ici commencent les persécutions de Swinton et de Morange. Mon imprimeur, que j'avais toujours bien payé, poussé par les instigations de ces deux hommes, et peut-être par Desforges lui-même, me fit demander l'argent qui lui était dû pour le journal du Lycée. Je lui avais donné une traite de vingt guinées sur Paris; elle avait été protestée par un malentendu; il me la rapporta : je lui en acquittai le montant. Je ne lui cachai pas que mes affaires exigeraient peut-être que je fisse un voyage en France, mais qu'avant de partir je solderais son compte en entier; il me répondit qu'il n'avait aucune inquiétude, et qu'il serait content de toutes mes dispositions. Il me quitta, et je me reposai sur ces paroles.

Je n'avais jusqu'alors éprouvé que des honnêtetés de la part de Cox, chez lequel je faisais imprimer depuis dix-huit mois : mes procédés à son égard semblaient m'avoir gagné son estime. Il m'offrait ses services, m'invitait à dîner, me serrait affectueusement la main. Je croyais à toutes ses démonstrations. On me l'avait peint comme un Tartufe, comme un traître : on avait cherché à éveiller mes craintes et ma défiance. J'aimais à croire qu'on

s'était trompé; c'était moi seul qui me trompais.

Le surlendemain du paiement que je lui avais fait, il m'envoie un officier public. C'était un jour de poste, et je m'enfermais régulièrement ce jour-là. On refuse la porte à l'alguasil; il retourne chez l'hypocrite Cox. Celui-ci craint que je n'aie découvert son infâme manœuvre; il craint que, pour échapper à sa poursuite, je ne me sois caché. Afin de s'en assurer, il m'envoie le compositeur chargé de mon ouvrage, sous prétexte de quelques éclaircissemens à lui donner, et il le fait suivre par le sbire.

Suivant les lois anglaises, la maison d'un débiteur est un asile sacré; le créancier ne peut jamais le violer. Si le bailli ne peut s'y introduire par douceur, si on lui en refuse la porte, il ne peut employer la force pour se la faire ouvrir; s'il y avait recours il serait criminel, on aurait droit de le tuer. L'adroit bailli se présente à la suite de mon compositeur; le domestique le laisse entrer sans difficulté: alors il me déclare que je suis son prisonnier.

Je tombai des nues. « Quoi! arrêté sur la requête de Cox! — Oui, monsieur. — Mais il était là hier. Là, je lui dis qu'avant de partir je terminerais son compte; il doit l'être, il le sera ces jours-ci.—Je le crois; mais voilà le *warrant.* » Il n'y avait rien à répondre. Ciel! de quelle angoisse mon âme fut déchirée en me voyant obligé de subir et la honte et la douleur de cette fatale arrestation! Jamais je n'a-

vais éprouvé pareil malheur, et l'idée seule m'en avait souvent indigné. Mais que faire? je n'avais pu prévoir la conduite infâme de l'imprimeur, et je ne pouvais dans cet instant désarmer l'alguasil qui me pressait de le suivre. Hélas! étranger, ignorant les lois, devinant la source de cette intrigue, et ne sachant où elle pourrait s'arrêter, j'étais ce jour-là séparé de mon frère, sans conseil, et, pour comble d'infortune, n'osant même élever la voix dans mon cabinet. J'étais père depuis quelques jours; Félicité était singulièrement affaiblie par sa couche qui avait été longue et douloureuse. Qu'allait-elle dire, si je passais vingt-quatre heures sans la voir? Quelle inquiétude ne la tourmenterait pas? car pouvais-je espérer de rentrer avant un jour ou deux? Je prévins mes sœurs, avant de partir; je leur recommandai de tranquilliser Félicité, en lui alléguant différens prétextes pour excuser mon absence. Combien de larmes je versai dans cette funeste chambre d'arrêt où l'huissier me renferma! Cette prison n'avait pourtant rien de triste et de lugubre; à l'exception des barreaux des fenêtres, j'aurais pu me croire encore chez moi. Il faut avouer que si l'on arrête brusquement un débiteur à Londres, on a pour lui les plus grands soins, et qu'on le traite du moins avec humanité. C'est un exemple qu'on devrait bien imiter en France à l'égard de tous les prisonniers.

Mais ces adoucissemens ne pouvaient diminuer mes angoisses; je me peignais à chaque instant mon

amie inquiète et accablée par sa douleur, n'offrant qu'un lait dangereux à ce pauvre enfant que je venais de recevoir dans mes bras. Le ciel ne m'abandonna pas; car c'est à sa bonté que je dois attribuer différens secours qui me mirent à portée d'opérer mon prompt élargissement.

A peine étais-je installé dans la maison d'arrêt, que j'avais vu paraître Latour, toujours gai et sans souci; il venait me recommander de bien me divertir; il me parlait de cette affaire comme d'une bagatelle qui arrivait à tous les honnêtes gens, comme d'un accident qu'il avait essuyé dix fois, et qu'il était chaque jour à la veille d'essuyer encore. Desforges, qui avait accompagné Latour, me tenait un langage tout différent. C'était pour lui, c'était à cause de lui que j'étais dans cette affreuse position; il affectait d'en être consterné; il me protestait qu'il prenait une grande part à mes peines, et, pour me le prouver, il m'apportait quelque argent qu'il avait, disait-il, emprunté à un ami. Je ne pus paraître insensible à ce procédé. J'oubliai tout ressentiment, j'oubliai même que je n'étais là, que je ne souffrais que pour lui. Je voulus bien croire que les monts d'or et tous les millions de Desforges s'étaient évanouis, qu'il en était réduit à emprunter quelques pistoles pour me tirer de l'embarras où notre entreprise et ses procédés m'avaient mis; mais qu'était-ce que la somme qu'il m'apportait? Elle ne pouvait me délivrer, et Desforges le savait aussi bien que moi.

Heureusement que mon excellente belle-mère m'envoya à cette époque une traite de cinquante guinées. Je n'oublierai jamais non plus les services qui, dans cette circonstance, m'ont été rendus par un Anglais que j'avais connu dans la maison de Swinton, et qui était précepteur de ses enfans. Retiré à Basersey, dans une académie qu'il dirigeait avec peine, dès que le bienfaisant Perks apprit mon malheur, il accourut, me donna seize guinées, produit de ses épargnes; il me pria de ne pas m'occuper du remboursement. Un autre de mes amis, que je n'ai point encore nommé, et à qui j'ai voué une profonde estime, me prodigua tous ses soins et toutes les consolations que sa situation lui permettait. C'était Bridel, professeur de français à Londres. Nous avions été camarades de collége, et je l'avais perdu de vue depuis que les mauvais traitemens dont l'accablait son père, avocat à Chartres, l'eurent forcé d'aller chercher son pain dans une terre étrangère. Bridel s'était fixé à Londres; il y avait acquis cette habitude de réfléchir, cette solidité, cette constance dans ses attachemens, vertus si rares en France. Je n'allais jamais chez lui sans être édifié. Sa famille était nombreuse; il la soutenait et l'élevait dans de bons principes. Bridel vivait dans l'obscurité; mais il était bien plus heureux que moi, qui poursuivais une vaine gloire, le désir d'être utile aux hommes. Si jamais vous retrouvez Perks ou Bridel, mes enfans, soyez reconnaissans envers eux, ils ont essuyé les larmes de votre père.

Avant de sortir du lieu où il m'avait fait conduire, j'envoyai chercher l'imprimeur. Je voulais le payer de mes mains et lui reprocher en face sa perfidie. Il refusa de venir. Ce refus me convainquit de la vérité de mes soupçons sur le principe de sa conduite; il en eût rougi devant moi; rien de personnel n'avait pu l'engager à agir ainsi. Tant de perfidie lui était étrangère. Il n'avait été que l'instrument de Swinton et de Morande, qui avaient déjà commencé leurs attaques contre moi dans le *Courrier de l'Europe*, et qui s'étaient indignés que j'eusse défendu Price et soutenu contre eux une opinion de Kirwan. Cox imprimait le *Courrier;* il était dans leur dépendance; ses affaires ne lui permettaient pas de perdre l'impression d'une feuille qui lui paraissait plus assurée que mon journal. Swinton, pour qui tout moyen de nuire était bon, l'avait forcé de me mettre le pistolet sous la gorge, et il avait mieux aimé m'immoler que de s'immoler lui-même. La conduite que Swinton et Morande tenaient à mon égard depuis quelque temps, et leurs diatribes imprimées contre moi, n'ajoutaient que trop de semblance à cette explication.

A peine avais-je été délivré de ma courte captivité, que je m'étais hâté de me rendre auprès de Félicité: je la rassurai; mais elle ne me confia pas tous les chagrins qui dévoraient son âme, et je devais, pour ménager sas ensibilité, dans le triste état où elle était, lui dissimuler les miens. Les ressources

me manquant à Londres, je crus ne devoir pas perdre un moment pour me rendre en France. Mes ennemis m'épiaient, m'environnaient de tous les côtés pour me tendre des piéges. Je logeais dans ma maison le plus cruel et le plus perfide de tous; c'est lui qui, sous le voile de l'amitié, machinait contre moi les plus noires trahisons; mais comment dérober toutes ces craintes à ma sensible épouse? Elle languissait dans son lit, et mille inquiétudes sur elle et sur notre enfant assiégeaient son esprit; je crus que son bonheur même me commandait le silence, et je partis en lui annonçant seulement la nécessité de recourir à mes amis en France pour soutenir notre établissement. J'ignorais toutes les larmes que lui fit verser ce départ précipité, mais, ô mon amie! quelle était ton injustice de l'attribuer à un défaut de tendresse! Hélas! tu ne sentais pas mes déchiremens, et tout le regret que j'éprouvais en te laissant dans une situation aussi douloureuse et en te dissimulant mes profonds chagrins!

Pour donner une idée de la faiblesse de mon cœur, de la facilité avec laquelle je me laissais aller à tous ses mouvemens, et de l'ingratitude dont j'ai été payé, il faut citer la scène qui précéda de quelques heures mon départ pour Paris.

J'ai dit que Desforges s'était tout-à-fait livré à Pelleport, et que celui-ci, dupe comme moi de ses fanfaronnades, des millions qu'il prétendait avoir à sa disposition, cherchait par tous les moyens possibles

de plaire à Desforges et de le captiver. De son côté Desforges ne voyait rien de plus beau que les projets que la féconde imagination de Pelleport enfantait chaque jour; son association avec moi lui paraissait de plus en plus incapable de satisfaire les désirs gigantesques qu'il s'en était formés, et Pelleport avait le plus grand soin à augmenter son dégoût pour notre entreprise et pour moi. Cependant je vois arriver Desforges tout consterné, qui me conjure de monter avec lui dans une voiture qui m'attendait. « Et pour quoi faire? lui dis-je, étonné de son émotion; qui me demande? et où voulez-vous me faire aller? — Je viens de voir arrêter le marquis de Pelleport, me dit-il; on l'entraîne s'il ne fournit à l'instant une caution. Vous savez qu'il n'a ici ni ami ni argent: c'est à vous qu'on l'a recommandé, au nom de ses enfans, sauvez-le; faites pour lui ce que je ne puis faire moi-même; vous savez que je n'ai pas une guinée à ma disposition, et qu'on *n'accepterait pour rien ma signature* (Desforges se rendait justice); sauvez ce pauvre Pelleport: c'est un service qu'il attend comme moi de votre amitié. »

Je ne m'inquiétai pas si Desforges, pressé d'un si vif intérêt pour son nouvel ami, n'était pas de moitié dans cette affaire. Je ne vis que les deux enfans de Pelleport, abandonnés et mourant de faim; je ne songeai qu'à un nouveau service à lui rendre, et j'y volai. Je donnai ma signature. Pelleport fut libre; je ne sais en quel état déplorable il était réduit; je fus obligé de lui offrir jusqu'à ma bourse

pour dîner, car le sensible Desforges donnait des pleurs à son infortune, mais ne voulait ou ne pouvait pas la soulager d'une obole. Et ce fut quelques jours après ce service que l'un et l'autre renouvelèrent leurs diatribes contre moi, qu'ils eurent la lâcheté de me décrier partout après mon départ, et de se joindre à mes dénonciateurs. Et ils ont ajouté à toutes ces infamies celle de laisser l'engagement que j'avais contracté pour eux à ma charge.

CHAPITRE XXVIII.

Le passeport de Vergennes et de Rayneval. — Suspension du journal de Brissot. — MM. Joli de Fleury, Villedeuil et Miroménil vengent le style du chancelier d'Aguesseau. — La suspension est levée quand tous les abonnés sont partis. — L'abbé Miolan. — La soirée chez le banquier Delessert. — Brissot est arrêté et conduit à la Bastille. — Il passe quarante-huit heures à pleurer. — Sa belle-mère traverse le Pas-de-Calais sur une faible barque, pour rassurer sa fille sur ce malheur. — La visite de M. Lenoir. Accusations portées contre Brissot. — Les libelles contre la reine.

Leurs calomnies m'avaient précédé à Paris, et ma perte était déjà résolue dans le cœur du ministre, à qui elles fournissaient un prétexte pour me punir de la liberté de mes écrits. Redoutant quelques sourdes menées, j'avais écrit à Vergennes pour lui demander un passeport ou une espèce de sauf-conduit. Rayneval, son bras droit, m'avait répondu que je n'avais rien à redouter, que ma sûreté serait entière.

Comptant sur cette promesse, je passai six semaines à Paris dans la plus profonde tranquillité. L'orage cependant grondait sur ma tête; mais avant qu'il éclatât, il avait été précédé d'un autre malheur, tant il est vrai qu'une chute amène toujours une autre chute. Mon journal du Lycée avait été suspendu par ordre supérieur. Quel était le crime de son rédacteur? Il faut le dire, pour montrer si le comte d'Apremont, fondé de pouvoir de Desforges, eut le droit de se plaindre de ma conduite autant qu'il l'a fait; il faut le dire aussi pour montrer quelle était la honteuse dépendance où se trouvaient alors les écrivains, et l'infâme despotisme sous lequel ils étaient forcés de courber la tête.

M. Andrews, dans ses *Conseils à un jeune homme qui se prépare à voyager en France*, donnait une liste des ouvrages qu'un Anglais devait connaître pour bien posséder la littérature du pays qu'il allait parcourir, et pour y voyager avec fruit. Dans ce nombre, il citait Patru et D'Aguesseau. Je ne sais, disais-je à cette occasion, si M. Andrews a eu le courage de lire les deux auteurs qu'il recommande, mais je doute qu'il ait pu comprendre l'un et lire l'autre jusqu'au bout, sans être saisi de froid et de sommeil.

Cette opinion parut trop leste et trop lestement exprimée à un des premiers magistrats du parlement, Joli de Fleury. Il s'en plaignit à Villedeuil, chargé du département de la librairie, et au garde des sceaux Miroménil; et celui-ci se crut solidaire

pour D'Aguesseau, parce qu'il occupait sa place. «Qu'on suspende le journal, répondit-il.» C'est ainsi que d'un mot le chef de la magistrature jugeait, condamnait par provision un homme de lettres, un accusé, et le ruinait sans daigner le lire ou l'entendre! Et pourquoi? pour une opinion purement littéraire sur un littérateur mort depuis plus d'un quart de siècle. Et le ministre coupable d'un tel acte de despotisme disait, répétait, faisait dire et répéter que son gouvernement était juste et modéré: et le bon peuple de France se payait de ces paroles! Mais la conduite du ministre en cette occasion prouve à la fois son injustice, sa tyrannie et sa pusillanimité, car il ne m'immolait que dans l'espoir d'être agréable à un tribunal qu'il redoutait, et à une famille qu'il croyait puissante.

J'avoue que je ne devinai pas du premier coup quelle pouvait être, dans les divers articles de mon journal, la phrase qui servait de prétexte à la suppression qu'il éprouvait. Lorsqu'enfin on voulut bien me mettre sur la voie, je cherchai à connaître celui qui avait pu me dénoncer. On m'assura que le coup partait de la famille même de d'Aguesseau. J'écrivis alors à l'héritier de son nom pour lui témoigner combien j'avais de peine à ajouter foi aux soupçons qu'on m'avait inspirés, combien je les trouvais inconciliables avec la noblesse d'âme et les idées élevées que le public lui attribuait, et qui devaient être chez lui un héritage de famille. J'ajoutais que, dans mon journal, je n'avais jugé d'Aguesseau que

relativement aux Anglais, pour lesquels ses écrits ne peuvent avoir le mérite qu'on leur reconnaît parmi nous; mais que je n'avais point voulu porter atteinte à sa gloire, car ce n'étaient pas les qualités ou les défauts du style de l'écrivain qui devaient rendre le nom de d'Aguesseau recommandable, mais les grandes vertus de l'homme d'état.

Je dois croire, comme il me l'assura, qu'une vengeance si frivole et si basse ne pouvait s'accorder avec le caractère de M. d'Aguesseau. Sa réponse, dictée par un véritable esprit philosophique, doit servir à convaincre ceux qui la liront qu'il était étranger à cette manœuvre. Il faut la citer, puisqu'elle honore ce magistrat, puisque les sentimens qu'elle exprime sont rares, qu'ils peuvent servir d'exemple aux hommes puissans qui sont tentés d'abuser de leur autorité, et que l'hommage que je rends à son auteur, en la conservant, est une preuve de mon estime pour lui malgré la distance des opinions qui nous séparent maintenant *.

---

* Voyez cette lettre à la fin du volume. Quoique le comte d'Aguesseau ait été reçu à l'Académie Française en 1789, nous ne croyons pas qu'il ait écrit rien de mieux que cette lettre, si toutefois il a écrit autre chose. Député aux états-généraux, il avait été un des premiers à se réunir au tiers-état, mais il abandonna bientôt sa mission et fut accusé plus tard de s'être réuni aux royalistes pour faire dissoudre l'assemblée législative. M. d'Aguesseau, oublié dans la révolution, obtint toutes les faveurs de Napoléon. Il fut à la fois comte, sénateur et

M. d'Aguesseau sollicita sans doute pour moi comme il me l'avait promis; d'autres sollicitations s'étaient jointes à la sienne. J'obtins enfin justice. Mais quelle justice! Après six mois de suspension, Villedeuil m'écrivit que cette suspension était levée. C'était me rendre les armes après m'avoir égorgé. Déjà j'étais dans les embarras d'un procès causé par cette suspension même. Le peu de souscripteurs que mon journal avait acquis en France, en ayant été privés si long-temps, s'en étaient dégoûtés; la crainte de pareille interruption en avait dégoûté les autres. Tous mes travaux, toutes mes espérances étaient déjà à moitié perdus. Il ne fallait plus que l'événement que je vais raconter pour consommer ma ruine.

Je vivais, comme je l'ai dit, depuis six semaines à Paris, occupé de mes intérêts et de mes affaires, et dans un calme dont rien ne troublait la tranquillité. L'orage que l'éclair forma au loin éclata enfin sur ma tête. C'était le soir où le fameux ballon de l'abbé Miolan fut la proie d'une populace irritée de son impéritie ou de son malheur. J'avais été, comme tant d'autres, me faire brûler au soleil en attendant que le malencontreux aérostat s'élançât dans les nues. J'avais assisté à ce spectacle en compagnie de la famille de mon ami Clavière. De là,

---

ambassadeur de l'empire, et n'en mérita pas moins les faveurs de la restauration. Il siégeait à la chambre des pairs et à l'Académie lorsqu'il mourut en 1822.

nous allâmes dîner chez le banquier Delessert, avec lequel j'ai eu depuis une singulière altercation dont je parlerai. J'avais l'âme triste. J'étais lié avec l'abbé Miolan, et j'étais vivement affecté de son accident. On fit de la musique; je priai mademoiselle Delessert de chanter cette romance plaintive de Rousseau dont l'air est si bien en harmonie avec les paroles: *Au fond d'une sombre vallée.* Après avoir quitté madame Delessert et mes amis, je rentrai chez mon correspondant. J'arrivais sur les minuit, lorsqu'un inspecteur de police, pénétrant dans mon appartement avec plusieurs sbires à sa suite, m'arrêta au nom du roi.

Dans le premier instant je fus plus étonné qu'accablé de cette nouvelle. J'étais innocent; qui pouvait me faire trembler? On me demanda mes clefs, mes livres, mon portefeuille; je donnai tout. Mes papiers ne concernaient que mes affaires et mes ouvrages, j'en expliquai l'objet avec sang-froid. Mes livres étaient tous anglais, j'en interprétai les titres; et, après plusieurs autres formalités, j'entendis prononcer le mot fatal de la Bastille, et j'y fus bientôt renfermé.

Là, je passai quarante-huit heures, seul, livré à moi-même et à toute l'horreur de ma position. Dans cet isolement cruel, tous les pensers les plus lugubres, tous les déchiremens du désespoir se disputaient mon cœur. J'étais tombé accablé auprès d'un fauteuil, l'arrosant de mes larmes et invoquant le ciel à grands cris. Non que je redoutasse rien

pour moi-même, non que ma propre position pût ainsi m'abattre : ma vie était pure, et l'inquisition même n'avait rien à me reprocher. Mais être embastillé au moment où ma femme attendait de moi de pressans secours, au moment où, faible et délicate, elle pouvait à peine nourrir notre pauvre Félix, au moment où de sinistres pressentimens devaient à chaque instant la faire trembler pour mes jours, au moment enfin où les lettres que j'avais reçues de son frère m'apprenaient les excès auxquels Desforges avait osé se livrer en mon absence, et les persécutions qu'il lui faisait éprouver. Tant de tourmens étaient au-dessus de mon courage; et la crainte affreuse que la nouvelle de ma détention ne portât un coup mortel à celle que j'aimais plus que tout au monde, ne devait-elle seule pas me rendre le plus malheureux des hommes? Pendant deux jours entiers je n'eus sous mes yeux que Félicité mourante, et notre enfant s'éteignant sur son sein; pendant deux jours entiers je ne cessai de verser des larmes.

Le ciel eut pitié de mon infortune; je l'invoquais pour ma malheureuse épouse, pour mon enfant. Ce fut lui sans doute qui inspira à la meilleure des mères le dessein le plus hardi pour prévenir le coup fatal qui causait ma douleur et mon effroi. Prévoyant que le bruit de ma détention allait se répandre et passer au-delà de la Manche, elle prit la résolution de prévenir la poste. Il n'y avait ni paquebot ni vaisseau prêt à mettre à la voile. Ma mère, intrépide, eut l'audace de franchir le dé-

troit avec un seul matelot et dans une simple chaloupe.

Que ne peut l'amour maternel! Il faisait risquer à une faible femme le passage de ce détroit si dangereux, que l'on regarde comme un des traits d'une vie de héros que Dugay-Trouin ait osé en risquer la traversée pour échapper aux fers de l'Angleterre. Je ne peindrai pas la scène du départ de madame Dupont, les larmes de ses amis, les craintes, les regrets universels; chacun la regardait s'en aller comme une proie des flots. Tous les traits de ce tableau touchant sont gravés dans mon âme, ils n'en sortiront qu'avec mon dernier soupir. Et c'est moi qui causais tous ses maux! O ma tendre mère, pardonne à ton malheureux fils! Que n'eût-il pas fait pour t'épargner tant de douleurs et de périls, pour supporter seul les coups de ses ennemis! Combien de fois il a pleuré sur cette fatalité qui l'a jeté dans ta famille pour en troubler le repos, pour empoisonner tes jours!.... Et ces fers qui le chargent encore aujourd'hui! et ces murs de cette autre Bastille! Ah! des larmes viennent baigner ses yeux attendris et amollissent malgré lui son cœur républicain.

Quelques précautions que ma belle-mère ait mises dans la manière dont elle justifia son arrivée près de sa fille et dont elle révéla mon malheur, il lui fut difficile de parer entièrement le coup que cette nouvelle devait porter à ma femme. Félicité eut beau rassembler toutes ses forces pour le souffrir avec courage, la nature fut plus forte que son cou-

rage, et elle lui refusa bientôt le lait dont elle nourrissait son enfant. Cependant la force de son âme et de son attachement pour son mari lui firent surmonter sa douleur. Sans vouloir abandonner Félix qui dépérissait, elle résolut de se vouer à mon secours, de se partager entre les devoirs de mère et d'épouse, et elle eut la douce consolation de sauver son fils et son mari.

Le troisième jour de ma détention j'avais enfin reçu une visite de M. Lenoir, qui m'avait parlé avec une douceur dont je ne soupçonnais pas la perfidie. Il me demanda, comme à l'inquisition, le crime dont j'étais coupable ; c'était une bien cruelle plaisanterie, et je commençai par le lui faire observer. Il m'apprit que j'étais accusé d'avoir composé des libelles à Londres contre la reine. Cette calomnie m'indigna ; je la repoussai avec chaleur. Il me cita une douzaine de ces libelles pour tâcher d'apprendre si j'en connaîtrais au moins les auteurs. C'était la *Naissance du Dauphin*, dans lequel on avait l'infamie, disait-il, d'attribuer la paternité de ce royal enfant à un prince royal qui n'était pas le roi; les *Amours du visir de Vergennes;* les *Petits soupers de l'hôtel de Bouillon;* les *Réflexions sur la Bastille;* la *Gazette-Noire;* les *Rois de France jugés au tribunal de la raison;* les *Rois de France dégénérés*, et enfin les *Passe-Temps d'Antoinette*, ouvrage dirigé contre la reine, et dont je lui racontai l'histoire telle que je la connaissais, et en lui assurant que Pelleport, qui avait voulu le vendre, ne

l'avait même pas composé. Quant aux autres libelles, j'en entendais pour la première fois les titres. Je sus alors que la dénonciation de Swinton, qui me rendait responsable de la perte de 2,000 souscripteurs de son *Courrier*, par suite de l'établissement de mon journal de Londres, que celles de Morande, de l'abbé Auber, dont j'avais le malheur de ne pas estimer les fables ni même les petites affiches, que celle enfin de Pelleport lui-même, excité par Desforges qui voulait profiter de ma détention pour me faire transiger à son gré sur notre association, étaient les véritables causes de mon embastillement. Mais comment pouvait-on m'accuser d'être l'auteur d'un ouvrage qui n'existait pas? Comment pouvait-on me soupçonner d'être pour quelque chose dans la composition de ce *Diable dans un bénitier*, libelle dans lequel Amelot, Vergennes, le maréchal de Castries, trois ministres que j'avais le plus grand intérêt à ménager pour le privilége de mon journal en France, étaient horriblement maltraités? Il y aurait eu trop de maladresse de ma part, et je n'eus pas de peine à convaincre Lenoir de mon innocence.

CHAPITRE XXIX.

Séjour à la Bastille. — Loyseau, madame de Boufflers, le prince de Conti et Delaunay. — Le billet de madame de Genlis. — Intérêt que Brissot excite dans le cœur de ses amis. — Condorcet, Bitaubé, Berquin, Parmentier, Bernardin de St.-Pierre, le baron de Marivetz. — Madame de Genlis. — Ses rapports avec Brissot. — Le comité de Belle-Chasse. — L'abbé Sieyes n'était point charmé. — Opinion de Laclos et de Mirabeau sur madame de Genlis. — Le voyage de Pétion. — Madame Brissot est attachée à l'éducation de mesdemoiselles d'Orléans. — Son mariage la force à quitter cette place. — Sa lettre à madame de Genlis. — Froideur et raccommodement. — Brissot revoit madame de Genlis au club des jacobins.

Mais avoir démontré mon innocence n'était pas avoir obtenu ma liberté; et après trois longs interrogatoires, dans lesquels je subis les questions les plus captieuses, et telles que l'inquisition aurait pu me les adresser, je ne prévoyais pas encore l'instant où les portes de la Bastille s'ouvriraient devant moi. Loyseau, jurisconsulte distingué, et qui a montré

un patriotisme éclairé dans la révolution *, avait rédigé un mémoire qu'il adressa à une femme de sa connaissance, je crois madame Boufflers; il la conjurait d'écrire et de faire écrire en ma faveur par le prince de Conti au commandant Delaunay, dont la conduite à mon égard dut me faire soupçonner qu'on ne m'avait pas bien vivement recommandé. Déjà Mentelle et mon correspondant Larivée avaient essayé de faire briser mes fers en s'adressant à madame Sillery-Genlis, gouvernante des enfans de de M. Chartres. Ils connaissaient son amitié pour ma femme. Le billet de cette dame, que Larivée me fit passer à la Bastille, fut le premier soulagement que j'éprouvai. J'y voyais que madame Sillery avait fait parler au ministre Breteuil, et elle était persuadée qu'un ministre aussi juste et aussi éclairé, disait-elle, s'empresserait de faire rendre la liberté à un homme de lettres estimable, et dont la vie était irréprochable. Malheureusement M. de Chartres se trouvait en Angleterre, et madame Sillery ne pouvait rien sans lui.

En attendant la justice de Breteuil, et malgré sa vie irréprochable, le pauvre prisonnier gémissait dans son cachot. Enfin Félicité arriva de Londres, et c'est à ses vives sollicitations, à ses démarches pressantes autant qu'à mon innocence, que je dus mon élargissement. Je le dus encore, je dois

---

* Loyseau était auteur d'*Observations sur l'impôt* et du Journal de constitution et de législation.

le dire, à la chaleur de quelques amis précieux qui offrirent de répondre de moi au prix de leur liberté; je la dus au cri presque universel des gens de lettres, même de ceux que je connaissais alors à peine, et qui, convaincus de l'austérité de mes principes et de mes mœurs, traitèrent de calomnie la composition des libelles qu'on osait m'attribuer, et réclamèrent hautement la fin de ma captivité. Ainsi, non seulement les amis dont j'ai parlé dans ces Mémoires me donnèrent des preuves de leur attachement, mais je reçus aussi des marques d'intérêt d'une foule d'autres personnes qui alors m'étaient presque étrangères, telles que Condorcet, avec lequel j'ai eu depuis tant d'honorables rapports; Bitaubé, le traducteur d'Homère; l'excellent Berquin, l'ami des enfans; le savant Parmantier; Philippon de la Magdeleine; Bernardin de Saint-Pierre, qui préluda à notre amitié par le vif intérêt qu'il prit à mon malheur; et Marivetz, auteur de la *Physique du monde*, auquel j'avais été assez heureux pour rendre quelques services à Londres*. Je dois citer aussi de généreux Anglais, tels que Kirwan, Priestley, lord Mansfield et plusieurs autres hommes recommandables, qui, à la nouvelle de mon arrestation, écrivirent en France et y ren-

* Le baron de Marivetz, que son goût pour les sciences fixa de bonne heure à Paris, était né à Langres en 1728; il en fut enlevé en 1793, et fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire.

dirent un témoignage public et spontané de l'austérité de mes principes et de mes mœurs. Grâces leur en soient rendues, ainsi qu'à tous ceux dont je ne rappelle pas ici les noms; ils sont restés gravés dans mon cœur pour ne s'en effacer jamais!

Je n'ai pas oublié non plus l'intérêt que madame Sillery-Genlis prit à ma délivrance. On a dit, on a imprimé que j'avais eu depuis des relations très intimes avec elle. On l'a montrée comme étant l'âme et le chef secret d'un comité qui se réunissait à Belle-Chasse, et dans lequel on me faisait entrer avec Voidel, Volney, Laclos, Mirabeau, Pétion et plusieurs autres écrivains et députés. A l'époque où l'on débitait ces fables, et où l'on ajoutait à la liste l'abbé Sieyes avec des circonstances dignes de la chronique scandaleuse, Sieyes disait à madame Lascinie, qui le plaisantait à ce sujet, qu'il ignorait même la couleur des beaux yeux dont on le prétendait charmé. Je puis également assurer avoir entendu Mirabeau et Laclos s'exprimer sur le compte de madame Sillery de la manière la plus désobligeante; Mirabeau la traitait de théologienne, bel-esprit, bonne à diriger une pension de petites filles et à apprendre aux petits garçons à servir la messe; n'ayant de talens que pour se louer elle-même, ou pour déchirer les autres. J'ai un papier de Laclos dans lequel il l'engage à changer sa plume en aiguille:

Change donc, ma fille,
Ta plume en aiguille;

Brûle ton papier;
Il faut te résoudre
A filer, à coudre,
C'est là ton métier.

Est-il présumable, d'après l'opinion qu'ils avaient tous les deux de son peu d'aptitude aux affaires et de l'insuffisance de ses moyens, qu'ils auraient été prendre ses idées, ou lui confier la direction des leurs?

Quant à Pétion, tout le monde sait qu'il avait voué à madame Sillery un attachement très vif. Ils ont fait ensemble un voyage en Angleterre qui semblait révéler entre eux une grande intimité, et dont on tira mille conséquences politiques des plus absurdes. Comme on me savait intimement lié avec Pétion, on en conclut que je l'étais également avec madame Sillery: j'ai même vu des gens me dire que c'était moi qui, à l'époque de mon séjour au Palais-Royal, avais causé leur liaison; je n'ai pu en être que la cause indirecte, ayant été l'intermédiaire de Pétion et du marquis Ducrest dans une affaire qui dépendait de la chancellerie d'Orléans. Quant à ce qui me regarde personnellement, je puis le raconter. En cela je rendrai hommage à la vérité, et j'acquitterai une dette de la reconnaissance envers une personne dont Félicité et moi-même n'avions qu'à nous louer.

Ma femme avait été attachée, en 1782, à l'éducation de mademoiselle de Chartres. L'excellente éducation qu'elle-même avait reçue, les connais-

sances variées qu'elle possédait, non moins que les qualités de son cœur, devaient lui assurer l'estime de tous ceux dont elle approchait, et madame Sillery était digne de l'apprécier. Son séjour auprès d'elle fut pourtant de courte durée. Mon mariage, qui ne put rester long-temps secret, et l'envie que j'eus bientôt de voir mon amie venir occuper ma maison à Londres, furent les principales causes de cette séparation. D'autres motifs encore y avaient contribué. Félicité, qui avait un sentiment exquis des convenances, espérait qu'elles ne seraient jamais blessées à son égard; il n'en fut pas tout-à-fait ainsi, et je l'avais dès-lors décidée à donner sa démission.

Félicité voulut écrire à madame Sillery pour obtenir à titre de faveur ce qu'elle eût pu réclamer comme un droit. Il s'agissait de quelques usages de la maison qui la choquaient, et auxquels une jeune personne ne devait pas se soumettre dans sa position. Madame Sillery lui répondit : « Ce n'est pas d'aujourd'hui, mon enfant, que j'ai senti ce que vous valez. Je ne vous passerai point de misères et de minuties, mais j'aurai toujours le plus grand égard pour les choses qui pourraient justement blesser votre délicatesse et cette aimable décence qui vous caractérise. Ce que vous me demandez est très-difficile; cependant je vais m'occuper des moyens de vous satisfaire. Je désire que vous soyez heureuse ici, et croyez que votre confiance en moi ne sera jamais déçue. »

Ce billet aimable répara tout. Cependant il

fallut révéler notre union. Félicité n'avait osé faire cette confidence, qui pouvait l'obliger à quitter la jeune princesse, à qui elle s'était vivement attachée. Je me chargeai de cette commission; j'écrivis à ce sujet à madame Sillery au commencement de 1783; je ne la connaissais point, et j'en étais probablement inconnu. Mes faibles ouvrages n'étaient pas de ceux qui pouvaient être tombés dans les mains d'une femme, de quelque esprit supérieur qu'elle fût douée : je lui envoyai l'un d'entre eux et le prospectus du *Lycée de Londres* pour lequel je lui demandai ses bons offices auprès de Vergennes. Elle parut sensible à la confiance que je lui témoignais en lui faisant l'aveu des liens qui m'unissaient à Félicité. Elle me répondit avec beaucoup de grâce, loua mon ouvrage avec bienveillance, me promit toute sa protection, qui fut infructueuse en cette occasion. Cependant elle avait vu mon mariage avec peine, soit qu'elle prévît que j'allais lui enlever une jeune personne dont le secours pouvait lui être utile, soit qu'elle eût quelque prévention contre moi, malgré les choses flatteuses qu'elle m'adressait; car les gens de cour ont un art merveilleux pour faire des complimens et des promesses qui ne les engagent à rien.

Félicité, qui remarquait du refroidissement dans l'amitié que lui avait jusque-là témoignée le gouverneur (on sait que madame Sillery avait obtenu ce titre), saisit le prétexte de sa mauvaise santé, et lui annonça le désir qu'elle avait de la quitter.

LETTRE DE MADAME BRISSOT-WARVILLE
à la comtesse de Genlis.

« Lorsque j'ai eu l'honneur d'obtenir une place auprès des princesses, j'ai senti d'autant plus vivement le bonheur dont j'allais jouir, que tout dans cette place intéressait mes goûts et mon amour-propre. Rien ne me paraissait plus flatteur que de concourir à l'éducation de deux princesses confiées à vos soins. Ce qui m'enchantait surtout, c'était l'avantage précieux de me trouver sous vos yeux, madame; je ne pouvais ne pas sentir tout ce qu'il y avait à gagner pour les principes et pour l'instruction. J'ai toujours aimé l'éducation, et vous en faites votre principal objet. J'ai quelque goût pour la littérature et les arts, vous avez dans ces genres les succès les plus distingués; enfin j'allais voir, j'allais entendre cette femme célèbre dont la morale m'avait charmée depuis la lecture de ses premiers ouvrages; et quoique je ne cherchasse pas à me dissimuler la distance nécessaire où je me trouverais de vous, je présumais que vous daigneriez avoir de l'indulgence pour tout ce qui me manque, et m'honorer de vos conseils pour perfectionner le peu que j'ai, en y ajoutant tout ce qu'il est possible d'acquérir avec de l'application et du zèle.

« Je ne puis dire que mon espérance a été trompée. Je suis comblée de vos bontés, madame; et si même dans tous les points l'événement n'a pas répondu à mon attente, ce n'a pu être que ma faute ou

celle des circonstances. Je sens d'autant plus le prix des avantages dont je jouissais, que je suis obligée d'y renoncer. Je me vois forcée, par ma mauvaise santé, de vous prier de trouver bon que je me retire et que je quitte mademoiselle de Chartres. Certainement ce sacrifice coûtera beaucoup à mon cœur; et l'attachement que sa jeunesse, ses grâces et son esprit inspirent, me laisseront des regrets très vifs et très sincères. Je les emporterai loin de vous, ainsi que la plus vive reconnaissance pour toutes les marques de bienveillance que vous m'avez témoignées, madame, et l'espérance que vous voudrez bien m'en accorder la continuation. Je vous demanderai, avec les plus vives instances, la permission d'y recourir. Ce sera ajouter à tant de bonté si vous daignez être par la suite ma protectrice auprès de M. le duc de Chartres, et si vous trouvez convenable que j'aie l'honneur de faire ma cour à madame la duchesse de Chartres, en l'assurant de tous les regrets dont je suis pénétrée; je n'oublierai pas dans mes regrets les bontés de madame la baronne, et les marques d'amitié que m'ont données madame La Wœstine et mademoiselle de Genlis; je voudrais bien en avoir été plus digne. Je suis, etc. »

Madame Sillery, dans une réponse où perçait la froideur et le mécontentement, lui témoigna le regret qu'elle avait de s'en voir abandonnée; mais je dois dire que le chagrin qu'elle put éprouver de sa retraite n'influa en rien sur les sentimens affectueux qu'elle lui rendit bientôt. Elle parut prendre un

vif intérêt au succès de mon Lycée. Elle écrivit quelquefois à Félicité des lettres fort aimables et qu'elle a conservées ; et je dois croire que ce ne fut pas sa faute si, malgré la preuve acquise dès le premier jour de mon innocence, il me fallut languir plus de deux mois à la Bastille.

Depuis cette époque je n'ai eu presque aucune relation directe avec madame Sillery. Je n'ai jamais été courtisan, ni aimé ce qui ressemble à la cour, et il y en avait une autour d'elle. Depuis ma sortie du Palais-Royal, je ne l'ai même rencontrée qu'une fois au club des jacobins, avec le jeune de Chartres, qui y avait été présenté par son mari, et qui s'est conduit dans toute la révolution avec un patriotisme et une sagesse dignes d'une meilleure issue. Dumouriez l'a perdu; cet homme devait perdre tout ce qui s'attachait à lui.

CHAPITRE XXX.

La cour fait un crime à madame de Genlis de ses prétendues relations intimes avec Brissot. —Madame de Genlis, l'une des ennemies les plus prononcées de la royauté. — Les *Leçons d'une gouvernante* et le premier argument en faveur de la déchéance de Louis XVI. — Les anarchistes ont dégoûté madame de Genlis de ses idées républicaines. — Dumouriez et le jeune duc d'Orléans à Tournay. — Brissot combat le décret rendu contre la famille de madame de Genlis.—Apologie de son *Journal* et de l'éducation qu'elle a donnée aux enfans du duc d'Orléans. — Le duc de Chartres fait rayer tous les titres qui accompagnent son nom.— Il est flagorné au club des jacobins par Collot-d'Herbois. — Terreur de Carra; le duc de Chartres le rassure. —Projets du duc d'Orléans pour faire nommer son fils à la convention nationale. — La franchise du républicanisme du duc de Chartres lui eût donné une grande influence dans l'assemblée. — Ses articles dans divers journaux. — L'Ami du peuple. —Le Journal de Millin. — Le dîner chez Welloni; Brissot, Barnave; Sillery et le duc de Chartres.

Voilà sur quoi peuvent être fondées les relations intimes qu'on suppose avoir existé entre madame

Sillery et moi. La cour lui en faisait un crime par l'organe des journaux qu'elle stipendiait; et aujourd'hui on m'en fait un crime à moi-même comme une preuve de mon penchant pour la faction de ce d'Orléans, que je crus un instant capable de diriger le mouvement révolutionnaire, mais que je n'ai cessé de mépriser et de combattre dès l'ouverture des états-généraux, parce que dès-lors il m'était connu.

L'aversion que l'ancienne cour portait à madame Sillery déposera en faveur de ses sentimens, car l'ancienne cour se connaissait dans ses haines aussi bien que dans ses amitiés, et du moment où elle la regardait comme une de ses ennemies les plus prononcées, c'est qu'on avait reconnu dans elle une des ennemies les plus prononcées de la royauté. Qu'on lise la préface de ses *Leçons d'une gouvernante*, publiées à l'époque où le trône était encore debout, et où il fallait le respecter comme la constitution l'exigeait; l'on verra s'il était possible d'invoquer avec plus d'art, je dirais presque avec plus de perfidie, si ce mot pouvait être juste pour un acte de loyauté, la constitution que le dernier roi avait jurée, mais dont chacun savait bien qu'il ne cherchait qu'à se débarrasser; l'on verra, s'il était possible de montrer avec plus d'énergie l'horreur du parjure et l'obligation du serment même lorsqu'il était forcé; s'il était possible enfin de traduire ainsi plus directement Louis XVI devant le tribunal de la nation,

dans le cas où il violerait la loi, le jour même où en fuyant à Varennes il venait de la violer; c'est dans cet écrit qu'on trouverait peut-être, comme par une inspiration prophétique, le premier mot qui semblait provoquer la déchéance, mot que d'autres n'ont fait que répéter.

Mais qui a pu détourner, éloigner de la république celle qui intérieurement l'appelait de ses vœux? les suggestions de Dumouriez, l'orgueil aristocratique? Non, non, mais bien la fureur des anarchistes, le tableau sanglant des scènes de septembre, l'exécution impolitique de Louis XVI. On peut porter un cœur rempli de patriotisme, mais avoir horreur du sang, quand il inonde la patrie.

Après la défection de Dumouriez, j'ai entendu la déposition ou plutôt la dénonciation de l'une des sous-gouvernantes de mademoiselle d'Orléans, qui arrivait de Tournay. Elle assurait que la résolution prise par M. d'Orléans fils d'abandonner les drapeaux de la nation, lui avait été suggérée par madame Sillery autant que par Dumouriez. Ce jeune homme, disait-elle, n'écoute que Dumouriez, ou chante les vêpres du matin au soir. Il est entièrement subjugué par les conseils du général en matière de politique, comme il l'est par son ancienne institutrice en matière de religion. Elle citait une conversation tout entière, dans laquelle on voyait madame Sillery déclamer contre les jacobins; qu'elle appelait des factieux, contre les septembriseurs qu'elle appelait

des assassins; contre d'Orléans père, qui, suivant elle, avait été aux prisons porter le fer et la flamme, et qu'elle peignait sous les couleurs les plus affreuses pour le rendre odieux à ses enfans. Enfin madame Sillery avait employé jusqu'aux larmes pour entraîner sur les pas de Dumouriez l'élève dont elle gouvernait l'esprit avec tant d'empire, qu'on l'avait vu l'accuser d'être toujours dans sa poche. La sous-gouvernante, dont j'ai oublié le nom*, avait en vain essayé de dessiller les yeux du jeune d'Orléans, et l'avait vainement conjuré de rentrer en France avec sa sœur. Il avait répondu a cette femme que Dumouriez pouvait bien être un ambitieux, mais qu'il avait le cœur droit, et que sa plus grande ambition était de rendre la France heureuse. Il partageait ses sentimens et ne voulait pas prendre un autre parti que le général. On sait ce qui s'ensuivit.

Cette déposition précéda le décret qu'on rendit alors contre toutes les personnes qui tenaient aux transfuges par quelques liens. Certes je ne blâme point madame Sillery de son opinion sur les jacobins et les anarchistes, que j'ai combattus jusqu'au jour où il a fallu succomber sous leurs coups; mais je la blâme des conseils qu'elle a donnés cette fois à son élève au lieu d'employer son éloquence à le retenir dans l'attachement qu'on doit à sa patrie**. Je

---

* Je crois qu'on l'appelait madame Taupin.

(*Note de madame Brissot.*)

** Mandé à la barre d'où on l'eût sans doute envoyé à

ne me fais point l'apologiste de d'Orléans père, ni de ceux dont la funeste rébellion devait coûter si cher à la république; mais je n'ai pu me défendre d'un sentiment de douleur en voyant expier à tout une famille les crimes de quelques uns de ses membres. Je prends aujourd'hui Sillery à témoin que je n'ai pas craint alors de blâmer hautement ces rigueurs et ces cruautés dans le *Patriote français* et à la convention *. Cependent je venais à peine d'échapper au décret d'accusation que Robespierre avait provoqué contre moi comme complice de Dumouriez. Ma pitié pour des personnes que la

---

l'échafaud, le duc de Chartres (aujourd'hui duc d'Orléans) se décida à quitter l'armée et à s'éloigner de sa patrie. L'archiduc Charles lui offrit le rang de lieutenant-général dans l'armée autrichienne; il repoussa cette offre et se retira en Suisse. L'auteur de cette note a raconté dans un ouvrage imparfait, mais où se trouvent quelques faits curieux (l'*Histoire de l'Émigration*), quelle fut la noble et courageuse résignation du jeune prince pendant sa proscription dans ces contrées. Pour échapper aux poursuites des ennemis de son nom, on le vit long-temps errer de montagnes en montagnes; et après avoir épuisé toutes ses ressources, il finit par mettre à profit les bienfaits de son éducation, en donnant des leçons d'histoire et de mathématiques dans le collége de Reichenau.

* Le marquis de Sillery, mari de madame de Genlis, fut proscrit et arrêté avec les Girondins. Les dernières pages de ces Mémoires contiennent quelques lignes du plus touchant intérêt sur ce courageux martyre de la liberté qui partagea le sort de Brissot

trahison du général et de ses principaux lieutenans n'avaient que trop compromises, ne pouvait servir qu'à me compromettre moi-même. Mais je n'ai jamais calculé quand l'humanité et la justice me réclamaient, et j'ai toujours senti mon âme s'agrandir dans le danger. J'avoue que si je ne doutais pas de la défection de Dumouriez, je ne pouvais croire que Valence eût imité son exemple. Quelques jours auparavant, j'avais reçu une lettre de lui dans laquelle il me donnait des détails sur la position de l'armée, et me chargeait d'une mission toute patriotique pour le comité de défense générale. Je voulais qu'avant de le punir on daignât le juger et l'entendre. J'invoquai pour lui sa gloire et ses blessures de Nervinde; mais je m'écriai que si Valence était un traître, j'abjurais à jamais le doux nom d'ami qu'il m'avait donné quelquefois. Hélas! Valence, ainsi que d'Orléans, avait imité l'exemple de Dumouriez *. Comment ont-ils pu se décider à

* Le comte de Valence avait épousé la fille de madame de Genlis. Distingué par son esprit, par sa valeur et par son patriotisme, il fut entraîné hors de sa patrie par la défection de Dumouriez, et il y rentra aussitôt qu'il eut vu cesser la proscription qui pesait sur sa tête. Il servit la France sous Napoléon avec le même dévouement qu'il l'avait servie sous la république; il est mort en 1822. Valence était un des membres les plus honorables de la chambre des pairs, comme son gendre le général Gérard l'est aujourd'hui de la chambre des députés.

une pareille désertion ? N'avaient-ils pas laissé derrière eux des otages bien chers, et dont la tête devait répondre de leur démarche ? Ils avaient peut-être compté sur l'inviolabilité des députés et le titre de femmes que portaient les personnes qui leur étaient chères. Non seulement Sillery, que le même cachot renferme aujourd'hui près de moi, fut dès-lors gardé à vue, ainsi que d'Orléans, mais on arrêta à la fois mesdames d'Orléans et Montesson, madame Valence et ses enfans*.

Le *Journal d'éducation* publié par madame Sillery est à mes yeux la preuve évidente de ses senti-

---

* « Sur la motion de Montault, Valence et le général Égalité seront traduits à la barre ; d'Orléans et Sillery seront « gardés à vue. On a ordonné l'arrestation de la femme de « d'Orléans de laquelle il est séparé depuis plusieurs années ; la « femme du général Valence, ses enfans âgés de quatre à cinq « ans, la citoyenne Montesson sa parente, seront mis en état « d'arrestation. Ce ne sont pas là des mesures fortes, ce sont « des rigueurs inutiles, et toute rigueur inutile est cruauté. « Quand même Valence serait un traître, et jusqu'à présent sa « conduite et ses blessures démentent cette assertion, est-ce « en arrêtant des petits enfans et des femmes que la république « se vengera ? Voulez-vous être victorieux, soyez magnanime. » Voilà ce que Brissot écrivait dans le *Patriote français* le lendemain du jour où Robespierre avait demandé qu'il fût mis en arrestation comme complice de Dumouriez. On voit, comme il le dit, que la crainte de se compromettre ne faisait pas taire en lui les sentimens généreux de la justice et de l'humanité.

mens anti-aristocratiques. Il montre qu'elle était digne de partager les vertus d'une république, et de les graver dans le cœur de ses élèves. Sans doute que la conduite de ceux-ci, ainsi que la sienne, n'eussent jamais démenti les principes qu'elle leur avait inspirés, s'ils n'avaient pas été poussés ensemble hors de leur devoir par les circonstances, plus fortes que le courage d'une femme et les résolutions d'un jeune homme inexpérimenté.

D'autres ont cherché dans ce *Journal d'éducation* l'apologie de la conduite de l'auteur envers madame d'Orléans, et un désir secret de louer un mari en montrant les torts d'une épouse qui n'acceptait pas de bonne grâce les sacrifices de la révolution. J'y vois avant tout les sages *leçons d'une gouvernante* prêchant à ses élèves les sentimens de la liberté et de l'égalité * ; je l'y vois applaudir aux heureux

---

* L'ouvrage dont parle Brissot est intitulé : *Leçons d'une gouvernante à ses élèves* ou *Fragment d'un journal qui a été fait pour l'éducation des enfans de M. d'Orléans.* Voici une lettre de l'auteur qui peut révéler dans quel but cet ouvrage était écrit, et nous croyons que le lecteur ne la trouvera pas sans intérêt.

Lettre de madame de Genlis à M. d'Orléans père.

Du vendredi 1791.

« Je suis charmée, Dear Friend, qu'on vous ait dit du bien de mon journal. J'étais bien sûre de cet effet, parce que l'exacte vérité, exprimée avec bienséance et appuyée de

germes qu'elle a su développer en eux, lorsque, par exemple, le jeune d'Orléans va prêter son serment civique, et fait rayer sur les registres qu'on lui présente ses qualités et ses titres, n'en voulant pas d'autre que celui de citoyen. Je suis loin d'approuver ces minuties religieuses, ces pratiques dévotes, bonnes pour occuper le temps et l'imagination des

---

preuves irrécusables, ne peut manquer d'être bien accueillie. J'ai évité avec soin, dans cet ouvrage, d'avoir l'air d'entreprendre votre apologie ou le dessein de vous louer; vous n'y paraissez jamais que lorsqu'il semble indispensable de vous citer pour l'explication des faits; mais on vous y voit toujours sous les traits les plus aimables de la bonté, de la douceur, de l'indulgence; enfin constamment le meilleur des pères, et depuis deux ans le plus patient des maris. Aussi ai-je eu le plaisir d'entendre dire à tous ceux qui l'ont lu, que rien au monde ne pouvait vous louer mieux que ces faits contés avec tant de simplicité. Ah! si vous m'eussiez chargée de faire la brochure qui précéda votre retour d'Angletere!.... elle aurait eu aussi un bien grand succès. Comme cet écrit était maladroit et manqué! je suis confirmée dans l'opinion que mon journal a fait une grande impression dans le lieu qu'habite madame d'Orléans. J'imagine que M. de Penthièvre aura déterminé cette opinion. Mademoiselle vient encore de recevoir une lettre d'elle, dans laquelle elle mande qu'elle apprend son départ; mais pas un reproche, pas un mot amer, de la tristesse et de la tendresse, et la lettre n'est point dictée.

« Nous n'avons pas besoin de prêtres particuliers, il y a ici une chapelle romaine. . .

« Adieu, *my Dear Friend*, que j'aime et que j'embrasse de toute mon âme. »

femmes oisives, et que madame Sillery paraît avoir inculquées, sans distinction de sexe, à tous les enfans dont on lui avait confié l'éducation. Mais si elle a mis dans leur cœur l'amour de Dieu, elle y a mis aussi l'amour de la patrie; si elle leur a enseigné à chanter les vêpres et à fréquenter les chapelles, elle leur a aussi montré le chemin du club des Amis de la constitution; enfin, si elle en a fait des dévots, elle n'en a pas moins fait des hommes. Les jeunes d'Orléans l'ont montré à la bataille de Jemmapes; ils ont prouvé, malgré le mot de Mirabeau, que s'ils savaient servir la messe, ils savaient encore mieux servir leur pays.

Lorsque d'Orléans fils vint s'associer aux Amis de la constitution, on fit grand bruit de cette admission, et l'on eut tort; ce n'était qu'un jacobin de plus dans le club; au moment où tous les honneurs étaient foulés aux pieds, ceux qui marchaient dessus n'auraient pas dû tant s'honorer d'avoir acquis un pareil collègue; mais alors nos plus fiers sans-culottes d'aujourd'hui étaient encore ceux qu'éblouissait le plus facilement un habit brodé. On délibérait un jour sur un article réglementaire de la société qui ne permettait pas d'en être membre avant vingt-un ans. Le jeune d'Orléans demandait qu'on portât cet âge à dix-huit, ajoutant que, si sa motion n'était pas adoptée, il se verrait privé de présenter son frère comme il en avait le projet. Là-dessus, M. Collot-d'Herbois répondit en phrases emphatiques, comme il les faisait déjà,

et en flagorneur de la naissance et du rang, comme il le fut plus tard de la multitude, qu'on s'empresserait toujours de recevoir le jeune prince lorsqu'il se présenterait, parce que l'éducation que sa naissance lui avait fait recevoir le mettait au-dessus de la loi commune. Au reste, d'Orléans fils ne prit jamais la parole que pour des motions sages, et il montra toujours une grande présence d'esprit. Un jour, Carra s'était imaginé que les caves des Jacobins avaient été remplies de poudre, et qu'on voulait faire sauter la salle, il fit part de ses soupçons à l'assemblée. M. d'Orléans fils traita cette assertion d'absurdité, et offrit d'en convaincre le révélateur en allant visiter les caves avec lui. Ils y allèrent; et l'on s'aperçut qu'en effet Carra avait pris des tonneaux de vin pour des barils de poudre.

A l'époque où l'on réunit la convention nationale, d'Orléans avait songé à faire élire ses deux fils à Paris. Plût à Dieu pour lui et pour Paris qu'il eût réussi dans ce projet; il eût sauvé deux choix ignobles à cette députation parisienne, la honte de la convention, et il se fût donné un sage conseil et peut-être un solide appui. La présence de ces jeunes gens dans l'assemblée aurait pu avoir une grande influence sur les démarches de leur père. Leur conduite à l'armée ne pouvait que les rendre honorables parmi les députés; les sentimens que l'aîné avait exprimés dès 1790 en faveur du gouvernement républicain étaient vrais et sincères, et auraient défendu ce qu'on appelait sa faction contre les imputations dont elle

était l'objet. Le républicanisme de d'Orléans a toujours paru une comédie; celui de son fils était plein de franchise et de pureté. Enfin sa raison précoce, son excellente morale et la douceur de ses mœurs eussent guidé d'Orléans en plus d'une occasion où il a été comme abandonné à un génie malfaisant. Il lui eût servi à la fois de conseil et d'exemple contre des amis dépravés et des conseillers perfides qui l'ont poussé dans la route la plus odieuse. Mais il devait en être autrement. Le député Antoine, ex-constituant et maire de Metz, répondit de faire élire d'Orléans fils dans cette ville : il ne réussit point. On m'avait engagé à servir ce projet; et, quoique les orléanistes me fissent peur, il y avait d'autres hommes dont j'étais plus réellement épouvanté. Je ne me refusai point à ce qu'on attendait de moi; mais j'aurais préféré voir le jeune d'Orléans présenté aux électeurs de Paris. Ses amis y exerçaient une influence plus directe; il y avait plus de chances en sa faveur que pour Priestley qu'on opposait à Marat. Et mettez le jeune Égalité à la place de Marat, la populace n'en aurait pas moins eu ses feuilles incendiaires. Mais la tribune n'aurait pas été souillée; et le monstre qui commandait les massacres ne se serait pas retranché à la fois derrière les anarchistes et son inviolabilité.

Le nom de Marat me rappelle que, malgré sa modération, M. d'Orléans fils passe pour avoir donné des articles très violens à divers journaux et même à l'*Ami du peuple*. Le choix eût été malheu-

reux. Je sais qu'il en a donné quelquefois à Millin, qui fréquentait le Palais-Royal. Un jour où j'allai le remercier d'un article bienveillant qu'il avait inséré dans sa *Chronique* en faveur de ma traduction des Lettres philosophiques et politiques sur l'Angleterre, il me lut une ou deux pages sur la résidence des fonctionnaires publics, qu'il me dit lui avoir été apportées par M. d'Orléans fils; cet article n'avait rien que de très sensé. Quant à moi, il ne m'en a jamais adressé pour ma feuille. Depuis la réponse que j'avais faite à Barnave, je m'étais perdu aux yeux de ces hommes qui composaient avec leur conscience et parlaient de patriotisme en défendant la cause de la tyrannie; beaucoup de ces gens-là entouraient la maison d'Orléans. Ceux qui jusque-là étaient au rang de mes amis s'effrayaient de mon ardeur à défendre la cause de la liberté et de la vérité; ils craignaient probablement que tant de franchise ne les compromît; ils m'en donnèrent une preuve deux jours après la publication de ma réponse. Je devais dîner chez Welloni avec quelques députés, et entre autres Volney, Noaille, Lameth, et Mirabeau qui avait déjà quitté la société des Amis des Noirs, mais avec lequel je vivais en bonne intelligence; j'arrivai fort tard et je ne trouvai personne. Sillery, qui devait aussi dîner avec nous, m'a dit depuis que lorsqu'il arriva avec le jeune d'Orléans, ils avaient appris que Lameth ayant amené Barnave, on avait craint de le voir à table à côté de moi, et que chacun s'en

était allé de son côté. J'avais alors été présenté aux yeux du jeune d'Orléans comme un *exagéré*, et il n'aurait eu garde de m'adresser ses articles de journaux, ce qui ne m'a point empêché de le défendre plus tard dans le *Patriote* contre les fureurs des jacobins, ni de rendre justice aujourd'hui aux bons principes dans lesquels madame Sillery l'avait élevé.

CHAPITRE XXXI.

Brissot sort de la Bastille. — Clavière et sa belle-mère. — Fin de son procès. — Il vient demeurer chez Clavière. — L'agiotage. — Amitié de Clavière pour Mirabeau. — Clavière aime tous les révolutionnaires. — Spéculations littéraires, et calculs politiques de Mirabeau. — Écrits de Clavière et de Brissot publiés sous son nom. — La préface de la banque St-Charles. — Histoire de cet ouvrage ; Calonne et Mirabeau.

Je ne me suis point appesanti sur tous les détails de mon séjour à la Bastille ; ils sont consignés dans des écrits particuliers, où mes enfans pourront les retrouver. Ils pourront lire aussi mon interrogatoire et différentes pièces que Manuel m'envoya après la prise de la Bastille, en me disant qu'il ne fallait pas qu'il restât rien de moi dans les ordures de la police. Ces pièces, et surtout mon interrogatoire, peuvent servir à prouver que j'avais conservé en face des suppôts de la tyrannie tout le calme et toute

la fermeté de l'honnête homme. En les signant avec moi, Lenoir et les siens m'ont donné, sans le vouloir, un certificat authentique et honorable de mon innocence.

Ce fut Félicité elle-même qui m'apporta l'heureuse lettre qui ouvrit la porte de mon cachot. Quelle douce jouissance de revoir la lumière après avoir été plongé, durant deux mois, dans des ténèbres épaisses! Ces deux mois de captivité m'avaient semblé deux siècles! Quels cruels momens j'avais passés ainsi courbé sous la verge du despotisme! Devais-je présumer que j'étais destiné à de plus dures épreuves sous le règne de la liberté?

Avec quel plaisir j'allai embrasser tous mes amis, et surtout Clavière, qui avait pris un si vif intérêt à mon malheur; il ne borna pas là les preuves de son attachement pour moi. Après une pareille aventure, mes affaires, que j'avais l'espérance de voir s'arranger, étaient tombées dans le plus grand délabrement: tout, jusqu'à mes meubles, était saisi à Londres. Le journal était arrêté, et cependant il fallait payer l'imprimeur, le marchand de papier, la dépense journalière. Desforges, le principal auteur de tous mes maux, après avoir fait endurer à Félicité et à mes sœurs les traitemens les plus grossiers, continuait ses persécutions. Clavière et ma belle-mère se réunirent pour me tirer de ces cruels embarras, et je dus à leur générosité, d'éviter une banqueroute infaillible. Le ministre avait mis une dure condi-

tion à ma liberté. Redoutant les écrivains français qui respiraient l'air de l'Angleterre, il avait exigé que j'abandonnasse mon établissement du Lycée. Il fallut obéir, quitter tout, vendre tout, perdre tout, car Desforges, en mettant opposition à toutes mes mesures, me jeta dans les mains des procureurs, qui absorbèrent jusqu'au dernier sou. Et quels étaient ses droits? Quel traité osait-il invoquer? Celui même par lequel il était convenu de fournir 15,000 livres dans mon entreprise. Je le répète, il n'en avait fourni que dix, et il voulait me rendre responsable du peu de succès que lui-même avait provoqué en ne remplissant qu'à moitié ses engagemens; et il osait réclamer même ces 10,000 livres, se fondant sur des suspensions, des embastillemens qui n'étaient que des causes secondaires de ma ruine. C'est lui qui l'avait commencée, elles n'avaient fait que la consommer.

Cet inique et inconcevable procès est devenu la source des plus infâmes calomnies. Pour faire droit à tous les engagemens contractés en commun, j'ai perdu dans l'entreprise du Lycée une somme à peu près double de celle qui avait été fournie par Desforges. J'ai satisfait à tout; à Londres comme à Paris, comme dans le monde entier, qui que ce soit n'a rien à réclamer, ne peut se plaindre de rien : Desforges même ne peut accuser que les événemens ou mon impéritie, et non mon honneur. Nos arbitres, son avocat même, convaincus de ma probité, m'en ont donné des témoignages authentiques; et

pourtant Morande, venu à Paris pour faire un journal et de nouveaux libelles au profit de ceux qui le payaient, a réveillé ce procès depuis sept ans endormi *; remuant la fange et la boue, au milieu de laquelle il a toujours vécu, il s'imagina qu'il allait m'en couvrir. Dans l'impuissance de trouver d'autres moyens de m'avilir, tous les ennemis politiques que m'avaient fait le patriotisme et l'énergie de mon journal se sont salis de ces ordures pour me les jeter.

On se rappellera leur rage lorsque, me voyant porté à l'assemblée législative par l'estime d'une foule de bons citoyens, ils me dénoncèrent dans leurs discours, dans leurs journaux, dans leurs libelles et jusque dans les placards qu'ils affichaient dans les rues contre moi. Que la cour ait payé ces placards, je le conçois; elle savait bien qui elle voulait écarter, et qu'elle ne trouverait dans aucun

---

* Morande quitta la rédaction du *Courrier de l'Europe* et rédigea à Paris l'*Argus*, journal méprisé par tous les partis. Une chose assez singulière, et que M. de Montlosier faisait observer à l'auteur de ces notes, c'est que ce fut lui qui, retiré à Londres par suite de son émigration, succéda à Morande dans la rédaction du *Courrier de l'Europe*. Revenus en France sous le consulat, M. de Montlosier fut accusé d'être l'auteur d'un autre journal intitulé l'*Argus*; ce journal n'avait pas meilleure réputation que celui de Morande, et nous n'avons pas besoin de dire que M. de Montlosier y était entièrement étranger.

député un adversaire plus déterminé à attaquer ses hypocrisies et ses intrigues, et plus disposé à lui porter les coups qui l'ont enfin renversée : mais qu'il se soit trouvé des écrivains assez mercenaires pour écrire ces placards et pour les colporter ; que des hommes qui se disent encore aujourd'hui les amis de la liberté aient cherché à les reproduire, voilà ce que la passion, les haines de parti peuvent à peine expliquer, et ce qu'on n'excusera jamais. Car chaque mot écrit contre moi était un affreux mensonge, dont celui même qui l'écrivait n'avait pas le droit de douter. J'avais répondu au libelle de Morande et aux pièces diverses qu'il avait rassemblées. Ces pièces mêmes, qu'on invoquait contre moi, ont tourné à la honte de mes calomniateurs. Ma *réplique* à son libelle m'a fait acquérir plus d'amis que ses calomnies n'avaient pu m'en faire perdre. J'ai été défendu par les plus vertueux citoyens : voilà l'estime qu'il faut savoir mériter. « J'ai lu votre réponse au coquin, m'écrivait Duchosal ; mais il m'avait suffi de lire son libelle et les aveux naïfs qui lui échappaient. Consolez-vous, mon cher républicain, ces hommes-là seront connus comme Erostrate. Ils brûlent des temples et vous en construisez un à la liberté*. » —

---

* Duchosal, rédacteur de plusieurs journaux politiques et littéraires, auteur de quelques ouvrages politiques et de deux ou trois poèmes, dont l'un est intitulé *les Exilés du Parnasse*, un autre *Blanchard*, est mort en 1801. C'est à lui et à Milon qu'on doit l'édition des œuvres de Dumarsais publié en 1797.

« Voilà comme on se défend, m'écrivait aussi Manuel. Tous vos ennemis sont écrasés du récit de votre vie. Ils ne pouvaient soutenir celle d'un homme de bien tel que vous. Je vous remercie de m'avoir cité; on est fier de déposer pour vous au tribunal du public. »

Mes enfans, si jamais vous publiez les Mémoires que j'écris aujourd'hui, joignez-y quelques passages de cette *réplique*. Les ennemis que j'ai ameutés contre moi ne sont plus les mêmes; mais j'entrevois que les haines des aristocrates et des anarchistes sont également violentes, et ma mort même ne suffira peut-être pas pour les éteindre. Tous les détails dans lesquels je suis entré sur mes malheurs et les trois hommes qui les ont causés ont sans doute paru fastidieux; mais ils apprennent à les connaître; ils feront apprécier leurs calomnies : ne les effacez pas. Il faut, mes enfans, que, comme la femme de César, l'honneur d'un père ne puisse être soupçonné. Le mien doit vous être cher; et l'idée que vous en serez les gardiens sacrés me consolera dans la tombe.

Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis ma sortie de la Bastille, en septembre 1784, jusqu'au mois de mai 1788, mois où je partis pour l'Amérique, ma vie fut tranquille, obscure, et j'aurai peu d'événemens à rapporter.

Je passai à Boulogne-sur-Mer la fin de l'année 1784, et ce temps s'écoula trop rapidement. Je vivais au milieu de toutes les personnes qui m'étaient

chères ; mon enfant reprenait de la vigueur, et mes anciens amis de Boulogne me faisaient oublier mes malheurs par leurs caresses.

Il fallut cependant songer aux moyens de soutenir ma famille. Je revins à Paris. Clavière, qui venait de s'y fixer, m'offrit un asile chez lui. Je l'acceptai. Les spéculations sur les fonds publics commençaient alors à fixer l'attention générale ; le jeu devenait chaque jour plus violent. Clavière, dont la propriété principale était dans ces fonds, crut pouvoir prendre part à ces spéculations pour soutenir sa fortune, qui pouvait en être ébranlée. Mais je lui dois la justice qu'il porta toujours une grande moralité dans ses calculs. Son but était de décourager les spéculations immorales, fausses ou nuisibles à la chose publique. Il ne paria jamais que pour la raison et contre le charlatanisme. Une fois engagé dans ce combat, il voulut le soutenir de sa plume. Clavière, comme je l'ai déjà observé, avait un fonds inépuisable d'idées neuves, d'idées grandes et propres à captiver les esprits ; mais le talent de les exprimer lui manquait. Il ignorait l'art de l'analyse ; point d'ordre dans ses idées, point de clarté dans son style. Il pensait supérieurement ; il fallait qu'un autre écrivît pour lui. C'était une mine intarissable de diamans bruts ; il fallait un metteur en œuvre.

Mirabeau fut presque toujours un metteur en œuvre. Cet écrivain avait, comme il le disait lui-même, un talent particulier pour accoucher Cla-

vière. Bien pénétré de ses pensées, *il les faisait siennes*, et leur imprimait son cachet original. C'est à cette source féconde que Mirabeau puisa son livre sur *la caisse d'escompte*, ses *lettres sur les eaux*, l'ouvrage sur *la banque Saint-Charles*, et sa fameuse *dénonciation de l'agiotage*.

Plusieurs circonstances lièrent ces deux hommes célèbres. Chassé de Londres par des dettes, Mirabeau était à Paris dans la plus grande détresse, et avec les besoins d'un grand seigneur qui avait toujours joué l'opulence. Au milieu de son orgueilleuse misère, il se sentait appelé à faire une révolution dans son siècle et dans son pays; tout lui promettait un grand succès. Cette audace de caractère que les obstacles irritent au lieu de l'ébranler, ce coup d'œil juste et perçant qui déphysionomise les hommes et prévoit les événemens, cet art d'aspirer tous les talens et de les faire servir à sa gloire, son langage noble, élevé, qui commandait presque toujours l'admiration en annonçant sa supériorité; tous ces avantages étaient balancés par une immoralité profonde, par une vie ordurière, par le mépris de tous les principes qui sont le garant de la propriété et de la sûreté dans le commerce de la vie, enfin par ce désordre constant dans ses affaires privées dont les gentilshommes se faisaient presque un titre de noblesse.

Malgré tous ces défauts, Clavière aimait Mirabeau, et l'aimait, je crois, plus que tous ses autres amis. La cause de cet attachement était, si je ne me

trompe, dans le penchant invincible qui portait le Génevois vers les révolutions et vers ceux qui pouvaient les opérer.

Jamais homme n'eut plus de droit que lui de mépriser et d'abandonner Mirabeau; jamais homme ne le rechercha, ne le défendit plus chaudement que Clavière, même contre son propre intérêt. Il lui pardonnait tous ses vices, et même ses crimes envers lui, parce qu'il voyait dans l'orateur et l'écrivain la régénération de la France.

Mirabeau, quoiqu'on ait cru long-temps le contraire, et que les nombreux ouvrages qui ont paru sous son nom aient semblé justifier cette opinion, Mirabeau n'était ni studieux ni laborieux. Les plaisirs, les intrigues, les expédiens auxquels il avait souvent recours, ses correspondances secrètes, le besoin où il se trouvait d'étudier sans cesse de nouveaux rôles, enfin le spectacle qu'il donnait chaque jour chez lui, car chaque matin il semblait être en représentation, tous ces objets occupaient ses momens. D'autres pensaient, écrivaient, imprimaient à sa place. Il ne prêtait que son nom; ce nom qui, par la bizarrerie de ses aventures, par l'audace de son caractère, fixait, entraînait toujours l'attention, ce nom avait un grand prix, et c'était une sage et utile spéculation que de l'acheter. Cette vente était, dans Mirabeau, le produit d'un calcul encore plus politique que pécuniaire. Il fallait en imposer au peuple par un grand nom. Qu'importait le moyen par lequel il y parvînt? Qu'importaient

les satires ? Il avait trouvé le secret de les étouffer, ou au moins de créer le doute ; c'était de ne pas répondre. Je veux citer deux traits qui donneront une idée de son effronterie sur ce point. Le livre de la *caisse d'escompte* appartenait à plusieurs pères. Je lui avais donné le septième et le huitième chapitre ; un autre chapitre avait été composé par Dupont de Nemours ; le reste par Clavière ; et les connaisseurs en style s'en apercevraient aisément en observant la bigarrure des styles. Le bruit se répandit que Mirabeau n'avait fait que prêter son nom. Il repoussa cette vérité comme une calomnie, dans la préface du livre sur *la banque de Saint-Charles*. J'ai pu, dit-il, prêter mon talent à mes amis, mais prêter mon nom eût été indigne de moi. — Observez que cette phrase même était de Clavière, qui écrivit la préface.

L'histoire de ce dernier ouvrage prouvera quelle réputation Mirabeau s'était acquise à cette époque, et comment il en trafiquait. Nous l'avions entrepris en commun Clavière et moi. Déjà quatre ou cinq feuilles étaient sorties de la presse. Mirabeau le sut, et courut l'apprendre à Calonne avec lequel il était fort lié. Ce ministre voulait, sans être soupçonné, détruire l'ascendant que prenait cette banque en France. Il crut que notre ouvrage réussirait plus sûrement s'il était publié avec le nom de Mirabeau, ou peut-être Mirabeau le lui fit-il entendre pour l'engager dans la comédie qu'il voulait jouer. Il se fit écrire par le ministre une lettre dont l'objet

était d'engager Clavière et moi à lui céder notre travail. Il offrait de nous indemniser de tous les frais et même de payer l'original. Après avoir lu cette lettre, nous sacrifiâmes l'ouvrage à Mirabeau, Clavière y voyait comme moi le bien public : Mirabeau en eut l'honneur, garda l'argent, et Clavière paya les frais.

CHAPITRE XXXII.

Origine de la liaison de Brissot et de Mirabeau. — La lettre de Brack. — L'ambassadeur Elliot charge Brissot d'offrir à Mirabeau un asile en Angleterre. — Mirabeau répond à ce sujet à Brissot, et lui rappelle quelques unes de ses aventures ; ses procès. — L'effet prodigieux que produisit son éloquence devant le parlement d'Aix, etc., etc. ; il demande les conseils de Brissot sur la réponse qu'il doit faire aux offres d'Elliot.

Ce n'est pas ici le lieu de m'étendre davantage sur les productions de Mirabeau ; mais je veux dire comment ont commencé mes rapports avec cet homme fameux dont j'aurai sans doute souvent l'occasion de parler. Pendant que j'étais à Londres, je reçus une lettre de l'un de mes amis qui voyageait dans le Nord, et se disposait alors à pénétrer dans la Laponie, et à visiter Saint-Pétersbourg : c'était Brack, connu par son patriotisme, son zèle pour la cause des noirs, et quelques écrits.

Il me mandait qu'Elliot, ambassadeur d'Angleterre à Copenhague, homme d'un grand mérite, et dont le nom venait d'acquérir une juste célébrité, l'avait chargé de me demander des nouvelles de Mirabeau, et de l'instruire, s'il était possible, de son sort et de sa position actuelle; c'était quelque temps après sa sortie de Vincennes et la publication de ses *Lettres de cachet*. Ce livre avait fait une grande sensation. En le lisant, Elliot s'était rappelé que Mirabeau avait été son ami d'enfance et celui de sa famille, et le souvenir de ses infortunes avait ranimé son ancienne amitié. Brack m'assurait que si Mirabeau était libre, Elliot lui offrirait avec empressement un asile en Angleterre, et que s'il avait encore à se plaindre du sort qui l'avait si long-temps poursuivi, il pourrait le mettre à l'abri de ses coups, en lui faisant courir la carrière des ambassades.

Jusqu'à cette époque, la profonde immoralité de Mirabeau m'avait éloigné de son commerce; mais ses malheurs me faisaient excuser ses torts et m'intéressaient malgré moi. Je m'empressai de lui annoncer que, loin d'une patrie où il ne trouvait que des persécutions, un ami généreux lui tendait les bras, et lui offrait une patrie nouvelle. Mirabeau me répondit une lettre que j'ai conservée.

LETTRE DE MIRABEAU.

« Je reçois avec beaucoup de reconnaissance, monsieur, la lettre dont vous m'honorez, en date

du 17 juillet 1783. Elle m'est parvenue par M. Delisle, le digne ami de notre excellent Clavière. Le paquet qu'elle m'annonce n'a pas eu le même sort, soit qu'envoyé à M. Dupeyrou, ce détour me le retarde, soit que cet aimable correspondant, que mon très long silence peut avoir jeté dans l'incertitude sur mon séjour actuel, n'ait pas osé le hasarder. Ces conjectures me tranquillisent un peu sans me rassurer pleinement; car j'ai depuis quelques mois éprouvé tant d'infidélités aux postes, que je suis inquiet sur le sort de tout ce qui m'est adressé d'une manière facile à deviner, et même sur celui de mes écritures. Clavière m'écrit, par exemple, dans une lettre très retardée (car elle est de Dublin, du 20 may), qu'il n'a reçu qu'une lettre de moi depuis le mois de janvier. Je lui ai adressé deux paquets par milord Péterborough, et deux par le duc de Mansfield, malgré les douloureuses et innombrables occupations qui m'ont absorbé depuis quelques mois. Qu'est-ce que tout cela est devenu? Je crois que M. Dogni * seul le sait.

« Votre *Correspondance* ne m'est point connue, monsieur. Je suis dans un pays perdu pour les lettres, où plusieurs de vos ouvrages ont pénétré cependant, mais apportés par quelques étrangers, du nombre desquels je suis. Je n'ai donc pu me procurer encore l'ouvrage où vous avez bien voulu

---

* M. Dogni était le directeur-général des postes.

parler du mien, et je n'avois pas besoin de ce motif d'intérêt personnel pour m'intéresser à ce qui sort de votre plume. A Dieu ne plaise que je sois étonné que vous ayez trouvé et relevé des défauts dans le livre dont il est question. Je parierois bien plutôt que vous aurez failli par indulgence, que je ne vous soupçonnerois de trop de sévérité. D'abord l'ouvrage doit manquer et manque en effet par la facture et le style. Fruit pénible des longues et douloureuses méditations auxquelles je me suis livré pendant les trois ans et demi et dix jours que j'ai été enseveli dans le plus horrible des tombeaux, je n'ai pas eu un conseil, pas un censeur; et si la solitude peut donner plus de profondeur aux pensées, elle nuit certainement à la méthode et à l'expression. Voilà une première source des défauts de l'ouvrage. Beaucoup d'autres appartiennent à moi plutôt encore qu'à ma situation, et j'en indiquerois un bon nombre; mais j'attends votre correspondance ou le plaisir de vous voir, pour me livrer à cette discussion, d'autant que votre bonté et la nature des choses que vous m'écrivez exigent en ce moment une explication plus importante. Je l'aurai avec franchise et candeur; d'abord parce que je n'ai point encore appris la méfiance, ensuite parce que vos amis de Neufchâtel m'ont donné une si haute idée de votre caractère moral, que je serais mal avec moi-même si je pouvois vouloir me déguiser avec vous.

« Il vous sera fort aisé de croire que votre lettre

m'a touché jusqu'au fond de l'âme. Je n'aurois pas été si malheureux, si je n'étois pas né très sensible. Voilà ce que prouve ma vie entière, et c'est à vous, qui, bien légèrement pour un penseur, aviez conçu de cruelles préventions contre moi, que j'ose le dire. Je reconnois mon cher Elliot au trait que vous m'apprenez de lui. Il n'est que cette nation qui offre de tels traits d'humanité et de générosité. Mais dans cette nation même, il doit être rare qu'un jeune homme (Elliot est tout au plus de mon âge) jeté dans la carrière de l'ambition s'attendrisse à l'idée des maux qu'a soufferts un ami de collége qu'il n'a pas revu, et qui ne lui a point écrit depuis dix-sept ou dix-huit ans, et veuille à tout prix arracher au despotisme une victime étrangère à sa patrie (car ils ont une patrie, et voilà pourquoi le peuple le plus corrompu de la terre a encore des vertus fortes, des vertus civiques; voilà pourquoi ces fiers Bretons ont pris dans l'univers la première place en dépit des hommes et de la nature). Je ne serois pas l'objet d'un sentiment si noble, d'une pensée si haute, que je serois enthousiaste de l'homme qui l'a conçue; jugez ce que m'est le bon Elliot, et quel besoin j'ai de le serrer dans mes bras. Mais, monsieur, jugez ma position.

« Vous savez sans doute, par Clavière, quel affreux procès m'a enlacé ici depuis sept mois. Vous pouvez savoir aussi par lui que s'il eût été en mon pouvoir de réaliser la plus petite partie de la fortune que je dois avoir un jour, je n'aurais pas soutenu ce

procès; et la vue et le contact d'une terre esclave ne m'auroit pas souillé plus long-temps. Mais lié par la double tyrannie du plus étrange de tous les pères, et de l'impérieuse nécessité; entravé par les fautes de ma jeunesse, qui m'ont exposé au très grand malheur d'être dans la dépendance pécuniaire de ma famille, il m'a fallu viser à l'indépendance par la seule route qui pût m'y conduire, et dont les bourbiers infects qui la parsemoient m'auroient cependant écarté sur-le-champ si mes adversaires n'avoient pas eu l'insigne maladresse de compromettre mon honneur dans la discussion de ce procès*.

* Mirabeau voulant, comme il le disait, se *réinvestir* de 60,000 livres de rentes, héritage de sa femme, plaidait alors contre elle, afin de la forcer de se réunir à lui. Peut-être eût-il gagné son procès, si son adroit adversaire (c'était M. Portalis), en poussant sa colère à l'extrémité, en le défiant de donner des preuves qui motivassent les torts de madame de Mirabeau envers lui, ne lui en eût fait produire une que l'avocat retourna contre Mirabeau même. On raconte que Mirabeau s'étant aperçu jadis d'une intrigue de sa femme, s'était enfermé avec elle dans son appartement, et après lui avoir arraché l'aveu de sa faiblesse, lui avait dicté une lettre qu'il s'était chargé de faire parvenir à son adresse, mais qu'il avait eu soin de conserver, prévoyant qu'il pourrait s'en servir un jour. (Cette lettre est datée du 28 mai 1774, elle commence par ces mots : « Je reviens enfin de mes égaremens, monsieur, et le premier effet de mon retour à la vertu, « est de vous avertir que toute liaison est finie entre nous. »)

« Je l'ai perdu, mais je l'ai perdu comme on ne perd point de procès en France, surchargé de chaînes et d'entraves, écrasé de dettes, suite du dérangement de ma première jeunesse; lesquelles on auroit pu arranger par le seul emploi de mes revenus, ce dont on s'est bien gardé, tout en m'en ôtant le pouvoir. Investi des préventions qui, dans le pays le plus méchant de la terre, ont résulté de mon inconduite, et surtout du manége et des relations officieuses des intéressés à ma perte; entouré d'ennemis, mal servi par mon père, désagréable au gouvernement, je suis arrivé dans une province où il me restoit peu de parens, peu d'amis secrets, et presque pas un avoué pour lutter contre la famille la plus étendue, la plus accréditée, contre le particulier de la ville d'Aix qui en fait les honneurs et qui passe pour avoir la société la plus aimable, les plus puissans amis, le meilleur cuisinier. Quand je suis arrivé, tout le monde me fuyoit; j'étais l'antechrist. Je me suis conduit irréprochablement, et j'ai été assez heureux pour concilier beaucoup de fermeté et de sagesse. J'ai parlé en public quatre

Mirabeau, excité par les défis de Portalis, exhiba en effet cette lettre. L'avocat s'écria aussitôt qu'un mari qui avait de pareils motifs de plaintes contre sa femme, et qui ne craignait pas aujourd'hui de rendre son déshonneur public, ne pouvait vivre désormais en bonne intelligence avec elle et sous le même toit. Cet argument motiva le jugement de séparation des deux époux.

fois ; mon âme a élevé mon génie, et j'ai eu le plus grand succès. C'est avec raison que les anciens, du talent de la parole, ont fait un dieu. Le public, toujours extrême, s'est rangé de mon côté jusqu'à l'idolâtrie. Les battemens de mains m'ont poursuivi au palais, aux promenades, au spectacle; un arrêt m'a condamné par un complot abominable. L'arrêt a été hué. Le parlement même s'élève contre les cinq juges qui l'ont déshonoré, dit-il; car sur neuf j'en avais quatre pour moi, et les seuls d'entre eux qui soient estimés. La faveur du public a augmenté. J'ai été obligé de régenter un insolent colonel : le peuple a été prêt à le lapider. Enfin je suis devenu comme le démagogue de la province, et le vainqueur du procès est en fuite, tandis que le vaincu est hautement proclamé *l'illustre infortuné*.

« Je n'avois assurément mérité ni tant de sévérité ni tant d'indulgence, et vous croyez bien que ces tristes succès ne me tournent pas la tête, d'autant qu'une insurrection n'est jamais rien en France, mais ils m'imposent une sorte d'obligation de faire casser l'arrêt, qui est un véritable attentat aux mœurs et à l'ordre public, et qui d'ailleurs, n'étant point motivé selon notre mode française, peut laisser croire au loin, qu'au lieu d'être fondé sur un ridicule ergotage de palais, il l'est sur les imputations atroces dont on avoit voulu m'écraser. Mon honneur est donc aussi intéressé à la radiation de cet odieux arrêt, après laquelle je suis bien éloigné du désir de raviver le procès comme je le pourrois...... Pre-

mière entrave qui s'oppose en ce moment à mon expatriation, et c'est en vérité la moindre ; car que me sont tous ces motifs secondaires, pourvu que je sois bien avec ma conscience; motifs qui d'ailleurs ne sont pas sans objections, car mon séjour à Paris est loin d'être sans dangers extérieurs et sans inconvéniens domestiques.

« Mais, monsieur, voici des considérations d'une tout autre nature. Je vous l'ai dit, bien loin d'arranger mes affaires, mon père a eu le très odieux machiavélisme de les laisser dans un très grand désordre. Son compte de tutèle bien apuré, il se trouve me devoir 40,000 liv. : 70 ou 80,000 liv. au plus paieroient mes dettes. Il m'avoit donné par contrat de mariage 8500 liv. de pension annuelle; il les touche maintenant, sous prétexte de payer mes dettes, n'en paie aucun créancier, et prélève seulement une pension alimentaire de 2400 liv. qu'il m'abandonne très en rechignant. Je n'ai pas pu parvenir encore par aucune voie à changer cet état de choses. Je n'ai pas pu obtenir qu'il me permît d'emprunter pour éteindre en bloc toutes mes dettes, et m'assurer ainsi un revenu indépendant. Je n'ai pas même obtenu qu'il fît honneur aux engagemens les plus sacrés que le grand procès qui m'avait conduit à Pontarlier et à Neufchâtel m'a fait contracter*. Mon

---

* Le procès de Pontarlier était relatif à Sophie de Mounier. On sait qu'après son enlèvement et sa fuite en Hollande Mirabeau avait été condamné à mort par contumace, et avait

oncle, qui lui prodigue son bien et ses épargnes, n'a pas eu plus de crédit que moi-même à cet égard. Il a subvenu à tous les frais de l'affaire actuelle; mais riche seulement en viager, épuisé par son frère, lié par des devoirs de reconnaissance envers des entours auxquels il ne peut laisser que de l'argent, cet honnête homme, qui n'a de défauts que son invincible foiblesse pour son frère, ne peut pas beaucoup, et sa volonté est découragée par l'inutilité de ses efforts.

« Vous sentez, monsieur, qu'il ne me convient pas d'être à charge à personne, pas plus à Elliot qu'à tout autre. Il me paroît impossible qu'il m'obtienne aucun emploi dans un pays aussi étranger que le sien à tout François. D'ailleurs, je n'en prendrois pas d'indignes de moi, ni d'une certaine subalternéité. Je suis capable (et j'ai été mis à cette épreuve) du courage nécessaire pour gagner ma vie; je ne connois point de propriété plus légitime et plus honorable que celle de ses pensées par exemple.

été exécuté en effigie. Aussitôt qu'il avait vu s'ouvrir les portes de Vincennes, il était allé faire réviser son jugement et purger sa contumace. L'affaire s'était arrangée à l'amiable entre lui et le mari de sa maîtresse. Les engagemens que Mirabeau pouvait avoir contractés dans cette occasion ne devaient pas être considérables, car le marquis de Mounier, le plus outragé, mais le plus débonnaire des maris, ne s'était pas contenté de pardonner à sa femme et à son ravisseur, il avait encore payé les frais, dommages et intérêts du procès.

Mais je n'aurois pas le courage d'être le stipendié d'un grand seigneur quelconque. Ajoutez que je suis connu en Angleterre; que je le serois bientôt davantage par la nature des amis de cette nation que je me suis faits en France; et que j'y serois nécessairement un homme de convention; il ne me sera point permis d'être l'homme naturel : et c'est un grand malheur pour quiconque se sent un peu au-dessus des rêves de la vanité humaine.

« Voilà bien des inconvéniens, monsieur; il y en auroit beaucoup de sauvés, si Elliot avoit assez de crédit à la cour de Copenhague ou chez tel autre prince du Nord que ce puisse être pour me faire obtenir quelque emploi. La carrière est moins brillante qu'en Angleterre sans doute; mais elle est moins exclusive, si je puis parler ainsi. En Angleterre, il faut être Anglois; dans le Nord, il ne faut souvent qu'être François.

« Je manderai tout ceci avec beaucoup de candeur à mon ami Elliot; et je conviens encore que toutes ces objections me pèsent peu en comparaison de la liberté garantie, et de la possibilité de me livrer à mon énergie naturelle : deux avantages que je ne puis guère trouver que loin de mon pauvre pays. Mais la nécesité! la nécessité! Qui sait vaincre cet ennemi? Peu d'hommes en ont le courage, et ceci ne me manque pas; mais la possibilité? je ne la vois pas; le bonheur? je suis payé pour ne pas compter sur le mien.

« Parlez-moi donc en ami, monsieur, quoique je

n'aie point mérité ce titre encore ; mais ma confiance vous montre que je le désire et que je m'efforcerai de l'obtenir. Que me conseillez-vous? Quelles avances me seroient nécessaires? Quelle marche dois-je tenir? Je puis espérer de mon oncle une somme d'argent qui m'aideroit à une transplantation ; mais je ne crois pas pouvoir raisonnablement compter sur une amélioration de fortune du vivant de mon père. Il est si dur et si dérangé que ce seroit présumer que de s'en flatter. Il aime beaucoup mieux garder les 6100 liv. qu'il retient sur mon revenu que de me payer les 40,000 liv. qu'il me doit, et au moyen desquelles n'ayant plus que 2000 liv. d'intérêt à supporter sur mon revenu pour me mettre en règle vis-à-vis de mes créanciers, j'aurois 6500 liv. annuelles, et avec cela on vit dans tous les pays du monde, surtout quand on a plus de 60,000 liv. de rente de substitutions sur sa tête. Comment remédier à cela? en plaidant contre mon père ; c'est une extrémité bien déplorable, et très loin d'être sans danger. Il faut donc se résigner ; et combien cette résignation me seroit payée, si j'achetois la liberté à ce prix !

« Voilà, monsieur, de bien longs et fastidieux détails et un fatigant griffonnage ; mais vous n'auriez pas pu me conseiller, si vous n'eussiez pas exactement connu mon état de situation ; et sur cette ébauche rapide, à peine et bien à peine pourrez-vous en juger. Parlez-moi nettement, et ne flattez ni votre avis ni vos données.

« Il me reste à vous faire de tendres remercîmens sur la peine que vous avez prise; mais la manière la plus éloquente de les faire est, du moins pour mon cœur, de croire assez à la bonté du vôtre pour ne pas craindre de lui exposer et de lui soumettre de tels détails. J'ai senti la générosité de vôtre zèle, et je le crois bien vrai; et je le paie d'un bien sincère retour, puisque j'y recours sans avoir aucun titre auprès de vous que celui que tout homme apporte à un autre homme.

« Je suis vraiment honteux de vous paqueter comme je le fais; mais je n'ai pas l'adresse précise d'Elliot. D'ailleurs une lettre directe à un ministre étranger pourroit effaroucher l'inquisition des postes. Je prends donc le parti de vous adresser ce que je lui écris; et, pour cette fois seulement, vu l'importance de la chose, et la nouveauté de la correspondance, je vous écris directement, et vous envoie un duplicata par l'adresse que vous m'indiquez.

« J'espère que vous ne me ferez pas languir après votre réponse. Adressez-la directement à M. Boyer, receveur des droits du greffe, à Aix en Provence, et deuxième enveloppe pour le C. de M.; et légitimez, en l'adoptant, la liberté que je prends de faire sauter la vedette et les complimens en formule. Il n'y a rien de formulaire, je vous assure, dans les sentimens d'estime, de reconnaissance et de dévouement que vous m'inspirez. « MIRABEAU fils. »

A Mirabeau, ce 11 août 1783.

P. S. « Depuis ma lettre écrite, j'apprends que le ministre s'oppose à ce que j'aille à Paris. Ce me seroit assurément une raison de plus d'y aller, si j'avois, d'après cela, le moindre espoir du succès dans la révision de l'arrêt : attendu que j'en regarde la poursuite comme une espèce de devoir de citoyen. Mais en est-il où il n'y a point de patrie? Et ne rendrai-je pas un plus mauvais service à la vérité et à la justice en la faisant échouer une seconde fois, qu'en lui laissant purement et simplement la vengeance de l'opinion publique ? »

CHAPITRE XXXIII.

Changement dans les dispositions bienveillantes de l'ambassadeur Elliot à l'égard de Mirabeau. — Sa lettre à Brissot. — Qui a pu refroidir son amitié ? — La réputation de Mirabeau. — Le scandale de ses amours. — La marquise de Mounier ; la femme du gouverneur de Vincennes et la princesse de N... — Madame St.-Huberti ; Henriette de Nerhat, etc. — Les *Lettres de cachet* sont-elles de Mirabeau ? — La traduction de Tibulle, Lachabaussière et Champfort. — Le Mémoire de Turgot. — Mirabeau menace Brissot d'une lettre de cachet. — Correspondance de Brissot et de Mirabeau à ce sujet.

Mirabeau avait compté comme moi sur la sincérité des offres d'Elliot. Mais, soit que Brack eût interprété dans une trop grande latitude ses dispositions bienveillantes, soit que le diplomate craignît de compromettre inutilement sa faveur, soit enfin que la lettre que je lui envoyai, et dans laquelle Mirabeau lui demandait de le placer dans une position digne de son mérite et de sa naissance, lui eût fait sentir qu'un poste digne de Mirabeau était au-dessus du

crédit dont il pouvait jouir, il me répondit que, « vu certaines circonstances qui lui étaient connues, il lui était impossible de rendre au célèbre écrivain le service qu'il en réclamait; qu'il n'avait d'ailleurs jamais formé aucun plan à cet égard, et que le gouvernement français lui fermerait toutes les avenues de servir en Angleterre, quand même il pourrait l'y produire d'une manière digne de son nom. »

Qui avait pu refroidir ainsi l'amitié d'Elliot? Mirabeau ne lui parlait point de servir la Grande-Bretagne; il désirait au contraire obtenir un poste dans une cour du Nord, où il présumait sans doute n'être connu sous aucun rapport désavantageux. Mais peut-être sa réputation avait-elle percé jusque-là; peut-être des lettres de Londres avaient-elles révélé à l'ambassadeur quel genre de vie l'écrivain avait mené partout, en Provence comme en Franche-Comté, en Hollande comme en Angleterre. Il faut avouer que la conduite de Mirabeau était une bien mauvaise recommandation. Tour à tour amant affiché de cette Sophie que ses lettres ont rendue fameuse, mais qu'il trahissait pour la femme du gouverneur de Vincennes, qu'il trahissait elle-même pour une ex-princesse qui le fit sortir de la prison où il venait d'écrire ces lettres brûlantes; puis d'une comédienne laide, mais riche, et aux dépens de laquelle il a trop vécu *; puis d'Henriette

* Madame St.-Huberti, qui épousa depuis le comte d'Antraigues, et mourut assassinée à Londres en 1812.

Nerha, que j'ai vue tenir sa maison, et qui, dans nos divers travaux littéraires, nous a servi plus d'une fois de secrétaire; de cette Henriette, qu'il promena d'Amsterdam à Londres et de Londres à Paris, où il finit par la remplacer par la femme de son libraire, Mirabeau ne se donnait pas seulement en public avec toute l'effronterie de son immoralité, mais il laissait encore percer malgré lui les besoins où le plongeaient ses déréglemens; et l'on pardonne plutôt les fautes causées par l'emportement des passions que les extrémités où pousse la misère, puisqu'on appelle celles-ci des crimes et les autres des erreurs.

Joignez à tout cela ses mémoires contre un père dont les torts ne l'excusent qu'à moitié, son procès contre sa femme, ses aventures qui n'étaient pas toujours d'un vrai chevalier, mais souvent d'un chevalier d'industrie; rappelez-vous aussi ses ouvrages licencieux, et réfléchissez si de tels documens fournis à Elliot ne pouvaient pas avoir détruit tout l'intérêt que les souvenirs d'une amitié d'enfance avaient ranimés. C'était à la lecture des *Lettres de cachet* parvenues en Danemarck que Mirabeau devait les témoignages de cet intérêt, mais l'*Erotica-biblion* ne pouvait-il pas y être aussi parvenu? L'auteur avait composé l'un et l'autre livre à Vincennes, si toutefois l'un et l'autre y ont été composés, car je ne conçois pas trop comment il a pu se procurer dans le donjon tous les auteurs qu'il a cités, et je croirais volontiers ce que m'a assuré

Perreau *, que les lettres de cachet étaient de son oncle, le bailli de Mirabeau, qui les lui donna, et auxquelles le prisonnier ajouta quelques pages qu'on ne peut lui disputer. Perreau m'a dit encore que sa traduction de Tibulle était de Lachabeaussière **, connu par quelques pièces de théâtre, et dont le père avait été précepteur de Mirabeau. Je tiens aussi de Champfort, que non seulement il lui a souvent prêté sa plume, mais même que Mirabeau lui a extorqué un manuscrit qu'il n'avait nulle intention de lui abandonner, vol qui l'avait vivement irrité. Ce fut aussi au sujet d'un manuscrit qu'il prétendait lui appartenir que j'eus avec Mirabeau une querelle dont je vais parler.

Je faisais imprimer à Besançon le *Plan des administrations provinciales*, dont Clavière m'avait donné jadis une copie. Je croyais que cet ouvrage pouvait être utile dans un temps où l'on annonçait les états-généraux; j'y avais joint des notes énergiques et qui devaient stimuler les esprits déjà en fermentation. Je parlai à Mirabeau de cette publication. Il ne dit mot d'abord, puis il vint me prier insidieusement de l'étouffer. Je ne voulus point

---

* Perreau, auteur de *Mizrim*, était fils naturel du père de Mirabeau. Voyez sur Perreau la page 60.

** Lachabeaussière, mort en 1820, a donné *Azémia* ou les *Sauvages*, musique de Dalayrac : il a aussi composé avec M. Étienne l'opéra de *Gulistan*, que Dalayrac a également mis en musique.

entrer dans les motifs qu'il m'allégua, ou plutôt il ne m'en allégua aucun, et je lui déclarai que, quoique je ne retirasse aucun profit de cet ouvrage, dont j'avais donné le manuscrit comme on me l'avait donné à moi-même, je tenais pourtant à ce qu'il parût, parce qu'il devait être utile au public et éclairer les esprits. Mirabeau revint à la charge et me menaça d'une lettre de cachet. Il était alors tout-puissant auprès de Calonne; je ne me ris pas moins de sa menace. Cependant voyant les angoisses que lui donnaient cette publication, je promis à la sollicitation de Clavière d'essayer de l'arrêter. Sur ces entrefaites, Calonne envoya Mirabeau à Berlin, d'où il m'écrivit, à son arrivée, une lettre moitié aimable et obligeante, comme il savait les écrire, et moitié menaçante; ce fut à cette seconde partie que je fis une réponse que Talleyrand, alors abbé de Périgord, lui fit passer. J'en ai conservé la copie, où l'on trouverait l'explication de cette intrigue. L'on trouverait aussi les lettres de Mirabeau relatives à cette affaire, parmi celles qu'il m'a écrites depuis, sur tant d'autres sujets différens.

LETTRE DE MIRABEAU A BRISSOT.

A Brunswick, 15 juillet 1786.

« La précipitation de mon départ, que je n'ai pas été le maître de retarder, monsieur, m'a privé du plaisir de vous voir en quittant Paris; je vous aurois engagé plus vivement de bouche que je ne le puis par écrit à persévérer dans vos louables

vues de philantropie, et à suivre avec moi une correspondance qui puisse vous tenir au courant des progrès très-rapides que fait l'Allemagne dans la théorie, et même à quelques égards dans l'amélioration pratique de tout ce qui a rapport à l'économie politique. Toutes vos lettres, toutes vos questions dans cet objet, recevront de moi des réponses aussi détaillées que le comporteront mes lumières. Usez et ne craignez pas d'abuser. Je prendrai avec vous la même liberté. Ce n'est que par une mutuelle confiance, et surtout une bonne foi inflexible et réciproque, que les gens de lettres qui ne croient pas que les talens agréables et les muses gracieuses soient le *nec plus ultrà* de l'esprit humain, parviendront à produire tout le bien qu'on est en droit d'attendre de l'instruction, et sans l'espérance duquel le métier d'écrivain seroit trop dupe et trop futile.

« Je comptois vous reparler aussi, monsieur, avec toute la sensibilité que réclame l'importance de l'objet, du manuscrit que par une légèreté très-indiscrète M. Clavière vous a confié, et que par une imprudence infiniment grave vous avez été sur le point de faire imprimer. J'ai parlé sur cela à M. Clavière avec une énergie qui doit lui avoir ouvert les yeux sur cette inconcevable inconséquence. Ce n'est pas auprès d'un homme qui professe les principes que vous affichez que je dois réclamer longuement les droits sacrés de la confiance et de la propriété ; mais ce que je ne saurois trop répéter,

c'est que la divulgation de ce manuscrit me compromettroit si essentiellement, qu'elle me feroit un mal irréparable auquel je ne trouverois aucune compensation en bien, au contraire une aggravation réelle de chagrin, en me voyant forcé de vous traduire au tribunal peut-être de l'autorité, et certainement du public. Enfin, monsieur, et ceci est la vraie considération que j'offre à votre âme, vous entraveriez, vous étoufferiez même la plus importante opération qui puisse jamais régénérer la France. Ce n'est pas vous qu'une spéculation typographique peut aveugler sur l'énormité d'un tel délit. Veuillez m'assurer, monsieur, le plus tôt possible, que les démarches que vous avez dû faire pour ravoir ce manuscrit ont eu un plein succès, et croyez que je vous saurai autant de gré d'avoir rempli ce devoir, que si c'étoit une faveur que vous m'eussiez accordée.

« J'ai l'honneur d'être avec des sentimens très-distingués, etc.

« Le Comte de MIRABEAU. »

LETTRE DE BRISSOT,

Envoyée à M. l'abbé de Périgord *, au couvent de Belle-Chasse, rue St.-Dominique, pour faire passer au comte de Mirabeau.

« Je suis infiniment sensible, monsieur, aux offres obligeantes que vous me faites de me fournir

* Aujourd'hui le prince de Talleyrand.

toutes les lumières dont j'aurai besoin sur l'Allemagne; et persuadé qu'elles sont sincères, et que vous êtes animé par le même motif qui me porte à écrire, je ne manquerai pas d'en profiter quand l'occasion s'en présentera. Vous me ferez le plus grand plaisir en vous adressant également à moi pour les objets sur lesquels je pourrai vous donner des renseignemens.

« Je dois vous avouer franchement que l'autre partie de votre lettre m'a causé autant de peine que de surprise. Il me semblait que ce que j'avais eu l'honneur de vous dire à ce sujet devait vous tranquilliser et m'épargner les choses plus que désagréables que vous m'écrivez. Vos instances nouvelles et vos expressions me forcent d'entrer dans des détails qui pèsent sur mon âme.

« Je ne conçois pas d'abord comment il vous est échappé de caractériser de légèreté très indiscrète la confiance qu'a eue en moi notre ami commun. Je ne m'arrête point sur le contre-coup de ce reproche qui réfléchit sur moi. Mais il me paraît que le Mémoire en question, connu déjà de plusieurs personnes, ne devait pas, par sa nature, être caché aux yeux d'un homme qui s'occupe d'objets publics; et notre ami, n'ayant jamais eu à se repentir de m'avoir donné sa confiance, ne peut être accusé ici d'indiscrétion. S'il y a *délit*, comme vous le dites, il en est exempt, très exempt, j'en suis seul coupable. Mais je suis loin de convenir que ce soit un délit, ni même une *imprudence grave*, comme vous

l'appelez encore. J'ai cru, je crois et je croirai toujours que tout ouvrage qui peut être utile au public, composé par un homme qui n'est plus, par un homme qui, toute sa vie, s'est sacrifié au bien de l'humanité; je crois, dis-je, qu'un tel ouvrage appartient au public, et que c'est entrer dans les vues de l'auteur, et faire une bonne et patriotique action, que de le mettre au jour en l'enlevant à la timidité d'héritiers souvent faibles ou ignorans. Je crois que la famille même n'aurait pas droit de réclamer contre un pareil larcin; son objet, son but l'excusent, que dis-je? le sanctifient. Or, si la famille elle-même n'oserait priver le public de la jouissance d'un écrit utile, en réclamant le droit de l'enterrer dans un oubli funeste, que sera-ce d'un étranger à la famille et à l'écrivain?

« Lorsque notre ami me confia l'ouvrage en question, je vis en tête le nom de l'auteur; et cet auteur était mort depuis plusieurs années. Je crus pouvoir en tirer une copie sans aucun scrupule, et, dans la persuasion où j'étais qu'il n'appartenait à personne qui pût le réclamer, j'ai pris le parti dont vous vous plaignez. Je dois cet hommage à la vérité. Cette copie fut faite, et le dessein de la publier fut conçu sans l'aveu de Clavière, à qui je n'en parlai que long-temps après. Jamais, monsieur, je n'en aurais fait un pareil usage si je vous eusse cru le moindre droit de propriété *personnelle* sur cet ouvrage. Ma délicatesse doit vous être assez connue pour ne pas en douter. Je n'ai jamais pillé personne;

et puisque je laissais le nom. de l'auteur à la tête de son ouvrage, je ne pouvais être soupçonné de plagiat.

« Enfin, vous eussé-je fait la confidence naïve de l'idée que j'avais exécutée, si je vous avais cru le père de cet ouvrage ? Va-t-on ainsi confier son larcin à celui qu'on vole? Vous-même m'avez confirmé dans la croyance qu'il était le produit des veilles de l'homme respectable dont il portait le nom.

« Il n'y a donc dans ma conduite ni *grave imprudence*, ni *inconcevable inconséquence*, ni à plus forte raison *délit*. C'est l'acte d'un homme de bien, qui aime sa patrie, qui désirait voir réaliser un rêve patriotique, et qui voulait attirer les regards du public sur un monument utile et respectable élevé par un de ses défenseurs.

« Cependant, lorsque vous m'avez témoigné d'une manière si vive les craintes que vous éprouviez à ce sujet, j'ai cru devoir faire céder l'intérêt public à votre intérêt particulier. J'ai parlé à la personne chargée de diriger cette opération et que je vous ai nommée ; celles qui devaient ou doivent l'exécuter, me sont inconnues ; en sorte que mes démarches directes n'auraient abouti à rien.

« Depuis votre lettre, et par les considérations qui nous unissent, et non par crainte de vos menaces, j'ai encore pressé ; on a écrit, et je vous communiquerai des réponses quand elles me parviendront. Voilà ce que j'ai fait pour l'amitié, et la

part que je prends à vos intérêts. Mais je ne réponds pas du succès; nous sommes peut-être entre les mains d'Arabes, et je ne les connais pas. Voudront-ils lâcher leur proie ? Je l'ignore. Si donc il paraît quelque chose, ne m'en accusez point. Accusez-en les circonstances; on m'assure d'ailleurs que d'autres personnes connaissent et possèdent le Mémoire. Quoi qu'il en soit, je fais pour vous tout ce que le cœur me dicte : ma conscience m'acquittera, si vous me faites l'injustice de m'accuser.

« Vous m'en menacez, en effet; vous me menacez, en cas de divulgation, de *me traduire au tribunal peut-être de l'autorité, et certainement du public.*

« De l'autorité ! Est-ce de l'autorité légale ? J'en serais plus fâché pour vous que pour moi, et surtout pour la chose publique, car ses ennemis riraient sans doute d'un pareil combat.

« Parlez-vous de l'autorité arbitraire ? Je ne puis croire à une pareille menace de la part de l'auteur des Lettres de Cachet.

« Reste le public. Je ne redoute pas plus son jugement. Je me présenterai avec le récit des faits, avec la conviction où j'ai été, où je suis d'après vous-même, que cet ouvrage était d'un homme public, mort étranger à vous comme à moi, ouvrage dont la propriété était conséquemment au public. Je dirai : Cet ouvrage contient des vues excellentes; j'ai cru qu'elles seraient utiles, et je les ai mises au jour. Lisez, et osez me condamner. Ah ! je crains bien que la seule faute que je commette aujour-

d'lui, soit de faire céder l'intérêt public au vôtre.

« Et qu'apporterez-vous en faveur de votre propriété? Le hasard qui vous en a procuré la première copie. Quel droit!

« Vous avez très bien fait de croire qu'une spéculation de typographie ne balancerait pas chez moi le désir de vous être utile.

« Je n'ai jamais fait aucune spéculation de ce genre, et je vous affirme que je n'en retire aucun prix.

« Je serais véritablement désolé que cette publication, si jamais elle a lieu, pût empêcher l'opération dont vous me parlez. Je donnerais de mon sang pour qu'elle réussît. Jugez si je suis maintenant intéressé à entrer dans vos vues!

« Je me flatte que, daprès cette explication, vous regretterez de m'avoir écrit avec cette vivacité et ces expressions, que mes intentions (qui vous étaient connues) devaient vous faire effacer. Je les oublie en pensant à vos inquiétudes et à l'importance de l'objet qui a dû vous entraîner, et je n'en suis pas moins avec attachement, etc.

« BRISSOT WARVILLE. »

LETTRE DE M. TALLEYRAND-PÉRIGORD A BRISSOT.

2 août 1786.

« J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, et j'ai fait passer à M. le comte de Mirabeau celle que vous m'avez envoyée pour lui; et d'après ce que vous marquez, il

paraît que cette lettre est en réponse à une que vous avez dû recevoir de Berlin. M. de Mirabeau m'a plusieurs fois parlé de vous, monsieur, d'une manière avantageuse; mais ne connaissant ni ses liaisons avec vous, ni la lettre à laquelle vous répondez en ce moment, je n'ai pas cru devoir profiter de la facilité que vous avez bien voulu m'accorder de prendre lecture de votre réponse en me l'envoyant décachetée. Quant à la brochure nouvelle que vous désirez lui envoyer, je me chargerai volontiers de la lui faire parvenir.

« Je suis charmé, monsieur, d'avoir cette occasion de vous assurer des sentimens d'estime et d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur, etc.

« L'ABBÉ DE PÉRIGORD. »

RÉPONSE DE MIRABEAU À BRISSOT.

« C'est au retour d'un assez long voyage, monsieur, que j'ai reçu les paquets que m'apportoit M. Boden, et vos deux brochures s'y trouvent. Je suppose que les lettres qui les ont précédées (car mon secrétaire m'a dit qu'il y en avoit deux) me reviendront; enfin, et quoi qu'il en puisse être, je vous remercie bien cordialement de votre souvenir et de votre attention. M. de Noldé, qui ouvre en mon absence toutes celles de mes lettres que l'on peut lire, m'a dit que l'une des vôtres étoit une apologie d'un certain procédé qui, indépendamment des risques qu'il m'a fait courir, a pensé, joint à une indiscrétion très-grave de M. Clavière,

me brouiller avec mon meilleur ami; et je crois que c'en est bien assez pour vous en donner un vif regret. Je ne sais point au reste sur quoi peut porter votre apologie : est-ce celle de vos motifs? ils n'en ont pas besoin à mes yeux. Est-ce celle du fait? l'emploi sans aveu d'un manuscrit qui n'est pas à nous, et dont le propriétaire est connu, n'en est guère susceptible. Vous citez, m'a-t-on dit, M. de Condorcet comme le possesseur ou l'auteur de ce manuscrit, je ne sais lequel; je puis vous assurer, monsieur, très-positivement, qu'il n'est ni l'un ni l'autre. Ce mémoire, écrit sur les principes de M. Turgot, n'a été fait qu'après sa mort, et ceux qui ont donné son plan pour constituer le royaume n'en avoient pas connaissance. Quoi qu'il en soit, on m'a rassuré sur la publication d'un mémoire trop beau pour que j'ose espérer de le voir réduire en pratique, et c'est avec bien du plaisir que je n'aurai plus à vous parler de cet inquiétant et scandaleux épisode; j'aime beaucoup mieux causer avec vous de vous et de vos intéressantes études.

« Je ne viens que d'ouvrir votre vigoureuse réponse à M. de Chatellux, et sur le seul exposé, je suis de votre avis. Il y a long-temps que, si je guerroyais encore, cet académicien vigoureux aurait eu une marque de souvenir de moi. Indépendamment de mes sentimens anti-aristocratiques, et de tant de reproches particuliers à faire à l'ouvrage de M. Chatellux, la légèreté avec laquelle on traite les Américains, ces généreux disciples des in-

dépendans que détruisit le malheureux et infâme Cromwell, cette légèreté m'est insupportable. C'est au flambeau de la raison de ces hommes éminemment éclairés dans un siècle où personne ne l'étoit, que les Américains ont allumé la leur. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire l'excellente histoire de mademoiselle Macaulay, et comparer ce que cette excellente femme rapporte sur les *sevellers*, dont elle a si bien développé les principes, à tous les écrits publics des Américains durant les troubles. Eh! comment ne pas s'indigner de voir de tels hommes et de tels principes jugés par un homme qui doit toute sa réputation à des caillettes, et à un ouvrage où il a indignement pillé et sans citer un homme que d'ailleurs il traite avec mépris. Ce reproche-ci est un peu plus fondé que celui qu'a fait M. de Chatellux à mes Considérations sur l'ordre de Cincinnatus, de n'être qu'une traduction.... J'avoue que si je savois traduire ainsi, je ne ferois que traduire toute ma vie.

« En général, je vous remercierai toujours avec les honnêtes gens de ne pas laisser passer sans réclamation les relations calomnieuses que vous trouverez répandues çà et là dans plusieurs papiers publics, et même dans plusieurs ouvrages très récens sur les Etats-Unis; leur conduite politique n'est certainement pas ce qu'elle sera un jour; certainement ces vastes pays, qui n'étoient peut-être pas parfaitement mûrs à la grande révolution qu'ils ont subie, ne peuvent pas tout ce qu'ils voudroient, et peut-être

même ne savent pas encore tout ce qu'ils peuvent. Mais tels qu'ils puissent être, monsieur, il est bien certain, il est trop certain qu'ils sont encore à un degré prodigieux le plus heureux pays de la terre, et que les peuples de l'Europe qui les critiquent, au lieu de les envier, ressemblent fort à des hommes qui, les fers aux pieds et aux mains, parleroient des dangers effroyables que court un voltigeur dans les essais de sa force et de sa liberté.

« Je trouve, page 30 de votre brochure, cette note : « Voyez ce que j'en ai dit dans mon article sur « l'état civil des juifs, tome II, Journal du Lycée... « Vendre cher, y disais-je, s'est souvent traduit « par le mot de mauvaise foi, au moins dans la « bouche des ignorans. »

« Je vous prie instamment, monsieur, de me faire passer le plus tôt possible, et par la poste, copie de ce morceau sur l'état civil des juifs. Vous ferez une très bonne œuvre dont il est impossible que vous vous exagériez l'importance, et sur laquelle je ne puis m'expliquer.

« Pardon si je ne vous écris pas aujourd'hui de ma main, et si je m'explique si à la hâte, mais j'arrive et repars pour une autre tournée de quelques jours seulement, et cependant d'une centaine de lieues, au moyen de quoi, je n'ai pas même le temps de me reconnaître, et je finis sans formule par l'assurance de mon attachement inviolable.

« Le comte de MIRABEAU. »

Berlin le 5 octobre 1786.

CHAPITRE XXXIV.

Le manuscrit de Turgot vendu à Calonne par Mirabeau. — Calonne veut le donner aux états-généraux. — Dupont de Nemours. — L'Histoire secrète de la cour de Berlin brouille Mirabeau et M. de Talleyrand. — Combats de Mirabeau et de Brissot contre Mallet-Dupan. — Les véritables écrits de Mirabeau. — Jugement sur son caractère. — Menaces contre ceux qui oseront attaquer sa mémoire. — Les épitaphes de M. Fiévée et du père Duchesne. — Le convoi funèbre. — Bruits absurdes répandus, à l'occasion de la mort de Mirabeau, contre son secrétaire et MM. de Lameth. — Ses véritables assassins. — Les deux danseuses de l'Opéra. — Fausseté du mot attribué à Mirabeau sur MM. de Lameth. — M. Noël a été le premier écho des discours attribués au grand orateur à son lit de mort. — Le deuil de la monarchie et les factieux. — Mirabeau devait sa popularité et sa plus grande influence aux jacobins. — Parallèle de Price et de Mirabeau.

Mirabeau sut, en cette occasion, fort adroitement souffrir ce qu'il ne pouvait empêcher ; mais il ne me pardonna que long-temps après la mésaven-

ture que je lui causais, et sur laquelle il ne s'expliquait avec moi qu'avec ambiguité. Voici la vérité telle que Dupont de Nemours me la révéla plus tard. Mirabeau, qui faisait argent de tout, et qui vendait tous les manuscrits qu'il pouvait trouver, avait vendu celui du *Plan des administrations provinciales* au ministre Calonne; il le lui avait vendu comme son propre ouvrage, et s'était contenté d'en changer quelques pages. Calonne, qui n'était pas moins charlatan que son digne ami, se proposait de le présenter sous son propre nom aux états-généraux; c'était une chose convenue et qui lui avait fait y attacher un grand prix. Heureusement pour lui qu'il le montra auparavant à Dupont de Nemours; Dupont lui ouvrit les yeux, et lui apprit que ce manuscrit sur les *administrations provinciales* n'appartenait même pas en entier à Turgot, et que c'était lui qui en avait composé autrefois le plan pour le ministre. Dupont, afin de l'en convaincre, lui montra le brouillon de son manuscrit tout raturé. Calonne ne put douter de l'industrie dont il avait failli être doublement la dupe. Ce larcin n'était pas encore découvert lorsque Mirabeau m'écrivait. Il voulait arrêter la publication que je faisais, pour tenir Calonne dans son erreur. Peu lui importait ce qui devait en arriver.

Lorsque Mirabeau revint de Berlin, je ne fus pas long-temps sans le voir. Il avait rapporté sa *Monarchie prussienne* dont le fond appartient au professeur Menard, et qui le fit chasser par le tyran de la

Prusse. Il s'en vengea en publiant l'*Histoire secrète de la cour de Berlin*, qui n'appartient qu'à lui, et dans laquelle il méconnut à la fois les droits de l'amitié et compromit tous ceux qui s'étaient intéressés à son sort; Talleyrand, qui paraissait lui être attaché, rompit alors avec lui, et ne lui pardonna qu'au lit de la mort. Quant à moi, qui n'avais pas les mêmes sujets de plaintes, et qui ne pouvais m'empêcher d'applaudir à sa haine du despotisme, et au courage avec lequel il le poursuivait partout, je retrouvai bientôt mes anciens rapports avec lui. Il voulait publier une feuille sous le titre d'*Analyse des papiers anglais*. C'était un masque à la faveur duquel il répandait dans le public des vérités hardies; mais il ne connaissait malheureusement ni la langue anglaise, ni l'état de l'Angleterre. Je lui offris gratuitement d'être son collaborateur pour cette partie, et il accepta avec son amabilité ordinaire. Hardi dans l'attaque, il eut de violentes disputes avec Mallet-Dupan sur le procès d'Hastings et sur la situation des Anglais dans les Indes orientales. Mes études sur ce sujet lui furent utiles. Je composai aussi contre Mallet plusieurs lettres qui ont été publiées sous le nom de Mirabeau. Je dois rendre une justice à notre adversaire : il savait bien l'histoire, il était instruit des matières sur lesquelles il écrivait, tandis que l'instruction manquait entièrement à Mirabeau, dont quelques ouvrages sont pourtant surchargés des notes d'un érudit. Mais j'en ai assez dit sur ce sujet. Si l'on veut bien con-

naître la force d'esprit, l'originalité, la manière d'écrire de l'auteur des *Lettres de cachet*, il faut lire sa Correspondance en Suisse : voilà le vrai et pur Mirabeau.

Il est quelques autres ouvrages publiés à l'époque dont je viens de parler, et dans lesquels on retrouve encore le vrai Mirabeau. Je citerai, par exemple, sa lettre vigoureuse à Lecouteleux de la Noraye. Mirabeau excellait dans la polémique, surtout lorsqu'il était indigné; l'orgueil et la colère lui arrachaient des morceaux admirables.

J'ai trop connu Mirabeau pour estimer son caractère; mais je me suis long-temps laissé prendre à la séduction de son esprit. C'était, quand il le voulait, le plus aimable de tous les amis, mais c'était aussi le plus égoïste et le plus dépravé de tous les hommes. Celui qui conseillait à un jeune ambitieux « de tuer sa conscience pour parvenir dans le monde » s'est peint d'un seul trait. Je n'ai pas eu besoin de preuves authentiques pour être certain que du moment où il avait modifié ses opinions, c'est qu'il les avait vendues. J'ai toujours rendu hommage à ses talens, mais j'ai combattu plus d'une fois l'emploi qu'il en savait faire, et je lui en ai fait un crime à lui-même. A sa mort, je voulus bien qu'on écartât tout reproche de sa tombe, qu'on ne vît en lui que l'homme de génie, que l'homme dont les conceptions vigoureuses et les inspirations sublimes avaient rendu d'immenses services à la chose publique, mais je ne voulus point qu'on regardât sa perte comme une

calamité nationale; parce que Mirabeau, longtemps le fléau de la cour, avait déjà fait marché avec elle de la nation. Je demandai des pleurs pour sa fin prématurée, un voile pour ses fautes, des fleurs pour son tombeau, mais je dis qu'il y avait de la perfidie, de la démence, ou au moins une inconséquente légèreté à proclamer que son absence de l'assemblée devait anéantir la constitution; car Mirabeau était déjà payé pour la renverser.

Je ne marchandai point avec le triomphe par lequel on crut honorer son génie; mais je m'indignai qu'on osât parler de son patriotisme au moment où il venait de le prostituer; qu'on osât lui donner le titre de *vertueux*, quand il eût été le premier à prendre un pareil titre pour une épigramme. Il y eut alors clameur de haro contre moi : tous les vertueux, tous les incorruptibles s'indignèrent. Des journalistes patriotes menacèrent de faire expirer sous le bâton quiconque oserait attaquer la mémoire du grand citoyen: ce qui ne m'empêcha point de le juger dès-lors hautement comme je le juge aujourd'hui.

Les honneurs décernés par l'assemblée constituante à Mirabeau avaient été provoqués par une députation des quarante-huit sections de Paris. Elles demandaient un deuil public pour ce citoyen éloquent et VERTUEUX; elles demandaient encore son inhumation au champ de la fédération. Une autre députation du département, survenue dans la même séance, damanda que le Panthéon

servît d'asile à sa cendre, et qu'on gravât sur le frontispice du temple : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante*. Cette proposition fut enlevée d'enthousiasme, et Robespierre renchérit sur tous pour la faire adopter. C'est un fait que j'aurai peut-être occasion de rappeler.

Je passe sur cette pompe funèbre qui ne dut point étonner au milieu de nos mœurs relâchées, et dans les premiers accès d'enthousiasme d'une révolution. Jamais les rois, qui semblaient avoir réservé pour eux tous les honneurs, n'en ont obtenu de semblables ; parce que ceux-ci étaient décernés par le peuple, les autres par les courtisans. Le peuple croyait témoigner son patriotisme par ses regrets et faire honte à la cour par ses larmes, mais la cour seule avait raison de pleurer celui dont ses pages escortaient le catafalque et trahissaient les justes douleurs. Chacun s'abusait : Mirabeau était mort pour la liberté et contre la liberté. Il avait aidé à son triomphe, mais il avait voulu l'étouffer. Elle était devenue toute puissante, et il lui eût suffi d'un souffle pour le renverser.

Je laissai les journalistes et leurs menaces, les orateurs et leurs oraisons funèbres ; je laissai Cubières faire des poèmes, et Fiévée, qui s'était fait connaître par des articles patriotiques dans la feuille de Millin, mettre au concours des épitaphes, donner les siennes pour modèles, et inviter tous les poètes à suivre un exemple que le père Duchesne fut le pre-

mier à imiter, ce qui n'a pu manquer de faire grand plaisir à Fiévée*. Au reste, Hébert, dans son sale langage, montra plus de jugement que les enthousiastes aveugles de Mirabeau ; car il semblait craindre que l'orateur n'eût vécu un jour de trop pour sa gloire **.

---

* M. Fiévée, auteur de *la Dot de Suzette*, et l'un de nos publicistes distingués, est aujourd'hui rédacteur du *Journal des Débats;* à l'époque de la révolution il écrivait dans *la Chronique de Paris*. Depuis il a aussi écrit dans le *Conservateur* avec MM. de Bonald et Châteaubriand.

** Voici ce qu'on lit dans la 64me *Lettre bougrement patriotique du véritable père Duchesne:* « Mirabeau est mort!!!. O toi, maître des pauvres humains, qui jusqu'alors t'es déclaré le grand soutien de notre liberté ; toi qui ne fis rien pour être enchaîné, à commencer depuis le soleil qui galope depuis il y a trois-mille ans sans s'arrêter, jusqu'à la fourmi qui vit libre et toujours agissante, que n'as-tu bombardé la mort au moment ou la b... de camarde a grippé Riquetti?... Avais-tu peur qu'il gâtât sa gloire, et qu'un seul jour fût de trop contre lui et la liberté? Est-ce pour cette raison, qui me paraît b...ment sérieuse, que ta main pesante est tombée sur lui?.. Cette f.... perte est un malheur que mon cœur a senti fortement; je n'ai pas pleuré l'homme, mais j'ai pleuré sa tête. Cette nuit j'ai rêvé que je visitais le tombeau du mort célèbre que la France regrette, que l'Europe admirait; j'y lisais ces mots :

Vil apôtre de l'esclavage,
N'approche pas de ce tombeau;
Ton souffle serait un outrage
A la cendre de Mirabeau.

Signé : le plus véritable des véritables pères, Duchesne, marchand de fourneaux. »

On a dit que Mirabeau était mort empoisonné; le suicide de son secrétaire sembla un instant justifier cette assertion. Combs n'avait été poussé à cet acte de désespoir que par le profond chagrin auquel il ne se croyait pas capable de survivre. On peut voir, par une lettre qu'il m'écrivit alors, et par l'autopsie du cadavre, faite par Cabanis, combien ces inculpations étaient absurdes. Celles qui regardaient les Lameth étaient odieuses. Mais il semblait que Mirabeau, animé pendant sa vie d'un génie surnaturel, n'avait pu mourir de la mort commune. Qui donc eût hâté la fin de ses jours? la cour? elle ne comptait plus que sur lui pour sauver son pouvoir à l'agonie. Ses ennemis? des Français, au milieu de la rage des partis, peuvent bien se détester, mais l'idée de l'empoisonnement n'est point dans leurs mœurs. Non, Mirabeau ne devait sa mort qu'à lui-même. Dégoûté de toutes les jouissances, blasé sur tous les plaisirs, ayant amorti tous les sentimens de l'amour dans l'excès de ses passions effrénées, il ne lui restait plus de désir que pour ces voluptés à la fois honteuses et mortelles au sein desquelles il devait périr. Quelques jours avant la maladie qui l'emporta, il avait passé une nuit dans les bras de deux danseuses de l'Opéra, mesdemoiselles Helisberg et Coulomb. Voilà celles qui l'ont tué, il n'en faut point accuser d'autres *.

---

* Millin prétend que ce fut lui qui amena Mirabeau dans la maison où ils soupèrent ensemble, et où il ne se trouvait

J'ai cité le nom des Lameth. Un mot de Mirabeau contre eux se mêlait à tous les bruits répandus en cette occasion. Ayant appris qu'ils avaient refusé de se joindre aux membres envoyés près de lui par la société des jacobins, « Je savais bien, lui fait-on dire, qu'ils étaient faux et lâches, mais je ne les croyais pas si bêtes. » Mirabeau n'a pu laisser échapper une pareille injure. Alexandre Lameth n'était point à Paris; son frère, désigné par Biauzat pour faire partie de la députation, se récusa, et je l'en louai. Il méprisait Mirabeau. Pourquoi s'abaisser à suivre la foule et à porter à une idole abhorrée un hypocrite hommage? C'est là qu'eût été la fausseté, la lâcheté. Sachant que Mirabeau le voyait de mauvais œil et le regardait comme un de ses ennemis, pourquoi l'aller affliger de sa présence et s'en attirer peut-être quelques reproches désobligeans? C'est là qu'eût été la bêtise. Je sais bien qu'à l'époque du duel de Lameth et de Castries, Mirabeau avait proposé à l'assemblée d'envoyer une députation près du blessé, et qu'il s'y était adjoint de lui-même.

---

que des députés, des gens de lettres et des artistes. Il dit que Mirabeau mangea peu, se retira il est vrai fort tard; mais il ne faut pas, ajoute-il, que des bruits de turpitude se mêlent à ses derniers momens. Que prouve le récit de Millin, sinon que ce ne fut pas dans cette soirée, ni au milieu de ses amis que Mirabeau épuisa les restes de sa vie, mais peut-être en les quittant, si ce n'est pas le lendemain?

(*Note de Mentelle.*)

Mais alors Mirabeau n'avait point essuyé les attaques des Lameth. Il n'était point en état d'hostilité contre eux; et, dans cette occasion, en se montrant sensible au malheur d'un ami du peuple, il ne faisait qu'accroître sa popularité. J'aurai à parler ailleurs des Lameth, et d'apprécier la conduite de ces déserteurs de la cause qu'ils avaient d'abord si ardemment servie. Aujourd'hui, sans examiner davantage s'ils eurent tort ou raison de se refuser à l'invitation du président des Jacobins, je veux seulement constater que Mirabeau n'a pu tenir le propos qu'on lui prête. A qui l'eût-il adressé? Les amis des Lameth, et Barnave à leur tête, formaient la députation. Ils arrivèrent fort tard près du malade qui expira le lendemain. Qui, d'entre eux, eût été lui apprendre ce qui venait de se passer au club des Jacobins? A qui eût-il fait la réponse qu'on lui attribue?

On a mis dans la bouche de Mirabeau mourant mille autres propos qui, la plupart, n'ont pas plus de vérité. Tous ces propos, qui semblaient dictés pour l'impression, avaient été publiés par Noël, dans la *Chronique de Paris*. C'est dans cette feuille que chacun alla les lire pour les répéter; la France entière fut son écho. Mais Noël lui-même convient qu'il n'avait fait que les recueillir d'un côté et de l'autre, et qu'il les avait conservés parce qu'il leur trouvait l'empreinte des passions du grand orateur, sans s'inquiéter si c'étaient bien réellement ses discours. Noël n'avait pu entendre un seul des mots

qu'il avait imprimés; et il en est plus d'un, j'en suis sûr, que Mirabeau n'a jamais prononcé *. Cependant, parmi les phrases jetées comme pour la postérité, il en est une qui doit rester à la honte de son auteur et de ceux qui l'ont imprudemment répétée. J'emporte le deuil de la monarchie; les factieux s'en disputeront les lambeaux. Les factieux! Et depuis quand Mirabeau songeait-il à leur imposer silence, et quels étaient ses droits pour le leur imposer? Misérable marchand d'honneur qui avait vendu le sien, et qui osait insulter à celui des autres! Les factieux qu'il désignait, c'étaient les patriotes sans doute; ces patriotes dont il s'était fait un marche-pied pour arriver à la popularité. Cette popularité, il ne la devait qu'à eux seuls, et il était perdu du moment où ils allaient s'apercevoir qu'il en avait abusé. Avant d'avoir honteusement ouvert ses bras à la cour, il ne fut quelque chose que par les patriotes. Je l'ai vu se remuant, s'agitant pour entrer dans le département, et à la veille d'en être repoussé par tous les partis; car tous les partis, soit qu'ils le combattissent, soit qu'ils se servissent de ses armes pour combattre, n'avaient aucune foi, aucune estime pour lui. Ce fut Danton, ce fu-

* M. Noël, dont le nom est si honorablement connu dans l'instruction publique, et auquel on doit plusieurs dictionnaires et ouvrages élémentaires estimés, rédigeait la *Chronique de Paris* avec Millin. Millin, l'un des hommes qui ont illustré l'Académie des Sciences, est mort en 1818.

rent les jacobins qu'il caressait et qu'il a trahis, dont les efforts le portèrent au département et ensuite au directoire.

Au moment où la mort frappait Mirabeau, on apprit que le docteur Price venait aussi de mourir. Son dernier soupir n'avait pas été une menace, mais une invocation à la liberté. Price était mort comme un homme qui a toujours bien vécu, qui n'a jamais songé qu'à être utile au genre humain. Il était mort avec calme, avec cette sérénité si naturelle dans l'homme de bien qui des orages d'un monde pervers passe au sein d'un monde pur et qui lui ressemble. Il n'avait point été charlatan dans le cours de sa vie, il ne le fut point à sa dernière heure. Il ne s'étudiait point à dire de grands mots, pour les faire répéter et prôner dans les gazettes. Ayant toujours méprisé la gloriole, qui est la passion des petites âmes ou des hommes qui veulent asservir, il était loin de s'en occuper sur le bord de sa tombe; il ne prenait intérêt qu'à la révolution de France, qu'il croyait le germe de la révolution universelle.

Les écrivains qui ont rapporté la nouvelle affligeante de sa mort n'ont pas manqué de faire le parallèle de Price et de Mirabeau. Ces comparaisons sont très recherchées par ceux qui ont peu d'idées, à qui certains cadres en fournissent, et qui, pour les remplir, sacrifient la vérité aux antithèses. Mais le parallèle a été manqué.

Si deux hommes ont été opposés sous tous les rapports, c'est Price et Mirabeau. L'un fut irré-

prochable dans sa conduite privée, religieux observateur de la morale et de la philosophie; l'autre se joua, depuis son enfance jusqu'au tombeau, de tout ce qu'il y avait de plus sacré parmi les hommes; il s'en joua ouvertement; il persifla ceux qui respectaient les mœurs; il mit tout en œuvre pour les corrompre, écrits et séductions verbales.

Du côté des connaissances, Price était un des premiers calculateurs politiques; il approfondit la doctrine des rentes viagères et des bienfaisantes assurances sur la vie, doctrine peu connue même en Angleterre; il approfondit l'économie politique. Une foule d'ouvrages sortis de sa plume prouvent que presque toutes les branches des sciences politiques et philosophiques lui étaient familières.

Mirabeau n'eut jamais que des connaissances d'*emprunt*. Ce qu'il connaissait bien par lui-même, c'était le monde au milieu duquel il vivait; l'art d'en tirer parti; de s'attirer, par la terreur, les caresses de toutes les factions. Il avait le secret d'aspirer à lui les talens les plus féconds, de les exprimer utilement pour sa gloire, de se faire pardonner, en les sacrifiant, son ingratitude, ou d'empêcher le public d'y croire; en un mot, du côté des connaissances, Mirabeau fut tout *par les autres*. Price fut tout *par lui*; celui-ci aimait mieux être que paraître, et Mirabeau sacrifiait tout aux dehors.

Du côté de l'éloquence, Mirabeau la possédait à un haut degré lorsqu'il improvisait, lorsqu'il était en fureur, lorsqu'il avait la sagesse de borner ses

fureurs à quelques minutes; au-delà, c'était un volcan qui, au lieu de lave enflammée, ne vomissait que des cendres. L'éloquence de ses écrits tenait à la séduction de sa déclamation, au talent de ses faiseurs, à un néologisme heureux.

Price n'a jamais eu cette éloquence fougueuse; son style était pur, simple, candide, comme son âme. Il écrivait, il parlait comme il pensait, en philosophe; le raisonnement sur les lèvres, ou le calcul à la main, Price semblait toujours prêcher au milieu d'un lycée de philosophes. Mirabeau paraissait toujours être au *Forum*, au milieu d'une multitude orageuse qu'il voulait séduire, entraîner.

Du côté du patriotisme, du cosmopolisme, Price aima passionnément la liberté, non pour lui, mais pour les autres; non pour sa grandeur, mais pour l'amélioration des hommes. Il ne voyait la liberté que comme la source de toutes lumières, de tout bien; il la voulait partout, pour tous; et, dans cette violente passion qui le consumait, il méprisa toujours et ses intérêts et sa gloire. En voyant, en entendant Price, il est impossible de ne pas croire à son amour pour les hommes et pour leur liberté. En suivant de près Mirabeau, on voyait qu'il haïssait plus le despotisme qu'il n'aimait la liberté; il s'indignait du despotisme d'autrui; mais il aurait tout sacrifié, dans ses fureurs, à son despotisme personnel. Son âme, sa tête, son cœur, son être entier semblaient en être imprégnés; sa physionomie même et ses discours le trahissaient. C'était avec le despo-

tisme qu'il voulait ressusciter la liberté. Le peuple, il ne l'aima point, il ne le connut jamais; il recherchait les vrais amis du peuple, parce qu'il les redoutait, parce qu'en les caressant il les faisait servir à ses desseins; il se servait du nom du peuple, parce que c'était un piége utile, une arme nécessaire pour écraser les ministres, qu'il voulait remplacer. Il ne voyait dans la révolution que sa gloire, ses plaisirs, et une source intarissable de richesses; il voulait de l'or surtout, parce qu'il aimait le luxe et l'ostentation, et Price foulait tous ces hochets à ses pieds. La pierre de touche, dit un ancien, éprouve les métaux; l'or éprouve la probité. Ce mot fut vrai pour Mirabeau. Il voulait des grandeurs; il voulait primer en tout. Est-on démocrate avec cette soif inextinguible de vanités et de domination? Non, Mirabeau n'était démocrate que par un calcul aristocratique. *Ah! si j'avais vécu*, disait-il au lit de mort, *j'aurais causé de l'embarras à ce charlatan Pitt;* Price aurait dit : *Je ne désire vivre que pour voir l'artisan heureux, éclairé; que pour aider à l'instruire....* Combien la mort de Price dut paraître affligeante, surtout à la veille de la révolution qui semblait se préparer en Angleterre, révolution où son nom, ses écrits auraient eu un si grand poids! Sa mort fut donc une vraie calamité. La mort de Mirabeau parut, aux yeux de ceux qui le connaissaient profondément, et qui étaient familiarisés avec les partis et les ressorts secrets qui les dirigent; elle

parut (comme je l'ai dit alors) *utile à la liberté.*

Les hommes de cette trempe font les révolutions, et les perdent. Si Cromwell était mort à temps, et avant la dissolution du long parlement, l'Angleterre ne gémirait pas aujourd'hui sous le joug d'un imbécile Brunswick.

Il ne faut pas conclure de là qu'on ait eu tort d'honnorer ainsi qu'on la fait la mémoire de Mirabeau; il a été utile à la révolution, il a puissament servi à son triomphe. On aurait dû sans doute faire précéder ces honneurs excessifs d'un examen sérieux et calme; mais toute la France crut rendre hommage aux mânes d'un patriote vrai, pur, incorruptible, et si elle se trompait dans le sujet, son intention n'en était pas moins louable; l'accord de toutes les sociétés, de toutes les villes, n'en était pas moins un signe évident du triomphe universel du patriotisme, du besoin qu'on sentait d'exciter les hommes à talens à le défendre.

J'aurai sans doute malgré moi plus d'une occasion de revenir encore sur Mirabeau. Ce que je viens d'écrire n'est qu'une esquisse incomplète tracée par hasard. On me reprochera de la faire après sa mort; je lui ai dit la vérité plus durement, de son vivant, dans des lettres particulières et dans mes écrits; et nous sommes arrivés à un temps où l'indulgence est une lâcheté bien dangereuse.

Non rebus tantùm, dit Sénèque, *sed et hominibus, persona demenda est et reddenda facies sua.* (Epist. 24.) Ce n'est pas aux choses seulement, mais

aux hommes qu'il faut ôter leur masque, et leur rendre leur physionomie naturelle.

Les hommes à préjugés écriront qu'il ne faut pas déprimer les morts ; ils citeront l'adage : *De mortuis nil, nisi bonum ; Il ne faut que louer les morts.* Cet adage est contraire à la raison. Il faut blâmer les morts quand leur vie a été scandaleuse, quand la censure peut arrêter ceux qui seraient tentés de les imiter.

Si Mirabeau m'entend et pénètre dans mon âme, il doit voir que ce n'est qu'un sentiment de justice qui me dirige. Je l'ai aimé, quoique ses mœurs et son faste m'éloignassent constamment de lui. Combien de fois j'ai désiré de le voir ressembler aux Romains des premiers siècles, se rendre à l'assemblée nationale à pied, le bâton à la main, portant les cheveux plats et le chapeau rond! Avec cette simplicité et son talent, il aurait subjugué toutes les consciences ; il n'entraînait que les esprits ; ses mœurs arrêtaient la confiance que ses discours séduisans inspiraient.

Son histoire et son portrait méritent d'être faits par un homme vrai, inaccessible aux petits calculs de l'esprit de parti, au fanatisme des enthousiastes, à l'ascendant d'un préjugé universel que tous soutiennent (les uns par ignorance, d'autres par superstition, d'autres par faiblesse, d'autres parce que faire l'éloge d'un rival mort, c'est faire preuve de modération, c'est humilier ses rivaux vivans). Il faut encore que cet homme ait connu, suivi, étu-

dié Mirabeau dans sa vie privée et politique, dans sa misère et dans son luxe, dans ses petitesses et dans sa sublimité. Cet homme existe, c'est Clavière; s'il, écrit il fera rougir et ces panégyristes précoces qui encensent sur parole ou mentent à leur conscience, et ces détracteurs injustes qui, fondés à refuser des vertus au grand orateur, veulent aujourd'hui lui ôter jusqu'à ses talens et les qualités qu'il avait.

CHAPITRE XXXV.

Brissot se livre à l'étude de la finance avec Clavière. — La campagne du prieur Joliet. — Les lettres à l'empereur Joseph II. — Le marquis de Chatellux. — les Quakers. — Warner Miflin. — Sir Jonh de Crevecœur et la comtesse d'Houdetot. — Le Traité sur les rapports entre la France et les États-Unis. — Le magnétisme animal et M. Bergasse. Liaison de M. Bergasse et de Brissot. — Le magnétisme n'est qu'un masque pour servir la révolution. — Sociétés secrètes : Lafayette, l'abbé Sabathier. — Despresmenil veut débourbonailler la France. — Manie de M. Bergasse ; Lycurgue, Mesmer et Cagliostro. — M. Bergasse adoré des femmes et encensé comme le grand Lama.

Je m'arrachai à l'étude de la finance, à laquelle je me livrais avec Clavière, et dont Mirabeau venait parfois s'occuper avec nous, pour aller passer l'été de 1785 chez un de mes anciens amis de collége qui était prieur dans le Dunois. La campagne où demeurait Joliet n'était pas variée comme le charmant pays de la Suisse ou comme les bords de la

Saône; mais enfin c'était la campagne, et quelques bois parsemés interrompaient la vue fastidieuse d'un terrain uni, et dont l'horizon était sans borne. Ces bois solitaires favorisaient la méditation, dont j'étais avide. Là, ne craignant que les mosquites et à l'abri des importuns et des importans de la ville, je me livrais avec mon épouse au doux plaisir d'être le témoin des ébats de notre enfant. Là, mon cœur palpitait à l'aspect de la nature. Je n'ai jamais vu les bois, une solitude épaisse, sans ressentir un tressaillement, une satisfaction intérieure et le désir de ne m'en jamais séparer. Je n'entrevoyais qu'avec horreur le moment de la quitter pour retourner à la ville. La bibliothèque du prieur me fournissait des livres qui occupèrent agréablement mes loisirs. J'étais libre, plus libre que chez moi, et je prenais à ma fantaisie ou la plume ou le râteau; quelques jeux innocens et des conversations franches et amicales me délassaient de mes travaux. Tel fut mon plan de vie pendant les trois ou quatre mois de mon séjour à cette campagne, avec le bon prieur et quelques voisins. Je ne demanderais au ciel pour terminer mes jours qu'une chaumière aussi modeste.

Ce fut sous ce toit hospitalier que je composai mes lettres à l'empereur Joseph second sur l'émigration et sur le droit des peuples. C'est encore dans ce séjour que j'eus le bonheur de devenir père d'un second enfant, je le nommai Sylvain; je voulais par là consacrer le séjour champêtre auquel il

devait sa naissance, et le vouer, pour ainsi dire, dès son berceau à la vie rurale.

Les voyages de M. Chatellux dans les États-Unis d'Amérique parurent à cette époque, et furent encensés par tous les journalistes avec cette bassesse dont étaient coupables presque tous les gens de lettres d'alors, lorsqu'ils jugeaient les ouvrages d'un académicien ou d'un homme de qualité. Cette flagornerie m'indigna ; il y avait tant de légèreté dans les sarcasmes que Chatellux prodiguait aux Quakers et aux Américains en général, tant de partialité dans ses jugemens, tant de mépris pour les droits du peuple, que je crus devoir prendre la plume pour le réfuter et pour venger le peuple, les Quakers et les Noirs*. Cette réfutation fut écrite presque d'un trait ; je la soumis à la critique de mon ami Clavière, qui l'enrichit de ces idées profondes dont il était plein. Je lui dérobai une seule feuille, celle où j'exalte les effets du magnétisme ; Clavière en plaisantait ; j'y croyais et je récusai son jugement.

* Le marquis de Chatellux, membre de l'Académie Française, avait servi en Amérique en qualité de major-général sous les ordres de Rochambeau. A la suite de cette guerre il publia un Voyage dans l'Amérique méridionale, que réfuta Brissot. Chatellux, auteur de divers autres ouvrages, avait débuté en 1772 par un petit volume intitulé : *De la Félicité publique*, par le chevalier de Chatellux. Cet ouvrage, augmenté depuis, a été réimprimé récemment avec une notice de M. de Chatellux fils.

Si un auteur peut être entendu comme juge de ses propres ouvrages, je puis dire que cet *Examen critique du voyage de Chatellux* doit être préféré à tous ceux qui sont sortis de ma plume. L'énergie en paraîtra sans doute extraordinaire, si l'on se reporte au temps de sa publication, à l'année 1786. Les académiciens ne pouvaient pas revenir de leur étonnement en voyant l'insolence (c'était leur mot) avec laquelle je traitais un marquis académicien, et dont Voltaire même avait fait l'éloge. Aussi quelques journalistes essayèrent-ils de le venger, et parmi eux Scipio Maffey, rédacteur du *Journal de Paris*; je ne pus jamais obtenir d'imprimer ma réplique. La presse alors était également opprimée par les académiciens et par les ministres.

Cet ouvrage fut le fondement de mes liaisons avec les Quakers de l'Amérique et avec Crevecœur. Plusieurs traductions en furent faites par leurs soins, tant en Angleterre que dans les Etats-Unis.

Dans mon voyage en ces contrées, j'ai recueilli la plus douce récompense qu'un écrivain puisse retirer de ses écrits, et l'accueil que j'ai partout reçu des bons Quakers ne sortira jamais de ma mémoire. Il en est un surtout qui m'a témoigné tant d'intérêt, tant d'amitié, que je ne puis m'empêcher de le rappeler.

On connaît Warner Miflin par le tableau touchant qu'en a fait Crevecœur dans les Lettres d'un cultivateur américain. C'est Miflin qui le premier affranchit tous ses esclaves; c'est lui qui, sans

passe-port, traversa l'armée du général Howe, et lui parla avec tant de fermeté et de dignité; c'est lui qui, ne craignant point les effets de la haine des Américains contre les Quakers, alla, toujours sans passe-port, et au risque d'être traité d'espion, se présenter au général Washington pour justifier la conduite de ses frères; c'est lui qui, au milieu des fureurs de la guerre, également ami des Français, des Anglais, des Américains, portait des secours généreux à ceux d'entre eux qui souffraient. J'étais malade à Philadelphie; cet ange de paix vint me trouver « : Je suis Warner Miflin, me dit-il; j'ai lu le livre où tu défends la cause des amis, où tu prêches les principes de bienfaisance universelle; j'ai su que tu étais ici, et je viens te voir; j'aime d'ailleurs ta nation. J'ai été, je l'avoue, fort prévenu contre les Français. Elevé dans les principes des Anglais à cet égard, je les haïssais. Lorsque je les ai vus, une voix secrète m'a dit que je devais chasser de mon cœur ce préjugé, que je devais les connaître, les aimer; je les ai donc recherchés, je les ai connus, et j'ai trouvé avec plaisir dans eux un esprit de douceur et de bienveillance universelle, que je n'avais point rencontré chez les Anglais. »

Je ne rapporterai point toute sa conversation ni celles que j'ai eues depuis avec ce digne Quaker; elles ont fait la plus profonde impression sur moi. Quelle humanité! quelle charité! Il semblait qu'aimer les hommes, que chercher à les obliger, fût sa seule existence, son seul plaisir. Il ne s'occu-

pait que des moyens de faire de tous les hommes une seule famille : il n'en désespérait point. Il me parla d'une société de Quakers qui existait à Nîmes, des frères d'Amérique et d'Angleterre qui allaient les visiter : il les regardait comme des instrumens qui devaient servir à propager le quakérisme dans toute la France. Je lui parlai des obstacles, de la corruption de nos mœurs, de la puissance du clergé. Eh ! mon ami, me dit-il, le bras du Tout-Puissant n'est-il pas plus fort que le bras des hommes ? Qu'étions-nous quand la société naquit en Angleterre ? Qu'était l'Amérique il y a treize ans, quand Benezet s'éleva contre l'esclavage des nègres ? Faisons toujours le bien, ne craignons point les obstacles, et le bien se fera.

Tout cela se disait sans prétention, sans affectation. Les paroles coulaient du cœur de ce bon Quaker ; il exprimait ce qu'il sentait, ce qu'il avait cent fois pensé ; il épanchait son âme et non son esprit. Il réalisait ce qu'il me disait des effets prodigieux de cette voix de cet esprit intérieur, dont ceux de sa secte parlent tant ; il en était animé. Son âme se peignait dans la sérénité de sa physionomie et dans son geste agréable ; car bien des Quakers ont un geste, quoiqu'on ait bien soin, dans les caricatures, de nous les peindre roides et sans mouvement.

Oh ! qui peut voir, qui peut entendre un homme aussi élevé au-dessus de la nature humaine, sans réfléchir sur soi, sans chercher à l'imiter, sans rou-

gir de ses faiblesses! Que sont les plus beaux écrits devant une vie aussi pure, une conduite aussi constamment dévouée au bien de l'humanité! Et que je me suis trouvé petit en le contemplant! L'on viendra calomnier la secte à laquelle appartient un homme aussi vénérable! on viendra la peindre comme le centre de l'hypocrisie, de la mauvaise foi! Il faut donc supposer ou que Miflin joue l'humanité, ou qu'il est de concert avec des hypocrites, ou qu'enfin il est aveugle sur leur compte. Jouer l'humanité, consentir à sacrifier ses intérêts, à être bafoué, ridiculisé, à partager son bien entre les malheureux, affranchir ses nègres, et le tout par hypocrisie! ce serait, à coup sûr, une hypocrisie très mal calculée, et l'hypocrisie fait mieux ses calculs. Ensuite, si vous supposez cet homme intact et vrai, pouvez-vous supposer qu'il s'entende avec des fripons? ce serait une contradiction absurde. Et enfin, en entendant cet homme plein de sens, et doué d'un jugement solide, raisonner avec tant de force, pouvez-vous croire qu'il ait toute sa vie été dupe d'une bande de fripons, lorsque d'ailleurs il a été de leurs conseils les plus secrets, et un de leurs chefs? Oui, je le répète, l'attachement d'un ange tel que Warner Miflin à la secte des Quakers est la plus belle apologie de cette société.

Warner Miflin était prêt à se marier; il me pria d'aller voir son amie; c'était miss Ameland, jeune personne bien digne de cet homme respectable. Quelle douceur! quelle modestie! et en même

temps quel agrément dans sa conversation! Miss Ameland aimait autrefois le monde, faisait des vers, de la musique, dansait. Elle avait renoncé, jeune encore, à tous ces amusemens, pour embrasser la vie d'une anachorète, au milieu du monde même. Elle persista dans son projet, malgré les plaisanteries, et alla, avec son mari, faire des heureux dans ses terres de l'état de Delaware.

Les femmes de qualité étaient alors enthousiasmées des *Lettres d'un Cultivateur Américain*, de Crevecœur. Je partageai cet enthousiasme, et je recherchai avec empressement la connaissance de son auteur. Il me semblait qu'à l'âme la plus sensible il devait joindre le cœur le plus obligeant, le plus humain, la haine la plus forte pour la tyrannie, et le mépris le plus profond pour les rois et pour les nobles. Je me trompai dans ce jugement, et j'eus occasion de me convaincre que leur auteur et l'homme privé étaient ici deux hommes bien différens, et que si Crevecœur composait d'après son imagination, il agissait toujours d'après son intérêt. Cet homme simple était logé chez la fameuse comtesse Houdetot, amante de Saint-Lambert, et devenue depuis si célèbre par les Confessions de Jean-Jacques Rousseau. On se rappelle qu'à l'âge de cinquante ans il s'était épris pour elle de la passion la plus ardente, et qu'il fit Julie à son image. J'ai vu cette dame en 1787; elle était vieille, laide, spirituelle, mais remplie de prétentions. En relisant Rousseau, je tombai de mon haut; je ne

pouvais concevoir que ce fût là l'original de Julie. Cette comtesse avait tous les préjugés de sa caste; et, fière de posséder un sauvage américain, elle voulut le former et le jeter dans le grand monde. Il eut le bon esprit de s'y refuser et de se borner à quelques sociétés choisies d'hommes de lettres qui se rassemblaient chez elle. En voyant pour la première fois ces grands hommes qui remplissaient la terre de leur nom, Crevecœur était sur le point de s'agenouiller. Mais comme toute cette réputation s'évanouit quand il les entendit parler, se *collauder*, se déchirer réciproquement.

Rien ne lui parut plus vain, plus petit, plus misérable. Il revenait toujours avec joie à la solitude où il pouvait s'épancher avec moi.

Je l'avouerai, ces premiers épanchemens m'attachèrent fortement à lui; il me semblait l'homme de la nature. J'aimais sa simplicité, son goût pour la solitude, son mépris pour l'orgueil académique, sa haine pour le vice. Mon amitié s'exalta, j'étais à chaque instant avec lui. C'était un bonheur pour moi que de lui rendre de petits services, c'était une jouissance que de le faire connaître à mes amis. Je le présentai chez Clavière, et d'après la lecture de son ouvrage, toute la famille, qui avait les mœurs américaines, était ravie de connaître un écrivain qui les avait peints avec tant de vérité. Clavière fut le seul qui ne partagea pas cet enthousiasme, ses yeux perçans avaient découvert qu'il y avait dans cet homme quelque chose de bizare et même de

suspect. J'accusais la sévérité de Clavière; il tint bon, et l'événement me prouva qu'il avait raison. Crevecœur portait partout un front sombre, un air inquiet; il semblait craindre qu'on ne le devinât. Jamais il ne se livrait aux épanchemens, il paraissait même quelquefois effrayé du succès de son ouvrage, il semblait enfin qu'il eût un secret qui lui pesât sur l'âme, et dont il craignait la révélation. Voilà ce que Clavière entrevit; j'aurais dû moi-même m'en défier à la froideur qu'il montrait, toutes les fois que je lui communiquais mon dessein de me fixer en Amérique. J'étais las du despotisme sous lequel la France gémissait. Homme de lettres, je ne voulais pas plier le genou devant les idoles du jour, et cependant je ne pouvais parvenir à exister que par cette bassesse. J'aimais mieux, lui disais-je, exercer dans les Etats-Unis quelque métier pénible, mais peut-être pouvais-je espérer que mes talens m'y procureraient un jour de l'aisance. Elever d'ailleurs mes enfans loin de la vue du tyran, était ma plus douce espérance, mon plaisir suprême; j'aurais tout donné pour l'obtenir. Telles étaient mes idées de chaque jour, tel était le thême de toutes mes conversations. Crevecœur ne cessait de m'en éloigner, de combattre mon plan, de multiplier les difficultés. Il m'exhortait à supporter les injustices de mes ennemis, à ne plus les attaquer, à choisir un autre genre pour écrire. De pareils conseils afflligeaient mon âme sans abattre mon courage, sans m'inspirer aucun soupçon.

C'est en Amérique que j'ai trouvé le nœud de l'étrange conduite de Crevecœur à mon égard. Comptant sur son amitié, sûr de trouver dans son âme quelque reconnaissance des services que je lui avais rendus, de l'attachement que je lui avais témoigné, je vole chez lui; j'étais étranger, il me devait un asile. A peine m'offrit-il un lit pour une nuit, une seule nuit; et le matin même il m'avertit que mon logement était prêt dans une maison où l'on recevait beaucoup d'étrangers. Depuis, il ne me vit qu'à la dérobée, il ne me présenta chez aucun Américain, et garda la réserve la plus mystérieuse.

Voici les motifs qui dirigèrent sa conduite. Au milieu des troubles qui avaient déchiré l'Amérique, Crevecœur avait d'abord gardé la neutralité, puis avait paru la violer en s'attachant plus particulièrement aux royalistes; et lorsqu'ensuite il les vit près de succomber, il fit quelques pas pour se réconcilier avec les républicains. Cette variation dans sa conduite avait inspiré à ces derniers un profond mépris pour lui; ils le regardèrent, sinon comme un homme dangereux, au moins comme un homme sans énergie et sans caractère, et plus près de l'esclavage que de la liberté. D'après cette opinion et d'après sa conduite, ils s'étonnaient avec raison que le ministère français eût donné le premier consulat de l'Amérique précisément à un ennemi de la révolution et de l'indépendance américaine. Crevecœur, confondu lui-même de son pro-

digieux succès en France, craignait qu'on ne découvrît le mystère et qu'on ne lui enlevât une place à laquelle il était fort attaché. Un jour qu'il me parlait de la légèreté de la cour, et de la crainte de perdre la faveur du maréchal de Castries : Ne vous reste-t-il pas, lui dis-je, une grande ressource? la terre vous ouvre ses bras. Simple cultivateur, vous serez plus heureux qu'étant esclave des grands. Le mouvement de sa tête et le silence de Crevecœur me prouvèrent que cette morale, bonne pour les livres, n'était guère de son goût.

Sa conduite antérieure à la révolution n'était pas la seule chose que Crevecœur voulût cacher. Il avait eu des chagrins domestiques qu'il enveloppait d'un voile impénétrable. Cet homme soupçonneux et défiant ne m'éloignait de l'Amérique que pour m'éloigner de toutes ses connaissances ; il craignait apparemment que je n'en profitasse pour lui nuire. L'ingrat, il connaissait bien peu mon âme. J'aurais, s'il avait eu quelque confiance en moi, cherché à épaissir encore le voile dont il se couvrait.

Quant à sa réserve à mon égard en Amérique, elle était dictée par un autre motif. Il était dans la dépendance de l'ambassadeur Dumoutier qui haïssait les Américains, les révolutions et les écrivains énergiques; j'étais du nombre des hommes qu'il proscrivait ; sans cesse il exhalait contre moi sa haine impuissante. Je la bravais ; mais Crevecœur, qui craignait de perdre sa place s'il n'encensait pas les ressentimens de son petit ministre,

Crevecœur jouait la froideur avec moi pour le tromper. Pouvais-je estimer plus long-temps un homme qui se dégradait par une si honteuse dissimulation? Pouvais-je aimer plus long-temps un homme que j'étais forcé de mésestimer?

J'ai cru devoir raconter d'un seul trait tous mes rapports avec Crevecœur. En terminant ce récit, je dois dire cependant qu'on serait dans l'erreur si l'on pensait qu'il ne fût pas estimable sous quelques rapports. Crevecœur suivait avec assiduité les progrès des arts mécaniques en Amérique; il en connaissait bien les mœurs, il les pratiquait; il eût été bon, constamment bon, s'il eût eu de l'énergie et moins d'intérêt personnel*.

La froideur que me montrait Crevecœur ne m'empêcha pas de suivre avec la plus grande ardeur mes projets sur l'Amérique. J'étudiais tous les livres qui pouvaient me donner des lumières sur la nouvelle patrie que j'avais adoptée dans mon cœur; et, confondu de l'ignorance où l'on était en France à cet égard, je résolus de publier un ouvrage où j'examinais la situation des Etats-Unis. Je me proposais d'y faire connaître les relations commerciales et politiques que la France pouvait former avec ces con-

---

* Sir Jonh de Crevecœur traduisit lui-même en français ses *Lettres d'un cultivateur Américain*, d'abord écrites en anglais, et elles furent publiées en 1784 par Lacretelle aîné. Il donna depuis un *Voyage dans la Haute Pensylvanie et dans l'état de New-York*, et mourut à Sarcelles en 1813.

trées; et j'espérais que le tableau de la prospérité future des Américains inviterait mes compatriotes à imiter leur conduite, et à recouvrer enfin leur liberté. Tel fut le double objet de mon Traité *sur les Rapports entre la France et les Etats-Unis*, qui fut publié, en 1787, sous le nom de Clavière et sous le mien. On s'apercevra facilement que toute la partie commerciale appartient à cet homme profond. Son mérite ne fut pas senti; mais il le sera lorsque la paix aura consolidé la liberté, et permis au commerce de réparer ses pertes et d'étendre ses spéculations. Telle était la crainte que le ministère éprouvait en voyant se développer la philosophie du commerce et la prospérité d'un peuple libre, qu'il éleva mille obstacles à la vente de cet ouvrage. Le silence le plus profond fut recommandé aux journalistes. L'accueil que les Anglais et les Américains firent à ce Traité, dont ils publièrent plusieurs éditions, nous dédommagea de l'indifférence des Français.

Cette étude intéressante ne m'empêchait pas de suivre avec zèle les expériences sur une découverte nouvelle qui absorbait alors l'attention du public et occupait toutes les plumes. Je parle du *magnétisme animal*. Je montrai d'abord l'incrédulité la plus prononcée; mais voyant le ton affirmatif et confiant de ses partisans, les faits nombreux qu'ils citaient, les noms respectables qui figuraient sur les listes, je résolus d'examiner leurs expériences par moi-même, et de rechercher les apôtres de cette doctrine nouvelle.

Bergasse paraissait en être le chef. Je vis Bergasse; j'étais prévenu en sa faveur par une petite dissertation sur les lois criminelles qu'il avait publiée, et qui annonçait une excellente logique et un ami de l'humanité. Bergasse m'écrivit, lorsque je lui demandai un rendez-vous : « Vous croyez trouver un savant, vous ne trouverez qu'un homme simple et bon qui cherche la vérité dans son cœur. » Je le crus, car je ne pus jamais me défier de personne. Dès ce jour, nous nous liâmes de la plus étroite amitié. Je le voyais presque tous les jours; il me rendit le témoin de plusieurs faits très extraordinaires; il me communiquait ses ouvrages; et ce fut dans la chaleur d'un de ces épanchemens, que, rentré dans mon cabinet, je composai sur le magnétisme *Mon Mot aux académiciens*. Ils y étaient durement traités; ils méritaient de l'être. L'insolence avec laquelle ils voulaient écraser ce système nouveau, parce qu'il n'était pas sorti de leur sein, parce qu'il renversait leurs calculs; cette insolence devait révolter un ami de la liberté, de la vérité et de l'indépendance.

Bergasse ne me cacha pas qu'en élevant un autel au magnétisme, il n'avait en vue que d'en ériger un à la liberté. « Le temps est arrivé, me disait-il, où la France a besoin d'une révolution. Mais vouloir l'opérer ouvertement, c'est vouloir échouer; il faut, pour réussir, s'envelopper du mystère; il faut réunir les hommes sous prétexte d'expériences physiques, mais, dans la vérité, pour renverser le despotisme.»

Ce fut dans cette vue qu'il forma dans la maison de Konrman, où il demeurait, une société composée des hommes qui annonçaient leur goût pour les innovations politiques. De ce nombre étaient Lafayette, Despresmenil, Sabathier, etc. Il y avait une autre société moins nombreuse d'écrivains qui employaient leur plume à préparer cette révolution. C'était dans les dîners qu'on agitait les questions les plus importantes. J'y prêchais la république; mais, à l'exception de Clavière, personne ne la goûtait. Despresmenil ne voulait *débourbonailler* la France (c'était son mot) que pour y faire régner le parlement. Bergasse voulait un roi et les deux chambres, mais il voulait surtout faire le plan seul, et que ce plan fût rigoureusement exécuté: sa manie était de se croire un Lycurgue. Les succès de Mesmer et de Cagliostro lui causaient un tourment dévorant. Il aurait voulu que la renommée ne s'occupât que de lui, et obtenir seul des autels.

Il cherchait des adorateurs et s'embarrassait peu d'avoir des amis. J'avais la bonhomie de croire qu'il était le mien. Lorsque l'illusion qui couvrait mes yeux s'est dissipée, je l'ai sincèrement regrettée. Il m'en coûtait peu de croire que j'eusse été sa dupe, mais qu'il eût été insensible à mon amitié.

Lorsque je repasse dans ma mémoire tous mes rapports avec cet homme singulier, et tous les traits qui ont marqué le commerce que nous avons eu ensemble pendant deux ou trois ans, je ne puis m'empêcher de sourire de mon aveuglement et de

ma crédulité. Je croyais Bergasse entraîné par un amour ardent pour la liberté et le perfectionnement de l'espèce humaine, et tout me force maintenant de confesser qu'un profond égoïsme était le mobile de toutes ses actions. Il ne voyait que lui, que sa gloire, dans le magnétisme, dans nos sociétés particulières, dans nos tentatives pour renverser le despotisme, dans l'assemblée nationale. Quelquefois il paraissait tenté de se croire un dieu, et il était tout étonné qu'on ne le crût pas comme lui. Diverses circonstances l'avaient amené à ce comble de l'extravagance. Quelques femmes d'esprit, plus amoureuses de sa réputation que de lui, l'idolâtraient. Les partisans du magnétisme, qui avaient besoin de soutenir son échafaudage pour soutenir leur secte, l'encensaient comme le grand Lama. Cette erreur presque universelle lui avait donné la plus haute idée de son importance; et l'on sait que, dans la stupidité de ces temps-là, se montrer persuadé de son importance, c'était en convaincre la tourbe irréfléchie, et qui juge toujours d'après les surfaces.

J'ai dit les défauts de Bergasse, je dois parler de ses qualités. Comme écrivain, son style était pur, sa logique était serrée, sa morale religieuse. Il haïssait le despotisme; mais haïr le despotisme n'est pas toujours aimer la liberté. L'indignation l'arrachait quelquefois à son apathie; il avait de beaux mouvemens. Comme homme privé, il était doux dans la société, désintéressé, réglé dans ses mœurs: mais, encore une fois, il n'avait pas cet amour de l'huma-

nité, cette abnégation de soi-même, qui caractérisent les véritables héros, c'est-à-dire ceux qui sont utiles à l'humanité, les Benezet, les Howard. La liberté était son moyen plutôt que son but.

CHAPITRE XXXVI.

Les efforts de M. Bergasse et de sa société ont accéléré la révolution. — Le foyer des écrits publiés en 1787 et 1788 contre le ministère. — Le banquier Kornman, Gorsas, Carra. — Brissot n'est pas étranger au procès de Kornman. — Les motifs de plaintes contre M. Bergasse. — Lettre de madame Rolland sur M. Bergasse et ses frères. — Lycurgue se retire de l'assemblée constituante. — Lally-Tolendal. — Brissot a recherché son amitié. — Lettre de M. de Lally à Brissot sur le procès de son père. — Il quitte son poste comme MM. Mounier et Bergasse. — Son Mémoire justificatif. — Son émigration. — Son retour et sa fuite. — Ses offres pour la défense de Louis XVI. — Les anarchistes se vantent d'avoir attiré M. Bergasse dans leurs rangs. — Le comté de Lauragais et les cordeliers. — Les aristocrates devenus anarchistes.

On ne peut disconvenir que les efforts de Bergasse et ceux de la société qui se rassemblait chez lui n'aient singulièrement contribué à accélérer la révolution. On ne peut calculer toutes les

brochures sorties de son sein. C'est de ce foyer que partirent presque tous les écrits publiés en 1787 et 1788 contre le ministère, et il faut rendre justice à Kornman : il consacra une partie de sa fortune à ces publications. On en dut plusieurs à Gorsas, qui essayait alors la plume satirique avec laquelle il a si souvent déchiré le monarchisme, l'autocratie, le feuillantisme et l'anarchie. Carra se distinguait aussi dans ces combats, auxquels je pris quelque part.

Je pourrais m'étendre plus longuement sur mes rapports avec Bergasse, et parler aussi de ce fameux procès de Kornman qui établit sa réputation, et aux débats duquel je ne fus pas étranger. J'y reviendrai plus tard; on verra si j'eus le droit de me plaindre de sa perfidie à mon égard, et si, comme me l'écrivait madame Rolland, je n'avais pas été la dupe de mon cœur et de mes illusions dans une liaison où je prodiguais mon amitié à un ingrat qui en a trop long-temps abusé. « Vous êtes lié avec l'un des MM. Bergasse, m'écrivait-elle, celui que le public connaît par ses écrits; il ne vous est pas indifférent de savoir quelle est la profession de foi de sa famille sur les affaires présentes et sur vous-même. Vous apprendrez peut-être avec étonnement que les frères Bergasse s'expliquent ici d'une manière peu édifiante pour les patriotes, sur la révolution actuelle; ils la désapprouvent hautement, ils témoignent du dédain pour l'assemblée nationale; ils blâment ses opérations ainsi que la dernière démar-

che du roi ; vos principes et vos ouvrages leur paraissent également répréhensibles, et, pour quiconque juge l'influence du député sur le jugement de ses frères, il n'est pas difficile d'en reconnaître l'effet. Notre ami Blot sait que le premier a eu le projet de réfuter votre excellente lettre au marquis de Chatellux, dans le temps même que, sans vous en rien dire, il était avec vous sur le ton de la confiance.

« J'ignore jusqu'à quel point une façon de voir particulière, un excessif attachement à sa propre opinion peut abuser un homme; je n'accuse les personnes ni ne qualifie les procédés; mais je vous préviens d'une disposition publiquement manifestée, contraire aux principes du patriotisme exposé dans vos écrits et mis en action dans l'assemblée, disposition propre à des gens qu'il vous importe de bien connaître *. »

* Cette lettre est datée de Lyon, du mois de février 1790. Elle contient le passage suivant qui indique à quelle démarche du roi madame Rolland fait allusion : « Que pensez-vous des causes de la démarche du roi ? Les esprits sont ici très partagés. Les uns veulent qu'elle ait été forcée par je ne sais quoi ; les autres qu'elle soit la suite du caractère qu'il a toujours montré, de son désir de faire le bien et de le voir opérer. On prête son discours à M. Necker ; quoiqu'il y ait au commencement des tournures ministérielles et un peu de ce pathos qui lui sont assez ordinaires, cependant on y trouve généralement un ton qui ne nous semble pas le sien, et quelquefois une touche de sentiment qu'il n'a jamais su mêler avec son apprêt et ses tortillages. »

Bergasse n'a fait que paraître à l'assemblée constituante où il avait été député. Bergasse, je le répète, voulait être le Lycurgue de la France, mais il voulait l'être seul, et il s'indigna contre l'assemblée et la nation qui s'imaginait avoir besoin d'autres que lui pour rédiger la constitution. Il sentit bien aussi que l'arène où il fallait combattre était différente de celle où jusqu'alors il avait brillé; il se mesura avec justesse; il n'osa se montrer de peur qu'on ne le jugeât à sa taille, et qu'il ne fût éclipsé : c'est lui qui donna le premier l'exemple de déserter son poste ; exemple que Mounier, puis Lally-Tolendal, ont si sottement imité.

Il y avait quelque harmonie entre les opinions et le caractère de ces trois hommes; mais la retraite de Bergasse était l'effet d'une colère concentrée, d'un orgueil rentré : comme Achille renfermé dans sa tente, il attendait sans doute que les Grecs vinssent le réclamer. Mounier et Lally-Tolendal n'eurent pas la vanité de se croire des héros; des héros ne fuient pas si vite et si loin le danger, sous prétexte que le plan de la bataille est mal combiné.

J'avais eu quelque rapport avec ce dernier plusieurs années avant la révolution. L'ardeur avec laquelle il s'était voué à la défense de la mémoire de son père, cette piété, cette éloquence filiale si noble et si touchante qu'il avait déployée dans la révision de son procès, l'intérêt qu'il avait excité dans l'âme de Voltaire, et dont le dernier soupir du grand poete était un illustre témoignage, toutes ces

circonstances me l'avaient fait regarder comme un de ces hommes rares dont les vertus sont plus que les talens, et dont l'amitié est un titre d'honneur. Je l'avais recherché; je lui envoyai un gage de mon estime, le premier volume de ma Bibliothèque des lois criminelles. Je lui annonçais le projet de parler du procès de son père, d'y juger le jugement qui l'avait condamné, et je lui demandais son approbation à ce sujet: « Ah! demandez-moi mon sang, me répondit-il, ce ne sera pas trop pour reconnaître ce que vous ferez en faveur d'un père à l'honneur duquel je me suis dévoué. Jamais cause ne fut plus digne de votre intérêt et de votre énergie. Jamais iniquité ne fut plus faite pour allumer votre sainte indignation. C'est un abîme qu'on ne sonde qu'en frémissant et dont je n'ai pas encore pu trouver le fond. A peine tous les écrits que j'ai produits jusqu'ici en ont-ils donné une idée imparfaite, et cette idée est déjà terrible. Je vous porterai moi-même ces écrits, nous en causerons ensemble, et je m'abandonne dès ce moment à tout ce que vous dictera votre courageuse sensibilité. »

« Si mon suffrage était quelque chose, me disait-il ailleurs, je vous dirais qu'il vous est depuis long-temps acquis. Votre entreprise seule doit vous rendre cher à quiconque porte un cœur sensible: la manière dont vous la suivez, les talens et les vertus que vous y déployez, ajoutent au sentiment de la bienveillance celui de l'admiration.... Poursuivez, monsieur, je n'ai pas la vanité de croire que ma voix

puisse encourager; mais je vous le dis au nom de tous les amis de la justice et de l'humanité : continuez à servir l'un et l'autre, défendez-les, vengez-les, faites-les triompher; nulle victoire n'égalera la vôtre, et en vérité il sera bien plus beau de brûler l'ordonnance criminelle que de brûler Gibraltar. »

Les gens qui sentent froidement trouveraient sans doute de l'emphase dans ce que m'écrivait Lally; pour moi je conçois et j'excuse cette emphase, parce que l'exagération d'un sentiment noble n'est point un crime à mes yeux; je n'aurais pu trouver d'exagéré dans ce qu'il me disait, que les éloges qu'il voulait bien m'accorder; mais je dois avouer que son suffrage fut alors un de ceux qui me flattèrent davantage, parce qu'il me semblait dicté à la fois par la vertu et le patriotisme d'un bon fils et d'un bon citoyen.

Lally-Tolendal était l'un des membres de l'assemblée constituante dont le cœur me semblait le plus dévoué à la révolution, à la haine du pouvoir, à l'amour de la liberté. Ses premiers pas dans la carrière soutinrent mon espérance, mais depuis je fus étrangement trompé. Lally croit-il avoir légitimé sa conduite parce qu'il a publié en sa faveur un long plaidoyer; non? son *Mémoire* restera pour attester ses erreurs, et il ne pourra pas les justifier.

Lally-Tolendal dit quelque part dans ce *mémoire*, qu'il est possible que le ciel lui ait refusé les qualités d'homme-d'état, mais qu'il lui a départi

celles de l'honnêteté. Je le crois, et pour les qualités qu'il se refuse, et pour celles qu'il s'accorde. Je crois même qu'à l'honnêteté il joint une grande sensibilité et une imagination très ardente, et voilà les deux sources fécondes de ses erreurs. Il met sans cesse ses sensations à la place des faits, et des images à la place du raisonnement; il revêt ces sensations et ces images d'un style prétentieux, et s'imagine avoir trouvé des raisons, parce qu'il a écrit des phrases élégantes.

On connaît les systèmes qu'il a défendus, et le parti auquel il appartenait. Attaché à la distinction des ordres, il a pleuré, car il pleure facilement, sur leur abolition et sur le rejet de cette chambre haute que Montesquieu avait proposée dans un temps où la noblesse se croyait à elle seule le droit de donner des lois à vingt-six millions d'hommes. Il a soutenu de toutes ses forces ce projet de sénat réchauffé par Mounier, et qui n'était propre qu'à perpétuer en France l'aristocratie. Il l'a soutenu par des argumens pitoyables et cent fois pulvérisés. Il l'a soutenu par l'exemple de la constitution anglaise, que j'admire comme lui sous plus d'un rapport, mais dont je reconnais que c'est là un des défauts les plus funestes pour la liberté du peuple britannique. La tendresse de Lally pour le pouvoir exécutif perçait dans tous ses discours comme dans tous ses écrits. Dans son Mémoire à ses commettans, il cite avec idolâtrie Montesquieu applaudissant au beau spectacle des vains efforts des Anglais pour établir chez

eux la démocratie. Que prouvaient l'opinion de Montesquieu et l'inutilité des tentatives de l'Angleterre ? non pas que la démocratie ne fût le meilleur des gouvernemens, mais bien que le parti démocratique en Angleterre, s'étant laissé diviser, ne put résister aux artifices de la noblesse, tomba lui-même dans l'aristocratie, voulut à son tour opprimer la nation, et fut enfin maîtrisé par l'armée. Malgré ce qu'en dit Montesquieu, voilà ce ce qui fut un triste spectacle pour les amis de la liberté. Les efforts avaient été vains, le système n'en était pas moins beau.

Lally, qui semblait avoir écouté de sang-froid le canon de la Bastille, s'enfuit au premier coup de fusil tiré à Versailles, et quand il fut loin il demanda grâce pour la conspiration du 14 juillet, et cria vengeance contre les instigateurs des 5 et 6 octobre, parce que ceux-ci étaient coupables du crime de lèse-majesté, et que ceux-là n'étaient accusés que de quelques peccadilles contre la nation. Mais ce crime de lèse-nation n'était pas défini. Ce crime, le premier de tous, car on ne peut de sang-froid mettre en balance une nation tout entière avec un homme; ce crime n'avait pas besoin d'avoir été défini pour être punissable. Quoi! parce que des tyrans ont eu soin de se barder de lois et d'ordonnances pour faire respecter leur autorité, tout ce qui s'écartera de ces lois sera digne du supplice ; et parce qu'ils auront éternellement écarté, dissimulé les droits sacrés des nations, et évité de les consacrer, ni leur

tyrannie, ni les attentats de leurs despotiques agens, ne seront que des fautes qu'on laissera blâmer en public, et qu'on récompensera en secret? Ah! loin de répéter cette doctrine anti-populaire, et de faire à froid du pathétique sur ce sujet, Lally aurait dû réfuter l'écrivain qui avait prouvé que le crime de lèse-nation était dès long-temps défini par les lois françaises, il aurait dû se rappeler qu'à l'assemblée constituante il avait proclamé la responsabilité des agens du pouvoir exécutif. Lally ne se serait pas mis en contradiction avec lui-même et avec les vrais principes.

Ces principes étaient au-dessus de la portée de Lally. Ce n'était pas une raison pour qu'il les calomniât. Je ne lui ai point pardonné ces attaques contre des hommes remplissant les devoirs qui leur étaient imposés, devoirs qu'il appelait le scandale du monde et l'opprobre de la raison. Qu'étaient-ce aussi que ces déclamations contre les évangélistes de discorde et de rébellion, prêchant d'un bout de l'Europe à l'autre des croisades contre l'ordre et la paix, et plus sombres à ses yeux que les agitateurs du dix-septième siècle? Quoi! cette généreuse croisade des philosophes du dix-huitième siècle en faveur de l'humanité et leurs efforts contre la tyrannie de quelques individus n'avaient rien de grand et de sublime? Quoi! les évangélistes de la liberté parmi les Brabançons dépouillés de leurs droits, parmi les Allemands courbés sous cent mille despotes, parmi les Polonais fléchissant sous la féo-

dalité, n'étaient que des évangélistes de discorde, des apôtres de rébellion? Et pourquoi Lally s'est-il donc joint aussi à ces évangélistes? Ne l'avons-nous pas vu au rang de nos philosophes, et depuis au rang des premiers apôtres de la liberté? Il était donc aussi en rébellion, à moins qu'il ne prétende aujourd'hui qu'il jouait hier la comédie. J'aime mieux croire que son imagination l'a toujours emporté; c'est elle qui l'a entraîné dans la révolution et qui l'en a bientôt détaché. Il a perdu un beau poste, sans honneur et sans raison.

Ah! si Lally eût été persuadé, comme il le disait d'après Mounier, qu'il fallait déserter la France « de peur d'y passer pour indifférent sur le crime, » n'eût-il pas mieux fait cent fois d'y rester pour le dénoncer, le combattre face à face? Il y aurait eu plus de courage que de la fuir avec autant de prudence et d'agilité. S'il était persuadé, comme il l'a dit, que dès-lors Louis XVI était en danger, n'était-ce pas un motif de plus pour ne pas l'abandonner? Lally a cherché depuis à se laver de cette tache : il est revenu en France, mais pour intriguer obscurément avec Malouet, Montmorin et Malleville! Ils prétendaient rendre le pouvoir à Louis XVI! Ils se croyaient encore capables de le retirer de l'abîme où il était plongé! il ne restait plus qu'à y périr avec lui. L'orage allait éclater. Lally a été assez heureux pour échapper à ses foudres; cette fois du moins il ne fuyait pas sans avoir vu le danger. Mais en proposant de Londres, à la convention, de venir dé-

fendre avec de vaines paroles celui que de plus forts que lui, celui que l'Europe entière n'aurait pas sauvé, Lally fut encore égaré par son esprit. Qu'y eussent fait des phrases élégantes? Il savait bien d'ailleurs qu'on ne voudrait pas les écouter *.

Je me rappelle à cette occasion qu'à l'époque du procès du roi, Bergasse, qui du moins n'avait pas émigré, et qui avait offert ses plans et ses services à la cour, fut à la veille, dit-on, de reparaître sur la scène; ce n'était pas pour défendre Louis XVI, ni pour se faire l'avocat des honnêtes gens. Les anarchistes, dont les journaux annoncèrent cette grande résurrection, prétendaient au contraire qu'il avait adopté leurs principes et qu'il allait combattre dans leurs rangs; je ne sais ce qu'il y avait là de plus malheureux pour les anarchistes ou pour Bergasse. Au reste, cette conduite de Bergasse ne m'aurait point étonné **. A la même époque, le fameux Lau-

---

*M. le comte de Lally-Tolendal était rentré en France en 1792; il échappa aux massacres de septembre et se retira en Angleterre, où il publia en faveur du roi les plaidoyers qu'il n'avait pu prononcer devant la convention. M. de Lally-Tolendal, pair de France et membre de l'Académie Française, vient récemment d'être nommé trésorier de l'ordre du Saint-Esprit, où il succède à M. de Sèze, défenseur de Louis XVI.

** M. Bergasse s'était retiré à Tarbes, en 1793; il y fut arrêté et il allait peut-être augmenter le nombre des victimes du tribunal révolutionnaire, quand le 9 termidor vint le rendre à la liberté. M. Bergasse s'est depuis livré dans la re-

ragais se vantait publiquement d'être *cordelier.* (Ne lui restait-il plus que cette folie à faire ?) Ce n'est pas le seul aristocrate qui se soit élancé de l'extrémité contre-révolutionnaire à l'extrémité anarchique. Ce changement bizarre, au premier coup d'œil, n'a rien cependant qui puisse surprendre le philosophe, et il est facile d'en assigner les motifs. Parmi ces nouveaux adeptes au *maratisme*, les uns pensent que l'anarchie seule peut creuser le tombeau de la liberté, et en quittant Brunswick pour Marat ou ses successeurs, ils ne croient pas avoir changé de drapeaux. Les autres veulent à tout prix faire oublier leurs anciens principes; ils se jettent dans un extrême opposé, afin qu'on s'imagine qu'ils sont depuis long-temps dans la carrière du patriotisme parce qu'ils sont au-delà du but; d'autres ne se rangent du côté des anarchistes que parce qu'ils les redoutent; ils se mettent avec les brigands pour n'être pas pillés, ils se feront bourreaux pour n'être pas victimes : semblables à ces peuplades sauvages qui n'adorent pas Dieu, parce qu'il est bon et qu'ils n'ont rien à en craindre, mais qui adorent le diable parce qu'ils tremblent d'en éprouver du mal.

---

traite à des travaux littéraires qui lui assurent un rang distingué parmi les métaphysiciens de nos jours; on connaît ses opinions politiques qui l'ont classé parmi les ennemis prononcés des idées nouvelles. M. Bergasse semble avoir plus de foi dans la bonté du magnétisme que dans celle des principes libéraux et constitutionnels.

CHAPITRE XXXVII.

Mort du duc d'Orléans. — Le marquis Ducrest. — Brissot à la chancellerie d'Orléans. — Projets philanthropiques et politiques. — L'homme vertueux, les sofas et les filles. — Le cardinal de Brienne offre à Ducrest une place au ministère. — Ducrest veut être premier ministre. — Sa lettre au roi. — Elle est présentée par le duc d'Orléans. — Plaisanteries dont elle est l'objet. — Autres lettres non moins plaisantes. — Vengeance de madame de Genlis contre son frère. — Voyage de Brissot en Hollande. — Le margrave de Salm. — Le prince d'Orange. — Lubersac et l'abbé Sieyes. — Ducrest à Spa. — Retour à Paris. — Nouvelles intrigues politiques. — Écrits de Brissot contre le cardinal de Brienne. — Brissot se sauve en Angleterre; le marquis Ducrest l'y rejoint. — Le lit de justice du 20 novembre 1787. — Exil du duc d'Orléans. — Un mot de ce prince et sur ce prince.

Ce fut au milieu de la fermentation révolutionnaire que mon genre de vie changea tout à coup. La mort avait enlevé M. d'Orléans le père; son fils mit à la tête de sa fortune prodigieuse le marquis Ducrest. C'était un homme d'esprit, actif, nova-

teur, éternel créateur de projets, qui avait eu pour but d'enrichir son maître et d'honorer son administration. Ducrest voulut s'entourer d'hommes instruits; il me proposa une place auprès de lui. Je résistai d'abord; mon indépendance m'était chère, je craignis de l'aliéner; je le lui dis; il m'assura que je serais libre, que nous vivrions en amis, et que je m'occuperais des travaux qui me plairaient le plus. Il me fit entrevoir de vastes desseins et la part que je pouvais y prendre. Nous touchions à une grande crise; je le sentais; il me semblait qu'elle ne pouvait s'opérer qu'avec l'appui d'un prince riche, adoré du peuple, qui s'allierait avec les parlemens, ces éternels ennemis du trône. Cette idée me décida; j'acceptai la place de lieutenant-général de la chancellerie. Ce n'était qu'un titre; mon travail consistait dans l'examen de tous les projets que le prince pouvait exécuter avec sa fortune immense. On voulut s'attacher les savans, encourager les arts, les sociétés. Ainsi l'on donna des pensions aux premiers, des secours aux inventeurs. On créa une foule de sociétés philanthropiques dans les apanages du prince. Mais ce beau début ne fut pas soutenu. Il fallait se préparer à la révolution par de bonnes mœurs, par des écrits vigoureux, par tout ce qui pouvait attacher au prince le peuple las du despotisme, et on se bornait à bâtir des projets au milieu des dîners les plus fastueux, et de laquais dont la plupart étaient des espions. Je m'élevais contre cette marche, je prêchais, mais ce fut en vain. On

m'appela *l'homme vertueux,* et on continua de censurer le verre à la main, ou sur des sofas avec des filles.

Enivré de l'encens que lui prodiguèrent ses flatteurs, Ducrest se crut bientôt le seul homme capable de régénérer la France. L'archevêque de Sens, son parent, dominait alors le conseil. Instruit des menées de Ducrest, il lui offrit, pour le tenter, une place dans le ministère; mais Ducrest voulait être premier ministre, et, dans son délire, il écrivit une lettre au roi, où il lui confessait naïvement qu'il était le seul ministre qui pût sauver l'état. Ce trait de folie perdit Ducrest, et amusa tous les salons de la capitale à ses dépens. Il ne me montra sa lettre que vingt-quatre heures après l'envoi, et je lui en prédis la triste issue. Cette lettre, où il n'y avait de ridicule que le naïf orgueil et les prétentions de celui qui l'avait écrite, fut présentée au roi par le duc d'Orléans. Il en courut des copies de la cour à la ville, et elle fut l'objet des plus amères plaisanteries, et surtout de la part de ceux qui ne la connaissaient pas. On prétendait même que le duc d'Orléans en avait senti le premier le ridicule, et avait dit à Ducrest : Vous n'avez oublié dans votre éloge que de vous vanter d'être le plus joli homme de France. On disait aussi que si madame de Sillery-Genlis, sœur de Ducrest, ne s'était pas opposée à la présentation de cette lettre, c'était pour se venger de ce que Ducrest ne l'avait pas empêchée elle-même d'écrire son livre sur la religion. Assurément, s'il m'eût

consulté cette fois sur le projet d'adresser un pareil Mémoire à Louis XVI, je l'en aurais vivement dissuadé. Je le portais de mes vœux au ministère parce que je le croyais capable d'y opérer du bien, mais ce n'était pas la marche qu'il fallait suivre. Au reste, cette lettre et plusieurs autres de Ducrest qui sont restées dans mes mains, mais que je n'ai pas sous les yeux, donnent une idée de la situation des esprits et des choses à la veille de la révolution; et la prétention de leur auteur montre à quelle extrémité la patrie était réduite *. Quant à lui, pour se venger des railleries du public, il imprima un ouvrage politique. On ne peut nier qu'il n'eût beaucoup d'esprit, quelquefois des idées neuves, quelquefois encore des calculs assez ingénieux. Mais on y voyait plutôt une tête où les projets débordaient de toutes parts, qu'une tête sage et mûre pour le ministère. L'ouvrage n'eut pas un grand succès; on eut donc recours, pour parvenir, à de nouvelles intrigues. Le Brabant était alors en fermentation, et la Hollande en insurrection ouverte. Je fus tenté d'aller assister à cette révolution. Ducrest, qui espérait d'en tirer

* Nous avons retrouvé dans les papiers de Brissot une copie de la lettre au roi, trois autres lettres du marquis Ducrest qui ont précédé l'envoi de cette lettre, et un fragment intitulé *Observations sur le projet, etc.* Ce fragment est écrit de la main de Brissot. Nous avons placé ces pièces intéressantes et pleines de détails curieux à la suite de ce chapitre dont elles semblent former le complément.

parti, et qui se proposait alors un emprunt considérable en Hollande, consentit à ce voyage. Je le fis avec mon ami Glavière, et je le fis avec fruit.

A Mons, nous fûmes, en arrivant, témoins d'une révolte considérable; le peuple força ses magistrats à supprimer les droits sur la bière.

La fermentation n'était pas moins considérable à Bruxelles. Le peuple était aisé, et ce peuple aisé souffrait impatiemment le despotisme nouveau de Joseph. La plus grande richesse se développait dans cet état. La nouvelle colonie génevoise qui s'y était établie promettait de l'augmenter.

A Breda, nous fûmes sur le point d'être victimes de la haine qu'on y portait aux Français. Le parti stathoudérien y dominait, mais un prompt départ nous déroba à leurs fureurs.

La scène changea à Utrecht, c'était le quartier-général du parti républicain. Nous y vîmes son général, le margrave de Salm, et la bande nombreuse de ses officiers étrangers qui vinrent s'amuser aux dépons des Hollandais. L'insolence de ce margrave, la profonde immoralité de ces officiers, l'inconcevable sécurité des insurgens, tout nous donna de funestes présages sur l'issue de cette révolution. On travaillait avec lenteur aux fortifications, et le camp du prince d'Orange était à deux lieues de là. La Prusse faisait avancer ses troupes, on élevait des casernes pour la cavalerie française qu'on attendait à chaque instant, et ces bons Hollandais ne voulurent pas nous croire quand nous

les assurions qu'on se jouait d'eux en France, et qu'on ne s'y occupait nullement de leurs débats.

Nous tînmes le même langage à Amsterdam, et les politiques furent aussi incrédules. Combien ils durent regretter, deux mois après, le mépris qu'ils avaient fait de nos avertissemens! Partout on chantait la victoire, lorsque la plus triste catastrophe s'annonçait.

A Rotterdam, nous fîmes la rencontre de Lubersac, évêque de Chartres, et de l'abbé Sieyes si fameux depuis. Nous y vîmes de bons patriotes hollandais, nous y trouvâmes la même incrédulité sur l'insouciance de la France.

L'opération que nous nous étions proposée n'eut aucun succès. Les Hollandais se défiaient de l'état des finances de la France.

Je rejoignis le marquis Ducrest à Spa; il oublia bientôt au milieu des repas et du jeu, le mauvais succès de ma mission. Le Brabant lui offrit une conquête plus facile; il me montra son plan. Il était brillant, il ne lui manquait pour réussir qu'une armée heureuse, des trésors, et la confiance des Brabançons qui ne la donnent point aisément.

Les environs de Spa me parurent dignes d'être la retraite des philosophes; on en avait fait l'asile du jeu le plus infernal. Liége m'offrit l'image d'un pays ravagé par le feu; c'est l'effet ordinaire du despotisme.

De retour à Paris, Ducrest reprit ses intrigues pour renverser le ministère. Il se lia plus fortement

que jamais avec les parlementaires frondeurs. A cette époque le cardinal de Brienne, pour se tirer de ses embarras, imagina de faire une demi-banqueroute; mais avant de risquer cette opération qui pouvait le culbuter, il voulut sonder l'esprit public. J'imprimai plusieurs lettres pour prévenir cette fatale mesure; mes écrits l'irritèrent, je fus prévenu que je devais être arrêté. La lettre de cachet était expédiée. Je partis pour l'Angleterre, Ducrest m'y rejoignit bientôt; il y avait été forcé par la même crainte. L'archevêque était furieux du discours qu'avait tenu Sabathier au fameux lit de justice; il savait que tout avait été concerté à la chancellerie d'Orléans, et c'est ce qui valut au prince sa lettre d'exil. Je vis le dessus du billet qui lui fut écrit à cette époque et qui pénétra son âme. « Ne croyez pas, me disait-il, que si j'ai fait cette levée de boucliers contre le roi, ce fût pour servir un peuple que je méprise et un corps dont je ne fais aucun cas, mais j'étais indigné qu'un homme me traitât avec cette insolence. » Ce prince aimait assez les conspirations qui ne duraient que vingt-quatre heures; passé ce terme il était effrayé. « Il ne voudra jamais se mettre à la tête d'un parti, me disait un jour Ducrest, parce qu'il craint de ne pas avoir l'Opéra et les filles dans son camp. »

Avant de quitter ce palais de boue où, loin de m'enrichir, je fus mal payé de mes services et contractai des dettes, je veux revenir sur quelques uns des hommes et des événemens qui ont passé sous

mes yeux à cette époque. Je touche à la révolution, mais les actes qui l'ont précédée, moins grands, moins solennels que ceux qui les ont suivis, ne vous paraîtront pas sans intérêt, mes enfans, si on me laisse le temps de les expliquer. Je vous montrerai quelle part j'y ai prise, et quelles furent mes relations avec des personnes que je regardai d'abord comme les régénérateurs de ma patrie, et dont je me suis ensuite éloigné quand j'ai été détrompé. C'est déjà entrer dans le récit de ma carrière révolutionnaire que je désire vous retracer; mais le temps me presse. J'ai esquissé en quelques lignes l'histoire de mon séjour à la chancellerie d'Orléans; il faut que je raconte mes véritables rapports avec d'Orléans même, dont on m'accuse aujourd'hui d'être le complice; complicité qu'il s'agit de me faire expier de ma tête avec tant d'autres crimes imaginaires.

CHAPITRE SUPPLÉMENTAIRE.

Lettres du marquis Ducrest *.

PREMIÈRE LETTRE.

Le 12 août 1787.

« Vous avez bien fait, cher ami, de ne pas communiquer le projet hardi que vous avez conçu ; je n'aurais jamais consenti à la démarche que vous avez engagé votre ami à faire. Vous connaissez mieux qu'un autre les raisons qui m'avaient fait renoncer de bonne foi au ministère, après avoir désiré si ardemment d'y parvenir. Franc, loyal, ennemi de la cabale et de l'intrigue, les indignes perfidies que j'ai éprouvées m'avaient révolté et décidé à ne plus sacrifier au bien du public mon repos, mon bonheur, et peut-être ma gloire. La voie nouvelle que

* Voyez la page 434.

vous venez de m'ouvrir a rallumé mon enthousiasme; c'est celle de l'honneur. Je ne m'y vois conduit que par un chevalier de l'ancienne roche, que par un prince fait pour être adoré. Ah! de grâce, écartez-en tout-à-fait le courtisan perfide dont je ne suis que trop payé pour craindre les manœuvres. Seul artisan d'une fortune déjà si brillante, si supérieure à celle que je devais naturellement espérer, je ne la dois qu'à la noble fierté de mon caractère, et, j'ose le dire, qu'à mes talens. Vous le savez, cher ami, dix belles années de ma vie se sont écoulées au sein d'une cour particulière, dans l'obscurité, dans le malaise, parce que, pour y acquérir des honneurs, des richesses, il fallait intriguer. Je ne dois la confiance, la tendre amitié du prince, qui a daigné m'élever si haut, qu'à la haute estime que j'ai su lui inspirer. Je n'ai jamais été le compagnon ni le confident de ses plaisirs; je n'ai jamais été l'ami de ses amis. Ce n'est pas, vous le savez encore, que je sois plus austère qu'un autre: aucun homme de cabinet ne sait peut-être mieux allier que moi le travail et l'amusement; mais le plaisir doit être la suite et non le principe de la fortune. Ce caractère peut-être singulier m'a toujours éloigné des courtisans: ne voulant jamais en avoir besoin, je ne les ai jamais cultivés, jamais étudiés; je ne puis donc les connaître; je les ai admis une seule fois pour intermédiaires entre la fortune et moi: j'ai été joué et je devais l'être. Rien ne peut plus me décider à les admettre une seconde fois, surtout dans la circonstance la

plus importante de ma vie. L'indignation que m'ont causée les perfidies que j'ai éprouvées lorsque j'ai prétendu une première fois au ministère, ne m'y avait point fait renoncer pour toujours. Je suis trop bon patriote, trop touché du désir ardent, mais jusqu'ici inutile, d'opérer le bonheur de ses peuples, que n'a cessé de manifester notre jeune et bon roi depuis qu'il est sur le trône, pour ne pas consacrer à son service les moyens que je sens en moi. Mais, pour le mieux servir, il ne fallait plus paraître le désirer. Voici en conséquence le plan que j'avais conçu à cet égard, et le raisonnement sur lequel je l'appuyais. Les affaires publiques, me suis-je dit, sont dans un tel état de délabrement qu'on finira nécessairement par avoir besoin de moi. Parmi la foule de gens qu'on porte au ministère, aucun n'a de principes certains sur l'administration, ne connaît la vraie source du mal, le vrai remède qu'on doit y appliquer. Deux seuls concurrens peuvent paraître dangereux : l'un (M. Necker) qui s'est fait déjà une réputation sans avoir aucun talent, qui s'est acquis une foule d'amis sans avoir jamais rendu un seul service, qui ne connaît d'autres ressources que le palliatif funeste des emprunts qu'il a rendus plus ruineux qu'aucun de ses prédécesseurs, et que la voie misérable d'une économie vraiment puérile aux yeux de quiconque saura sentir les ressources immenses d'un royaume si vaste, si fertile, si industrieux; l'autre (le cardinal de Brienne) ne connaît, pour rétablir les finances, qu'un moyen dont je crains

de prononcer même le nom, et qu'il est impossible que le roi puisse jamais adopter, parce que, parmi cinquante mille citoyens qu'il réduirait le même jour à la misère et au désespoir, on ne peut pas assurer qu'il ne se trouvât quelques forcenés capables de se porter aux plus horribles attentats. Tous les autres concurrens ne méritent pas l'honneur d'être désignés. — Je me suis donc dit : Personne n'est en état de relever les affaires ; on en essaiera peut-être encore plusieurs, ils y échoueront tous. Pendant ce temps, la voix publique, qui me nomme dès à présent, me nommera bien davantage. J'ai déjà fait de grandes choses, j'en aurai fait de bien plus grandes, on viendra à moi; je ne solliciterai pas; on me priera; je serai fondé, avant d'accepter, à demander une audience au roi et à la reine, et je dirai à leurs majestés: J'ai une place de plus de cent mille livres de rente; j'y ai acquis une grande considération; j'y fais prodigieusement de bien; rien ne peut m'enlever la fortune brillante dont je jouis; j'ai montré de grandes ressources; j'ai entrepris de grandes choses et j'ai toujours réussi. Quel est donc celui dans les promesses duquel vos majestés puissent avoir plus de confiance que dans les miennes? Quel est celui qui peut avoir autant de titres pour être cru? Quel est celui qui court d'aussi grands dangers s'il échoue dans son entreprise, puisqu'en perdant ma place, je serais réduit à la mendicité? Eh bien! je m'engage formellement à élever la recette au-dessus de la dépense sans mettre aucun

impôt nouveau, sans donner lieu, par conséquent, aux remontrances du parlement, sans nécessiter la convocation des états-généraux, sans violer les priviléges d'aucune province, et non seulement sans diminuer le luxe de la cour, sans priver la reine d'aucune des jouissances auxquelles son rang éminent, son âge, sa beauté, lui donnent si bien le droit de prétendre, mais encore en mettant le comble à la félicité des peuples en faisant réaliser au roi ces fortunés projets que notre bon Henri n'eut que le temps de concevoir, et lui faisant goûter de son vivant ce bonheur si pur d'être aimé, adoré de ses sujets, et dont son illustre ancêtre, le digne modèle qu'il s'était choisi, envisageait avec tant de regrets ne devoir jouir que dans les siècles futurs. Voilà mes promesses; j'engage ma fortune entière à leur exécution, j'y engagerais ma tête s'il le fallait; mais.... C'est la suite de ce *mais*, cher ami, que je ne puis dire qu'en présence de leurs majestés, mais surtout sans l'intervention d'aucun ministre, d'aucun courtisan, et cela pour les raisons que je vous ai expliquées plus haut.

« Vous pouvez montrer cette lettre à votre ami, il en fera l'usage qu'il voudra auprès de l'auguste personnage. Il pourra garantir la cessation subite des guerres parlementaires prêtes à tout incendier, le désistement de tout vœu des état-généraux, l'assurance contre toute banqueroute, la disparition de cette horrible nécessité de réduire à la misère les plus fidèles serviteurs du roi, de la reine et des

princes, pour regagner quelques misérables millions; en un mot la fin de tous les embarras présens et l'accroissement de l'éclat nécessaire au trône, en apprenant une bonne fois à l'Europe ce que c'est que la France bien administrée. Oui, mon ami, c'est de cette démonstration immédiate que je réponds *sur ma tête*, puisque j'ai souligné le mot. Mais les momens se comptent; et demain peut-être le principe des plus grands malheurs va se développer au parlement, à moins qu'une révolution subite ne suspende tout à coup ce fatal et incendiaire arrêt prêt à éclater.

« *Signé* : M. D. »

DEUXIÈME LETTRE.

Le 18 août 1787.

Je n'ai cessé de penser toute la nuit dernière, mon cher prince, à notre conversation d'hier au soir. Les grands intérêts que nous avons agités me sont revenus sans cesse à l'esprit, et ce que n'ont pu votre chaleur, votre patriotisme, une réflexion plus calme l'a enfin décidé.

C'est de très bonne foi que j'avais renoncé au ministère : je n'ai pas eu une heure de conversation avec le concurrent qu'on m'a préféré, que j'ai jugé l'homme, et le baron de Breteuil sait ce que je lui en ait dit vingt-quatre heures après qu'il a été nommé. Il a justifié mon opinion bien au-delà de ce que j'aurais pu espérer pour ma vengeance, et l'on ne peut se faire d'idée de la juste indignation que j'ai

ressentie lorsque je me suis vu préférer un homme si médiocre, si ignorant, si incapable*; mais la place est bien plus difficile encore qu'elle ne l'était lors du renvoi de M. de Calonne. N'importe, il faut bien se rendre aux vives sollicitations d'une aussi ancienne et aussi précieuse amitié que la vôtre; plus le plan est difficile, plus on peut y acquérir de gloire, et le second motif est bien propre à me décider. Persuadez-vous bien, mon cher prince, que les premiers refus que vous avez essuyés de ma part étaient très sincères; le rang, les honneurs, les richesses ne peuvent rien sur moi; l'amour du bien, l'enthousiasme de la gloire, voilà quels seront toujours les seuls motifs de mes actions, et en consentant à vous laisser agir vis-à-vis du baron de Breteuil, permettez que je mette à mon consentement des conditions dont rien au monde ne peut m'engager à me départir. Je me flatte de rétablir entièrement les affaires sans mettre d'impôts, sans violer aucun privilége, sans diminuer le luxe de la cour, et surtout en éloignant toute idée de convocation d'états-

* Le cardinal Loménie de Brienne, d'abord archevêque de Toulouse, puis de Sens, était entré au conseil après le renvoi de Calonne (avril 1787). Il avait été nommé premier ministre trois mois après (1er août). Son frère avait le département de la guerre; le comte de la Luzerne avait celui de la marine; François de Lamoignon était devenu garde des sceaux; Montmorin était resté aux affaires étrangères; et le baron de Breteuil à la maison du roi et à l'intérieur.

généraux, qui seraient si funestes à l'autorité du roi. Le baron de Breteuil ne connaît rien de mon plan à cet égard, ou du moins de tout ce qu'il connaît je n'ai conservé que l'opération relative à sa comptabilité. Mais pour exécuter mon plan, *il faut que je sois maître absolu*, et voici, en conséquence, ce que je propose : 1° Nous ferons un traité d'union inviolable, le baron de Breteuil et moi; il me promettra une confiance entière, et dans tout ce qui concerne mes opérations, le sacrifice *entier et absolu* de son opinion toutes les fois qu'elle sera contraire à la mienne; il faut agir et non discuter, raisonner; les événemens prouveront, j'espère, combien cette condition est nécessaire, indispensable; 2° le peuple est trop prévenu en faveur des parlemens, qui paraissent sacrifier leur intérêt particulier à l'intérêt public en demandant les états-généraux, pour qu'il y ait un autre moyen que la douceur qui soit propre à le ramener; il faut donc, pour recouvrer et conserver son autorité, que le roi devienne l'idole de son peuple, et qu'il fasse incessamment quelque acte *éclatant et général* de bienfaisance. Le baron de Breteuil, environné de courtisans, ne sait pas comme moi combien l'administration royale est odieuse; il faut la faire chérir. Je le préviens en conséquence que nous aurons trois opérations préliminaires à faire : la *première*, de borner notre propre autorité comme *ministres du roi*, par l'établissement d'un conseil royal attaché à chaque département, ainsi que cela fut pratiqué au commen-

cement de la régence; la *seconde*, l'élargissement de tous les prisonniers d'état, et la démolition de la Bastille. Cette double opération rendra le roi l'idole de ses peuples, et il sera maître alors d'éloigner à jamais toute idée d'états-généraux, surtout en se décidant à la *troisième* opération, qui consiste à faire renoncer le roi, dans l'exercice du *pouvoir absolu qu'il tient de Dieu seul*, à mettre aucun impôt nouveau sans que l'enregistrement au parlement soit précédé du consentement des administrations provinciales. Je préviens de bonne heure le baron de Breteuil de ces trois opérations préliminaires, parce que je crains bien qu'elles ne soient contraires à ses principes, et que j'ai cru devoir prévenir à cet égard pour la suite toute espèce d'objection de sa part; 3° je n'accepterai pas d'autre titre que celui de ministre d'état et des finances, comme M. de Fleury, ou un contrôleur-général sous mes ordres, si je le crois nécessaire, et que je choisirai moi-même (Cabarrus); 4° Enfin je ne puis plus accepter un département devenu si épineux et si difficile passé demain dimanche cinq heures du soir, afin d'avoir le temps d'envoyer un courrier à Troyes, et de prévenir la délibération du lundi matin, que je suis certain devoir être très orageuse et allumer une étincelle que tout le pouvoir ministériel ne sera plus capable d'éteindre. M. le baron de Breteuil ne voit pas le danger aussi présent, aussi imminent qu'il l'est; mais qu'il pèse bien ces paroles : *Je puis tout réparer si je suis nommé de-*

main avant cinq heures, si je le suis aux conditions que je viens de prescrire : autrement je ne puis rien accepter, parce qu'il ne sera plus en mon pouvoir de faire le bien, et qui que ce soit que l'on mette à la tête des affaires (j'ai déjà prédit bien juste pour monseigneur l'archevêque de Toulouse), *Dieu seul peut prévoir les suites de l'étrange révolution qui se prépare.* Vous savez, mon cher prince, tout ce que je vous ai dit à ce sujet. On se moquait, à la cour de Philippe II, des *mouvemens* des Pays-Bas. La sécurité de la cour de France n'est pas mieux fondée que ne l'était celle de la cour d'Espagne ; et que les ministres du roi y prennent bien garde ! Quels risques ne courent-ils pas s'ils sont tous décrétés sous un mois, peut-être plus tôt, par tous les parlemens réunis ! J'ai des amis dans le parlement ; j'ai tâché de les calmer, mais inutilement. Personne ne connaît mieux que moi les suites de l'effrayante fermentation qui existe dans toutes les têtes, et de l'aveuglement du ministère. Faites de cette lettre, mon cher prince, tel usage que vous croirez convenable ; montrez-la même, si vous le jugez à propos, au baron de Breteuil ; mais j'exige de votre amitié qu'elle ne sorte pas de vos mains, et que vous me la rendiez. Puissiez-vous le résoudre à une coalition dont l'objet soit le bonheur public, qui prévienne les calamités dont le royaume est menacé, qui rétablisse l'ordre et l'harmonie dans toutes les parties de cette grande administration, qui rende au roi et à la reine l'amour des peuples qu'ils ont

perdu, et qui nous fasse combler l'un et l'autre de bénédictions. Adieu, cher prince. Je vous embrasse comme je vous aime.

« *Signé :* M. DUCREST.

« P. S. à 6 heures du soir.

« Quatre heures se sont écoulées depuis ma lettre écrite, et je suis, je vous jure, aussi calme, aussi tranquille qu'il est possible de l'être au milieu de si grands intérêts. Le danger est très pressant. La révolution peut être funeste à l'état, et le sera sûrement aux ministres. Je ne conçois pas leur sécurité. Dans quinze jours peut-être toutes les villes parlementaires seront révoltées; je ne parle pas de l'horreur de faire marcher les troupes du roi, de l'incertitude si elles obéiront, et jusqu'à quel degré elles obéiront. Mais si sur ces entrefaites l'empereur ou le roi de Prusse, dont les troupes sont en mouvement, nous attaquent; si l'Angleterre faisait une descente en Bretagne, en Normandie, comment, sans argent, avec une armée si faible, si mal constituée, résister en même temps aux invasions étrangères et aux divisions intestines? On parle de M. Foulon, de M. Necker; ils sont odieux aux parlemens, pallieront le mal, mais ne le détruiront pas. Ils n'empêcheront jamais la convocation des états-généraux; et dans les circonstances présentes (que le baron de Breteuil retienne bien ceci) la convocation des états-généraux sera le tombeau de l'autorité royale.

« Réflexion faite, je ne puis accepter que le titre de surintendant avec celui de ministre d'état, afin que tous les chefs du département puissent me rendre compte pour la partie de la finance. Au reste, assurez bien le baron de Breteuil que je ne veux le titre que pour avoir le crédit, que je ne veux le crédit que pour faire le bien, et que le *bien fait*, je lui laisserai la prépondérance ministérielle que j'aurai partagée avec lui jusque-là, pour jouir en paix de la fortune que le roi m'aura faite quand j'aurai rétabli ses affaires, loin du trouble et de l'agitation des cours, qui n'auront plus de quoi me plaire quand il n'y aura plus de gloire à acquérir.

« J'ai oublié de dire que je n'accepterai encore qu'à la condition de la démission de M. de Lamoignon, et de la nomination de M. Vidaud de Latour à sa place (je ne le connais que de nom); surtout que cette double révolution soit faite demain à cinq heures, sinon je n'accepte rien. La manière dont j'impose les conditions pourra paraître arrogante; elle n'est que noble et fière. Qu'on en nomme d'autres, et l'on verra, dans l'état de crise où nous sommes, s'ils vaudront mieux que le fameux *archevêque*. Passé demain, on songera enfin à moi, il sera trop tard. Le mal sera affreux et sans remède. »

TROISIÈME LETTRE.

Le 19 août 1787.

« Il est extrêmement important que monsieur le prince de Na. échauffe, électrise monsieur le comte

d'Ar.*; il doit lui représenter que le désagrément qu'il a éprouvé hier prouve combien le peuple est aigri; que s'il a été capable de se porter à de si grands excès dans la capitale, on doit en attendre de bien plus grands encore dans les provinces; que les peuples sont las de la longue servitude où les ministres les tiennent depuis plus de quarante ans; plus de quarante mille arrêts du conseil rendus par la seule volonté des ministres, et qui ont bouleversé une foule de fortunes particulières; plus de quarante mille lettres de cachet pour satisfaire les seules passions des ministres et de tous les subalternes; une foule d'impôts nouveaux sans cesse

---

* Lorsque le comte de Provence (Louis XVIII) et le comte d'Artois (Charles X) s'étaient présentés escortés de troupes, l'un à la cour des comptes, l'autre à la cour des aides, pour y faire enregistrer de vive force les deux édits bursaux, le comte de Provence avait été accueilli à son retour par une foule immense qui l'avait reconduit à sa demeure; le comte d'Artois, au contraire, avait été insulté par le peuple qui lui attribuait des opinions moins patriotiques que celles de son frère. On sait que les deux édits bursaux portaient l'établissement d'un droit de timbre et d'une subvention territoriale de 80 millions. Le parlement (6 juillet 1787) déclara que les représentans de la nation avaient seuls droit d'accorder de pareils subsides, et réclama la convocation des états-généraux. Louis XVI, dans son lit de justice tenu à Versailles (6 août), fit enregistrer de force ces édits; le parlement déclara l'enregistrement nul et illégal. Quelques jours après (15 août) il fut exilé à Troyes. C'est alors que Louis XVI avait eu recours à la cour des comptes et à la cour des aides.

ajoutés les uns aux autres, variés, combinés à l'infini, suivant la fantaisie ou le caprice des ministres, et constamment perçus de la manière la plus vexatoire et la plus arbitraire : voilà la cause du mécontentement général des peuples. Ce mécontentement est porté à l'extrême, et les ministres du roi sont extrêmement coupables de le lui cacher. Toulouse, où il y a déjà eu une sédition très vive, Bordeaux, Rouen, Aix, etc., se révolteront indubitablement aussitôt qu'ils recevront les édits et déclarations, peut-être même sans les recevoir, aussitôt seulement qu'ils apprendront la translation du parlement de Paris et celle du parlement de Bordeaux; les parlemens se sont réunis à l'assemblée des notables, et ont fait sans doute un traité secret d'union. Quel incendie affreux ne doit-il pas résulter de la réunion des parlemens et du peuple, surtout quand les parlemens ont eu l'adresse de paraître sacrifier leur intérêt personnel à celui du peuple, en refusant des impôts calamiteux, et surtout en demandant les états-généraux! Si, au milieu de ces révoltes, une nation étrangère nous déclarait la guerre, le roi, se trouvant avec une armée si mal constituée et sans argent, ne pourrait résister aux ennemis intérieurs et extérieurs, et courrait le risque de perdre sa couronne; oui, de la perdre, et de voir une famille étrangère monter sur le trône. En vain d'indignes flatteurs cherchent-ils à abuser le roi. La mesure est comble, la révolte est presque sûre, et pour peu qu'on tarde, il ne sera plus temps de se repen-

tir, l'incendie deviendra peut-être impossible à éteindre. Il n'y a pas un instant à perdre. Le parlement délibérera lundi, et peut-on douter de la violence de ses arrêts? Il y a tout lieu de croire qu'ils dénonceront les ministres. Si on les laisse dénoncer, le roi ne sera plus maître de ses gardes; et le coup le plus funeste à son autorité, *est de se laisser forcer une seule fois à renvoyer ses ministres parce qu'ils sont déplu aux parlemens.* La seule manière de parer ce coup est de renvoyer sur-le-champ les ministres; je dis sur-le-champ, à l'instant même, afin d'envoyer tout de suite un courrier à Troyes, et de prévenir la délibération de lundi. Pesez bien, cher prince, sur l'objet de cet *alinéa*, il est d'une extrême importance. En renvoyant les ministres, il faut que les nouveaux, et surtout celui des finances, soient agréables au parlement. M. Foulon et M. Necker lui sont odieux, et les troubles recommenceront bientôt si l'on choisit l'un des deux. Le hasard fait que je suis parent de M. d'Ormesson, de MM. de Fleury; que je suis l'ami intime depuis quinze ans de l'abbé Sabathier, l'un des plus forts opposans; que j'ai de grandes relations avec M. Despréménil, et que je suis l'ami intime de plusieurs amis intimes de M. Robert de Saint-Vincent. Personne ne peut être plus agréable que moi au parlement. J'ai d'ailleurs la réputation d'être parfaitement honnête *et très bienfaisant.* On sait que j'ai fait adorer partout M. le duc d'Orléans. Pesez encore sur cet *alinéa.*

« Les autres donneront des espérances; moi *je promets du positif.* Les autres ne peuvent que gagner et ne risquent rien; moi j'ai tout à perdre; je rétablirai les choses comme elles étaient; je ne supprimerai point le luxe de la cour. Cette considération doit être d'un grand poids auprès de M. le comte d'Artois, puisqu'il sera l'une des principales victimes des économies.

« Je rendrai sur-le-champ au roi et à la reine l'amour des peuples; mon principe est qu'il ne suffit pas d'enrichir les princes, il faut les faire aimer.

« Je ne demande pas que le roi me nomme tout de suite ministre; je demande qu'il m'entende, et que la reine y soit; que M. le comte d'Artois insiste vivement sur cette audience; qu'il la demande tout de suite, à l'instant même. Répétez bien que le temps presse; qu'il est important de prévenir les délibérations de lundi prochain, du parlement à Troyes. Si on le laisse délibérer, tout est perdu. Il saura ce qui s'est passé aujourd'hui à la cour des aides. Son assurance augmentera; et son arrêté peut être si vif, *qu'il n'y ait plus de remède.* Répétez cela souvent, très souvent à M. le comte d'Artois; faites-lui promettre qu'il insiste très vivement sur ce point vis-à-vis du roi. Arrivez de bonne heure, faites lever tout de suite M. le comte d'Artois, qu'il passe tout de suite chez le roi, qu'il s'enferme avec lui, qu'il lui montre ma lettre, qu'il lui dise une partie des raisons contenues dans cet écrit, qu'il le conjure de m'envoyer chercher sur-le-champ, de m'entendre,

et je lui prouverai que rien n'est encore désespéré ; mais je ne crois pas qu'il y ait un moment à perdre ; surtout que M. le comte d'Artois tâche de vaincre son embarras, sa timidité, lorsqu'il parle au roi. Je vous assure, cher prince, qu'il a peut-être un bien plus grand intérêt qu'il ne pense à déployer en cette occasion une grande énergie. A tout événement je serai prêt à partir demain matin ; mais encore une fois, qu'on ne perde pas l'avis d'un serviteur fidèle. Vingt-quatre heures plus tard, peut-être ne serait-il plus temps d'en profiter. C'est la seule fois que le roi *entendra la vérité*. Ah ! qu'il est important qu'il en profite ! »

LETTRE AU ROI *

Le 20 août 1787.

« Le roi n'a cessé de manifester, depuis qu'il est sur le trône, le désir ardent de rendre ses peuples heureux, par quelle fatalité faut-il qu'il ait été si constamment trompé ? Les erreurs où il a été induit jusqu'à présent n'ont produit encore d'autre effet que celui de reculer le bien qu'il désire avec tant d'ardeur, mais ce funeste coup d'autorité qu'on vient de lui faire frapper peut avoir les suites les plus désastreuses. Un roi si bon, si fait pour être aimé, adoré de tous ses sujets, ne sera-t-il jamais environné d'autres conseillers que de ceux dont l'intérêt

* Cette lettre fut présentée au roi par le duc d'Orléans. La correspondance de Grimm parle de l'effet qu'elle produisit dans le monde où il en avait couru des copies.

personnel étant de se maintenir dans le pouvoir qu'ils tiennent de lui, accèdent mutuellement aux volontés les uns des autres, et forment par là la ligue la plus coupable, pour écarter sans cesse du trône l'auguste vérité, son plus ferme appui. Les ministres peuvent-ils conserver toujours le pouvoir funeste d'identifier leur volonté personnelle avec la volonté royale? Leurs intérêts, leurs haines, leurs passions peuvent-ils rester toujours le seul mobile de toutes les actions du souverain? Louis XV, l'objet de l'amour des peuples en 1744, n'a laissé qu'une mémoire flétrie dans le cœur de tous ses sujets. Pourquoi? C'est que dans l'intervalle des trente années qui se sont écoulées, une foule d'arrêts de son conseil, *dont il n'avait aucune connaissance*, émanés des seuls caprices, des seules fantaisies de ses ministres, ont porté le trouble et la désolation dans une infinité de familles; c'est qu'une foule de *lettres de cachet* ont privé de la liberté, ont précipité dans des cachots infâmes, où ils sont peut-être morts de misère et de chagrin, une infinité de citoyens que le roi n'avait jamais vus, dont il ignorait jusqu'aux noms, et dont les malheurs n'ont servi que la haine ou les passions des ministres; c'est qu'une foule d'impôts nouveaux, établis arbitrairement, perçus arbitrairement, n'ont pu doubler les revenus du roi qu'en portant dans les campagnes un degré de misère dont il est impossible de se faire une idée quand on ne l'a pas observée de près, et dont je suis en état de présenter le tableau effrayant,

mais vrai. Tant et de si grands malheurs ne peuvent, ne doivent être attribués qu'à cette suite non interrompue de tyrans subalternes, connus sous le nom de *ministres du roi*, que les peuples ont vus se succéder si rapidement les uns aux autres, comme les nuages épais que le vent n'emporte pas encore assez vite pour les empêcher de lancer la foudre.

« On parle sans cesse au roi de son autorité, de la nécessité de la maintenir, de la soutenir avec vigueur: oui sans doute, le pouvoir du roi est très grand ; mais plus il est grand, plus il devrait être éclairé, et il ne l'est pas ; plus le roi est puissant, moins ses ministres devraient l'être. Si le roi, avec l'exercice du pouvoir qu'il a entre les mains, épouse les intérêts et les passions de ses ministres, les ministres épouseront ceux de leurs favoris et de leurs subalternes, les subalternes ceux de leurs sous-subalternes, et de cette hiérarchie calamiteuse du pouvoir royal doit résulter nécessairement un système abominable de tyrannie et de vexation.

« Il y a quarante ans que les peuples sont la victime de ce système funeste. C'est tromper indignement le roi, de le laisser croire qu'ils ne peuvent pas enfin s'en lasser. Tout le mal qui s'est fait depuis un siècle, tout celui qui se prépare sous le nom sacré du roi, a aliéné et aliène de plus en plus les esprits, et écarte sans cesse Sa Majesté du but auquel elle n'a cessé de prétendre depuis qu'elle est sur le trône, celui de mériter et d'obtenir l'amour de ses peuples. Je sais combien cette vérité est triste et affligeante

pour le cœur paternel de Sa Majesté, mais c'est un devoir de plus pour un sujet fidèle et respectueux d'oser la déclarer. L'amour des peuples est la vraie source de la richesse et de la puissance des rois; tarir cette source précieuse, inépuisable, par les conseils les plus perfides, est donc le plus grand crime d'un sujet envers son souverain, celui qui mérite le plus de lui être dénoncé avec force; tel est l'objet de la conduite actuelle du ministère, et qui n'est au reste que la suite d'un funeste système, suivi constamment depuis un siècle. Que de malheurs peut produire une conduite si criminelle! Qui osera garantir la tranquillité des provinces, lorsqu'on y présentera les édits et déclarations à l'enregistrement, surtout lorsqu'en les recevant le peuple apprendra la translation du parlement de Paris à Troyes? Peut-on se flatter qu'il n'y ait pas une sédition, peut-être une révolte à Toulouse, à Bordeaux, à Rennes, à Rouen? Le mécontentement général du peuple ne doit-il pas faire craindre que ces terribles étincelles n'allument rapidement un funeste incendie, qu'il sera difficile d'éteindre quand il sera devenu général. Sans doute les ministres du roi lui cachent des dangers si éminens; car je ne puis croire qu'ils osent conseiller à Sa Majesté, en lui laissant prévoir une révolte générale, d'armer ses sujets contre ses sujets, et d'établir par la force des armes des impositions si calamiteuses. Le roi doit compter, sans doute, sur la fidélité, sur l'attachement le plus inviolable de toute sa noblesse,

de tous les princes de son sang; mais on n'a pas vu depuis plus d'un siècle des Français armés contre des Français. La noblesse est-elle sûre de se faire obéir? Quelle utilité le roi retirera-t-il de son dévouement, si l'accord unanime est constant, si l'union générale de tous les magistrats du royaume, dont l'inamovibilité est non seulement une des bases de notre constitution, mais a même été formellement reconnue par le roi à son avénement au trône, si, dis-je, cette union si redoutable paraissant n'avoir pour objet que le bonheur du peuple, fortifie, augmente de plus en plus l'esprit de révolte, et si dans ces circonstances critiques où les finances du roi sont dans un si affreux désordre, où son armée est si faible et si mal constituée, des voisins puissans et jaloux, dont les troupes sont en mouvement, entrent à main armée dans le royaume? Ecartons une idée si effrayante; voilà le mal, montrons le remède.

« J'ignore si le roi, dont les idées bienfaisantes m'ont pénétré d'amour sans avoir jamais approché de sa personne, lira cet écit; mais je sais bien que je cours de grands risques à essayer seulement de le lui faire parvenir, en devenant l'objet de la haine et peut-être la victime des ministres dont j'ai attaqué directement l'autorité. N'importe! mon amour pour la personne d'un souverain que je sais être bon et dont les ministres travaillent avec tant d'ardeur à lui aliéner l'esprit de ses peuples, mon attachement à mon pays, mon enthousiasme pour la gloire, me

forcent à dire la vérité ; puisse-t-elle pénétrer jusqu'au sanctuaire sacré qui devrait être son asile et dont elle est toujours écartée avec tant de soin! Je crois impossible que le *déficit* excède 50 millions ; je crois qu'il peut être couvert sans impôts. S'il ne peut pas l'être sans impôts, je crois qu'on ne peut pas, qu'on ne doit pas mettre des impôts sans montrer l'étendue précise et exacte du *déficit*. Je crois, s'il faut des impôts, qu'on ne pouvait pas en choisir de plus désastreux que ceux que M. l'archevêque de Toulouse a proposés au roi, et qui ne sont que les mêmes impôts rendus bien plus funestes, qu'avait proposés son prédécesseur, qu'il persécute aujourd'hui avec un si grand acharnement. Je crois que la sévérité que les ministres ont fait déployer au roi contre le parlement de Paris ne servira qu'à aigrir davantage l'esprit des peuples, sans pouvoir jamais donner aucune exécution à l'impôt du timbre et à la subvention territoriale, que je regarde comme impossible à percevoir. Je crois juste et nécessaire que le roi renonce au droit d'imposer ses peuples sans leur consentement : juste, parce que tout impôt envahit la propriété de ses sujets, qui n'appartient au souverain que dans des états despotiques ; nécessaire, parce que c'est le seul moyen de ramener les parlemens, et surtout parce que je suis en état de montrer que l'instabilité continuelle des impôts, suivant les seuls caprices et fantaisies des ministres, est non seulement le principe des plus grandes calamités publiques,

mais encore n'ajoute rien, à la longue, aux revenus du souverain. Je crois que tous les ministres actuels du roi sont coupables du plus grand crime en compromettant l'autorité du roi pour conserver la leur, et surtout en multiplant sans cesse, pour satisfaire leurs ressentimens particuliers, des coups d'autorité entièrement inutiles, qui ne servent qu'à aliéner l'esprit des peuples, et pourraient peut-être finir par faire perdre au roi et à la reine cet amour, si doux, si consolant, et si facile à leur obtenir. Je crois que le renvoi de tout le ministère actuel est le seul moyen de conserver l'autorité du roi; je crois qu'un grand souverain ne peut pas perdre son autorité en réparant les injustices qui ont été faites en son nom; qu'il est beau, qu'il est grand de lui voir renvoyer ses ministres quand ils ont abusé de sa confiance; que le vrai coup d'autorité est de rompre la ligue coupable qu'ils ont formée autour de lui, et de secouer l'espèce de tutèle où ils ont juré de l'entretenir. Je crois que le véritable coup d'autorité, appuyé et soutenu par des actes de bonté et de bienfaisance dont il serait immédiatement accompagné, comme l'ouverture de toutes les prisons d'état, la démolition de la Bastille, enivrerait les peuples d'amour, et que les bénédictions, les acclamations multipliées de tous les sujets de Sa Majesté, en lui faisant goûter le bonheur le plus pur dont elle ait jamais joui, lui donneraient une autorité bien supérieure à celle dont elle jouit actuellement, et qui peut être compromise par le despotisme outré

du ministère actuel. Je crois qu'un nouveau ministère composé tel que je l'imagine, et dont l'autorité serait limitée par des conseils particuliers attachés à chaque département, semblable à ceux qui avaient été institués au commencement de la régence, mais que les ministres ont eu grand soin de faire bientôt abolir, rétablirait entièrement les affaires. Je crois qu'il faudrait y ajouter un surintendant des finances, et que lui seul pourrait y rétablir un ordre fixe et invariable, en rapportant à un centre commun toutes les dépenses qui se sont faites dans tous les départemens. Je crois que *tout petit ambitieux* qui promettra de rétablir l'ordre dans les finances en ne prenant ce département que dans la circonscription actuelle, en imposera au roi; qu'il ne pourra que pallier le mal, et le rendre ensuite irrémédiable. Je crois que si le roi me chargeait de cette manière de l'administration de ses finances, je lui rendrais à lui et à la reine l'amour des peuples, et que je releverais la recette au-dessus de la dépense, sans avoir à craindre de nouvelles remontrances des parlemens, sans mettre aucun impôt, sans attaquer aucune propriété, sans violer aucun privilége, sans même diminuer l'éclat du trône : mais j'affirme en même temps que je refuserais le ministère des finances, même avec l'entrée au conseil, si on le renfermait dans la seule circonscription actuelle. Je n'ai plus qu'un mot à ajouter. J'ai quarante mille écus de rente, une réputation intacte et la plus belle place peut-être du royaume.

Son traitement, la considération qu'elle donne, sa stabilité et le bien qu'elle fournit les occasions de faire, ajoutent encore à son éclat. L'administration importante dont je suis chargé est la plus analogue avec celle des finances du roi, puisqu'elle contient en grande partie des droits régaliens, les parties casuelles, le contrôle des actes, le centième denier, les aides, etc. Dans l'état de crise où sont les affaires publiques, quel est l'homme à mettre à la tête des finances, qui jouisse d'une réputation plus distinguée, qui puisse mieux connaître les finances, qui possède mieux l'esprit de calcul, qui ait une expérience plus étendue et surtout qui puisse faire de plus grands sacrifices? Comblé de biens, d'honneurs, de considération bien au-delà de ce que j'aurais dû naturellement prétendre, quel peut être l'objet de mon ambition, si ce n'est un amour effréné de la gloire et du bien public? Cet amour est si grand, je le répète, que je sens toute l'étendue des dangers auxquels je m'expose en écrivant des vérités si hardies; mais les dangers ne peuvent rien sur mon âme, et je m'y expose avec joie, avec transport, dans la douce espérance que la vérité pourra parvenir aux pieds du trône, éclairer mon roi sur ses vrais intérêts, lui faire sentir le danger imminent auquel de coupables conseillers l'exposent, en lui montrant le chemin à suivre pour devenir l'idole de son peuple.

« Je ne sais, en m'abandonnant à l'impulsion patriotique qui me dicte cet écrit, comment il me

sera possible de le faire parvenir au roi; mais s'il lui parvient, puisse-t-il le lire, le relire, le méditer! Ce n'est point une de ces dénonciations obscures qu'une tête timide inspire et n'ose avouer; je signe d'avance ces vérités hardies, plus touché de l'heureuse révolution qu'elles doivent opérer, si elles parviennent au pied du trône, qu'effrayé du glaive ministériel qu'elles peuvent élever sur ma tête.

« *Signé* : Le marquis Ducrest. »

OBSERVATIONS A M. DUCREST.

Sur les moyens à prendre pour réussir dans le projet, et sur les difficultés qui s'y rencontreront.

Attaché, comme je le suis, par une véritable affection aux intérêts et à la gloire de M. D., il est bien naturel que je me sois occupé, pendant mon séjour à la campagne, des projets que son amitié m'a confiés. Je lui dois à mon tour les idées qu'ils m'ont fait naître, et je le supplie de les examiner.

Il est possible que M. D. réussisse dans le plan qu'il a formé pour arriver au ministère; et alors, s'il suit ses projets d'utilité publique, il se couvrira de gloire, et attirera sur le roi, sur son prince et sur lui les bénédictions du peuple.

Mais, d'un autre côté, il est possible qu'il ne réussisse pas, et, dans ce cas, a-t-il prévu, a-t-il préparé la marche qu'il suivra? Et quelle doit être cette marche? C'est ce que je me propose d'examiner ici.

Il a frappé un coup hardi, un coup qui a dû faire trembler tous les ministres pour leur place et même pour leur sûreté. Si donc ces ministres parviennent à parer ce coup et à se maintenir dans leurs places, pas de doute qu'effrayés de son esprit entreprenant, avide de réforme et de gloire, étranger aux petits calculs de l'intérêt, supérieur aux manœuvres des courtisans ; qu'effrayés de l'appui respectable qui le soutient, du parti qu'il peut se faire ; pas de doute, dis-je, qu'ils n'emploient tous les moyens possibles pour perdre M. le marquis Ducrest dans l'esprit du roi.

Leurs hostilités sourdes s'étendront jusque sur le prince qui a fait une dénonciation si patriotique. Ils chercheront à le décrier aussi dans l'esprit du roi et dans l'opinion publique? Qui sait s'ils ne se serviront pas de cette démarche hardie pour prêter au prince l'ambition de vouloir jouer un rôle dans le gouvernement, de vouloir y dominer. Qui sait s'ils n'insinueront pas au roi ce que la reine Médicis disait au cardinal de Retz en pareille circonstance? *Il y a de la révolte à imaginer qu'il y là de la révolte: c'est le langage de ceux qui la veulent.* Qui sait s'ils ne réveilleront pas dans l'esprit du roi ces jalousies, ces prétentions dont les ministres se sont toujours servis avec succès pour engager les rois de France à éloigner les princes de leur sang des places où leurs talens pouvaient leur acquérir de la gloire et l'amour des peuples. Et observez que, dans ce système d'attaque, on perdrait d'autant plus

sûrement le prince, que les ministres le loueraient plus et qu'il serait en effet plus louable. Qui sait enfin s'ils ne feraient pas adopter au roi le projet d'éloigner, de disgracier la maison d'Orléans? Il est possible que les ministres n'aient pas combiné un pareil plan d'attaque pour assurer leur vengeance et leurs places. Mais comme dans les divisions politiques il faut, pour n'être pas trompé, mettre les choses au pis, on peut et on doit supposer une pareille conduite, et en conséquence la prudence ordonne de prendre toutes les mesures propres à s'en garantir.

C'est ici le cas de dire avec César : *Jacta alea est.* Il y aurait trop de danger à reculer quand on a manifesté de pareilles intentions, et d'une manière aussi éclatante. M. L. M. D. doit donc suivre la carrière qu'il s'est ouverte, et pour sa propre sûreté, et pour le bien du peuple, et pour l'honneur de son prince, et pour la gloire et le sang de la maison d'Orléans à laquelle l'avenir n'offre d'ailleurs qu'un décroissement proportionnel à son éloignement du trône et à sa division en différentes branches. Il doit combiner tous ces objets ; il ne doit pas se dissimuler toutes les difficultés qui croiseront ce plan. Je ne sais pas s'il les a toutes prévues; mais il me permettra de lui exposer celles qui m'ont frappé, avec mes réflexions sur ce qui doit assurer le succès de son plan.

Il me semble que, s'il ne réussit pas, il est dans le cas des chefs d'opposition du parlement d'Angle-

terre, qui ne parviennent au ministère qu'en se rendant agréables au peuple, redoutables aux ministres et nécessaires au roi. Ils atteignent ce triple but en ayant une doctrine populaire, et la soutenant d'un parti considérable. Le parti les rend redoutables; la doctrine les rend populaires. Le parti de M. L. M. Ducrest doit, pour plaire au peuple, avoir son bien pour objet.

Les parlemens ont réclamé pour la nation un droit précieux, celui *de n'être point imposée sans son consentement.* Voilà la grande verité qu'il faut défendre, le centre autour duquel il faut rallier tous les esprits, tous les corps. Le prince a lui-même présenté courageusement au souverain cette vérité; il s'en est même rendu le défenseur. Il lui convient donc de s'attacher au pacte populaire; et si dans le commencement il se distingue par des actions éclatantes de bienfaisance et de patriotisme, alors il deviendra l'idole du peuple, des parlemens et des administrations provinciales. Quel ministère, si formidable qu'il soit, pourra résister à un prince du sang porté sur ce triple appui?

Mais, quoique les parlemens aient réclamé avec force ce droit du peuple, les ministres le leur disputent, et il ne paraît pas qu'ils soient encore disposés à le leur abandonner. Il faut donc se concerter avec les parlemens pour qu'ils ne se relâchent point de cet article fondamental. Alors, de deux choses l'une : ou le ministère cédera, ou il emploiera la violence.

Les calamités générales entraînées par ce dernier parti sont trop affreuses et trop sensibles pour qu'elles ne frappent pas les ministres, pour qu'effrayés à leur aspect ils ne craignent pas de s'engager dans une dissension civile qui pourrait attirer sur leur tête l'exécration publique, pour qu'ils ne craignent pas au moins d'en présenter le projet au roi.

Tout porte donc à croire qu'enfin ils céderont; s'ils ne cédaient pas, s'ils laissaient augmenter les troubles, la situation de l'état serait tout-à-fait critique; et ce cas extraordinaire, qu'on ne doit pas prévoir, ne mérite pas qu'on s'en occupe avant sa naissance. Si les ministres cèdent, s'ils font avec le parlement une capitulation combinée de manière qu'ils conservent le ministère en ramenant la paix, ils en deviendraient plus redoutables pour M. L. M. D., si la nature des choses ne nous portait pas à prévoir que cette paix ne sera pas durable, et que par conséquent il y aura toujours une opposition contre eux. En effet, l'administration, désolée du sacrifice qu'elle aura été forcée de faire, cherchera à s'en dédommager, soit en ajoutant aux impôts existans, soit en se servant des moyens employés en tout temps dans les monarchies pour obtenir de l'argent du peuple.

Nouvelles réclamations de la part des administrateurs et des parlemens; nouvelle occasion de se distinguer; nouveau parti. L'esprit actuel qui gouverne l'Europe est tel, que les nations, entraînées

par le torrent qui les porte vers la liberté, doivent perpétuellement réclamer contre les usurpations jusqu'à ce qu'il n'en existe plus, tandis que les administrations feront tous leurs efforts pour retenir autant que possible ces usurpations: par conséquent, de l'esprit général actuel doit résulter une opposition constante, un balancement dans les états, qui ne peut aller qu'en croissant. La situation particulière de la France va bientôt développer et favoriser cet esprit d'opposition; car si les administrations provinciales se consolident, si les états-généraux sont de temps en temps convoqués, il est impossible qu'il n'existe pas, comme en Angleterre, un parti d'opposition, celui des défenseurs du peuple contre l'administration.

Or, il convient au prince et à M. L. M. D. de se mettre à la tête de ce parti, et de protéger et le peuple et leurs défenseurs; ils ne doivent jamais oublier que pour la sûreté de l'un et la gloire de tous deux, ils doivent perpétuellement identifier leur cause à celle du peuple; et il est impossible que, porté par sa voix, M. L. M. D n'arrive pas au ministère, et que le prince ne se couvre pas de gloire.

Maintenant qu'il est prouvé que si les troubles continuent, il doit s'élever un parti considérable contre le ministère; que s'ils cessent par une capitulation avec le parlement, cette capitulation ne sera que plâtrée; que par la force des choses, il doit y avoir une opposition, que cette opposition doit naître de l'intérêt du peuple, et enfin qu'il convient au prince

pour sa gloire, celle de sa maison, à M. L. M. D. pour sa sûreté et ses vues, de se mettre à la tête de ce parti; il faut examiner ce qu'on doit faire pour donner à ce parti de la consistance. Depuis la fin de la guerre civile connue sous le nom de *la Fronde*, il n'y a plus eu en France qu'un parti triomphant, celui de la cour; le grand art de conduire un parti, que possédait si bien le cardinal de Retz, qu'il employa si mal, ce grand art s'est perdu faute d'exercice, et toutes les intrigues se sont bornées, en France, à déplacer des ministres. Il ne s'agit pas uniquement ici d'un pareil déplacement; il faut, en renversant les ministres qui existent, donner à la nation une constitution; il faut, en conservant la monarchie, rendre le peuple libre et s'immortaliser.

Or, un projet si grand, si nouveau, qui doit rencontrer tant et de si grands obstacles, heurter de si puissans intérêts, détruire des préjugés si bien affermis, ce projet qui ne peut réussir que lentement et après des efforts immenses, ce projet, dis-je, ne peut s'exécuter qu'à l'aide d'un parti solidement composé et constamment maintenu.

La tête de ce parti doit être la maison d'Orléans, le tronc doit être l'union des parlemens; et on doit y joindre, quand elle sera formée, l'administration provinciale.

Le malheur de la plupart des partis est de ne pas savoir ce qu'ils veulent, de ne pas s'entendre eux-mêmes. Tel est, par exemple, le malheur des Hollandais et des Brabançons d'aujourd'hui; et je

remarque que le parlement de Paris n'est pas exempt du même reproche dans son fameux arrêt du 13 ; il n'y a pas assez prononcé cette grande vérité : *Point d'impôt sans le consentement du peuple ;* il l'a enveloppé de trop d'idées étrangères. Il faut éviter par la suite cette confusion et donner un mot de ralliement. *Constitution française* doit être le mot de ce nouveau parti. Il faudra bien éclairer l'idée qu'on attache à ce mot ; il faut dire et répéter partout que la base de cette constitution est le droit de ne pas payer d'impôt sans y consentir. Voilà une idée qui parle et parlera toujours à l'esprit du peuple, malgré l'ignorance où on le réduit. Car il paie l'impôt, il connaît toute l'étendue de ce mal terrible, et il espère ou moins payer, ou payer plus également. Il importe peu d'ailleurs de développer dans les commencemens toutes les idées de ce mot constitution. Le peuple les apprendra à mesure qu'il s'éclairera, et l'idée de l'impôt suffira pour le gagner; n'oublions pas qu'il faut toujours y joindre le respect pour son roi, dont il ne doit jamais se départir. Car dans ces débats il ne faut tendre qu'à diminuer la force de l'aristocratie ministérielle qui environna de tout temps le trône et causa tous les abus.

Le point qui offre le plus de difficultés est celui qui concerne le rôle que le parlement de Paris doit jouer dans ce parti : il a montré de l'ardeur pour l'intérêt du peuple; mais est-on bien sûr qu'il n'ait vu dans son opposition que cet intérêt? Est-on sûr

que la crainte de recevoir par la suite le contre-coup des impôts effrayans qui lui étaient présentés ne soit pas son motif déterminant? Peut-on espérer que quand il serait animé par l'intérêt du peuple souffrant, sa ferveur se soutiendra long-temps?

Pour avoir une idée vraie de la disposition des esprits parlementaires, il importe donc de savoir à fond quel est le degré d'énergie du parlement; quelle est l'influence de ceux qui gouvernent la compagnie; quel nombre leur est dévoué; quelle est la force du parti de la cour qui leur est opposé.

Ce qui s'est passé doit bien faire augurer de l'avenir; mais il est possible qu'on cherche à corrompre le parlement, à le diviser; il faut se mettre en garde contre toutes les ruses. Pour les connaître, pour être instruit de ce qui s'y passe journellement, il faut ou avoir près d'eux des personnes affidées, ou être sûr de quelques uns de leurs membres qui entretiennent une correspondance constante avec M. Ducrest. Je connais deux de ces membres sur lesquels M. D. compte beaucoup: l'abbé Sabathier et M. Despremenil. Le premier a une réputation de rouerie, beaucoup de finesse et d'ambition: la capitale ne peut que réfléchir en mal sur ceux qu'il servira. Avec sa finesse il les jouera, avec son ambition il sera au premier qui l'approchera le plus de son but. Partout il faut s'en servir en s'en défiant. Quant à M. Despr., je le connais beaucoup; il a de la franchise, de l'énergie et de l'ambition; mais sa franchise est souvent nuisible par son indiscrétion.

Son énergie ne sort guère des idées parlementaires ; cependant à cause de sa probité publique je le préférerai toujours. Le parlement a, depuis son séjour à Troyes, gardé le silence ; et s'il ne doit le rompre que le 27, ce silence qui a trompé l'attente de ses partisans ne doit-il pas faire craindre qu'ils n'osent risquer la dénonciation dont on a parlé ?

L'énergie des corps diminue bien plus promptement encore que celle des individus, et toujours en raison du temps. Il est difficile que tous les membres aient un caractère propre à soutenir la persécution, et soient situés tous dans les circonstances propres à les soutenir. Il doit donc y avoir avec le temps dans le parlement de Paris des apostats qui se retirent ou trahissent, qui divulguent ses secrets; et ces apostats en font d'autres. Voilà pourquoi il importe de frapper d'abord les grands coups; voilà pourquoi il fallait presser l'union des parlemens. Pourquoi cet arrêt d'union n'a-t-il pas été rendu ? C'est le premier pas à faire. — En 1647, le parlement, à qui on adressa un édit de tarifs et une foule d'autres édits fiscaux, refusa de les enregistrer, et donna un arrêt d'union avec les autres cours pour s'occuper de la réformation de l'état. La cour se plaignit et de l'union et de son objet, cassa l'arrêt, et manda le parlement. Le fameux Molé prouva à la cour que le parlement avait le droit et de s'unir et de s'occuper de la réforme de l'état. La cour, dit le cardinal de Retz, beaucoup plus émue par la disposition du peuple que par la remontrance du

parlement, plia, et permit au parlement de s'assembler et de s'occuper de la réforme de l'état. Pou obtenir le même succès aujourd'hui, lorsque l'arrêt d'union sera rendu, ne faudrait-il pas que, par une délibération secrète, le parlement *choisît un comité de correspondance secrète*, chargé de suivre l'exécution de tous les arrêtés du parlement, de recevoir tous les avis, de correspondre avec tous les autres comités et parlemens, d'en faire son rapport, de veiller aux dépenses secrètes, etc.? Ce comité devrait être composé des membres les plus énergiques et les plus éclairés; car c'est de lui que dépendra le succès de l'entreprise.

L'union étant formée, tous les autres parlemens doivent avoir de semblables comités; et, au moyen d'une correspondance exacte, il sera impossible qu'un seul essuie un coup sans que les autres ne le sachent. Alors l'esprit sera un, la marche sera une et semblable partout.

Autre article important. Les parlemens ne sont pas encore assez pénétrés de l'importance de l'opinion publique. Ils ne voient pas qu'ils ne sont forts que de son suffrage, et qu'on ne les craindrait pas tant si l'on ne voyait le peuple derrière eux. Ils doivent donc s'attacher à gagner l'opinion publique; et, pour cet effet, imprimer et répandre leurs arrêts, favoriser les écrits qui sont pour la cause du peuple, les multiplier, etc., etc.; et, pour cet effet, avoir des imprimeurs qui lui soient dévoués.

Toutes ces opérations exigeront des dépenses considérables : n'en sera-t-on pas effrayé ?

On ne sait pas encore en France que dans les partis on ne peut rien faire sans argent, sans beaucoup d'argent; c'est le premier pas que font en Angleterre tous les corps, tous les citoyens ayant un intérêt semblable, qui ont à réclamer contre l'administration. Ils font une souscription entre eux. Le parlement aura-t-il le courage d'en ouvrir une semblable? Les plus riches d'entre eux ne se lasseront-ils pas bientôt de soutenir le fardeau?

Quand on lit l'histoire de la Fronde et les Mémoires du cardinal de Retz, on voit avec surprise les sommes énormes qu'il dépensait pour se gagner des partisans; il nous apprend lui-même qu'en débutant il dépensa en aumônes et libéralités, en quatre mois de l'année 1648, plus de 36,000 écus, c'est-à-dire près de 300,000 liv. de notre monnaie. Croit-on que les parlementaires, que les chefs de partis, que tous ceux qui s'y attachèrent, consentirent à suivre cet exemple, à sacrifier une partie de leurs revenus, et pour ce sacrifice, renoncèrent à une partie de leurs habitudes de plaisir.

Les Mémoires du cardinal de Retz peuvent apprendre ce qu'on doit attendre du parlement; ils doivent être perpétuellement médités par tout homme qui veut être à la tête d'un parti. Mais si l'on suit ses maximes, il faut avoir un autre but que le sien : celui de faire réellement le bien du peuple. C'est le seul qui puisse excuser une division, un parti.

Il est une réflexion bien importante qu'offre le

cardinal sur l'esprit du parlement, et en général des parlemens : c'est qu'il est difficile et peut-être impossible de les amener à franchir certaines bornes parlementaires qu'ils se sont eux-mêmes imposées. Quand ils s'échauffent pour la réforme des impôts, quand ils sont parvenus à en faire rejeter, ils en restent là et ne cherchent point à remonter à la source, à couper la racine; ils se contentent de débattre les nouveaux qui se présentent. Ils se croiraient rebelles et cabaleurs s'ils allaient au-delà du refus de l'enregistrement, et ils craignent d'avoir l'air de la cabale. Cet esprit, que Retz remarquait dans le parlement de son temps, est aujourd'hui le même. Ce sera toujours le même, parce que dans une pareille assemblée de magistrats inamovibles, le plus grand nombre doit être composé de membres qui aiment leur fortune, leur tranquillité, qui ont la tête étroite et des vues circonscrites, et qui, par conséquent, doivent s'éloigner d'un parti.

Il ne faut donc pas s'attendre que le parlement, après avoir refusé les impôts, s'avance ensuite jusqu'à vouloir faire régler le droit de mettre des impôts.

Il a demandé, il est vrai, des états-généraux; mais n'est-ce pas pour effrayer le ministère? mais persisterait-il dans cette demande si le ministère retirait les impôts? Il est difficile de le croire.

Il résulte de ces réflexions qu'on fera bien de se servir du parlement pour la première pierre de la réforme de la constitution; mais que, pour l'assurer, que pour élever l'édifice, il ne faut compter

que sur le peuple, c'est-à-dire sur les administrations provinciales, et même les états-généraux.

De tout ce que j'ai dit, il résulte que si M. L. M. D. ne réussit pas par la dénonciation, sa sûreté est compromise, et qu'il ne peut la protéger, qu'il ne peut persister dans ses vues au ministère, dans ses vues de réforme et de gloire, 1° qu'en identifiant sa cause et celle de la maison d'Orléans avec celle du peuple; 2° il faut un parti qui demande la réforme de la constitution; 3° que ce parti doit être appuyé sur le parlement, les administrations provinciales et même les états-généraux; 4° que pour former, soutenir ce parti, il faut qu'il se détermine à diriger le parlement, qu'il l'amène à un plan de conduite suivi, qu'il donne l'exemple de la dépense patriotique; 5° enfin il faut qu'il se plonge avec le parlement dans un ordre de choses tout-à-fait nouveau, qui exige un changement complet d'habitudes et d'idées.

C'est à lui, en se sondant, à juger s'il parcourra jusqu'au bout cette vaste et périlleuse carrière, et si ceux qu'il veut y entraîner avec lui seront disposés comme lui à sacrifier plaisirs, sûreté, tranquillité, pour s'immortaliser en contribuant à rendre à la France sa constitution.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.



sur ses Contemporains

ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PUBLIÉS PAR ANACHARSIS BRISSOT,

SON FILS.

Extraits des tables des quatre volumes.

ance de Brissot.
ducation.
ées de républicanisme.
spierre et le Dauphin.
sophie d'une femme de 17 ans.
et les spectacles.
moiselle Mars.
raire Panckoucke.
deau de figurante de l'Opéra.
spierre et Brissot, clercs de procureurs.
rruquier docteur.
ux pabérieux.
nte de Montlosier.
ésidente de l'Ecole de Médecine.
nours. — Le bijoutier.
e du bois de Boulogne.
a papeterie et les tampons à sonnette.
ments républicains de madame de lis.
r et sincérité.

Députation du peuple de Paris.
Lafayette, Volney, Mirabeau.
Bernardin de Saint-Pierre.
Liaisons de Marat et Brissot.
Massacres de septembre.
Projets de Brissot pour renverser la royauté.
L'apothicaire de Madame de Genlis et ses souris blanches.
La jolie Batelière.
Le Jésuite et la jeune fille.
La soirée chez le banquier Delessert.
Le billet de Madame de Genlis.
Mirabeau brouillé avec Talleyrand.
Les deux danseuses de l'Opéra.
L'homme vertueux, le sopha et les filles.
Exil du duc d'Orléans.
Assemblée constituante.
Brissot au comité de salut public.
Le soi-disant marquis de Rivarol prépare l'assassinat de la famille d'Orléans.

PARIS,

CHEZ MADAME HUZARD, rue de l'Éperon, 7.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, du Palais-Royal.

